LE MONDE SANS VISA : Californie, Séville et... dix ans de nouvelle cuisine

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13001 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 15 NOVEMBRE 1986

Course de vitesse pour Cory Aquino

L'assassinat de l'un des dirigeants les plus en vue de la gauche philippine, dont le corps a été retrouvé jeudi 13 novembre à Manille, souligne à quel point Mme Aquino est engagée dans une course de vitesse principalement avec son ministre de la défense, M. Enrile. Pour reprendre en main une équipe très divisée, la présidente semble condamnée à une fermeté dont elle n'a pas toujours su faire preuve jusqu'à maintenant.

On ignore encore si la droite, la plus hostile aux négociations avec les communistes, est responsable de ce meurtre, ainsi que l'en accusent déjà les insurgés et la gauche légale, mais cette affaire intervient au plus mauvais moment pour Mme Aquino, prise entre l'intransigeance de certains militaires et la nécessité de négocier une trêve avec les rebelles.

Depuis quelques semaines, les rumeurs de coup d'Etat se multiplient. De mystérieuses explosions ont eu lieu à Manille. Chaque fois que le gouvernement annonce l'imminence d'un accord de cessez-le-feu avec les communistes, la droite et une partie de l'armée manifestent leur nervosité, et les négociations semblent échouer au dernier moment. C'est encore le cas cette fois, les représentants de la guérilla ayant annoncé la suspension provisoire des pourparlers.

D'un côté, les communistes, lassés de voir M. Enrile critiquer ouvertement Mme Aquino, ont durci leur position, exigeant de la présidente qu'elle impose un consensus au sein de son propre gouvernement avant de reprendre le dialogue. De l'autre, le ministre de la défense a fait comprendre qu'il n'entendait pas œuvrer pour un tel consensus. Son silence de ces derniers jours ne doit pas faire illusion. Il se pose en champion de l'anticommunisme, ralliant ainsi à sa cause les partisans de l'ancien président Marcos. Si Mme Aquino ne l'a pas encore démis de ses fonctions, en dépit d'une opposition affichée, c'est parce qu'elle doit compter avec le poids de cette droite dont M. Enrile est devenu le symbole.

Or un échec des pourparlers avec les communistes la placerait dans une situation encore plus inconfortable à l'approche d'un référendum constitutionnel prévu pour février, échéance à laquelle la présidente a lié son avenir politique. La popularité dont elle jouit et qui lui a servi de bouclier face aux critiques de tous bords suffirait sans doute plus à la protéger.

Les appuis dont elle peut bénéficier à Washington, renouvelés ces derniers temps, constituent une arme à double tranchant : ils tiennent certes en respect les militaires, tentés de se ranger dans le camp de M. Enrile pour porter éventuellement celui-ci au pouvoir, mais ils exposent la présidente aux reproches de la guérilla, qui pourrait exploiter le nationalisme sourcilleux de la population de cette ancienne colonie américaine.

La circonspection manifestée par le gouvernement japonais face aux demandes d'aide économique présentées par Mme Aquino lors de sa visite à Tokyo trouve ainsi une justification. La présidente des Philippines ne dispose désormais que de peu de temps pour rétablir son autorité et retrouver ainsi la confiance de ses bailleurs de fonds étrangers. Sa marge de manœuvre se réduit dangereusement.

(Lire nos informations page 40).

Soulignant l'importance de l'Iran

M. Ronald Reagan confirme la livraison d'armes à Téhéran

Confronté à une cascade de révélations dans la presse et aux critiques du Congrès, M. Reagan a reconnu, le jeudi 13 novembre, que les Etats-Unis négociaient avec l'Iran et avaient livré à ce pays « de petites quantités d'armes ». Il a assuré cependant qu'il ne s'agissait pas d'un marchandage pour la libération des otages américains au Liban.



(Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA.)

Cent trente-six condamnations à Constantine

Violences étudiantes dans l'Est algérien

Cent trente-six jeunes gens ont été condamnés, le mercredi 12 et le jeudi 13 novembre, à des peines allant de deux à sept ans de prison par un tribunal de Constantine, à la suite des violentes manifestations qui ont eu lieu dans cette ville. D'autres condamnations sont attendues, notamment à Sétif, qui a également connu de sérieux troubles.

SÉTIF
de notre envoyé spécial

Sétif a retrouvé le calme. Elle a fêté le Mouloud – la naissance de Mahomet – dans une apparente sérénité. Seuls quelques groupes de jeunes circulaient en ville en début de soirée, et les forces de l'ordre se montraient particulièrement discrètes. Quelques agents de police aux carrefours saluaient discrètement des patrouilles d'hommes en treillis à bord de voitures banalisées.

Le centre-ville, qui avait été le théâtre de violentes manifestations mardi et mercredi, n'en porte pas les stigmates. Les signes de dégradations ont, semble-t-il, été rapidement effacés. Pourtant, les jeunes étaient descendus dans la rue, s'en étaient pris, comme à Constantine les trois jours précédents (*le Monde* du 14 novembre), à de nombreux magasins et édifices publics.

L'agence d'Air France, qui avait été épargnée à Constantine, a été saccagée à Sétif. Les manifestants ont brisé les écrans des terminaux d'ordinateurs, cassé les meubles et fracturé les armoires fermées à clé.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 8.)

Un sondage IPSOS pour « le Monde » et France-Inter

MM. Balladur, Bouygues et Périgot, vedettes des patrons

Le comité exécutif du CNPF se réunit le 17 novembre pour se prononcer sur la succession de M. Yvon Gattaz. Dans un sondage réalisé par IPSOS pour *le Monde* et France-Inter, les patrons jugent leurs pairs, leur organisation syndicale et le pouvoir.

Dis-moi qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es. Mais inutile de demander à Georges Besse, PDG de Renault, s'il a envie de partir en week-end avec son concurrent, Jacques Calvet, le président de PSA. Il suffit de les entendre se traiter de doux noms d'oiseaux pour comprendre que tout les sépare.

Sur la pelouse du Parc des Princes, l'affrontement entre le Racing Club de Paris et l'Olympique de Marseille n'est qu'un aimable divertissement comparé à l'atmosphère glaciale qui règne dans les tribunes d'honneur entre les propriétaires de chaque équipe, Jean-Luc Lagardère (PDG de Matra) et Bernard Tapie. Un monde où l'on ne pense qu'à défendre ses parts de marché est peu propice aux affinités. Reste l'estime que peuvent se porter des hommes qui font face aux mêmes responsabilités. Pour connaître l'état d'esprit du patronat, à la veille de la désignation, le 17 novembre, de celui qui succédera sans doute à Yvon Gattaz, nous avons donc demandé aux chefs d'entreprise de juger leurs pairs, le CNPF et le pouvoir.

Surprise : le sondage réalisé par IPSOS pour *le Monde* et France-Inter laisse apparaître une singulière évolution. En plébiscitant M. Balladur et M. Bouygues, le patronat fait preuve d'un optimisme auquel il ne nous avait pas habitué. Finis donc ces patrons qui regardaient d'un œil goguenard et même grognon des réussites jugées par eux trop rapides ou trop tapageuses. Certes, le patronat respecte toujours l'institution CNPF en tant que telle, mais il laisse clairement entendre *qu'elle a besoin d'un sérieux lifting*. Et disons-le tout de suite : pour notre échantillon, le meilleur chirurgien serait François Périgot, le PDG d'Unilever-France. La présidence du CNPF échapperait donc à Yvon Chotard, mais seulement de quelques points. Et sans doute au nom du libéralisme : la majorité des dirigeants des grandes entreprises rejetant la candidature de celui qui incarne une politique sociale décidée au sommet entre organisations syndicales. Le patronat veut du neuf.

Le secret de cette décrispation se trouve sans nul doute à Matignon, et encore plus Rue de Rivoli. La confiance que Jacques Chirac espérait trouver sur son bureau, dès le 17 mars 1986 au matin, est peut-être, enfin, au rendez-vous. En tout cas, les patrons approuvent massivement (71 %) sa politique. Ils sont encore plus nombreux (85 %) à penser qu'elle va réussir. Et Edouard Balladur arrive en tête du hit-parade des ministres (avec 92 % d'opinions favorables) suivi par Philippe Séguin (84 %). Même à son heure de gloire, Raymond Barre n'avait pas obtenu un tel succès.

En réalité, les chefs d'entreprise, après la quasi-libération du contrôle des prix et des changes, la suppression de l'autorisation préalable de licenciement et le démarrage du programme de privatisation, ont le sentiment qu'ils n'ont plus rien à craindre du côté du gouvernement. *« La gauche a réhabilité l'entreprise ; avec la droite, ce sont les patrons qui peuvent reprendre l'offensive »*, explique l'un d'entre eux.

Quels sont justement ces patrons qui font l'admiration de leurs pairs ? Une seule réponse : ceux qui réussissent et qui le font savoir. A *tout seigneur, tout* honneur : arrive en tête Francis Bouygues, dit *« le conquérant »*, devenu le leader mondial du BTP, et qui lorgne maintenant sur TF 1. Plus de la moitié des dirigeants interrogés l'ont cité parmi les cinq meilleurs gestionnaires. Peu importe, si désormais, la valeur n'attend pas le nombre des années : Vincent Bolloré, trente-quatre ans (PDG de Bolloré SA), se retrouve en sixième position dans ce palmarès (juste derrière Antoine Riboud, PDG de BSN).

Avec son allure de gendre idéal, ce « jeune homme » a multiplié en 1986 son chiffre d'affaires par quinze. Cela lui a valu d'être *la tête* d'affiches des assises patronales, qui se sont tenues au *Zénith* en septembre dernier.

CHRISTINE MITAL.

(Lire la suite page 36.)

Le sort de Christine Villemin

La fin d'un labyrinthe judiciaire ?

La chambre d'accusation de Nancy se prononcera, le 9 décembre, sur le dossier de *Christine Villemin*, plus de deux ans après la mort de son fils Grégory. Le procureur général a estimé que les charges contre Christine Villemin étaient suffisantes pour motiver un renvoi en cour d'assises. Mais la chambre d'accusation devra aussi se prononcer sur un éventuel supplément d'information afin de *« procéder à une nouvelle reconstitution »*.

NANCY
de notre envoyé spécial

Il faut savoir mettre un terme à un fait divers. Paraphrase pour paraphrase, on serait même fortement tenté de mettre le mot fin sous ce qu'un expert en psychiatrie, dans une belle envolée, appellera un jour *« le roman noir de Christine Villemin »*.

Ce roman est noir, certes, quelle que soit l'hypothèse retenue, la culpabilité ou l'innocence, le crime ou le calvaire d'une femme. Et voilà que le roman devient singulièrement longuet, *que cette affaire tourne au crime* à l'imparfait. Voilà que cette succession d'actes, de procédures, labyrinthe judiciaire entre la forme et le fond, ressemble aujourdhui à une forte accumulation d'actes manqués. Comme si la justice, rien moins en ce cas qu'expéditive, se refusait inconsciemment à donner une réponse à la question qu'elle-même se pose. Une question simple, claire et nette, de choix ; le renvoi en cour d'assises de Mme Christine Villemin, sous l'inculpation d'assassinat de son enfant, ou le non-lieu.

La justice a – ou devrait toujours avoir – pour principe de ne rien négliger dans son cheminement vers l'établissement de la vérité. Ce principe est louable, sauf lorsqu'il se trouve hypothéqué par les propres négligences d'une justice plutôt approximative dans son cheminement quotidien. L'affaire Villemin, dont on ne doute plus qu'elle ait désormais valeur d'exemplarité dans les écoles de gendarmerie ou de magistrature, comme l'antimodèle en matière d'enquête et d'instruction, a connu, mercredi 12 et jeudi 13 novembre, à Nancy, son énième épisode.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 13.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dh. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LE DÉSASTRE DE L'INACTIVITÉ

L'imagination est mobilisée de tous côtés pour soulager le fardeau des sans-emploi. Michel Fauqueux, à partir de l'expérience du Secours catholique, demande, à l'instar d'Edmond Maire et de Philippe Séguin, que l'on multiplie les activités « périphériques » utiles à la société. Jean-Baptiste Doumeng, que l'on a surnommé « le milliardaire rouge », souhaite une révision complète des objectifs de la nation.

« Chômeurs sans expérience recherchent boulots simples »

Créer des formes nouvelles d'activités socialement utiles excluant l'assistance.

par MICHEL FAUQUEUX (*)

AOUT 1984 : partis politiques et syndicats s'accordent pour reconnaître la multiplication des situations de pauvreté comme réel phénomène social. Les « nouveaux pauvres » feront la une de l'actualité. On établit à la hâte un plan de pauvreté-précarité.

Août 1986 – la rentrée sociale prend un ton nouveau. L'opinion politique syndicale et gouvernementale tergiverse entre ce que les uns appellent « actions utiles » et les autres « petits boulots ». Certains s'interrogent sur les dérives et effets pervers d'un système qui conduirait progressivement à réduire en peau de chagrin les avancées sociales ouvrières conquises depuis un siècle. D'autres encore estiment que de nouveaux moyens sont à imaginer pour permettre aux chômeurs de retrouver une activité.

Pendant ce temps, le nombre des demandeurs d'emplois, en augmentation constante, atteint le chiffre de 2 486 000. Les chômeurs non indemnisés sont plus d'un million.

Dans ce contexte difficile, que fait le Secours catholique pour venir en aide à ces personnes particulièrement démunies ? 1 535 lieux d'accueil un peu partout en France. 628 000 situations de pauvreté rencontrées dont 63 % avaient pour origine le chômage. Deux tiers de ces chômeurs n'étaient pas indemnisés. Plus d'un tiers n'avait aucune ressource, et si l'on considère que 69 % n'ont aucune qualification professionnelle, on peut penser que la plupart ne retrouveront pas un emploi traditionnel.

Face à ce désastre humain, le Secours catholique ne s'est jamais satisfait d'une aide distribuée sous forme de secours financier ou en nature (alimentation, mobilier, vestiaire, etc.). Parmi d'autres, il réalise ou soutient depuis plus d'un an, grâce à l'impulsion des mesures pauvreté-précarité prises par le gouvernement, souvent dans des conditions difficiles, une vingtaine d'expériences de remise à l'activité destinées à des chômeurs de longue-durée non indemnisés.

Or voilà ces « non-rentables », ces jeunes n'ayant jamais travaillé, créant de l'activité, de la réfection de mobilier à la réparation de bicyclettes, du désossage de moteurs de voitures au tri et au recyclage de papiers-cartons... du jardinage à l'élevage... chacun réapprend des gestes, réacquiert un rythme à travers des horaires de travail, retrouve une utilité sociale. Certains parviendront à s'organiser pour créer leur propre emploi.

Reprenant confiance en eux-mêmes, ils peuvent à nouveau se regarder sans honte dans un miroir, non plus assistés mais acteurs de leur devenir. Mais comment assurer l'avenir des structures qui les accueillent ? Si l'on veut qu'elles vivent, il leur faudra un statut particulier, nécessitant un réaménagement de la législation du travail : exonérations totales ou partielles des charges sociales, de la taxe sur les salaires, prise en charge de l'encadrement qui permet aux bénéficiaires d'être accompagnés dans leur lente insertion. L'instauration d'un minimum social garanti ne devra pas occulter les capacités de création des chômeurs. Ces hommes et ces femmes veulent et peuvent travailler. Ils souhaitent une activité d'utilité et de service. Ils seront ainsi respectés dans leur dignité.

Comme les handicapés après la guerre 14-18

La situation présente ressemble, à certains égards d'ailleurs, au long combat mené par les handicapés au lendemain de la guerre 14-18 pour se voir reconnaître le droit de travailler, à leur rythme et selon leurs possibilités. Ainsi sont nées les diverses formes de travail dit protégé.

Guerre pour guerre, le chômage aujourd'hui n'est-il pas la conséquence de la guerre économique que se livrent les nations ?

Nous sommes en 1986. Sans nier la nécessité des acquis sociaux, nous pensons qu'il faut créer pour les hommes et les femmes démunis et sans emploi des formes nouvelles d'activités socialement utiles, excluant l'assistance.

Il nous faut aujourd'hui, aux plans communal, départemental, régional et national, une imagination créatrice pour développer ces emplois qui amélioreront leur qualité de vie et d'existence, tout en améliorant la qualité des services rendus tant à la collectivité qu'à certaines catégories de bénéficiaires : les personnes âgées, les malades, etc. Environnement, activités sociales, culturelles et sportives : les chantiers inexplorés sont multiples.

Les idées ne manquent pas. Mais il faut maintenant de l'audace et du courage aux décideurs pour permettre aux initiatives de germer et de durer, en dépassant les carcans administratifs, en adaptant la législation au service de l'homme le plus défiguré – atteint par le cancer du chômage. Il est grand temps de revenir à cette affirmation si chère au Secours catholique : *« Il vaut mieux planter un pommier que de distribuer cent pommes. »*

C'est un nouvel objectif qu'il faut oser atteindre et, en même temps, articuler avec toutes les autres formes de travail, faute de manquer à une visée nationale de solidarité.

(*) Secrétaire général du Secours catholique.

COURRIER DES LECTEURS

Pour créer neuf mille emplois

Selon certaines statistiques, nos concitoyens entretiendraient généreusement 10 millions de chiens. Ces animaux, dits domestiques, graissent journellement nos trottoirs, décapent nos murs et lampadaires au point de rendre nos villes rebutantes (...). Exemptant les chiens de secours, il resterait environ 9 millions de quadrupèdes. Je propose l'institution d'une vignette de 100 francs (c'est un minimum) par tête d'animal, à la charge de leur maître.

Cela rapporterait 900000000 de francs et pourrait permettre aux communes l'embauche de neuf mille préposés au nettoiement, voire à la répression envers les propriétaires de bêtes salissantes ou bruyantes (...).

H. MÉLIN
(La Roche-sur-Yon.)

Un cheval, une alouette

Pourquoi polémiquer ? On est seulement triste quand M. Toubon se croit obligé par ses fonctions de descendre à des embrouillamini sur la migration (*le Monde*, 5 novembre, page 11). Il se voit saint Michel luttant contre *« l'hypocrisie de l'intelligentsia »*. Allons ! allons ! M. Toubon. Qu'est-ce que cela veut dire *exactement* ? La politique de la France ne se fait pas sur le zinc.

Il jure que la cohabitation des Français et des autres va mal. Voire. Mais supposez qu'il ait raison, au moins en partie : il deviendrait urgent de ne pas souffler sur le feu.

Savez-vous comment on peut souffler sur le feu sans en avoir l'air ? Recette : vous ne dites jamais rien de la migration dans son ensemble et dans le monde entier, vous tapez à coups assourdissants sur les catégories réputées suspectes : le migrant violent, le migrant toxico, le migrant sans papiers. C'est le pâté d'alouette et de cheval : une tonne de « mauvais migrants » et un soupçon de « bons migrants ». Résultat garanti : toute la migration prend mauvaise figure, l'espoir se perd. (...)

Robert de MONTVALON
(Paris.)

Selon ma conscience

On ne sortira pas les sans-emploi de leur désespoir sans une mutation complète de la politique suivie jusqu'alors.

par JEAN-BAPTISTE DOUMENG (*)

PRÈS de trois millions de sans-emploi, peut-être plus bientôt, car la mutation des emplois nouveaux qu'entraînent les transformations techniques ne saurait donner des résultats avant plusieurs années. Un million de jeunes sans emploi, c'est la mise en cause de l'espérance, c'est l'installation du désespoir.

Si une telle situation devait se maintenir et s'aggraver, les bases de la délinquance, des trafics de stupéfiants, y trouveraient un terrain favorable. Enfin, avec le temps, les bases d'actions terroristes y trouveraient aussi sans doute des justifications.

L'homme qui écrit ces lignes a soixante-cinq ans. S'il s'était trouvé de vingt à vingt-cinq ans dans une telle situation, il aurait sans doute participé à un hold-up. En tout cas, il serait devenu un hors-la-loi. Je pense que chacun devrait réfléchir à ce qu'il ferait dans ce cas. En dehors des paroles, des affirmations gratuites, des petits boulots, il faudrait sérieusement estimer ce qu'il peut coûter à la collectivité nationale de résoudre ce problème.

3 000 F par mois

En ce qui me concerne, je propose ceci pour ouvrir la discussion et non pas pour affirmer que j'ai raison.

Je pense qu'il faut établir le plus tôt possible une indemnité de base qui serait payée à chacun à partir de dix-huit ans jusqu'au moment où l'intéressé aurait trouvé un travail rémunéré qui, de toute façon, serait alors payé au moins au salaire minimum garanti.

Cette indemnité à laquelle chacun aurait droit, même si plusieurs enfants de la même famille en bénéficient, devrait atteindre au moins 3 000 F mensuels nets par personne ne possédant pas ce revenu minimum, les intéressés bénéficiant également de la Sécurité sociale pour les risques maladie gratuitement, mais non des indemnités journalières de longue maladie.

Enfin, en ce qui concerne les femmes restant au foyer, dans la mesure où le salaire du conjoint, s'il s'agit d'un couple vivant en commun, est au niveau de cette somme, celles-ci pourraient également se voir attribuer une même indemnité de 2 000 F par mois.

Dans ces conditions, on peut imaginer que personne n'est obligé de travailler, cette rémunération suffit, étant donné que tout travail de recherche, culture ou bricolage serait totalement admis pour ceux qui ne pourraient ou qui ne voudraient pas s'inscrire dans un travail officiellement considéré comme tel.

Par contre, il est certain que la majorité des Français et des Françaises continueraient à travailler pour gagner plus, et les demandes d'emploi, dans ces conditions, deviendraient plus faciles, surtout si les entreprises pouvaient mieux développer leurs activités.

Recettes politiques et économiques

Comment financer une telle opération ?

En tenant compte qu'elle peut intéresser dix millions de personnes, cela représenterait environ une charge de 250 à 300 milliards de francs nouveaux par an, soit environ le quart du budget national et 20 % du montant de toutes les charges sociales existantes, ASSEDIC comprises.

Il est à considérer que la mise en place de telles mesures diminuerait les prestations chômage et les indemnités journalières maladie pour des personnes qui en bénéficient, ce qui représente, à mes yeux, au moins la moitié de la somme globale qu'entraînerait le financement d'une telle opération, qui serait économisée par le budget social.

Quels moyens pour assurer ce financement ? D'abord, une taxe sur toutes les propriétés bâties ou non bâties, qu'elles appartiennent à des particuliers, à des sociétés, à des banques, des compagnies d'assurances ou des étrangers, avec une exonération à la base de 5 millions de francs. La taxe progressive pourrait atteindre de 1 % à un plafond de 5 %, par exemple, de la valeur déclarée par les intéressés eux-mêmes, sans contrôle de leur déclaration, les fausses déclarations n'étant relevées qu'au moment des cessions ou des ventes, les différences étant taxées à 50 % – les déclarations de biens fonciers taxables étant annuelles.

Bien entendu, l'outil de travail commercial, industriel, agricole, n'est pas taxé, ni les valeurs diverses ni la Bourse, mais seulement tous les biens immobiliers en terrain ou en bâtiment. Pour développer l'emploi, toutes les sociétés commerciales, industrielles ou agricoles ne sauraient être taxées au-dessus de 25 % sur leurs bénéfices. Ce taux ne devrait pas être dépassé non plus pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Enfin, pour les personnes ou les sociétés qui assurent des ventes à l'exportation, une somme égale entre 5 et 10 % du montant exporté resterait à leur disposition en devises étrangères hors taxes pour leur permettre de développer et soutenir leur marché sur les pays tiers, de façon tout à fait officielle.

Cela est le moyen de financement économique qui peut être réalisé très vite mais, en revanche, on peut imaginer en plus des moyens de financement de caractère politique.

On pourrait peut-être par exemple :

1) Liquider tous les armements atomiques car ceux-ci ne servent ni à la dissuasion ni, en cas de malheur, à la protection nationale. Ils sont une affabulation de caractère militaire et politique dirigée contre l'Union soviétique, sans autre raison qu'un alibi pour s'assurer des craintes de la valeur scientifique du socialisme dont l'Union soviétique est le symbole, on a peur de ses possibilités même s'il faut encore du temps pour que cela soit démontré pour être compris par la majorité des citoyens français.

Je suis persuadé qu'il n'y a aucun risque militaire de guerre ni d'invasion des Soviétiques pour la France. De multiples déclarations, tant des autorités soviétiques que de leur reflet dans les déclarations des plus hautes autorités françaises, corroborent ce point de vue. Enfin l'arrêt de l'armement atomique français lancerait une politique de désarmement atomique dans le monde, par rapport à l'Union soviétique et aux Etats-Unis.

2) Supprimer toutes les interventions de caractère militaire de la France, tant en Afrique qu'au Moyen-Orient ou ailleurs. Il s'agit de dénoncer tous les accords d'aide militaire prévus car la France a bien d'autres moyens que les armes pour justifier sa civilisation envers les pays du tiers-monde, tant sur le plan culturel qu'économique. L'armée française ne devrait être renforcée que pour assurer la sécurité de notre pays.

3) Enfin négocier à l'échelon de la Communauté européenne la liberté de la France pour garantir son identité nationale en y assurant son indépendance économique, car notre production, tant agricole qu'industrielle, est écrasée par les mécanismes communautaires, le déficit des échanges intra-communautaires étant constant au détriment de la France. Il n'est pas admissible que des décisions de caractère politique et économique soient prises par les autorités communautaires, mettant les autorités nationales françaises dans une position d'aliénation de leurs pouvoirs. Le souci de cette mise en place réglerait le cas du chômage, assurerait des Français heureux dans une France grandie moralement, mettrait sans doute un terme aux manipulations terroristes que nous connaissons, diminuerait en tout cas la délinquance des jeunes sans emploi.

Notre pays resterait celui de la liberté et de la civilisation. Si la paix reste un des fondements des rapports entre Etats, ce que je pense, l'application d'une telle politique entraînerait une dimension nouvelle du rayonnement de la France dans le monde et ferait de notre pays une zone d'expérience économique et sociale, de recherche culturelle d'un niveau supérieur. Les Français seraient heureux et sûrs d'eux. L'espoir reviendrait. L'identité nationale serait défendue avec force par chacun, et pour ceux qui ne voudraient pas travailler ils continueraient à vivre en faisant des mouches artificielles, de la musique, des tableaux, des petits boulots, sans que cela soit une discrimination. Chacun aurait le droit de choisir sa vie, la base du pain et du gîte étant assurée à tous.

Ce n'est qu'une proposition de discussion. J'attends qu'on me démontre que cela n'est pas possible. En tout cas, on n'aura pas une France grande et respectée sans Français heureux.

C'est ce que je voudrais que chacun comprenne bien. Si la politique est une perspective fondée sur l'espoir des hommes, je pense qu'il faut poser l'espérance de chacun dans toute sa dimension.

(*) Président de la Compagnie Inter-Agra.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITÉ S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Les négociations entre Washington et Téhéran

L'accord conclu prévoirait le départ de M. Saddam Hussein

affirme l'ancien président Bani Sadr

Selon l'ancien président iranien Bani Sadr, un accord en quatre points a été conclu entre les Etats-Unis et l'Iran au cours des contacts secrets qui ont eu lieu récemment entre les deux pays. Le premier de ces points porterait sur l'avenir des relations entre Washington et le régime de Téhéran, les Américains s'engageant à appuyer et à soutenir la tendance modérée actuellement au pouvoir sous la conduite de l'hodjatoleslam Rafsandjani, le président du Majlis.

L'accord serait également total en ce qui concerne l'avenir du régime irakien. Les deux parties seraient convenues d'une solution au problème de la guerre du Golfe sur la base du départ du président Saddam Hussein et de quelques-uns de ses proches. Le Baas irakien en tant que tel resterait cependant au pouvoir afin d'empêcher la victoire de ceux qui préconisent *« l'alternative du Baas syrien »*.

Le troisième point porterait sur l'arrêt des activités terroristes organisées ou parrainées par l'Iran et la libération de tous les otages détenus au Liban. Enfin, le dernier point préconiserait une politique commune américano-iranienne en ce qui concerne l'OPEP avec une première mesure : la stabilisation du prix du baril à 18 dollars.

A Téhéran, cependant, le premier ministre iranien, Mir Hossein Moussavi, a déclaré, jeudi, avant la conférence de presse du président Reagan, que les Etats-Unis demeuraient le Grand Satan pour l'Iran, en dépit des informations concernant la conclusion d'un accord secret entre Téhéran et Washington. *« Tant que nous resterons attachés à nos valeurs islamiques*, a-t-il dit, *l'Amérique continuera à être pour nous le Grand Satan. »* Le premier ministre a repris les propos du président du Parlement, M. Rafsandjani, selon lequel certains groupes au Liban pourraient *« suivre les conseils »* de l'Iran au sujet de la libération des otages occidentaux, y compris les Américains. *« Mais*, a-t-il souligné, *on ne doit pas s'attendre qu'on intervienne en faveur des otages américains tant que les Etats-Unis continueront à maintenir leur saisie illégale sur nos biens militaires. »* M. Moussavi faisait ainsi allusion à l'arrêt de la livraison des armes achetées par l'Iran avant la révolution islamique de 1979.

Entre-temps, la vague d'arrestations des partisans de l'ayatollah Montazeri se poursuit en Iran. La récente rencontre entre l'imam et son successeur désigné n'a apparemment pas réglé le différend qui les sépare. A ce propos, on apprend de bonne source que, au cours de cette rencontre, l'imam aurait fortement conseillé à l'ayatollah Montazeri de *« patienter et de garder le silence »*.

M. Reagan confirme les livraisons d'armes à l'Iran

WASHINGTON
de notre correspondant

Sur la défensive mais le front haut, M. Reagan est venu, jeudi 13 novembre, confirmer et justifier devant les caméras de télévision la conduite, *« depuis dix-huit mois maintenant »*, d'une *« initiative diplomatique secrète en direction de l'Iran »*. Le président américain a notamment reconnu avoir *« autorisé »*, dans ce cadre, *« le transfert à l'Iran de petites quantités d'armes défensives et de pièces détachées pour systèmes défensifs »*, mais a catégoriquement nié, en revanche, que ces livraisons aient constitué un *« paiement de rançon pour la libération des otages (...) du Liban »*.

Donnant clairement à comprendre que les contacts ouverts avec Téhéran étaient toujours en cours et qu'il en espérait encore des résultats malgré le *« grand danger »* qui pèserait sur eux depuis qu'ils ont été rendus publics, M. Reagan a, au contraire, expliqué sa volonté de nouer et poursuivre le *« dialogue »* avec la République islamique par des raisons de haute politique à long terme. Il a ainsi insisté sur l'importance stratégique de l'Iran, la nécessité de ne laisser aucune chance à l'Union soviétique de s'approcher plus encore des *« eaux chaudes de l'Océan indien »*, le *« fait historique »* qu'est devenue la *« révolution iranienne »* et l'absence de fondement à un *« conflit permanent entre les intérêts nationaux de base de l'Amérique et de l'Iran »*.

Cette allocution a aussitôt été chaleureusement saluée par l'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, qui l'a qualifiée de *« très importante »*, *« constructive »* et *« porteuse d'un grand optimisme »*. *« J'ai, pour la première fois, entendu un responsable américain montrer que la politique du gouvernement américain change à l'égard de la République islamique d'Iran »*, a répété sur toutes les chaînes de télévision M. Rajaie Khorassani, en ajoutant espérer que *« cette attitude positive serait maintenue à l'avenir »*. L'ambassadeur a *toutefois rappelé* dans le même temps qu'une amélioration tangible des relations entre les deux pays passait, aux yeux de son gouvernement, par la remise à l'Iran des avoirs et des commandes d'armes déjà payées que les Etats-Unis avaient bloqués en 1979.

Contraste saisissant, les premières réactions de la presse et du monde politique ont, elles, été au mieux ironiques et souvent cinglantes. Résumant assez bien le malaise général, le futur chef de la nouvelle majorité démocrate du Sénat, M. Robert Byrd, a, par exemple, estimé que M. Reagan essayait de maquiller par une *« opération de relations publiques »* une *« gaffe majeure de politique étrangère »* et que s'il était *« louable »* de vouloir renouer avec l'Iran, il était déplorable que l'opération ait été liée au sort des otages américains.

Là aussi, sur la longueur d'onde générale, le sénateur Byrd a ajouté que les démentis sur l'échange d'armes contre des libérations d'otages lui rappelaient les démentis de septembre dernier sur l'échange du correspondant à Moscou d'*US News*, M. Daniloff, contre un espion soviétique arrêté à New-York. C'est ainsi toute la réputation de fermeté de M. Reagan — tant vis-à-vis de Moscou que des pays réputés soutenir le terrorisme — que le dirigeant démocrate a mise en cause, et les télévisions ne se sont pas privées d'en faire autant, à simples coups d'archives.

Le contraste était, de fait, cruel, entre les images de M. Reagan vitupérant, en 1979, les tentatives de négociations de son prédécesseur avec la révolution iranienne, et celles d'aujourd'hui : trois rides de plus et un virage à 180 degrés. A de rares exceptions près, les républicains n'ont guère été plus tendres que les démocrates, mais il n'est encore en rien certain, pourtant, que M. Reagan soit là en difficulté avec l'opinion.

Malgré le succès de sa réthorique sur le « retour de l'Amérique », sa politique étrangère a toujours été d'autant moins populaire qu'elle était dure, et tous les gestes d'ouverture (ou de prudence) ont été appréciés. Ce qui sera perçu du grand public est que M. Reagan fait réellement tout pour obtenir la libération des otages, et cela devrait d'autant moins déplaire qu'il y avait, à tout prendre, dans l'allocution de jeudi soir, un inhabituel esprit de conséquence.

Un seul avion de transport

Dès lors que l'Amérique ne veut ni faire une croix sur ses otages ni utiliser sa force militaire, il ne reste en effet plus qu'à reconnaître la réalité du pouvoir auquel on se heurte et à négocier. L'objectif des *« modestes »* livraisons d'armes qu'a admises M. Reagan était, a-t-il dit, de *« convaincre Téhéran que nos négociateurs agissaient en mon nom, et d'envoyer un signal marquant que les Etats-Unis étaient prêts à substituer une nouvelle relation à l'animosité »*.

Ces livraisons, a-t-il insisté, ne dépassaient pas, à elles toutes, le volume d'un seul avion de transport, et ne pouvaient pas non plus modifier le rapport de forces militaire entre l'Iran et l'Irak. Mais elles étaient nécessaires car *« ceux avec lesquels nous étions en contact avaient pris des risques considérables et avaient besoin d'un signe du sérieux de nos intentions pour mener le dialogue et l'élargir »*.

« Depuis que le gouvernement des Etats-Unis a engagé ses contacts avec l'Iran, il n'y a pas eu de preuve d'une complicité gouvernementale iranienne dans des actes de terrorisme dirigés contre l'Amérique, a affirmé M. Reagan, en ajoutant : *« Des otages sont rentrés chez eux, et nous saluons les efforts que le gouvernement iranien a entrepris dans le passé et qu'il mène en ce moment. »*

Après avoir confirmé qu'il avait bel et bien décidé, au printemps dernier, d'envoyer à Téhéran M. Robert McFarlane, son ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale, qui y aurait eu quatre jours de conversation *« courtoise »* avec ses interlocuteurs iraniens, M. Reagan a redit que *« le dialogue se poursuivait et que des progrès continuaient, pas à pas, d'être faits »*.

« Ceux qui considèrent que nous nous sommes ramollis sur le terrorisme devraient soulever cette question devant le colonel Kadhafi, a conclu M. Reagan, en affirmant qu'il n'avait fait aucune concession à *« ceux qui détiennent les otages »* (ainsi différenciés de l'Iran) ; qu'il n'en ferait pas et ne *« capitulerait pas devant les terroristes »*.

Il est tout à fait possible que M. McFarlane ait eu en tête, au départ, l'exemple — rappelé par M. Reagan — des premiers contacts avec la Chine sous M. Nixon. Il n'en reste pas moins qu'on a pensé renouer avec Téhéran lorsqu'on a réalisé, à l'occasion du détournement, pendant l'été 1985, d'un avion de la TWA, qu'on ne pouvait pas négocier grand chose au Liban en ignorant l'Iran. Sur suggestion des dirigeants israéliens, qui ont jusqu'à présent conservé des liens avec Téhéran, deux avions d'équipement militaire américains ont alors été, grâce à l'aide technique d'Israël, envoyés en septembre de la même année à la République islamique. Le jour du deuxième vol, un premier otage était libéré.

D'autres envois ont suivi, et après un premier contact à Londres, M. McFarlane, qui avait entre-temps quitté la Maison Blanche, était envoyé à Téhéran — en mai ou en septembre de cette année. En juillet, de nouvelles livraisons avaient précédé la libération du pasteur Jenco, et d'autres encore celle de M. Jacobsen, qui est intervenue deux jours avant les élections parlementaires américaines, dont on ne peut s'empêcher de penser qu'elles ont joué leur rôle dans l'attitude de M. Reagan.

Bref, s'il n'y a pas eu marchandage pour récupérer les otages, cela en a quand même tout l'air, et les deux Chambres du Congrès uniformément démocrates désormais, s'apprêtent à enquêter.

Si le régime de Téhéran souhaite, autant que son ambassadeur le laisse penser, la poursuite de ce « dialogue », l'intérêt des Iraniens est maintenant de procéder aux autres libérations que M. Reagan espérait obtenir, en bloc, dès la première livraison de septembre 1985. Si c'est le cas, M. Reagan triomphe.

Si ce ne l'est pas, plus les enquêtes parlementaires se développeront, plus il sera regardé comme un homme qui a (expression beaucoup utilisée jeudi soir) *« voulu réécrire l'histoire »*, et non pas la faire.

BERNARD GUETTA.

Le président et les dirigeants iraniens en juillet 1985

Des ratés, des criminels minables...

Le 8 juillet 1985, dans un discours prononcé devant l'Association des avocats américains, le président Reagan avait vivement pris à partie les pays parrainant le terrorisme : *« l'Iran, la Libye, la Corée du Nord et Cuba, unis dans leur haine fanatique des Etats-Unis »*. Il dénonçait ces *« Etats hors la loi »*, dirigés par *« la plus étrange bande que l'on ait vue depuis l'avènement du IIIe Reich »*, une collection *« de ratés, de demeurés et de criminels minables »*.

Le chargé d'affaires français à Téhéran a remis ses lettres d'accréditation

Le chargé d'affaires français à Téhéran, M. Pierre Lafrance, a déclaré jeudi à l'AFP qu'il avait remis mercredi ses lettres d'accréditation au ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akhbar Velayati. M. Lafrance, qui avait pris ses fonctions en mars 1985, a ajouté que cette *« procédure entre dans le cadre du processus de normalisation entre les deux pays »*. Il a rappelé que le chargé d'affaires iranien à Paris avait remis les siennes il y a deux mois environ. Cette accréditation pourrait préluder à la signature de l'accord partiel franco-iranien de règlement financier qui a été paraphé à Paris il y a deux semaines. L'accord pourrait être signé simultanément à Paris et à Téhéran pendant le week-end sans que les deux ministres se rencontrent.

M. Lafrance a enfin indiqué que M. Velayati avait fait savoir à Paris qu'il était intervenu auprès de la Syrie en faveur de la libération de MM. Sontag et Coudari, les deux otages français du Liban relâchés lundi dernier.

Par ailleurs, au cours de son « point de presse » hebdomadaire du jeudi 13 novembre, M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a évoqué les négociations financières engagées avec l'Iran. *« Nous n'avons jamais dit : on vous donnera un chèque contre des otages »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« Nous avons bien déclaré que cela* [le règlement du contentieux financier] *ne changerait rien à nos rapports avec l'Irak. »* M. Baudouin a encore précisé : les otages *« n'ont pas été payés avec des armes, nous n'avons pas payé non plus avec de l'argent »*.

Enfin, s'agissant de l'entretien accordé par M. Chirac au *Washington Times*, M. Baudouin a indiqué que sa publication *« arrange »* le gouvernement, car elle met en lumière *« la filiation gaulliste »* de sa politique dans la région.

Dans les territoires occupés par Israël

Le plan jordanien de développement vise à contrecarrer l'influence de l'OLP

AMMAN
de notre correspondant

Le plan jordanien de développement pour la Cisjordanie et la bande de Gaza vient de subir son premier véritable examen de passage au cours d'une conférence qui s'est tenue du 8 au 10 novembre à Amman. Les autorités jordaniennes avaient invité des représentants des pays et institutions financières arabes ainsi que des Etats-Unis, du Canada, du Japon, des pays de la Communauté européenne et d'organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Le but de l'exercice était de convaincre d'éventuels bailleurs de fonds d'aider la Jordanie à financer, outre son propre plan quinquennal, quelque 362 millions de dinars (environ 7,2 milliards de francs) d'investissements sur cinq ans dans les territoires occupés par Israël.

Ce plan de développement est la pierre angulaire de la politique jordanienne depuis la rupture entre Amman et l'OLP en février dernier. Les espoirs de relance du processus de paix au Proche-Orient dans un avenir prévisible s'étant évanouis, les dirigeants jordaniens misent désormais sur une stratégie à long terme en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. *« Nous ne pouvons pas indéfiniment continuer à dire « libérons d'abord les territoires », et laisser Israël les annexer après les avoir vidés de leur population arabe »*, nous déclarait il y a quelque temps le ministre jordanien des territoires occupés M. Marwan Dudin.

Le principal souci des dirigeants jordaniens — ils n'en font d'ailleurs pas mystère — est la sécurité et la stabilité du royaume hachémite. Ils sont en effet convaincus depuis longtemps du danger que représenterait un nouvel afflux de réfugiés palestiniens en Jordanie et considèrent en outre d'un mauvais œil le développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza d'un mouvement extrémiste islamiste alimenté par la frustration croissante d'une population qui ne voit pas la fin de l'occupation israélienne.

Ces derniers mois, la Jordanie a manifesté par de multiples signes sa volonté de jouer dans ces territoires un rôle qui aille bien au-delà du versement de leur salaire à quelques milliers de fonctionnaires (1), à commencer par le feu vert donné à la nomination de trois maires arabes à Ramallah, Hébron et El-Bireh par les Israéliens, et la réouverture effective depuis le 1er novembre d'une succursale de la Cairo-Amman Bank à Naplouse (celle-ci avait été fermée en 1967 par les autorités d'occupation israéliennes en même temps que trente-deux autres succursales de banques arabes). Dans le même ordre d'idées, le gouvernement jordanien envisage la création en Cisjordanie de chambre d'industrie et examine la possibilité de lever un certain nombre de restrictions à l'exportation de produits industriels des territoires occupés à travers le royaume hachémite.

Les réticences des Européens et des Arabes

Le ministre jordanien des finances, M. Hanne Odeh, a annoncé dimanche que le royaume hachémite allouerait au plan de développement pour les territoires occupés, en 1987, 10 millions de dinars sur son propre budget. Un geste manifestement destiné à *« montrer l'exemple »*. Les dirigeants jordaniens estiment en effet avoir besoin d'une aide extérieure d'au moins 150 millions de dollars par an pour la réalisation de ce programme. Une somme relativement modeste mais qui permettrait, selon eux, d'enrayer la détérioration de la situation économique dans les territoires occupés et l'émigration de leurs habitants, ainsi qu'une réduction de leur dépendance économique vis-à-vis d'Israël (2).

A ce jour, seuls les Etats-Unis se sont engagés, modestement d'ailleurs, à contribuer financièrement au plan jordanien. Washington a versé ainsi une aide de 4,5 millions de dollars en 1986 et le Congrès américain a autorisé l'allocation à ce titre d'une somme *« pouvant aller jusqu'à 15 millions de dollars »* pour la prochaine année fiscale. Il est vrai que l'administration américaine soutient sans réserve le plan jordanien. On ne peut, en revanche, en dire autant, jusqu'à présent, des pays de la Communauté européenne.

Le 27 octobre dernier, la CEE a certes reconnu les territoires occupés comme une entité économique à part entière et décidé de leur accorder des facilités pour l'exportation de leurs produits agricoles et industriels, ce qui va dans le sens voulu par Amman. Mais en même temps elle a virtuellement coupé l'herbe sous le pied des dirigeants jordaniens en manifestant sa préférence pour une aide directe à la Cisjordanie et à la bande de Gaza.

Les implications politiques, supposées ou réelles, du plan jordanien — le fait notamment que Amman a visiblement entrepris de contrecarrer l'influence de l'OLP dans ces territoires — ont inspiré jusque-là aux Européens plus de prudence que d'enthousiasme. Une prudence qu'ils justifient par la volonté de ne pas se compromettre dans la querelle qui oppose la Jordanie à l'OLP. Cette attitude est somme toute très proche de celle des pays arabes pétroliers du Golfe qui se sont bornés à exprimer un intérêt poli pour le plan jordanien lors de la conférence d'Amman. L'Arabie saoudite n'avait d'ailleurs pas jugé nécessaire d'y envoyer de représentant officiel, en dehors de son ambassadeur. L'absence la plus remarquée à cette conférence a toutefois été celle du représentant de l'OLP à Amman, M. Abdel Razak Yéhia, qui avait décliné l'invitation des autorités jordaniennes et préféré se rendre à Bucarest pour y participer à la récente rencontre entre dirigeants de la centrale palestinienne et personnalités de la gauche israélienne. Une absence que n'a pas manqué de relever le prince héritier Hassan (le frère du roi Hussein). *« Ceux qui ne veulent pas jouer le jeu ne devraient pas en fixer les règles »*, a-t-il lancé au cours des débats en faisant allusion au rejet par l'organisation de M. Yasser Arafat du plan jordanien de développement dans les territoires occupés.

En tout état de cause, les dirigeants jordaniens se sont efforcés de rassurer les participants à la conférence sur la pureté de leurs intentions. Ils se sont notamment employés à démontrer qu'ils n'avaient pas de visées politiques en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Lors de la cérémonie d'ouverture, le roi Hussein a ainsi déclaré que le *« soutien aux habitants des territoires occupés ne devait en aucun cas être considéré comme une alternative à une solution juste et globale du problème palestinien »*.

« Nous ne cherchons pas à acheter qui que ce soit. Ce plan n'est rien d'autre qu'une tentative d'établir des priorités et d'organiser nos efforts afin de préserver l'identité des territoires occupés », a, pour sa part, déclaré le prince Hassan au cours d'une conférence de presse. *« Nous voulons prouver qu'il est possible d'aider ces territoires à se développer en dépit des circonstances difficiles que nous connaissons. (...) Jusque-là, nous n'avions pas exploré les limites de ce qu'il est possible de faire dans ces territoires. »*

Reste à savoir si le gouvernement israélien de M. Itzhak Shamir sera aussi bien disposé que semblait l'être son prédécesseur M. Shimon Pérès à l'égard de cette initiative. Les dirigeants jordaniens reconnaissent qu'il s'agit là d'une inconnue majeure mais affirment compter sur le soutien de la communauté internationale.

EMMANUEL JARRY.

(1) Le gouvernement jordanien continue à verser leur salaire aux fonctionnaires qu'il employait en Cisjordanie avant 1967 et une aide ponctuelle aux municipalités de ce territoire. Amman injecte ainsi chaque année quelque 12 millions de dinars.

(2) Selon les autorités jordaniennes, deux cent soixante-quinze mille Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont quitté définitivement ces territoires entre 1967 et 1984 à un rythme qui n'a cessé de s'accroître jusqu'au début des années 80. Par ailleurs, faute de trouver en Cisjordanie ou à Gaza un emploi qui leur permette de vivre décemment, quelque quatre-vingt-dix mille Palestiniens sont obligés de travailler en Israël. Enfin, les territoires occupés constituent le deuxième débouché, après les Etats-Unis, pour les produits israéliens.

هكذا من الأصل

Europe

Regain de tension pour le premier anniversaire de l'accord anglo-irlandais

Les jusqu'au-boutistes protestants menacent de passer à l'insurrection

LONDRES
de notre correspondant

A la veille du premier anniversaire de la signature de l'accord anglo-irlandais, l'Ulster connaît un brusque regain de tension. Toutes les permissions ont été suspendues pour les membres de la police d'Irlande du Nord, le RUC (Royal Ulster Constabulary).

L'armée britannique se tient, aussi discrètement que possible, en état d'alerte.

Les mesures de sécurité sont également renforcées du côté sud de la frontière, en République d'Irlande.

Des manifestations sont en effet organisées par les mouvements protestants qui continuent de réclamer l'annulation pure et simple de cet accord.

A l'appel des partis unionistes, des retraites aux flambeaux étaient prévues dans toute la province vendredi 14 novembre, au cours de la soirée, avant un grand défilé à Belfast samedi.

Des groupes paramilitaires protestants clandestins, tel celui des Ulster Freedom Fighters (UFF), ont refait surface et sont passés à l'action ces douze derniers mois. Quelque deux cents familles de la minorité catholique ont été obligées de déménager à cause de menaces de mort ou à la suite d'incendies de leurs maisons, allumés par des cocktails Molotov.

Depuis le mois de janvier, une douzaine de personnes ont été victimes de meurtres simplement parce qu'elles étaient catholiques, des crimes qui ont entraîné à deux reprises des représailles de l'IRA et « l'exécution » de militants protestants (*le Monde* du 19 septembre). Trente et un civils ont été tués en dix mois, contre vingt-cinq pour l'ensemble de l'année 1985.

Pour ajouter à la tension, l'UFF, après avoir placé le 8 novembre quatre engins explosifs à Dublin (qui n'ont guère fait de dégâts), a déclaré être disposé à porter le « *combat* » au « sud » et y déclencher un « *véritable carnage* » (1).

Une nouvelle milice protestante

D'autre part, le pasteur Ian Paisley, chef du Parti unioniste « démocratique », et son adjoint, M. Peter Robinson, ont confirmé cette semaine la création d'un nouveau groupe paramilitaire dépendant directement de leur parti et dénommé « Ulster Resistance ». Celui-ci, selon ses fondateurs, devrait prendre la dimension d'une armée et compter bientôt une dizaine de milliers de membres.

D'après MM. Paisley et Robinson, il s'agit d'une force de « *défense* » mobilisable en « *cas de nécessité* » pour protéger la communauté protestante, mais aussi pour lutter contre l'accord anglo-irlandais et l'« *anéantir* ». Ils ont précisé que leurs troupes avaient déjà commencé l'entraînement.

Est-ce une initiative pour détourner la jeunesse extrémiste des autres groupes paramilitaires autorisés, comme l'UDA (Ulster Defense Association), qui échappent de plus en plus au contrôle des partis politiques ? Ou bien est-ce le signe que le mouvement du pasteur Paisley renoncerait prochainement au légalisme *pour se préparer à une guerre* civile ouverte, qu'il juge presque inévitable ? MM. Paisley et Robinson ont souvent joué sur les ambiguïtés de leurs démarches sans avoir les moyens d'aller aussi loin qu'ils le laissaient entendre. Mais, dans le climat actuel, leur décision n'en représente pas moins un pas redoutable dans l'escalade.

Le réveil de l'activisme et du terrorisme protestants est ainsi la conséquence la plus spectaculaire de l'accord signé à Hillsborough le *15 novembre 1985* par les premiers ministres britannique et irlandais, Mme Margaret Thatcher et M. Garret FitzGerald.

Mettant entre parenthèses la question du statut de la province et de l'éventuel rattachement de celle-ci au reste de l'Irlande, ce document confère au gouvernement de Dublin une fonction consultative dans la gestion des affaires de l'Ulster, dans le but d'atténuer « l'aliénation » de la minorité catholique. Son objectif est d'inciter la majorité protestante à composer, à accepter un réel partage du pouvoir, qui permettrait à l'Irlande du Nord de recouvrer son autonomie perdue depuis que la région a été placée, en 1972, sous l'administration directe de Londres. Jusqu'à maintenant, cette incitation a échoué, et l'accord a surtout provoqué une levée de boucliers du côté protestant.

Un an après, le bilan paraît donc assez négatif. L'accord et la concertation, désormais régulière, entre Londres et Dublin, n'ont pas encore produit de résultat significatif, propre à redonner véritablement confiance à la minorité catholique. Pour le premier anniversaire, le gouvernement de Dublin et une partie du cabinet de Mme Thatcher auraient bien voulu pouvoir annoncer une révision du système judiciaire avec l'instauration de tribunaux composés de trois magistrats. Actuellement, un juge unique siège dans les affaires de terrorisme, parce qu'il est impossible de réunir un *jury en raison des pressions*. Des objections au ministère de la justice à Londres viennent d'empêcher pour l'instant cette réforme. Cependant, des garanties nouvelles pour les suspects ont été introduites dans les procédures d'enquête ou d'instruction, et le recours aux « mouchards » va être restreint.

Un processus de longue haleine

Des progrès incontestables ont été réalisés dans d'autres domaines. La formation et le recrutement des forces de sécurité locales en très grande majorité protestantes, la police et l'Ulster Defense Regiment (UDR) — unité de supplétifs de l'armée, —, se sont sensiblement améliorés.

Ainsi, les policiers de la RUC ont un tant soit peu fait oublier, au regard des catholiques, leur partialité et leurs exactions passées, d'autant qu'ils sont désormais rudement pris à partie et accusés de « trahison » lors des manifestations unionistes.

A Londres, on souligne que le processus lancé par l'accord a toujours été conçu comme un travail de très longue haleine, dont on ne pourra vraiment mesurer l'impact qu'après plusieurs années.

A Dublin, on partage souvent ce point de vue, même si le chef de l'opposition, M. Charles Haughey, qui a de fortes chances de revenir au pouvoir lors des élections en 1987, menace de remettre en cause l'accord qui constitue, à son avis, une concession excessive de la part des nationalistes irlandais.

FRANCIS CORNU.

(1) En 1974, vingt-trois personnes *avaient été tuées et une centaine* d'autres blessées à Dublin dans trois attentats à la bombe revendiqués par un groupe loyaliste.

● **URSS : Mme Gorbatchev élue au présidium du Fonds de la culture.** — Mme Raïssa Gorbatchev, l'épouse du *numéro un soviétique*, a été élue membre du présidium du Fonds soviétique de la culture, créé, mercredi, à l'issue des travaux d'une commission constituante, a-t-on annoncé officiellement le jeudi 13 novembre à Moscou. Le présidium de cette institution dirigée par l'académicien Dmitri Likhatchev compte dix membres, dont les écrivains Youri Bondarev et Boris Oleïnik ainsi que Valentin Faline, président de l'agence de presse Novosti. Mme Gorbatchev, en devenant en août membre d'une commission chargée de mettre *sur pied un Fonds* de la culture, s'était vu attribuer ses premières fonctions officielles. — *(AFP.)*

AUTRICHE : avant les élections législatives du 23 novembre

Les deux grands partis se ménagent dans la perspective d'une coalition

VIENNE
de notre correspondante

A deux semaines des élections législatives, le gouvernement socialiste du chancelier Franz Vranitzky est la cible non seulement des attaques du Parti conservateur populiste (OEVP) d'opposition, mais aussi des critiques acerbes du Parti libéral (FPOE), chassé par le chancelier du paradis de la coalition gouvernementale à la suite de l'élection de M. Joerg Haider à sa présidence, en septembre dernier.

Mis à part les gags de M. Haider, étiquetté par ses adversaires de « *nationaliste allemand de droite* » et qui se fait un malin plaisir de critiquer dirigeants socialistes et conservateurs avec le même cynisme, la campagne électorale va son train-train. Les passions déclenchées lors de la campagne précédant l'élection de M. Kurt Waldheim à la présidence de l'Etat, au printemps dernier, se sont apparemment fatiguées. L'« affaire Waldheim » est totalement passée sous silence.

L'entente tacite entre le SPOE et l'OEVP qui préparent, dans les coulisses, leur coopération dans le cadre d'une « grande coalition » est patente. Lors d'un débat télévisé, la semaine dernière, les deux candidats, le chancelier Franz Vranitzky et M. Aloïs Mock, chef de l'OEVP, se sont ménagés visiblement pour ne pas compromettre l'avenir.

On s'attend à un résultat serré. Après seize ans de purgatoire dans l'opposition, l'OEVP a, pour la première fois, une chance réelle de reconquérir le fauteuil du chancelier qu'elle avait perdu en 1970. Selon les derniers sondages, les conservateurs, sortis vainqueurs de tous les scrutins régionaux ou nationaux depuis 1983, ont toujours une avance suffisante pour remporter la majorité relative le 23 novembre. Dans la mesure où la première place reviendrait cependant aux socialistes, une grande coalition dirigée par le chancelier Vranitzky est, de toutes les hypothèses, la plus vraisemblable.

Pour l'opposition, la critique de la politique économique, voire un constat d'échec dans certains domaines, s'imposait : le déficit *budgétaire atteint* des sommets (5,3 % du PNB) ; le taux officiel de chômage dépasse 5 % de la population active — 8 % à 9 % en réalité selon des estimations d'experts, — ce qui est beaucoup dans un pays où, pendant des *décennies*, le plein emploi était la priorité des priorités ; l'endettement public atteint des proportions inquiétantes ; la débâcle du secteur industriel nationalisé vieillissant mais particulièrement important en Autriche (un *cinquième des exportations*) est patente ; on prévoit le licenciement de milliers d'ouvriers ; le système social est de plus en plus difficile à financer.

Révisions doctrinales

A cela s'ajoute une série de scandales de corruption impliquant des ministres ou hauts fonctionnaires socialistes.

Les socialistes, de leur côté, fondent tous leurs espoirs sur le chancelier Vranitzky, jeune et dynamique, qui jouit de nombreuses sympathies et pas seulement chez ceux qui votent habituellement à gauche. Avec son installation à la chancellerie, de nombreux principes doctrinaux ont dû être révisés. L'heure est plus que jamais au pragmatisme.

C'est M. Vranitzky qui soutient publiquement l'idée de la restructuration du secteur nationalisé même au prix de la privatisation de certaines entreprises et des licenciements qu'elle imposera. La restructuration de la Voest, le plus grand groupe industriel nationalisé du pays qui a, depuis 1980, englouti la somme de 35 milliards de schillings de subventions publiques, entraînera la suppression d'environ dix mille emplois dans les trois prochaines années.

En inscrivant dans son programme des revendications « bourgeoises », comme la privatisation d'entreprises publiques et une politique d'allégement en matière fiscale, le Parti socialiste risque cependant de contrarier ses électeurs traditionnels et de perdre son identité de parti ouvrier. Les critiques en son sein sont vives. Dans les rangs des « jeunes socialistes », on n'est pas tendre avec les dirigeants : le rapport de forces interne, qui a nettement basculé au profit des économistes, menace l'unité du parti, estime-t-on. Mais ces critiques ne sont pas bienvenues à l'heure actuelle. Le chancelier Vranitzky, s'il veut garder le pouvoir, doit en effet conquérir une partie de l'électorat centriste, le même auquel s'adresse son concurrent, M. Aloïs Mock.

Le programme de M. Mock est sans ambiguïté : abandon du tout-Etat, plus d'initiative individuelle et d'esprit d'entreprise pour garantir une industrie prospère et compétitive qui, elle, permettra de lutter efficacement contre le chômage.

En ce qui concerne le Parti libéral, son nouveau chef, M. Joerg Haider, paraît à même de reconquérir les voix d'électeurs perdues depuis mai 1981, date à laquelle le FPOE est entré dans une coalition gouvernementale très controversée avec les socialistes. Quant aux Verts, incapables de sortir de leurs querelles internes entre différents groupes, ils ont, semble-t-il, une fois de plus gaspillé leur chance de devenir la « quatrième force » au Parlement.

WALTRAUD BARYLL.

Diplomatie

Selon le numéro deux du PC soviétique

L'URSS a réduit ses armements nucléaires dans la zone de la Baltique

Actuellement en visite en Finlande, M. Ligatchev, secrétaire du PC de l'URSS et numéro deux du régime soviétique, a annoncé, le jeudi 13 novembre, au cours d'une conférence de presse à Helsinki, plusieurs réductions d'armement dans la zone de la Baltique.

« Nous avons déjà supprimé, a-t-il dit, *tous les missiles de moyenne portée et leurs aires de lancement de la péninsule de Kola et la plupart des missiles et des aires des régions miltaires de Leningrad et de la Baltique. Plusieurs unités de missiles tactiques ont déjà quitté ces régions. »*

M. Ligatchev a ajouté que l'URSS était prête à donner un *« statut dénucléarisé »* au secteur de la Baltique en cas d'accord sur une zone dénucléarisée dans le nord de l'Europe et pourrait alors supprimer les sous-marins à armement nucléaire de sa flotte en mer Baltique.

Un message à Mme Thatcher

Soutenant une récente proposition du président finlandais, M. Koivisto, sur des mesures concernant les zones maritimes autour des pays nordiques : mer Baltique, mer du Nord, mer de Barents et mer de Norvège, il a précisé que, pour Moscou, *« la dimension des grandes manœuvres militaires doit être limitée dans ces zones »*, celles-ci étant réduites à une ou deux tous les ans ou tous les deux ans.

Par ailleurs, M. Gorbatchev a fait remettre à Mme Thatcher un message personnel contenant *« quelques idées et considérations »* sur la situation consécutive au sommet de Reykjavik, a annoncé l'ambassade d'URSS à Londres. Le premier ministre britannique, qui part ce vendredi pour une visite à Washington, a déclaré que si la Grande-Bretagne encourageait sans réserve le dialogue des deux Super-Grands en matière de désarmement, elle n'entendait pas moins conserver sa force de frappe indépendante, *« aussi longtemps que le pacte de Varsovie conservera une supériorité massive en matière d'armes chimiques et conventionnelles et tant que les bases du conflit Est-Ouest resteront entières ».* — *(AFP, Tass.)*

Censuré « pour raisons d'économie »

NEW-YORK
de notre correspondant

« Il faut que les Nations unies fassent des économies, à condition que les résultats de celles-ci ne soient pas en opposition avec les intérêts de mon gouvernement. » Tel pourrait être le résumé des positions prises, en public ou en privé, par bon nombre de diplomates après la publication, le 11 novembre, d'un rapport sur la situation en Afghanistan.

Préparé par M. Félix Ermacora — mandaté à cet effet par la commission des droits de l'homme de l'Assemblée générale, — ce rapport contient dix pages de texte dactylographié, réparti en cinquante-cinq paragraphes. *« Pour des raisons d'économie, les documents complétant le présent rapport, dans lesquels figurent notamment des renseignements détaillés sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, seront distribués aux Etats membres sous couvert d'une note verbale »*, lit-on dans l'introduction du secrétaire général. Or, il se trouve que les *« détails »* ainsi soustraits à une large diffusion représentent quatre-vingt-dix paragraphes et que les deux passages qui évoquent clairement le danger d'un *« génocide des populations »* sont relégués dans l'annexe. Aux yeux de plusieurs délégations, notamment occidentales, il s'agit là d'un procédé nouveau et suspect.

Les craintes de ces délégations ont été confirmées par la publication, le jour suivant, d'un rapport semblable sur l'Iran, ne contenant que sept pages de texte — sans annexe ni note verbale — et dans lequel son auteur, M. Galindo Pohl, donne l'impression d'avoir confondu l'Iran avec la Suisse ou Saint-Marin : les violations des droits de l'homme par la police de Khomeiny n'y sont pas évoquées, et l'ensemble du rapport est consacré à l'explication procédurale des difficultés auxquelles le rapporteur s'est heurté sur le chemin de la vérité.

Certes, ni M. Pohl ni son collègue Félix Ermacora n'ont été autorisés à se rendre sur place. Néanmoins, *« il aurait suffi de compiler des articles de presse et les notes d'Amnesty International pour produire quelque chose de plus consistant »*, remarque un diplomate. M. Pohl affirme, pour sa défense, qu'il n'a disposé que de quatre mois pour mener à bien une enquête complexe. Alors que, dans le cas de l'Afghanistan, le secrétariat général trouve *« tout à fait normal qu'un rapport épais ne soit pas publié entièrement ».* Tel n'est pas l'avis de la Communauté européenne, dont le représentant a demandé officiellement *« sur quelle base et de par quelle autorité le secrétariat général n'a pas fait circuler la totalité de certains rapports, dûment traduits dans toutes les langues des Nations unies ».*

Utilisée pour la première fois au lendemain de la chute du régime Allende au Chili en 1973, la procédure du rapport spécial est devenue d'usage courant non seulement à propos de pays individuels, mais aussi à propos de problèmes généraux, comme celui de la torture dans le monde. Au-delà de son aspect politique immédiat, le problème soulevé par le *« souci d'économies »* du secrétariat général illustre assez bien les difficultés d'une réforme de l'ONU, où tous les Etats membres sont d'accord pour réduire tant que les réductions concernent les autres.

CHARLES LESCAUT.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

Démission du président de la BGAG

M. Alfons Lappes, président de la BGAG, holding administrant les intérêts financiers de la Confédération des syndicats ouest-allemand (DGB), a démissionné, apprend-on au siège de la holding à Francfort.

Homme-clé dans la transaction scandaleuse sur l'empire immobilier du DGB, Neue Heimat, M. Lappes avait refusé de déposer devant la commission du Bundestag enquêtant sur cette affaire et avait été incarcéré deux jours à Bonn. Sous la pression des quinze principales banques créancières de Neue Heimat, la BGAG a dû se résoudre à racheter pour 1 mark symbolique l'entreprise qui avait été vendue six semaines auparavant pour 1 mark à un boulanger industriel berlinois, M. Horst Schiesser et à en garantir le financement jusqu'à la fin de 1987.

Outre ce mark symbolique, la BGAG a accepté de couvrir les frais engagés par M. Schiesser et évalués à un peu plus d'un million de marks par un porte-parole du holding, M. Karl-Heinz Stanzyck. Une ligne de crédit de 25 millions pourrait enfin être ouverte s'il s'avère que les banques berlinoises ont retiré des crédits à sa boulangerie. La dette de Neue Heimat est évaluée à 17 milliards de marks.

Corée du Sud

Renforcement militaire américain

Les Etats-Unis ont l'intention de doter leur 8e Armée, stationnée en Corée du Sud, d'une batterie de missiles sol-sol Lance, devant le mouvement *« progressif »* des forces nord-coréennes qui se rapprochent, selon le Pentagone, de la frontière sud-coréenne, a annoncé, jeudi 13 novembre, le département américain de la défense. Cette décision implique le déploiement d'un système de missiles à portée intermédiaire susceptibles de transporter une ogive nucléaire. Cependant, le Pentagone a refusé de préciser si ces missiles seraient dotés de têtes nucléaires à la place des ogives conventionnelles. — *(AFP.)*

Costa-Rica

Les autorités suspendent leur participation à Contadora

Les autorités costariciennes ont indiqué qu'elles n'assisteraient plus aux réunions du groupe de Contadora (Panama, Mexique, Colombie et Venezuela) tant que le Nicaragua maintiendrait ses poursuites contre elles devant le tribunal international de La Haye. Cette décision, qui n'a pas été officiellement transmise aux pays du groupe de Contadora, pourrait être prise par d'autres pays d'Amérique centrale, selon le ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, M. Rodrigo Madrigal, par exemple le Honduras et le Salvador, a-t-on appris le mercredi 12 novembre.

Cuba

Dernière étape du voyage de M. Felipe Gonzalez en Amérique latine

La Havane. — Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, est arrivé, le jeudi 13 novembre, à Cuba pour une visite officielle de trois jours, dernière étape de sa tournée en Amérique latine après l'Equateur et le Pérou. M. Gonzalez a été accueilli à l'aéroport par M. Fidel Castro, qu'il rencontre pour la quatrième fois en dix ans. Les deux hommes, qui ont entamé leurs discussions, dès jeudi soir, doivent se retrouver en privé vendredi et samedi *« dans un lieu tenu secret ».* Le chef du gouvernement espagnol doit quitter la capitale cubaine dimanche pour Madrid. — *(AFP.)*

Haïti

Les chefs de missions diplomatiques sont considérés comme démissionnaires

Port-au-Prince. — Tous les chefs de missions diplomatiques d'Haïti à l'étranger (ambassadeurs et consuls généraux) sont officiellement *« considérés comme démissionnaires »* par le gouvernement haïtien depuis le 11 novembre, ont indiqué les autorités, le jeudi 13 novembre, dans un communiqué. Ces chefs de missions, qui ont été avertis de cette décision par des télégrammes du ministère des affaires étrangères haïtien, resteront cependant à leur poste *« jusqu'à leur reconduction ou leur remplacement ».* Il est aussi précisé que les déplacements des agents diplomatiques se feront en classe économique par mesure d'austérité. Ces mesures font suite aux nombreuses protestations de la population contre le maintien à des postes diplomatiques à l'étranger de personnalités considérées comme trop liées au régime déchu de M. Jean-Claude Duvalier. — *(AFP.)*

Laos

Ventiane veut améliorer ses relations avec Bangkok et Pékin

Dans son rapport devant le quatrième congrès du PC, qui s'est ouvert jeudi 13 novembre à Vientiane, M. Kaysone Phomvihane, premier ministre et numéro un du parti, a appelé à une amélioration des relations avec la Thaïlande et la Chine. Le prince Souphanouvong, qui a été remplacé à la présidence pour raison de santé (*le Monde* du 1er novembre), figurait à la tribune aux côtés des six autres membres du bureau politique. M. Kaysone Phomvihane a également lancé un avertissement aux Etats-Unis contre toute ingérence au Laos. Ce congrès est le deuxième tenu par le Pathet-Lao depuis son accession au pouvoir en 1975. — *(AFP, UPI.)*

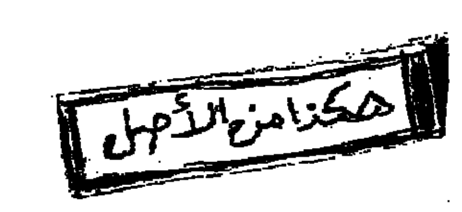
Maroc

Trois condamnations d'éléments d'extrême gauche

Trois Marocains, accusés de *« troubles de l'ordre public »* et d' *« appartenance à l'organisation politique illégale Al-Kasidiyine »* (marxiste-léniniste), ont été condamnés, le mercredi 12 novembre, à des peines de quatre et cinq ans de prison ferme par le tribunal de première instance de Casablanca, a rapporté, jeudi, l'agence officielle MAP. On apprend par ailleurs à Rabat que cinq *« détenus politiques »* ont entamé le 16 octobre une *« grève de la faim illimitée »* pour protester contre leurs conditions de détention à la prison civile de Rabat.

Ils purgeaient, pour la plupart, une peine de huit ans de prison ferme pour *« troubles à l'ordre public »* et appartenance à l'association illégale 23 Mars (extrême gauche), prononcée en août 1984.

Accusés d' *« incitations aux troubles »* lors de leur détention, ils ont vu cette peine augmenter de cinq mois le 11 novembre. — *(AFP.)*



Asie

AFGHANISTAN : le réalisme de M. Gorbatchev

Où l'on reparle du roi en exil...

Un rapport de l'ONU, diffusé mardi 11 novembre à New-York, estime que *« la présence de troupes étrangères* (en Afghanistan) *et leur participation au conflit demeurent la cause directe des souffrances intolérables subies par les réfugiés afghans »*, dont le nombre, toujours selon ce rapport, dépasse aujourd'hui cinq millions de personnes (compte tenu du million de « personnes déplacées » à l'intérieur du pays). Ce rapport, rédigé par M. Ermacora à partir de témoignages de réfugiés, précise, cependant, que le nombre des victimes civiles du conflit a nettement diminué en 1986 par rapport à l'année précédente.

KABOUL
de notre envoyé spécial

La colline domine la ville. On aperçoit, en contrebas, le grouillement du quartier commerçant de Mandai et les encombrements de Maiwand, principale avenue moderne de Kaboul. On entend monter la rumeur, avec ses coups de klaxon furieux, mais ici, sur la hauteur, tout est silencieux et désert. A perte de vue, des bouts d'étoffe accrochés à des bâtons claquent au vent. Chaque bâton est planté sur un modeste tumulus. Ce sont les tombes des milliers de soldats de l'armée régulière afghane tués depuis 1978.

Le drapeau est tantôt rouge, s'il s'agit d'un membre du parti unique (1), tantôt vert, couleur de l'islam. A l'entrée de ce « cimetière des *martyrs* », un *tombeau tranche* par son opulence. La stèle indique qu'il s'agit d'un général qui a accompli ses études militaires aux Etats-Unis et en URSS et qui, plutôt que de se rendre, s'est fait sauter à la dynamite il y a dix-huit mois, lorsqu'il a été encerclé par la guérilla dans une vallée du Panshir : Ahmad Din est, à titre posthume, l'un des trois « héros de l'Afghanistan », la plus haute distinction du pays, créée sur le modèle soviétique.

Des ouvriers se sont affairés cet été pour remettre en état le monument le plus ancien et le plus imposant du lieu, le tombeau du roi Nadir Chah, mort en 1933 et père du dernier roi d'Afghanistan, Zahir Chah, déposé en 1973, qui vit actuellement en exil en Italie. Du temps de la monarchie, c'est ici que les chefs d'Etat étrangers en visite *venaient déposer une gerbe.* Après la révolution de 1978, le monument avait été saccagé, puis livré à l'abandon. Pourquoi le réparer ?

Le gouvernement afghan, en quête de respectabilité, voire de légitimité, aurait fait depuis plusieurs mois de discrètes ouvertures en direction de l'ancien souverain. Selon une des innombrables rumeurs de Kaboul, qui ne le cèdent en rien à celles de Moscou, le roi déchu aurait demandé, en guise de condition préalable, que la sépulture de son père retrouve une allure plus décente...

Le roi Zahir Chah ne fait guère parler de lui, mais il ne manque pas de sens politique. Il vient de rappeler qu'il avait *« toujours »* été l'ami des Soviétiques, mais que son amitié n'allait pas jusqu'à souhaiter leur présence militaire dans son pays. Les attaques contre la monarchie, très vives lors des premières années de la révolution, ont presque complètement cessé.

La solution monarchique n'est pas pour demain. Mais le fait qu'on l'évoque au sein même du PPDA en dit long sur le climat qui règne à Kaboul. C'est un constat d'échec après plus de huit ans de « révolution ». Le PPDA était à l'origine un petit parti d'intellectuels marxistes issus de la bourgeoisie, à la fois doctrinaires par formation philosophique (souvent française) et prompts à appuyer sur la détente par tradition afghane. *M. Karmal était* avocat, M. Kechmand économiste, M. Najib médecin...

Une solution « politique » ?

Arrivé au pouvoir en avril 1978, le PPDA s'est presque aussitôt aliéné la population rurale, c'est-à-dire la quasi-totalité du pays. Contrairement à l'attente des militants, les paysans ont défendu — avec des fusils — leurs chefs traditionnels contre les beaux parleurs venus de la capitale, qui voulaient distribuer les terres et transformer les mosquées en permanence du parti. Rapidement en proie à des luttes de factions qui se réglaient à la mitraillette, le PPDA s'est révélé en quelques mois incapable de tenir, et encore moins de gérer, un pays à 80 % rural, musulman et illettré.

Les plus doctrinaires souhaitaient l'intervention soviétique. Ils l'ont obtenue avant même de l'avoir expressément demandée, et la guerre civile, désormais assortie d'une occupation étrangère, n'a pas cessé depuis. Les militants de la première heure, avocats, médecins, enseignants, reconnaissent les erreurs commises et ne cachent pas leur découragement.

L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev a bouleversé les données. A la différence de ses prédécesseurs, trop vieux et trop fatigués pour s'occuper eux-mêmes de ce dossier, M. Gorbatchev a vite tiré la conclusion que M. Karmal était à la fois incapable de faire la paix et de gagner la guerre. Entre-temps, l'armée soviétique n'avait pas davantage réussi à remporter cette dernière.

Tout s'est noué lors du congrès du PC soviétique de mars dernier. Le visage défait de celui que les Soviétiques avaient amené dans leurs fourgons en décembre 1979 disait assez l'épreuve qu'il subissait. MM. Gorbatchev et Ligatchev (numéro deux du parti et responsable de l'idéologie) reprochaient à M. Karmal d'avoir voulu appliquer « mécaniquement » le modèle marxiste à un pays qui n'était pas « mûr » pour cette greffe et d'avoir ainsi compromis l'avenir même du communisme en Afghanistan. M. Karmal désormais gênait. Deux mois après le congrès, il était remplacé par le chef des services secrets, M. Najib.

La situation s'est retournée. M. Karmal, considéré à juste titre comme une créature des Soviétiques, fait presque aujourd'hui figure d'opposant. Il a retrouvé une certaine popularité à Kaboul. Plus jeune, moins instruit, M. Najib est aussi souple que M. Karmal l'était en 1979, et accomplira la politique que les Soviétiques décideront. M. Gorbatchev n'a pas encore abattu ses cartes, mais, à petites touches, il donne quelques indications. Le renvoi de M. Karmal, trop associé à l'intervention elle-même, en est une. Le retrait de huit mille soldats, accompli en octobre, en est une autre. L'appel lancé par M. Najib à la formation d'un gouvernement d'« union nationale », incluant éventuellement des opposants qui auraient accepté de déposer les armes, en est une troisième.

M. Gorbatchev semble rechercher une solution « politique » en Afghanistan. Tout est bon pour y parvenir, y compris, pourquoi pas, le retour de l'ancien roi, si celui-ci accepte de jouer le rôle de potiche, voire simplement de finir ses jours tranquillement dans son pays. Mais l'armée soviétique, qui a construit des casernes en dur dans le nord du pays, ne *se* retirera que si l'armée régulière afghane est capable de la remplacer, ce qui n'est nullement le cas actuellement, et peu probable dans un proche avenir.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Parti populaire démocratique d'Afghanistan (PPDA, communiste).

Amériques

BRÉSIL : le scrutin du 15 novembre

Quand le bœuf fait la grève des abattoirs...

La campagne pour l'élection des députés, des sénateurs et des gouverneurs, qui doit avoir lieu le 15 novembre, au Brésil, a été marquée par l'échange de spectaculaires accusations de vol, de fraude, et d'irresponsabilité entre les candidats. Mais les retombées du « plan Cruzado » et le blocage des prix ont aussi entraîné des pénuries alimentaires qui font l'objet de controverses entre les politiciens.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Un personnage inattendu est en *train de troubler la campagne électo*ral qui agite le Brésil depuis plusieurs mois. Il ne s'agit ni d'un revenant de l'ancien régime ni d'un Coluche tropical. Le personnage en question, c'est le bœuf de boucherie qui boude la table des consommateurs depuis l'adoption du « plan cruzado », en février dernier.

En imposant un blocage général des prix, le plan s'est heurté dès le premier jour au boycottage des éleveurs qui ont cessé d'envoyer leur bétail à l'abattoir. Rien n'y a fait : ni les menaces des autorités, ni les *gentlemen's agreements* avec les associations de producteurs. Le bœuf *reste obstinément clandestin. Moins* il se montre, plus les hommes politiques en font leur pièce de résistance dans la campagne pour les élections du 15 novembre qui permettront de renouveler les gouverneurs et de désigner l'Assemblée nationale constituante chargée d'élaborer la charte de la nouvelle république *(le Monde* du 13 novembre.)

Comment suivre le bœuf avant le scrutin ? Faut-il le confisquer « sur pied » ou appâter ses maîtres par un « lâchage des prix » ? Entre dirigistes et libéraux, la controverse est vive. Elle l'est d'autant plus que bien des politiciens en *lice sont* eux-mêmes propriétaires de troupeaux. Du coup, on vérifie s'ils ont sacrifié suffisamment de têtes ces derniers mois à la fringale de leurs électeurs.

Les éleveurs forment un puissant syndicat d'intérêts. Cela tient à l'importance du cheptel brésilien (de 100 à 120 millions de têtes) et surtout à la structure de la propriété. Les troupeaux de trente, cinquante, voire cent mille têtes ne sont pas rares dans les anciennes savanes du *Parana, du Mato-Grosso,* transformées en pâturages géants ces dernières années. Un seul propriétaire dans le Mato Grosso compte plus de deux cent mille bœufs. Souvent, les « fazendas » d'élevage appartiennent à des sociétés créées par des industriels ou de riches particuliers. Volkswagen a la sienne en Amazonie. Et bien d'autres firmes de Sao-Paulo et des Etats méridionaux.

Quand le gouvernement a bloqué le prix du bifteck, le 28 février dernier, ainsi que de la plupart des autres produits, il *s'est* heurté à la résistance des éleveurs qui s'étaient *déjà* mobilisés *et* organisés contre *la* réforme agraire. Le bœuf a vite déserté le chemin des abattoirs. Celui qui arrivait jusqu'à l'étal des boucheries était vendu — il l'est toujours — au marché noir.

Qu'à cela ne tienne, ont répliqué les responsables de l'économie. Au *lieu du zébu croisé de hollandais qui* forme l'ordinaire des tables brésiliennes, du moins les plus favorisées, le pays mangera du « bife » fabriqué en Europe et aux Etats-Unis. En juillet, quelque 200 000 tonnes furent importées de la CEE et d'Amérique pour peser sur le marché. Cela ne troubla guère le bœuf brésilien, qui resta dans ses pâturages.

Sus aux stockeurs de bétail

Du coup, le gouvernement, qui avait promis d'être ferme, donna des signes de défaillance. Il se réunit avec les producteurs et conclut avec eux un accord à l'amiable : le prix serait relevé de 215 à 218 cruzados l'arrobe — l'arrobe étant une ancienne mesure portugaise équivalant à 15 kilos — soit un peu moins de 10 F le kilo de viande sur pied. *Cette concession n'eut aucun* effet. Les prix au marché noir, en effet, restaient supérieurs. La pénurie subsista, parfaitement organisée. Or, l'absence de « bife » faisait pâlir l'image présidentielle qui avait été à son apogée six mois plus tôt. Il était urgent pour le président, M. José Sarney, de rattraper le bœuf s'il voulait améliorer sa popularité. C'est ce qu'il fit ou tenta de faire au début d'octobre.

Des centaines de policiers et de *soldats à cheval ou en hélicoptère* furent lancés à l'aube à la chasse aux bœufs d'embouche qui avaient bravé les décrets présidentiels et les couteaux des bouchers. Ce fut l'opération « bœuf gras », opération toute symbolique : pas plus de deux mille têtes furent confisquées alors qu'en temps d'ordinaire il en faut de vingt à trente mille par jour pour alimenter les abattoirs. Elle servit à montrer du doigt quelques vilains qui stockaient leur bétail. Mais elle n'intimida guère la corporation qui continue de faire de la rétention de viande bovine. On vit même à cette occasion le porte-parole de la *présidence, M. Cesara Mesquita,* reconnaître sur place, au sud du Mato-Grosso, les chemins d'une nouvelle transhumance, celle des troupeaux qui passent en contrebande au Paraguay d'où ils reviennent sous forme de viande importée.

Du coup, le bœuf n'a jamais été aussi populaire au Brésil. Il a fait la couverture d'un récent numéro de *Veja*, le principal hebdomadaire du pays. Deux pattes luisantes de santé, mais liées par des menottes, les cornes en demi-lune, et aussi les menottes aux « poignets », le bœuf sue d'angoisse dans les dessins qui ornent les pages économiques du *Jornal do Brasil*, le quotidien de Rio. Si l'on en croit la presse, le bœuf clandestin est devenu le principal agent électoral de M. Orestes Quercia, candidat du PMDB, le parti au pouvoir, pour le poste de gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo. *M. Quercia a gagné en effet des* points dans les sondages depuis qu'il s'en est pris aux stockeurs de bétail.

Certains candidats affirment que ce n'est pas avec des mesures policières qu'on normalisera l'approvisionnement de viande bovine. D'autres disent que les réquisitions sont nécessaires pour ne pas céder sur les prix et pour assurer le succès du « plan cruzado ».

Il n'y a pas d'équivalent brésilien à l'expression française qui dit d'un bavard — et tous les hommes politiques brésiliens le sont en ce moment — qu'il n'a pas un bœuf sur la langue. En l'occurrence, ce ne serait guère approprié.

CHARLES VANHECKE.

Afrique

L'ouverture du sommet franco-africain de Lomé

La cohabitation d'abord

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Ne donnons surtout pas nos divergences en spectacle et évitons tout ridicule. Les mots n'ont été prononcés ni d'un côté ni de l'autre, mais ils auraient pu l'être, aussi bien par l'Elysée que par Matignon. C'est dire que ni M. Mitterrand ni M. Chirac n'envisagent d'utiliser ce treizième sommet franco-africain pour se lancer défis ou provocations à coups de petites phrases et de gestes symboliques dont ils ont le secret. Un partage des tâches, dit-on ici. Et il a été effectué. Il est admis par tous les intéressés, c'est-à-dire aussi bien par le président de la République et par le premier ministre que par leurs interlocuteurs africains : c'est à M. François Mitterrand d'incarner la continuité de la présence française, de symboliser ce rôle de vieux sage indispensable aux relations franco-africaines ; c'est au premier ministre de parler finances, projets concrets. Autrement dit, le symbole c'est l'Elysée, et l'argent est à *Matignon*.

Première conséquence de ce constat : MM. Mitterrand et Chirac ont décidé que toute rencontre avec un tiers africain se ferait à trois : eux deux plus l'interlocuteur africain. Le premier bénéficiaire de cette disposition de bon sens devait être M. Hissène Habré, avec qui MM. Mitterrand et Chirac ont pris un petit déjeuner ce vendredi matin. Qu'ont-ils dit ? M. Habré a plaidé une fois de plus en faveur de la reconquête du nord du Tchad et a dénoncé les bombardements effectués par l'aviation libyenne. Du côté français, il n'est toujours pas question d'assurer aux troupes de M. Habré la couverture aérienne dont elles auraient besoin pour passer à l'offensive mais, à la suite de l'infléchissement de la position française, annoncé par M. Mitterrand (*le Monde* du 14 novembre), il est clair que Paris ne voit plus d'un aussi mauvais œil une initiative militaire du chef d'Etat tchadien. Le but ultime reste cependant pour M. Mitterrand d'éviter des combats entre pilotes français et pilotes libyens. Il s'agit aussi, pour le président de la République, que M. Habré ne tire pas argument de l'évolution de la situation pour mettre un terme à des ouvertures en direction de l'opposition tchadienne.

Le point de vue de M. Mitterrand est-il partagé par M. Chirac ? On l'affirmait il y a vingt-quatre heures du côté de la présidence de la République, mais l'entourage du premier ministre a paru quelque peu étonné, jeudi après-midi, à son arrivée à Lomé, par l'évolution de la position de l'Elysée annoncée par M. Mitterrand dans l'interview accordée la veille à Radio-France internationale. Les proches de M. Chirac, visiblement, en étaient encore à la doctrine de la semaine dernière dont le but essentiel était de dissuader M. Hissène Habré de passer aux actes. Il *serait pourtant étonnant que le chef* de l'Etat n'ait pas tenu informé le premier ministre de l'évolution de ses réflexions. Une hypothèse, mais ce n'est qu'une hypothèse : obsédé par la crise proche-orientale et par l'affaire des otages, M. Chirac ne porterait pas pour l'instant grande attention à l'affaire du Tchad.

M. Chirac a-t-il bien fait de venir à Lomé ? On pouvait se poser la question jeudi soir, aussi bien en se promenant dans les rues de la capitale togolaise qu'en effectuant la quinzaine de kilomètres qui séparent l'aéroport de la ville. Le nom du premier ministre était en effet totalement absent des slogans que martelaient les groupes de quartiers motivés par la demi-journée de congé payé octroyée à la population. Pis : sur des kilomètres, ce n'était que des *« Fran-souamité-rrrand »* que l'on pouvait entendre, alternant avec la célébration du culte Eyadema.

Poursuivre l'aide à la Guinée

En fait, l'affaire avait commencé dès l'aéroport, lorsque l'avion du premier ministre était posé, en provenance de Brazzaville. M. Eyadema était bien au pied de la passerelle, mais ce fut le nom du président de la République que scandèrent les danseurs et danseuses mobilisés pour une journée épuisante, puisqu'il s'agissait d'accueillir une quarantaine de délégations. Un peu plus tard, ce fut au Concorde présidentiel de se poser, après avoir tourné près d'une demi-heure dans le ciel, et, là encore, M. Chirac, qui était resté à l'aéroport pour accueillir M. Mitterrand, dut assister, sourire un peu crispé, à des déchaînements de bienvenue dont il était absent. Il ne faut d'ailleurs pas y voir de malice. Mais, pour les Africains, il n'y a que les présidents qui comptent...

Dans la matinée, le président de la République avait donné, à Conakry, une conférence de presse, au cours de laquelle il avait soigneusement évité toute possibilité de polémique avec son premier ministre. Le président a notamment refusé de commenter l'expulsion de France d'une centaine de Maliens et a justifié la position du gouvernement lors de la visite de M. Botha en France. *« Au nom de quoi lui refuserions-nous d'aller s'incliner sur les tombes de ses soldats ?*, a-t-il notamment demandé. *La France n'interdit pas son territoire aux personnalités étrangères dont elle n'approuve pas la politique.* Et, après avoir souligné le refus du gouvernement de donner un caractère officiel à la venue de M. Botha, M. Mitterrand a ajouté : *« On ne peut pas en demander davantage à la France. »*

Auparavant, le président de la République avait fait un éloge appuyé du général Conté, l'assurant de la *« solidarité de la France »*. Comme on pouvait le penser, Paris va poursuivre son aide à la Guinée. Dans les mois qui viennent, les techniciens français vont, d'autre part, doter la présidence de la République guinéenne d'un système de communications qui devrait permettre au général Conté non seulement d'appeler Paris – ce qui est pratiquement impossible actuellement, – mais aussi de communiquer avec les capitales régionales de son pays – ce qui est aujourd'hui extrêmement hasardeux.

JACQUES AMALRIC.

L'escale congolaise de M. Chirac

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a fait, sur la route du sommet franco-africain, une escale à Brazzaville, où il a eu un entretien de plus de quatre heures, en tête à tête, avec le président de la République du Congo, M. Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La conversation a porté d'abord sur les problèmes de l'Afrique australe. La visite à Paris de M. Jonas Savimbi, chef de l'opposition armée au gouvernement angolais soutenue par l'Afrique du Sud, et les audiences que lui avaient accordées le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et surtout un membre du gouvernement, M. François Léotard, avaient provoqué de vives réactions en Afrique. En tant que président de l'OUA, M. Sassou N'Guesso avait mal pris cette visite, de même que celle, faite à titre privé, le 11 novembre, par le président sud-africain, M. Pieter Botha. M. Sassou N'Guesso avait laissé planer un doute sur sa participation à la conférence de Lomé.

L'accueil reçu par M. Savimbi à Paris avait particulièrement déplu au président angolais, M. Dos Santos, qui avait remis en cause un projet de visite en France et la représentation de son pays au sommet de Lomé. M. Chirac, sur le conseil, a-t-il dit, mercredi, de M. Sassou N'Guesso, a envoyé à Luanda, à la fin de la semaine dernière, M. Fernand Wibaux, conseiller diplomatique du gouvernement, qui avait été porteur, un mois auparavant, de l'invitation du gouvernement français à M. Dos Santos. Celui-ci a finalement accepté de maintenir le principe de son voyage à Paris et d'envoyer à Lomé M. Martins, ministre du commerce extérieur et l'un des principaux dirigeants du MPLA, parti au pouvoir à Luanda.

MM. Chirac et Sassou N'Guesso se sont entretenus aussi de l'aide de la France au Congo, dont la situation économique se dégrade et qui mène une politique de redressement sous la houlette du Fonds monétaire international. Paris a apporté une aide d'environ 650 millions de francs en 1986 ; le gouvernement congolais souhaite un rééchelonnement de ses dettes.

Le premier ministre a indiqué enfin au président congolais que la France est prête à renforcer son aide technique en raison de la *« connotation historique forte »* que représente Brazzaville, lieu où de Gaulle avait prononcé, en 1944, un discours considéré comme annonciateur de la décolonisation future. Symboliquement, la France pourrait assurer la restauration du stade où ce discours avait été prononcé. M. Chirac envisage, en outre, le *financement* d'un hôpital, mais les discussions butent sur la question du rôle des coopérants français dans la gestion future de cet hôpital.

PATRICK JARREAU.

Violences étudiantes dans l'Est algérien

(Suite de la première page.)

Ils se sont emparés de sept cents billets ainsi que d'une plaque validatrice. Paradoxalement, les incidents ont débuté peu après un discours télévisé du président Chadli, très ferme dans le ton et sur le fond, de nature à marquer des esprits plutôt échauffés depuis la rentrée scolaire et universitaire.

Les lycéens entendent protester contre l'introduction de deux nouvelles matières dans les épreuves du baccalauréat 1987 : l'éducation islamique et l'éducation politique. Les étudiants manifestent leur ras-le-bol et se plaignent du manque de lits, de restaurants universitaires, de moyens de transport, de matériels, de professeurs qualifiés pour diriger les travaux pratiques, etc. La jeunesse désœuvrée des quartiers populaires vient spontanément grossir le flot des manifestants et crier son mal de vivre dans une société où l'austérité imposée par la crise frappe durement les milieux défavorisés.

En moins d'un mois, plusieurs villes ont été le théâtre de soubresauts ou d'événements graves. Les 18 et 19 octobre, les lycéens d'Alger et d'autres établissements en province se sont mis en grève. Ils ont repris les cours le 22, après la publication d'un communiqué officiel affirmant qu'il n'y aurait pas cette année de nouvelles matières au baccalauréat. Les 8, 9 et 10 novembre, Constantine a frisé l'émeute, juste avant Sétif le 11 et le 12. Entre-temps, d'autres manifestations de moindre importance avaient inquiété Oran et Skikda.

De nombreux blessés

La répression est à la mesure de l'ampleur d'un mouvement susceptible de faire tache d'huile et qui vient en tout cas de secouer brutalement l'est du pays. Des témoins confirment que les forces de l'ordre ont eu recours aux gaz lacrymogène et aux canons à eau pour disperser une foule qui répondait par des jets de pierres et des coups de bâton.

Selon des rumeurs difficilement vérifiables compte tenu de l'état de surexcitation de la population, les forces de l'ordre auraient tiré à balle à Constantine et Sétif.

Aucune précision n'a encore été officiellement donnée sur le nombre des blessés, qui serait élevé selon certaines sources. Le nombre des personnes interpellées et arrêtées n'est pas connu non plus.

Pour toute information sur les événements, le quotidien national *El Moudjahid* a publié jeudi en page 2 une courte dépêche de l'agence officielle Algérie Presse Service précisant que *« la quasi-majorité des éléments perturbateurs sont des repris de justice célibataires, dont l'âge se situe entre vingt et trente ans »*.

Le distinguo est nettement fait par les autorités entre la jeunesse studieuse et les fauteurs de troubles, désignés plus ou moins clairement à la vindicte populaire. Les intégristes et les gauchistes en prennent pour leur grade et sont accusés d'exacerber le mécontentement des jeunes et de les manipuler. L'hebdomadaire *Algérie-Actualité* met en exergue *« les attitudes mûres et militantes »* des étudiants, qui *« se sont organisés pour défendre leurs institutions »*, et des *« travailleurs d'*An Nasr (1) *qui n'ont pas hésité à défendre leur journal »*. *« Des attitudes responsables*, ajoute *Algérie-Actualité*, comme celles des travailleurs du dépôt de carburant de Sétif *« qui se sont opposés à la tentative de destruction par des groupes d'individus n'ayant aucun rapport avec les milieux étudiants et lycéens »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Quotidien constantinois publié en arabe.

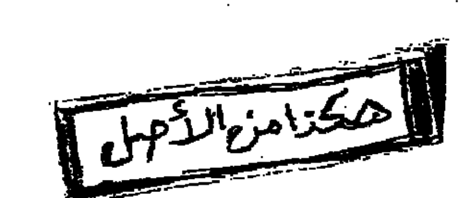
Selon N'Djamena

Des combats ont lieu dans le nord du Tchad

N'Djamena *(Reuter)*. – Un avion de chasse libyen a été abattu par les forces armées gouvernementales tchadiennes et deux cents soldats libyens ont été tués, annonce un communiqué publié ce vendredi 14 novembre par le haut commandement militaire de N'Djamena. Le communiqué indique que des combats se déroulent actuellement dans le nord du Tchad, à 7 km au nord-est de Fada.

Selon le haut commandement militaire tchadien, *« les forces libyennes ont attaqué par terre et par air avec de gros moyens, notamment des avions de chasse, des chars et de l'artillerie »*.







AVEC *le plus beau magasin d'Europe*

LES FOURRURES GEORGE V

40, Avenue George V. Paris 8e

DIFFUSION		
Manteaux	VISON ranch	32750F
,,	VISON lunaraine	45000F
,,	RENARD bleu	21750F
Vestes	MARMOTTE Canada	18750F
,,	RENARD argenté	38750F

Collection HAUTE FOURRURE

GROSVENOR CANADA Exclusivité pour la France
LES PLUS PRESTIGIEUSES COLLECTIONS de VISONS
Blackdiamond, Blackglama, Saga, Canada Majestic, Emba.
Le plus grand choix en France de somptueuses Zibelines de Russie

AVEC *la* **BOUTIQUE 40**

SOLDES PERMANENTS

FOURRURES NEUVES à 50% de leur VALEUR

PRIX d'OUVERTURE du VENDREDI 14 au SAMEDI 29 NOV.

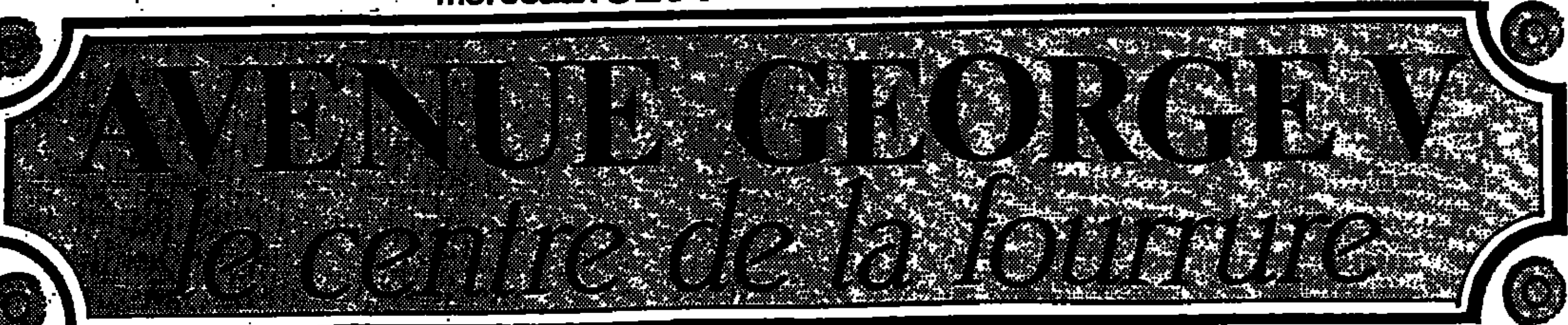
Manteaux	ASTRAKAN	~~6250F~~	3125F
,,	RAGONDIN	~~5850F~~	2925F
,,	CHEVRETTE	~~3950F~~	1975F
Pelisses int. Lapin pleine peau		~~2850F~~	1425F
Vestes	MARMOTTE	~~13750F~~	6875F
,,	OPOSSUM	~~4250F~~	2125F
,,	AGNEAU Toscane reversible	~~3650F~~	1825F

AVEC *la* **BOUTIQUE 55**

Entrée: 55, rue François 1er. Paris 8e

SOLDES PERMANENTS VISONS

Manteaux	VISON dark	~~24850F~~	12425F
,,	VISON pastel	~~32750F~~	16375F
,,	VISON dark morceaux	~~8250F~~	4125F
Vestes	VISON dark	~~14850F~~	7425F
,,	VISON dark milleraies	~~9750F~~	4875F
,,	VISON dark morceaux	~~7850F~~	3925F



UNIVERSAL PUBLICITÉ

Garantie totale sur tous vos achats · Service après vente · Larges facilités de paiement

FOURRURES GEORGE V
40, Avenue George V Paris 8e

BOUTIQUE 55
55, Rue Francois 1er Paris 8e

Politique

Conseil national du Parti républicain

La « bande à Léo » préfère vivre avec l'UDF plutôt que de mourir avec le RPR

Le Parti républicain réunit son conseil national le samedi 15 novembre, à Paris. A son ordre du jour, le bilan de neuf mois de gouvernement et le lancement d'une grande campagne de mobilisation à partir de janvier.

Vivre avec l'UDF ou mourir avec le RPR ? La question est brutale mais c'est en ces termes qu'elle est posée à M. François Léotard et à ses amis. Au terme de son conseil national, il ne devrait plus faire de doute que le PR opte pour la première solution. Recoller au peloton UDF pour éviter de se faire irrémédiablement happer dans quelques mois par la voiture balai du RPR, en espérant d'ici là être suffisamment dopés pour courir comme des grands sous le maillot libéral : ainsi devraient se résumer les consignes portées sur la feuille de route du militant.

Otages du gouvernement

Après neuf mois de gouvernement, la lune de miel du Parti républicain avec le RPR semble terminée. Les embrassades d'hier font redouter l'étouffement pour demain. Les promesses pour l'après-1988 ont tendance à peser moins par rapport *aux aigreurs du moment. Bref*, la tentation d'hégémonisme du parti de M. Chirac sur la majorité et des ministres RPR au sein du gouvernement commencent à donner des vapeurs aux jeunes ministres libéraux. Officiellement ceux-ci se refusent bien sûr à convenir d'un quelconque malaise. Mais de toute évidence l'affaire des cent un Maliens ainsi que le désaveu subi sur le fameux « *amendement Coluche* » (deux dossiers qui impliquaient directement l'un des leurs, M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme) ont *jeté le trouble et constitué en quelque* sorte deux signaux d'alarme. De même, un certain désenchantement est apparu vis à vis du ministre d'Etat M. Edouard Balladur. Au terme des tractations budgétaires, celui-ci, *jugent-ils*, s'est montré plus conservateur et plus pompidolien qu'ils n'osaient le croire.

Si les ministres ne veulent point faillir à la solidarité gouvernementale, les parlementaires de leur parti ne se sentent guère contraints à la même discrétion. La grogne petit à petit s'installe dans leurs rangs. « *Nos ministres sont devenus les otages de ce gouvernement* », s'alarme un sénateur. « *Le discours libéral n'a plus le même impact, nos ministres ne sont pas parvenus à être la locomotive libérale de ce gouvernement* », renchérit un député. Constat : le Parti républicain n'a plus les moyens, au gouvernement, de contrarier l'allure du rouleau compresseur RPR.

Pour parer au plus pressé, les responsables *du PR n'ont* donc pas d'autre choix que de revenir bon gré mal gré au bercail UDF, cette UDF vouée aux gémonies l'été dernier mais qui s'impose une fois de plus à eux comme un « mal nécessaire ». Ce retour à la case départ est aussi accéléré par le dernier congrès du CDS à Metz. Manifestement les dirigeants du PR ont plutôt été impressionnés de découvrir « *des centristes à l'aise dans leurs baskets* », placés, admettent-ils, sur un créneau porteur et qui pourraient, redoutent-ils, profiter de leur désertion pour repeindre toute l'UDF à leur façon.

Peur de l'hégémonisme du RPR, crainte d'un réveil centriste : cette double urgence impose au Parti républicain de rentrer précipitamment dans le giron UDF. Ce retour devrait se concrétiser à la fois au niveau des hommes et du discours. Avant son voyage aux Etats-Unis, M. Léotard avait rencontré le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie. Une *décision fut arrêtée* ce jour-là : l'organisation de rencontres régulières entre les responsables et les ministres des deux formations.

Au niveau du discours, le PR *n'entend pas non plus* laisser le « monopole du cœur » au CDS. Les propos tenus par M. Alain Madelin au cours de l'émission télévisée « L'heure de vérité », du mercredi 12 novembre, ont été, à cet égard, éclairants. Le conseil national de ce samedi devrait permettre de montrer également que les « libéraux » n'entendent pas être absents du terrain des solidarités et par la même occasion ramener le gouvernement à de plus justes préoccupations sociales.

« Vivent nous ! »

Ce nouveau tournant auquel se préparent ainsi les dirigeants du PR va-t-il les mener jusqu'à l'élection présidentielle ? L'expérience du passé impose de ce point de vue quelque prudence, ce qu'ont apparemment compris leurs homologues centristes.

Cette manœuvre du PR ressemble davantage à un repli stratégique en prévision de la convention nationale de l'UDF du 31 janvier prochain qu'à une conversion définitive aux vertus de l'union. La « bande à Léo » a-t-elle décidé de ne plus faire bande à part jusqu'en 1988 ? Rien n'est moins sûr. « *Vivent nous !* » reste son slogan favori, et l'hypothèse d'une candidature de M. Léotard à l'Elysée une base de travail et de mobilisation. Après M. Madelin, ce sera au tour de M. Gérard Longuet d'être placé sur orbite médiatique. Le trio est ainsi en piste, ce qui suscite quelques rivalités au sein de l'équipe gouvernementale PR, notamment du côté de MM. Philippe de Villiers et Hervé de Charette. Le comité directeur, qui sera élu par ce conseil national, marquera également une « léotardisation » accrue du parti, mal perçue cette fois par les anciens de l'appareil, les parlementaires et les notables de province.

M. Léotard a-t-il mesuré ce mécontentement ? « *Pour la France, faire équipe* » : tel est le slogan choisi pour le conseil national qui devrait décider d'une importante campagne de mobilisation du parti à compter de janvier. Deux fois par mois, les ministres du parti seront conviés à suivre leur secrétaire général pour tenir rencontres et meetings en province. Cette campagne, qui s'achèvera en grande pompe léotardienne le 6 juin à Fréjus, pour fêter le dixième anniversaire de la création du PR, et, si possible, tester les capacités de présidentiable du maire de l'endroit, M. Léotard.

DANIEL CARTON.

La loi de programme pour l'outre-mer

Les nouveaux sénateurs antillais montent au créneau

Les nouveaux sénateurs des départements antillais n'ont pas raté leur entrée en scène, le jeudi 13 novembre, au Palais du Luxembourg, au cours de la discussion générale sur le projet de loi de programme pour le développement économique et social de l'outre-mer, défendu par M. Bernard Pons.

Le plus remarqué, par son éloquence déjà fort réputée, a été le *maire de Pointe-à-Pitre*, M. Henri Bangou, dirigeant du Parti communiste guadeloupéen. Son long réquisitoire contre la politique menée depuis toujours dans les îles lointaines a mis en évidence les nombreuses inégalités de traitement dont souffrent encore ces terres par rapport à la métropole. Fort de son expérience, M. Bangou est très sceptique – c'est le moins qu'on puisse dire – sur la volonté politique réelle du gouvernement de M. Chirac de remédier une fois pour toutes aux séquelles de l'esclavagisme aux Antilles et ailleurs : « *Les collectivités séculairement oubliées que sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion peuvent s'interroger à juste titre sur le temps que dureront les promesses faites de façon si conjoncturelle et dans un contexte électoral soumis aux fluctuations des urnes* », a-t-il affirmé.

Certes, le maire de Pointe-à-Pitre fait volontiers crédit à la gauche d'avoir, de 1981 à 1986, « *tenté de rompre avec la tradition héritée du passé colonial* », mais à ses yeux il ne reste rien aujourd'hui de cette tentative. M. Bangou paraît même regretter que M. François Mitterrand ne se montre pas plus vigilant en ce domaine. Rappelant les déclarations faites il y a un an aux Antilles par le président de la République, qui avait souligné qu'il incomberait désormais aux élus locaux de décider eux-mêmes « *ce qu'il est bon de faire pour la population* », le nouveau sénateur de la Guadeloupe a, en effet, souligné : « *Déjà cette obligation est foulée aux pieds ; la loi-programme ne se réfère à aucun moment aux orientations économiques, culturelles et sociales arrêtées par les assemblées locales elles-mêmes.* »

L'autre nouveau sénateur guadeloupéen, M. François Louisy, au nom des socialistes, a, lui aussi, déploré l'attitude du gouvernement : « *Ce texte néglige volontairement la décentralisation. Il ignore la volonté des principaux intéressés. Nous pouvons à la rigueur concevoir que le nouveau pouvoir, par souci de revanche, ait tenu à l'écart les élus de la gauche, mais ce faisant il a ignoré les majorités de nos conseils généraux et régionaux.* ». Conclusion du maire de Goyave : « *La médication libérale est plus nuisible que la maladie !* »

Premier élu à représenter la gauche martiniquaise au Sénat sous la Vᵉ République, M. Rodolphe Désiré, membre du Parti progressite martiniquais (PPM, apparenté socialiste), a reconnu au projet de M. Pons le « *mérite d'exister* » en invoquant un proverbe de chez lui selon lequel « *mieux vaut allumer une chandelle que de récriminer contre l'obscurité* » ; mais il ne s'est pas montré moins critique que ses collègues guadeloupéens : « *L'inspiration politicienne et électoraliste de ce projet n'est pas niable. Certes le gouvernement manifeste quelque intention d'agir mais en dénaturant les acquis de la décentralisaton. Quarante ans de centralisation ont conduit à l'échec et la décentralisation permettrait de relever les défis du sous-développement. Ceux-ci sont trop sérieux pour être les enjeux de manœuvres politiciennes...* »

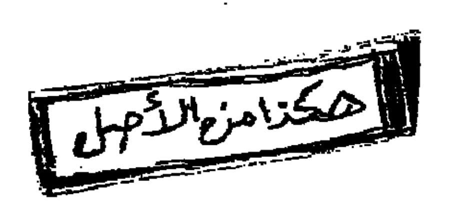
Sur les bancs de l'opposition, un seul homme fait finalement confiance à M. Pons : le nouveau sénateur – et ancien député – apparenté socialiste de Saint-Pierre-Miquelon, M. Albert Pen : « *Je vous accorde un préjugé favorable* », a-t-il dit au ministre des DOM-TOM. Prêchant pour sa paroisse, c'est-à-dire surtout en faveur des intérêts des pêcheurs de son archipel, en butte aux intérêts antagonistes des Canadiens, le maire de Saint-Pierre se veut d'abord pragmatique : « *Nous, nous n'avons pas d'autonomistes, aussi pouvait-on estimer inutile de s'intéresser à quelques queues de morue... Vous avez une autre vision des choses*, a-t-il souligné en rendant hommage au ministre, *vous avez une vision courageuse et nous voulons croire à vos promesses d'appliquer concrètement les contrats de plan déjà passés.* »

Sur les bancs de la majorité, en revanche, c'est un « ancien », M. Roger Lise (UDF, Martinique) qui a eu la « petite phrase » la plus remarquée : « *Les contrats de plan et la loi de programmation nous aideront*, a-t-il dit, *mais la vraie solution à nos problèmes doit venir de nous-mêmes et non des autres : avec la décentralisation nous devons trouver les moyens de prendre en mains notre destin, analyser les vraies causes et trouver des solutions, dussions-nous déplaire, dans un premier temps, à notre électorat.* » Personne, toutefois, n'a sur ce point surenchéri.

A. R.

● **Demande d'enquête sur les grèves à EDF.** – La commission des lois de l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Jacques Toubon (RPR, *Paris*), a adopté le 13 novembre une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles ont été déclenchées les grèves sauvages des 24, 25 et 26 septembre à EDF dans certains arrondissements de Paris. Le rapporteur de cette proposition, M. Dominiques Bussereau (UDF, Charente-Maritime), a précisé que cette commission serait chargée, si l'Assemblée approuve sa création, d'examiner non seulement les conditions dans lesquelles les grèves à EDF ont pu être conduites, mais également les moyens susceptibles d'en prévenir le renouvellement.

● **Draguignan : une liste Soldani... sans Soldani.** – Les amis de M. Edouard Soldani, ancien sénateur socialiste, ancien maire de Draguignan, ont décidé de présenter une liste (concurrente de la liste socialiste officielle) à l'élection municipale de Draguignan, le 23 novembre. M. Soldani *ne sera pas personnellement* candidat. Une mission de conciliation, dirigée par M. Jean Poperen au nom du bureau exécutif du PS, s'est rendue sur place, samedi 8 novembre, et a échoué dans sa tentative.



Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

COMMERCE EXTERIEUR : M. Noir souligne la «dégradation profonde»

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 13 novembre, les crédits des services financiers et du commerce extérieur présentés respectivement par MM. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, et Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur.

L'assemblée a également adopté le budget des charges communes (géré par le ministère des finances), dont elle avait commencé la discussion le 7 novembre (*le Monde* du 12 novembre). Ont été également adoptés, avec les votes de l'UDF, du RPR et du Front national, les budgets de l'Imprimerie nationale (1 733 millions de francs) et des Monnaies et médailles (734 millions de francs). Le montant total des crédits ouverts en 1987 pour les services financiers s'élève à 33,9 milliards de francs (+ 1 % par rapport à 1986), soit 2,96 % du budget général.

Les crédits du commerce extérieur sont inscrits, pour leur part, au sein des charges communes et des services financiers, et au budget du ministère de l'économie et des finances. Leur montant global est de 12 milliards de francs.

« Rigoureux et vigoureux », c'est ainsi que M. Noir a qualifié son projet de budget, *« meilleur baromètre de la compétitivité d'une économie »*, a-t-il souligné. Le ministre n'a d'ailleurs pas caché à la représentation nationale que le résultat équilibré qu'il escomptait pour la fin de l'année dissimulait une *« dégradation profonde »* du commerce extérieur français. L'équilibre sera tout juste atteint, *« malgré un allégement de la facture énergétique de plus de 110 milliards de francs. Il manquera, cette année, cinquante milliards de francs »*, de solde industriel (la balance des produits manufacturés) par rapport à 1985, a estimé M. Noir.

Pour le ministre du commerce extérieur, il y a trois raisons à cette dégradation : le « décrochage » de la *compétitivité internationale*, la faiblesse des implantations à l'étranger, l'insuffisance de l'ouverture sur l'international. Ces explications n'ont pas pleinement convaincu **M. Claude Germon** (PS, Essonne), rapporteur spécial, et l'ancien ministre du commerce extérieur, **Mme Edith Cresson** (PS, Vienne). Ils ont tous deux demandé au ministre ce que le gouvernement avait fait *« du cadeau d'environ 90 milliards de francs »* dû à la baisse du dollar et du baril de pétrole. *« A combien s'élèverait votre déficit, monsieur le ministre, si vous aviez un dollar à 10 francs »*, s'est exclamé M. Germon. *« Où est donc passée la manne pétrolière qui devait, dans la confiance retrouvée, assurer le succès économique du nouveau gouvernement ? (...) Vous vous apprêtez à sacrifier à votre idéologie libérale l'avenir même de notre industrie »* s'est indignée Mme Cresson. Pour l'ancien ministre socialiste *« l'arrivée du libéralisme »* s'est traduite par une chute du solde industriel de la France de deux milliards mensuels.

« Quelle maladresse, c'est de la bande dessinée ! », lui a répondu M. Noir en raillant l'idée selon laquelle la tendance du commerce extérieur aurait pu soudainement s'inverser à partir du 16 mars. Le ministre, en revanche, a estimé que la baisse de compétitivité industrielle s'expliquait notamment par la croissance des coûts de production de 1982 à 1985. Il a souligné par ailleurs *« la croissance de 35% des aides au commerce extérieur »*. Il a également rappelé que le gouvernement souhaitait agir en profondeur pour diffuser une véritable culture de l'exportation. M. Germon a alors reproché au ministre d'avoir supprimé l'Ecole nationale d'exportation (ENE). Le ministre lui a répondu qu'un audit général de l'ENE avait permis de conclure que *« le problème n'était pas de créer une énième structure de formation, au demeurant fort coûteuse pour l'Etat, mais de renforcer dans l'enseignement supérieur les possibilités d'expérience de l'étranger »*, Mme Cresson a reconnu la nécessité d'un effort de formation soutenu dans ce sens, *« et ceci à tous les niveaux : nous sommes le seul pays au monde dont le premier ministre soit capable de confondre le* Washington Times *avec le* Washington Post *»*.

Informatique et bureautique

S'agissant du budget des services financiers, **M. Alain Juppé** a tenu à souligner le fait qu'il *« concrétisait la volonté du gouvernement de renforcer l'efficacité de l'administration en allégeant et en modernisant ses structures »*, notamment grâce à l'informatique et à la bureautique, pour lesquelles 1 milliard 127 millions (plus 4,4 %) ont été débloqués. En outre, la faible progression des dépenses de fonctionnement (plus 1,2 %) traduit, selon le ministre, un souci de rigueur dans la gestion. M. Juppé a également expliqué que le gouvernement avait défini des actions prioritaires, parmi lesquelles la participation au renforcement de la sécurité et de la lutte contre le trafic des stupéfiants par le biais de la direction générale des douanes. Il a également précisé que cent postes seront créés pour les chambres régionales des comptes encore en cours d'installation.

Enfin, le ministre a expliqué que la libération des prix permettra à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de renforcer son action dans la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles. **M. Philippe Auberger** (RPR, Yonne), rapporteur spécial, a mis, quant à lui, l'accent sur l'évolution des conditions d'exercice du contrôle fiscal par la direction générale des impôts : *« Si ce contrôle est plus que jamais nécessaire, il ne doit pas porter atteinte aux libertés fondamentales du contribuable. »* Le débuté RPR a également souhaité qu'une *« parfaite objectivité »* inspire les contrôles d'entreprise. **M. Alain Richard** (PS, Val-d'Oise) a estimé que le gouvernement allait trop loin dans sa volonté de *« démanteler l'administration fiscale »*, tandis que **M. Mercieca** (PC, Val-de-Marne) s'est inquiété de la baisse des moyens des associations de consommateurs *« alors que la déréglementation les rend plus que jamais indispensables »*. Il a également protesté contre la suppression de seize postes à l'INC.

P. S.

COMMUNICATION : l'action de M. Léotard inquiète à droite et à gauche

L'Assemblée nationale a commencé, le jeudi 13 novembre, l'examen des crédits du ministère de la communication (*le Monde* du 13 novembre). Ils traduisent, en chiffres, le nouveau paysage audiovisuel qu'a voulu dessiner M. François Léotard, mais la discussion de son budget a montré que les inquiétudes devant l'avenir n'émanent pas seulement de la gauche. Des membres de la majorité n'ont pas caché quelques soucis, même si tous ne proposent pas les mêmes remèdes. Les éléments qu'ils ont avancés pour justifier leurs craintes ont, en tout cas, renforcé l'argumentaire des socialistes.

« Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloges flatteurs. » **M. Léonce Deprez** (app. UDF, Pas-de-Calais), plus soucieux de souligner *« les manques »* que de complimenter les ministres, se devait de placer cette belle maxime (trop oubliée) en exergue de son propos. Car le ministre de la culture et de la communication n'a manqué ni d'éloges ni de blâmes, même si, appartenance à la majorité oblige, les députés de droite ont transformé ces derniers en *« inquiétudes »*. Pour les premiers, M. François Léotard a l'habitude de faire donner sa « garde » du Parti républicain. Il peut compter sur elle, surtout quand le premier orateur de l'UDF est l'homme qui l'a remplacé comme député du Var, **M. Daniel Colin**. Mais **M. Michel Péricard** (RPR, Yvelines), qui en tant que rapporteur fut associé à toute l'œuvre législative du ministre, n'a pas manqué non plus de le féliciter : *« Vous êtes le premier des ministres de la République à ne pas exercer des responsabilités éditoriales dans la communication »*, a souligné l'ancien directeur de l'information de Radio-France. Face aux compliments sans nuances, la gauche a étalé ses critiques sans réserves : *« Vous tuez le service public »*, ont dit chacun à leur manière **M. Bernard Schreiner** (PS, Yvelines) et **M. Roland Leroy** (PC, Seine-Maritime).

Plus intéressante est la position de ceux qui ont mêlé les uns et les autres. Sur le rôle de la Commission nationale de la communication et des libertés, par exemple. **M. François d'Aubert** (UDF, Mayenne) a souhaité qu'elle soit un *« rempart »* contre ceux qui veulent *« concentrer le pouvoir de l'argent, le pouvoir économique et le pouvoir politique »*. Surtout, il a souhaité qu'elle ne soit pas une *« commission de constat de tour de table préalablement ficelé dans les antichambres gouvernementales »*. M. Léotard l'a rassuré : *« Je suis fier d'être dans l'incapacité de vous dire ce que décidera la CNCL. »* Les positions prises par son président dans son entretien au *Monde* (nos éditions du 14 novembre) semblent pourtant inquiéter certains membres de la majorité ; ainsi M. Péricard a insisté sur *« l'impatience »* des professionnels et des usagers dans leur souhait de changement : *« La CNCL ne doit pas perdre de temps »*, a-t-il dit. L'optimisme du ministre n'est pas partagé par M. Leroy, qui assure déjà qu'elle ne sera qu'un *« comité de surveillance de l'audiovisuel »*. Plus prudent, M. Schreiner explique qu'elle devra *« très vite prouver son indépendance »* en ne changeant pas systématiquement les patrons des sociétés publiques *« sous prétexte d'alternance politique »*.

Le sort de la SFP

L'avenir de certaines de celles-ci inquiètent déjà des membres de la majorité. Ainsi **Mme Christine Boutin** (app. UDF, Yvelines) n'a cessé de se battre, dans l'hémicycle, pour que Radio-France puisse continuer à *disposer d'un réseau de radios* décentralisées. Contrairement à ses amis, elle ne pensent pas que celles-ci soient *« politisées »*, aient des frais de fonctionnement plus élevés que les radios privées, et affirme que leur existence est *« indispensable »* au pluralisme et à une *« saine concurrence »* entre public et privé. Elle a même obtenu, avec le soutien de la gauche et de l'extrême droite, contre toute la majorité, que les crédits de fonctionnement du service de la redevance soient réduits de 25 millions, en espérant que cette somme sera attribuée à Radio-France pour ses radios décentralisées.

Le ministre tient aux économies qu'il impose aux dirigeants de la radio publique, mais reconnaît que le choix des secteurs où elles doivent porter appartient à ses dirigeants, même s'il estime qu'elle n'a pas de *« mission de service public »* à remplir là où il existe des radios privées et où l'audience de la radio publique locale est faible. **M. Alain Lamassoure** (UDF, Pyrénées-Atlantiques) va plus loin puisqu'il estime que la puissance publique ne doit jouer aucun rôle dans la communication locale. Si les collectivités locales veulent aider de petites radios, dit-il, elles doivent le faire *« selon des critères objectifs »*. De plus, ce proche de M. Valéry Giscard d'Estaing s'oppose à toute participation des pouvoirs publics locaux dans des télévisions locales, comme souhaite le faire le maire de Paris. Sur ce dernier point M. Léotard est lui même réservé. S'il affirme que le choix du devenir de la sixième chaîne appartient à la CNCL, il reconnaît sa préférence pour une *« chaîne nationale musicale »*, tout en expliquant que cela n'est pas forcément contradictoire avec un *« réseau régional »*.

Tous les membres de la majorité ne partagent pas la joie du ministre de voir baisser la redevance. Ainsi **M. d'Aubert** en voit les *« inconvénients »*, alors que le secteur public va avoir de gros besoins de financement et qu'il ne doit pas trop ponctionner la publicité pour laisser celle-ci au privé. **M. Deprez** partage *la même analyse devant le manque* d'argent de FR3.

Les difficultés d'Antenne 2 inquiètent **M. Michel Pelchat** (UDF, Essonne), rapporteur de la commission des affaires culturelles. Il a calculé qu'il lui faudrait 100 millions de francs de plus. **M. Schreiner**, bien entendu, partage ce point de vue. Mais **M. Colin** a une amorce de solution : l'économie proposée par **Mme Boutin** sur les services de la redevance pourrait aller à Antenne 2 plutôt qu'à Radio-France. Les socialistes ont aussi les mêmes inquiétudes que **M. Jean de Préaumont** (RPR, Essonne), rapporteur de la commission des finances, sur le devenir de la Société française de production. Alors que **M. Pelchat** estime que la disparition des commandes obligatoires va être pour celle-ci un *« électrochoc »* salutaire, l'obligeant à *« alléger ses effectifs »*, **M. Schreiner** redoute que cela n'amène sa faillite l'an prochain, alors qu'elle est la seule société française de taille européenne. Quant à **M. de Préaumont**, il pense que son sauvetage est un des *« éléments-clés de la réussite de la réforme de l'audiovisuel »*. Aussi, il refuse une *« filialisation »* de ses secteurs rentables, solution pourtant souhaitée par M. d'Aubert.

Contrairement aux espoirs de M. Péricard, il y a encore du travail pour un ministre de la communication.

THIERRY BRÉHIER.

Rapatriés : «les plus âgés premiers indemnisés»

La fin de l'examen des crédits prévus en 1987 pour le règlement des problèmes des rapatriés a confirmé, jeudi matin 13 novembre, à l'Assemblée nationale, le souci du gouvernement de ne pas précipiter la mise au point de la nouvelle loi d'indemnisation promise la veille par M. Jacques Chirac aux pieds-noirs.

Le ministre de l'économie et des finances, **M. Edouard Balladur**, a indiqué, en réponse aux questions des députés, que *« l'indemnisation doit faire l'objet de discussions avec les associations de rapatriés »* et que cette concertation inclura une éventuelle réévaluation des biens perdus lors de l'exode de 1962. M. Balladur n'a apporté qu'une précision : *« Les plus âgés devraient être les premiers indemnisés. »*

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés, **M. André Santini**, a insisté, pour sa part, sur le volume des crédits qui seront accordés par l'Etat, en 1987 et 1988, pour le financement des autres mesures (conséquences de la nouvelle loi d'amnistie, financement des retraites complémentaires, effacement des dettes, etc.) dont le montant s'élèvera à environ 3 milliards de francs.

Au nom du Front national, **M. Pierre Descaves** (Oise), s'est demandé si en renvoyant le règlement définitif de l'indemnisation à l'horizon de 1989 le gouvernement *« ne préjuge pas des décisions du corps électoral »* tandis que **M. Pierre Sergent** (Pyrénées-Orientales) regrettait que le gouvernement n'ait pas envisagé la reconstitution des carrières des anciens fonctionnaires civils et militaires.

Ironique, **M. Gérard Bapt** (PS, Haute-Garonne), a souligné, en évoquant l'intervention, *in extremis*, du premier ministre dans la discussion budgétaire : *« Zorro est arrivé, mettant fin aux menaces de démission de son secrétaire d'Etat. Le premier ministre veut aller à l'élection présidentielle avec une promesse d'indemnisation qui prendra effet après l'élection... C'est clair comme de l'eau de roche. Demain on rase gratis... »*

RECTIFICATIF. — Une coquille a déformé un passage du compte rendu de la discussion du budget de la défense (*le Monde* du 14 novembre). Il fallait lire : *« Les crédits d'équipement enregistrent une hausse de 20 % en autorisation de programme et de 11 % pour les crédits de paiement. »*

Politique

POINT DE VUE

Etre marxiste aujourd'hui

Le Parti communiste français réunit son comité central, le lundi 17 et le mardi 18 novembre, à Paris. Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, responsable des collectivités locales et des élections, présentera un rapport d'ouverture de cette session dont le thème est : Crise de société, crise des collectivités territoriales et rôle des élus communistes. Le « rénovateur » Pierre Juquin, membre du comité central, chargé de l'action pour la paix et le désarmement, donne ici son appréciation de l'état *actuel du* PCF.

par Pierre Juquin

LES partis communistes ont trop souvent identifié le pouvoir au savoir. Ma seule légitimité pour parler du livre d'Henri Lefebvre et Patrick Tort, c'est l'intérêt général de leur démarche (1). Mon propos n'est pas de présenter leur ouvrage, mais d'exposer les réflexions qu'a suscitées chez moi l'invitation au débat lancée conjointement par l'un des plus anciens et l'un des plus jeunes philosophes communistes.

Les modèles en usage sont inopérants. La droite «néo-libérale» n'est forte, pour l'essentiel, que de la faiblesse des réponses de la gauche. Celle-ci ne sait pas vraiment ce qu'elle veut, où elle va. En France, côté PS, une gestion de capitalisme; côté PCF, des contre-propositions défensives, superficielles, assez souvent irréalistes. A ce jeu, parce que la crise est crise des fondements, la gauche française est perdante, et pour longtemps.

Dans cette situation qui exige un gigantesque effort de pensée, sur quoi se fondent ceux qui ont décrété que nous pouvons nous passer du marxisme ? Qu'on me montre une seule idée révolutionnaire produite par l'éclectisme ! Quel plaisir c'est de retrouver Marx, qu'on a vu si souvent glacé dans les mythes qui l'emprisonnent, avec Lefebvre, Tort — et d'autres chercheurs, en d'autres lieux, — dans la fraîcheur de ses audaces et de ses doutes, rayonnant, fortifiant ! Même si l'on est loin d'être toujours d'accord avec ces auteurs... On voudrait entendre beaucoup d'autres voix (2).

Des partis communistes jurent encore par Marx comme on jurait au Moyen Age par Aristote. L'arbre marxiste (mais est-ce bien lui ?) a pu *porter d'affreux fruits. Cela nous* invite à passer au crible la théorie et les rapports de celle-ci avec sa mise en œuvre.

Lefebvre publie, sur Lukacs, un inédit vieux de trente ans. Cela fait plusieurs décennies que dure la crise du marxisme, et s'il est une idée marxiste que la faiblesse politique *persistante du PCF vérifie, c'est bien* celle-ci : pas de politique révolutionnaire sans théorie révolutionnaire.

Le PCF se trouve devant des échéances. Il importe de développer un combat efficace, sans la moindre concession, contre la droite. Le recours à des expédients euphorisants comme l'annonce d'*« un retour du balancier dans le bon sens »* ou l'affirmation d'un *« glissement à droite de la société »* peut-il aider à la mobilisation nécessaire ? Nous sommes très nombreux, au-delà de nos différences, à ne pas accepter ce discrédit que la direction du PCF semble tellement avoir à cœur de mériter en utilisant de pareils alibis. Quoi qu'on pense des institutions, l'élection présidentielle sera un moment politique important : il est nécessaire que tout le Parti communiste, je veux dire non une simple conférence désignée par les instances départementales en place, mais tous les adhérents, toutes les cellules, puissent débattre en temps utile du projet du candidat, de la tactique aux deux tours. Le vingt-*sixième congrès devra avoir lieu* avant la fin de 1988 ; une chance de renouveau et de remontée ayant été perdue en 1985, ce sera peut-être, et pour longtemps, la dernière occasion : il faut la préparer en ouvrant un débat contradictoire et transparent de tous les communistes.

La machine tourne à vide

La crise qui atteint le PCF est à la fois crise de la pensée et crise du comportement. Le retard de ce parti provient d'un double éloignement par rapport au mouvement réel de la société et par rapport aux fondements du communisme. L'identité communiste a régressé, c'est vrai. Parce que s'enfoncer dans l'isolement, c'est perdre le sens de soi-même. Parce qu'un parti révolutionnaire sans vraie réflexion théorique ou utopie concrète joue à colin-maillard avec l'histoire. La machine tourne à vide, avec tous les risques de dérapages et de virages que nous constatons depuis des années.

C'est une immense matière à travail théorique que la crise de la société propose. Nous ne serons pas *trop nombreux pour saisir dans* le réel la négativité au travail, c'est-à-dire les tendances sur lesquelles un projet et une stratégie politique cohérente doivent se fonder. Cette recherche suppose un changement de conception et de fonctionnement du parti révolutionnaire, une régulation nouvelle, non autoritaire, non ouvriériste, de ses rapports avec la société, avec la culture. *Notre* manque à muer ne peut que nous détruire.

Pour une gauche majoritaire

A mon avis, rien n'est perdu. Des *livres comme celui dont je parle* ne proviennent pas de la méditation de rêveurs éloignés des luttes, «derrière leur bureau». Ce qu'ils expriment de façon autonome, sur leur propre mode, c'est la continuité, la vivacité du courant révolutionnaire en France. Ce courant n'est pas tout le PCF, hélas ! Et il n'est pas tout entier au PCF. Mais la fête de *l'Humanité* a confirmé *la persistance autour du* PCF d'une mémoire et d'une espérance. Un patrimoine, un potentiel, que je retrouve, vivants, dans l'enquête de Michel Cardoze parmi les militants ouvriers qui veulent que « ça change » (3). *C'est* encore dans ce parti que peut *réfléchir* et agir, avec une chance réelle de réussite, les forces principales qui composent, ou peuvent composer, *le* courant révolutionnaire aujourd'hui. A condition que le PCF devienne un autre parti communiste : celui du socialisme autogestionnaire. Cette transformation ne peut provenir que d'une intervention rapide et énergique du plus grand nombre des communistes.

Ceux *qui* conçoivent une gauche *majoritaire réduite au PS entouré de* mini-satellites, sont sans doute dans *la vérité de leur désir. Mais* en France, pour toute une période pensable, ils sont hors du possible. Ou bien la gauche comprendra une forte organisation révolutionnaire indépendante, ou bien elle ne deviendra pas majoritaire en étant la gauche. Car une majorité arithmétique, politicienne, n'a pas en soi d'intérêt. Sans *l'apport réel d'un parti communiste,* une coalition étiquetée à gauche ne résoudra pas de problèmes de fond — on vient de le vivre pendant plusieurs années. Rompre avec cette réalité entraînerait la désaffection d'une partie du peuple ; *c'est le mouvement inquiétant* qui a commencé avec le déclin du PCF. Parce que la gauche *ne peut débloquer sa situation* que par le fondamental, elle ne pourra se construire si le Parti communiste n'est plus qu'une petite couleur complémentaire dans l'arc-en-ciel du pluralisme politique.

Une gauche authentique majoritaire, voilà la perspective. Si nous ne parvenions pas à la construire sur des bases nouvelles, dans un mouvement populaire uni, que de gâchis, que de dangers, que d'espaces laissés au capitalisme ! Nous sommes nombreux, nous autres progrossistes, à en avoir assez d'être perdants et à penser que le temps presse.

(1) Henri Lefebvre, Patrick Tort, *Lukacs 1955, Etre marxiste aujourd'hui*, Aubier.

(2) On en entendra quelques-unes dans un débat organisé par la revue *M*, le 20 novembre, à Paris.

(3) Michel Cardoze, *Nouveau voyage à l'intérieur du Parti communiste*, Fayard.

Un livre de Patrick Tort

Une réflexion inachevée

Au moment où le PC est engagé, par la volonté de ses dirigeants, dans une ambitieuse campagne de huit cents assemblées-débats, les rénovateurs jettent un fois de plus un pavé dans la mare de la direction en annonçant la tenue, le 20 novembre, d'une « table ronde » organisée par la revue *M* sur le thème « Qu'est-ce qu'être marxiste aujourd'hui ? » (1) Un des intervenants, le communiste Patrick Tort, membre du Collège international de philosophie, vient de consacrer à cette même question une vingtaine de pages de son dernier livre (2).

Etre marxiste aujourd'hui, fort joliment sous-titré par son auteur *« Fragments critiques sur le perdu et le possible »*, a quelque chose d'une défense et d'une illustration inchevées du marxisme. Du marxisme véritable s'entend — non pas celui *« de théoriciens, d'intellectuels, d'universitaires »* ou celui de l'appareil communiste lui-même — *mais celui qui continue de « proposer des buts révolutionnaires et des voies pour les atteindre »*. Encore faut-il pour cela, estime Patrick Tort, redonner toute leur place à certains grands concepts, qu'il s'agisse par exemple de ceux de prolétariat ou de conscience de classe, celle-là même qui *« doit être restituée à la classe ouvrière »*.

A ces premiers éléments de réflexion s'ajoute une série de critiques plutôt sévères à l'encontre de la direction du PCF : *« Etre marxiste aujourd'hui*, écrit l'auteur dans un long développement sur l'aliénation et l'assujettissement, *c'est pouvoir expliquer dans les termes d'une sociologie de la politique et de la connaissance l'exténuation politico-idéologique conjoncturelle du marxisme lui-même dans la plupart des pays capitalistes occidentaux. » « Cette usure, cet épuisement apparents sont des faits qu'il importe d'abord de constater (...) au lieu de les vivre sur le mode de la dénégation optimiste à laquelle s'entraîne depuis des années, en dépit des échecs répétés et d'une baisse d'influence massive, la direction du Parti communiste français. »* Au fil des pages, cette dernière est accusée de faire passer la tactique au premier plan au détriment d'une logique et d'un projet.

Restent encore deux points sur lesquels les critiques de Patrick Tort sont particulièrement vives : le *« grand silence »* du PCF sur l'ascension politique de l'extrême droite et son attitude, pour le moins ambiguë, sur la question des immigrés, dénoncée comme *« une erreur »* et *« une faute »*.

Au terme, toutefois, de ces notes, que l'auteur se garde bien d'achever, mais qu'il « interrompt », le lecteur reste un peu sur sa faim : *Etre marxiste aujourd'hui* pose certes des questions de fond et propose maintes pistes de réflexion, mais Patrick Tort demeure fort discret sur le rôle du Parti. A lire entre les lignes, il semble manifeste que, pour lui, le PCF tel que l'incarne l'actuelle direction est un parti *« perdu »* pour le marxisme. L'auteur évite cependant de se prononcer sur ce sujet avec clarté : il ne dit pas non plus s'il lui semble encore possible de reconstruire avec le PCF un parti authentiquement marxiste. Ces non-dit et ses incertitudes affaiblissent un peu l'analyse du philosophe communiste, qui semble partager avec une bonne partie des rénovateurs une certaine incapacité à décider s'il faut rester à l'intérieur du Parti pour le changer, ou en sortir pour fonder un autre parti.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Salle Martin Luther King au 32, rue Olivier-Noyer, 75014, Paris. A partir de 20 heures.

(2) *Etre marxiste aujourd'hui*, éditions Aubier, 160 pages, 75 F. La première partie du livre est la retranscription d'une conférence donnée par le philosophe Henri Lefebvre en 1955 pour défendre le Hongrois Lukacs, inquiété par le stalinisme.

PROPOS ET DÉBATS

M. Lajoinie : atlantisme

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a affirmé, le jeudi 13 novembre, que le parti socialiste était, dans le domaine de la défense, *« en accord profond avec la droite pour une politique atlantiste d'intégration de nos forces dans l'OTAN, avec tous les risques que cela comporte pour la paix »*.

Constatant au cours d'une conférence de presse que *« la discussion du budget aura beaucoup contribué à clarifier la situation politique »*, il a remarqué que *« le Front national apporte son soutien à la politique gouvernementale »*. *« Quant au groupe socialiste,* a-t-il poursuivi, *force est de constater que la cohabitation du président de la République avec la droite le conduit à reculer devant les orientations réactionnaires du gouvernement. »*

M. Fiterman : l'opposition

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, a indiqué, le jeudi 13 novembre, que seul le Parti communiste est aujourd'hui *« dans une opposition ferme et déterminée »* à la politique conduite par le gouvernement. *« Je n'ai pas le sentiment,* a souligné l'ancien ministre des transports au cours d'un point de presse, *que M. Mitterrand se démarque de plus en plus du gouvernement. J'ai au contraire le sentiment que la coopération au sommet de l'Etat est de plus en plus étroite. »*

Interrogé sur la politique française au Moyen-Orient, le responsable communiste a déclaré que *« le choix n'est pas entre céder au terrorisme et condamner à mort des otages »*, mais que *« la France doit avoir une politique tendant à favoriser une solution politique aux problèmes posés »* dans cette région. Il a également affirmé qu'il n'y a pas *« désaccord, de la part du PCF, sur les contacts et les négociations »*, dénonçant *« l'hypocrisie »* de ceux qui les condamnent.

M. Estier : le gouvernement a menti

M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, écrit dans l'éditorial de l'hebdomadaire du PS daté 17 novembre, à propos de la libération de deux otages français au Liban, que les récentes déclarations de *Radio-Téhéran* sur la *« politique intelligente »* de M. Chirac apportent *« bien la preuve que le gouvernement français a menti chaque fois qu'il a affirmé qu'il ne négocierait pas avec ceux qui encourageaient les ravisseurs »*.

M. Estier juge que c'est *« une négociation non seulement bilatérale mais multilatérale qui a été menée »*. Il ajoute : *« Si le gouvernement persiste dans cette voie, quels gages faudra-t-il donner à ces pays ou à d'autres en échange de la libération des autres otages ? A partir du moment où celle-ci devient la fin d'une politique — qui n'est bien sûr pas exempte d'arrière-pensées d'ordre intérieur, — tous les moyens deviennent possibles. »*

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QUE le projet de réforme du code de la nationalité provoque l'écœurement chez les uns, la jubilation chez les autres, n'est pas le plus important. Au-delà de sa « philosophie », si l'on peut dire, au-delà de la danse du ventre du gouvernement en direction du Front national et des « beaufs » qui hésitent encore à s'y inscrire, quels seront les effets, au quotidien, de ce projet de loi, indépendamment du jugement qu'il appelle ?

1. — Il est à craindre, ainsi que l'a dit le président de la République, *« que des dizaines de milliers de jeunes, déjà déchirés entre deux cultures, ne soient marginalisés »*. Point n'est besoin d'être sociologue, ni même « de gauche », pour ratifier le propos.

Soudain expulsés sur place, des dizaines de milliers de jeunes gens vont se trouver en situation d'apatrides. Rejetés du pays dans lequel ils sont nés et ont grandi, ne connaissant, pour la plupart, que sa langue, ils seront pourtant bien peu à vouloir *émigrer* vers la terre de leurs ancêtres, sur laquelle, bien souvent, ils n'ont jamais mis le pied (1).

Car s'il est vrai que beaucoup n'ont pas encore avalisé leur déracinement, que beaucoup n'ont pas encore, ostensiblement, choisi entre *leur* nationalité et celle de leurs parents, ils sont cependant voués à être français. On serait tenté de dire qu'ils glissent inexorablement vers cet état. Parce que, fût-ce involontairement, c'est vrai, ils ont franchi le point de non-retour. Seize années (au moins) dans un pays, lorsque ces années sont les premières de la vie, c'est laisser ce pays vous prendre pour toujours. Jusqu'au moment où vient l'ordre de *s'expatrier*, bannissement qui ne dit pas son nom, vers un pays qui n'est sien que par convention et qui n'est connu que par ouï-dire.

2. — A l'évidence, des consignes de sévérité devraient être données aux administrations pour répondre aux demandes de « francisation » dont elles seront saisies. Sinon, à quoi cela servirait-il qu'un projet de loi mette en place une course d'obstacles pour obtenir ladite nationalité ? Si c'était pour la conférer automatiquement, sur simple demande de l'intéressé, il suffisait de conserver la législation antérieure. Or ce n'est pas le cas.

La logique de ce projet de loi, c'est donc que l'administration compétente devienne un « M. Niet ». Sinon, ce serait un projet de loi pour rien. M. Chirac, qui n'est pas homme à parler pour ne rien dire (surtout au *Washington Times*), n'est pas homme à agir pour ne rien faire.

3. — Que se passera-t-il si la « francisation » (qui est aussi la reconnaissance d'un état intermédiaire entre le national et l'étranger) est refusée, ou que la demande n'est pas faite dans les délais, c'est-à-dire entre seize et vingt-trois ans ? La logique du projet voudrait que les recalés et les négligents fussent expulsés. Mais si. Mais si. Ou alors ce mirifique projet n'est qu'un coup d'épée dans l'eau pour le Front national et sa constellation, un cadeau de dupes. Car, à défaut d'expulsion, le cher sol national (celui de nos ancêtres venus d'un peu partout) ne serait pas délivré d'un seul de ces faciès maghrébins qui le souillent, la statistique de l'emploi, pas allégée d'un seul de ces demandeurs d'emploi qui l'embourbent.

4. — Pour que la réforme du code de la nationalité ne soit pas une duperie, au regard de ce qu'elle promet et que certains attendent, elle doit s'accompagner d'une constante politique de l'expulsion. Si celle-ci n'était pas conduite, le projet de loin n'aurait été qu'une inefficace (pour ses partisans) vilenie (pour ses adversaires).

Virtuellement, le gouvernement met en place les conditions d'une expulsion collective, une vraie expulsion collective (ce que ne fut pas, juridiquement, le charter des cent un Maliens), une mesure qu'interdit précisément l'article 4 du quatrième protocole de la Convention européenne des droits de l'homme, texte que la France a signé et ratifié.

5. — La procédure prévue par le projet de loi ressuscite celle des accords d'Evian, qui, en 1962, mirent fin à la guerre d'Algérie et proclamèrent l'indépendance de ce pays. Aux termes de ces accords, une même famille pouvait être composée d'enfants les uns algériens, les autres français, selon leur date de naissance. Il va désormais se produire la même chose, mais sans que puissent être invoquées les nécessités de la guerre. Les enfants qui auront atteint l'âge de dix-huit ans au moment de la promulgation de la loi seront français. Mais leurs petits frères et leurs petites sœurs seront renvoyés vers un entre-deux-eaux de « candidats à la France ». Endormis français, ils s'éveilleront étrangers à l'heure où paraîtra le *Journal officiel* contenant leur déchéance.

France

DE passage à Antenne 2 mercredi, M. Michel Debré paraissait y faire de l'accomplissement du service militaire en France le critère d'acquisition de la nationalité française. (Que fait-on des filles ? Que fait-on des Français de souche réformés ou exemptés ? On les expulse ?)

Le cher ex-premier ministre en serait-il à raisonner comme la bonne comtesse, née russe et devenue française par mariage ? En serait-il à croire que, comme dans *le Mauvais génie*, le héros est au fond du désespoir parce qu'il a *« frappé son maréchal des logis »*, les jeunes gens d'aujourd'hui, à faciès ou sans faciès, trouvent le moindre parfum de France, excepté celui de la bière ou du pastis, dans les casernes où ils sont retenus ? Ce n'est plus là, si elle s'y fit jamais, que peut s'accomplir la communion française.

S'il convient d'enseigner la France à des gens qui, pour certains, ne connaissent que trop ses démons, mieux vaut éviter d'en confier la tâche à des adjudants de carrière qui, en général, n'estiment les étrangers que sous l'apparence des tirailleurs sénégalais, lesquels se firent joyeusement massacrer pour défendre leurs ancêtres gaulois, qui avaient les cheveux blonds et les yeux bleus.

Leur demandait-on alors de prouver qu'ils voulaient être français ? S'il se trouvait que d'ici à demain la guerre fût déclarée, il serait vite remballé, ce projet de réforme. Nul gouvernement n'est regardant sur la couleur de la chair à canon.

⁂

Car, après tout, il n'est pas de paix qui ne s'achève. La paix n'est-elle pas, depuis l'éternité des temps, l'espace de temps qui sépare deux guerres ? Malheureusement, des guerres, il ne subsiste vite, les plaies pansées et les ruines relevées, que des célébrations plus spectaculaires que pédagogiques, qui se pervertissent non moins vite en loisirs. Et qui songerait à faire connaître l'horreur de la guerre alors que partout la guerre triomphe ?

La guerre ! Mais la guerre, elle, nourrit une moitié de la planète en massacrant l'autre ! Le reste de prospérité que connaît la France (et quelques pareils), c'est la guerre qui le lui fournit. Sans ses industries d'armement, et faute d'avoir imaginé autre chose, ce pays serait à genoux, le nombre de ses chômeurs augmenté d'on ne sait combien et la rentrée des devises amputée de sommes formidables.

Mais ces armes, croit-on qu'elles sont vendues pour être entreposées dans des musées ? Pour orner, à défaut de toiles impressionnistes, les murs trop nus du palais trop neuf d'un tyranneau ?

Ces armes venues du pays des droits de l'homme, elles ne servent pas moins que celles venues de pays qui méprisent ces droits. C'est-*à-dire qu'elles tuent de même. C'est leur* office. Elles sont, fort cher, vendues pour cela. Et tant pis si c'est passer pour niais que de le rappeler.

Même s'il faut bien convenir que les guerres sont l'accouchement des nations. Quel Etat est né autrement que de la guerre ? Le Proche-Orient, l'Iran, l'Irak, le Tchad, le Nicaragua, l'Angola, combien d'autres ! Mais c'est l'Occident qui voit sous ses yeux comment naquit l'Occident !

⁂

LA plume prend parfois de curieuses libertés vis-à-vis de celui qui la tient. Elle part pour déplorer que la loi fasse, d'innocents, des proscrits, et voilà qu'elle se retrouve au milieu des champs de bataille ! Mais c'est vrai que la jeunesse a toujours été fiancée à la guerre.

La guerre est aujourd'hui d'une autre forme, elle est civile, elle est légale. L'ennemi s'affichera au *Journal officiel*. Mais ceux contre qui les hostilités sont ouvertes sont les plus fragiles, les moins expérimentés, ceux qui ont de l'épiderme mais pas de cuir, des rages mais pas de forces. Cette guerre, ils la reçoivent de plein fouet, pour ne pas dire en pleine gueule.

⁂

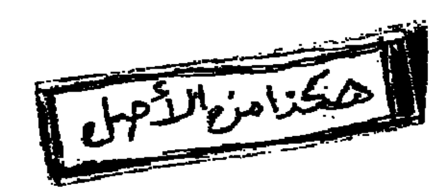
« Les peuples qui perdent leur indépendance dans l'histoire, a dit M. Chirac, *méritaient sûrement de la perdre parce que leur liberté est morte de la peur de mourir. »*

L'aphorisme, bien balancé mais historiquement mal fondé, fera certainement plaisir aux Hongrois qui, en 1956, ont brillé par leur lâcheté devant les Soviétiques, et aux Tchécoslovaques qui, devant les mêmes en 1968, *ont fait la démonstration de leur couardise.* C'est un peu court que de voir en Munich l'unique symbole de l'histoire des peuples.

⁂

Jusqu'où n'iront pas les amabilités à l'égard de la Syrie ? Aux informations de 13 heures sur Antenne 2, mercredi, ce pays a été présenté, par l'envoyé spécial à Damas, comme un régime de *« parti unique »*, autrement dit une *« démocratie unanimiste »*. Voilà d'un coup toute la planète libérée de ses régimes totalitaires !

(1) Parlant des rapatriés à l'Assemblée nationale, M. Chirac a dit que leur retour *« fut une déchirure »*, parce qu'ils quittaient la terre sur laquelle ils avaient vécu. Ça ne lui fait penser à rien ?



Un entretien avec le docteur Olievenstein

«La prison pour les toxicomanes est un remède pire que le mal»

Le projet de loi sur la drogue, que le garde des sceaux doit prochainement présenter au conseil des ministres, confirme les orientations du plan de lutte contre la drogue récemment proposé par M. Chalandon. La loi de 1970 est interprétée de façon plus restrictive en renforçant le contrôle judiciaire de l'action thérapeutique. mais surtout les toxicomanes délinquants seront désormais assimilés aux alcooliques dangereux et aux aliénés et pourront faire l'objet de placements dans des établissements spécialisés. Le docteur Claude Olievenstein, directeur médical du centre Marmottan à Paris, exprime ici son point de vue.

«Le projet de loi de M. Chalandon sur la drogue prévoit l'internement des toxicomanes dans des établissements de soins à la demande des familles. Que pensez-vous de cette mesure qui assimile le drogué au malade mental ?

– Cette disposition est à la fois inefficace et dangereuse. Nous avons pu vérifier avec la loi de 1954 sur les alcooliques dangereux qu'elle n'a jamais pu être appliquée dans les faits car elle contient une contradiction fondamentale sans évidemment la résoudre : ou on est délinquant et on est puni, ou on est malade et on est soigné. Cette mesure est triplement dangereuse.

» Elle donne un droit exorbitant aux familles, qui pourront décider d'interner leur enfant majeur. Or, sans vouloir culpabiliser les parents, ils sont souvent perturbés eux-mêmes et donc perturbants. D'autre part, elle autorise les familles à décider elles-mêmes du degré de toxicomanie de leur enfant. Enfin cette mesure introduit aux yeux de la loi une catégorie de sous-Français en autorisant pour l'«espèce» appelée drogué une garde à vue de sept jours sur la seule appréciation d'un magistrat.

– De telles mesures, contraires au droit selon vous, n'auraient pu être proposées s'il n'y avait une aggravation de la toxicomanie en France. Vous êtes au moins d'accord sur ce constat avec le garde des sceaux.

– Je ne suis en rien d'accord avec M. Chalandon. Il n'y a pas aggravation du phénomène. Le chiffre de huit cent mille toxicomanes en France est totalement fantaisiste. Ce catastrophisme facilite la politique de fermeté.

– Vous aussi vous luttez contre la drogue...

– Oui, bien sûr, mais un combat ne se mène pas en faisant de la surenchère et en masquant la réalité : la clientèle de Marmottan, comme celle de toutes les institutions, diminue.

– En quoi vos chiffres seraient-ils plus crédibles que ceux de M. Chalandon ?

– Nous avons mené différentes enquêtes à l'intérieur du centre hospitalier. Les résultats sont publiés depuis 15 ans dans un rapport annuel qui n'a jamais été contesté. Les chiffres officiels sont des pétitions de principe.

– Le ministre ne peut rendre publics des chiffres – huit cent mille toxicomanes – au risque *d'affoler l'opinion sans les avoir fait vérifier par ses services.*

– Il a besoin de chiffres impressionnants pour justifier une politique libérale qui remplisse les prisons privées.

– On ne peut l'accuser de n'avoir qu'un souci immobilier.

– C'est un souci politique de conditionner la population française en lui faisant peur à des fins bien précises. Car l'argument de la dangerosité de la drogue ne tient pas, ou alors pourquoi ne pas parler de la dangerosité de l'alcool ?

Autocritique

– On finirait par croire que, selon vous, la peur de la drogue est irréfléchie et sans fondement.

– On a considérablement exagéré l'importance de la drogue, et je dois faire mon autocritique là-dessus. Je tenais compte d'un consensus national, je ne voulais pas heurter l'opinion. J'aurais dû m'engager davantage pour la dépénalisation de l'usage du cannabis. Je n'ai pas assez insisté sur la différence entre les drogues et sur le fait qu'il n'y a pratiquement aucun rapport entre un usager occasionnel et un toxicomane. J'ai trop accepté qu'on parle de drogue en général sans jamais citer l'alcool, le tabac ou l'abus de médicaments.

– Les hommes politiques eux-mêmes croient peut-être sincèrement à un danger plus grave et imminent qu'il n'est en réalité.

– On fait dire aux sondages bien des choses. Mais 70 % des Français considèrent les toxicomanes comme des malades. Ce qui veut dire que les Français – et les hommes politiques en font partie – ont parfaitement assimilé ce que les spécialistes leur ont expliqué.

– En considérant les toxicomanes comme des délinquants avant tout, on ne peut donc dire que M. Chalandon caresse son électorat dans le sens du poil.

– Si, dans la mesure où il s'agit de mettre en musique l'idéologie sécuritaire. Les mesures préconisées dans le domaine de la toxicomanie font partie du grignotage de l'Etat de droit par l'Etat de force. Pour faire accepter cela aux Français, il faut trouver des boucs émissaires aux marges de la société. *Aujourd'hui, les toxicomanes sont* tout indiqués. Et parallèlement il faut accréditer l'idée que la répression a du bon.

» C'est pourquoi on monte en exemple une institution répressive en la faisant passer pour efficace contre toute preuve. Je veux parler de l'association Le Patriarche citée comme modèle par M. Chalandon et qui a fait l'objet d'un rapport extrêmement sévère. On relève dans ce rapport de telles infractions, des faits si graves, qu'en bonne démocratie on aurait dû fermer l'institution.

– Pour certains toxicomanes ce type de prise en charge musclée peut avoir des effets bénéfiques.

– Si la finalité doit être le maintien des toxicomanes pendant des années entre les murs d'une institution, où est l'aspect curatif et la réinsertion ? Et, d'autre part, on dénigre les spécialistes comme si on reprochait aux cancérologues de ne pas obtenir assez de guérisons et que, pour cette raison, on envoyait les malades chez le rebouteux.

Echec des méthodes autoritaires

– On peut estimer que le choix du gouvernement est thérapeutique, fondé sur la méthode de la carotte et du bâton, inspirée de Pavlov.

– C'est au moment où le secrétaire du PC de Moscou dans un des pays les plus répressifs au monde reconnaît l'existence d'un problème de toxicomanie dans sa ville et l'échec des méthodes autoritaires que le gouvernement français les met à l'honneur. Elles ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Ces méthodes ont été un échec aux Etats-Unis où on les a expérimentées à l'hôpital de Lexington. Les Américains abordent aujourd'hui différemment le traitement des toxicomanes.

– Ne pensez-vous pas qu'il soit parfois utile de secourir un toxicomane par la contrainte, la prison permet le sevrage physique par exemple.

– La prison pour les toxicomanes est un remède pire que le mal. Si, pour une infime minorité, l'incarcération peut donner des résultats, pour tous les autres, elle est dangereuse. Les récidives sont extrêmement nombreuses. Quant à la promiscuité des toxicomanes en prison, elle peut entraîner des conséquences graves comme la propagation du SIDA. Et puis, si les mauvaises méthodes peuvent avoir des résultats ponctuels, elles mettent en cause le bon fonctionnement de la société et les valeurs qui l'établissent.

» Mon expérience et ma vie me montrent que la ségrégation d'un groupe social dépasse toujours, et de loin, les limites de ce groupe. Aujourd'hui, on étend la notion de toxicomanie aux simples usagers de toxiques. A qui demain ? Avec des mesures répressives, on apprend aux jeunes à tricher, à avoir peur de l'autorité légale, à se marginaliser. Banaliser la délation pour lutter contre la drogue, c'est implicitement préférer un délateur sain à un toxicomane qui ne trahirait pas. Avec nos méthodes, nous avons pu obtenir en quinze ans que vingt-cinq mille toxicomanes décident de se soigner et respectent les institutions officielles. Suivant ce modèle, des dizaines d'autres établissements se sont créés dans le pays. Aujourd'hui, on sait que les toxicomanes, au fond d'eux-mêmes, ne demandent que leur réinsertion dans la société. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.

Carrefour du développement

«Je n'ai mis en cause aucun fonctionnaire du ministère de l'intérieur», *déclare M. Yves Chalier*

M. Yves Chalier affirme, dans un communiqué transmis jeudi 14 novembre, à l'Agence France-Presse, qu'*« il n'a mis ou n'a voulu mettre en cause aucun fonctionnaire du ministère de l'intérieur lors de l'interview qu'il a donnée au* Point ». *« Cette mise en cause*, a ajouté M. Chalier, *provient de sources qui sont absolument étrangères. »*

Selon son avocat, M. Chalier, qui est officiellement recherché, *« compte se présenter à la justice française dans un délai relativement bref, lorsque des garanties, notamment quant à la liberté de Maguy Baquian, qui n'est pour rien dans cette affaire, et quant à sa propre sécurité, lui auront été accordées ».*

De son côté, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, qui inaugurait le même jour le nouvel hôtel de police de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), interrogé à propos des dernières déclarations de M. Yves Chalier, qui affirmait avoir été aidé dans sa fuite par un *« responsable »* du ministère de l'intérieur, a déclaré : *« J'attends des preuves et, en tout état de cause, je présume toujours l'innocence avant qu'on m'ait donné les preuves contraires. »*

Dans une interview au *Point*, parue le 10 novembre, M. Yves Chalier expliquait ainsi sa fuite de France : *« J'ai mon premier contact avec un ami, l'un des responsables de la police au ministère de l'intérieur.* (...) *Il m'a conseillé de partir pour Bruxelles et Londres et il m'a donné un contact au Brésil. »*

M. Yves Chalier indiquait ensuite que c'est à la demande de ce *« responsable »* de la police qu'il avait rédigé son rapport sur l'affaire du Carrefour du développement, rapport dont il était *« étonné d'apprendre qu'il avait été déposé dans la boîte aux lettres personnelle du nouveau ministre de la coopération, M. Michel Aurillac ».*

A la suite de cette interview, le commissaire général Jacques Delebois, chef du SCTIP, a été entendu par la police judiciaire à la demande du juge d'instruction Jean-Pierre Michau.

Georges Ibrahim Abdallah

Le dossier strasbourgeois va être transmis à Paris

A la demande de M. Albin Chalandon, garde des sceaux, le parquet général de la cour d'appel de Colmar devrait prochainement demander que soit transmis à Paris, au cabinet de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction, le dossier sur la tentative d'assassinat de M. Robert Onan Homme, consul général des Etats-Unis à Strasbourg.

Cet attentat, perpétré le 26 mars 1984, avait été revendiqué par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), dont le chef présumé, Georges Ibrahim Abdallah, purge actuellement une peine de quatre ans de prison pour usage de faux papiers et association de malfaiteurs. Ce dernier est également inculpé de complicité dans les assassinats de deux diplomates, l'attaché militaire américain Charles Ray et le conseiller israélien Yacov Barsimantov, deux dossiers instruits par M. Gilles Boulouque.

L'éventuelle mise en cause du chef présumé des FARL dans l'attentat contre M. Robert Onan Homme découle de la récente exploitation par la justice de documents découverts dans une voiture ayant appartenu à Georges Ibrahim Abdallah. Ce véhicule, une CX Citroën, acheté par Abdallah et sa compagne en fuite, Jacqueline Esber, avait été retrouvé en Yougoslavie en septembre 1985.

A l'intérieur, les policiers yougoslaves devaient découvrir, outre une déclaration d'entrée en France au nom de Mohamed el Hilali, pseudonyme usuel de Georges Ibrahim Abdallah, un plan de la ville de Strasbourg sur lequel le domicile du consul général américain était marqué d'une croix. Transmis à la justice française, ces documents n'ont été que récemment édudiés par les autorités judiciaires.

Au tribunal de Paris

Le livre «l'Affaire Nut» interdit à la vente

La famille du colonel Bernard Nut a obtenu, jeudi 13 novembre, une ordonnance du juge des référés du tribunal de grande instance de Paris interdisant la vente du livre du journaliste Bernard Violet *l'Affaire Nut : mort d'un agent secret*, sous astreinte de 500 F par infraction constatée.

Deux éditeurs, Carrère et Christian Chalmin, s'apprêtaient à diffuser l'ouvrage, qui présente une version des circonstances ayant précédé la découverte, le 15 février 1983, sur une route des Alpes-Maritimes, du cadavre du colonel Nut, officier de la DGSE, lorsque sa veuve et ses enfants ont engagé une instance en référé (*le Monde* du 8 novembre).

Leur conseil, Me Francis Szpiner, avait soutenu que l'ouvrage contenait des injures, des diffamations, des atteintes à la vie privée et à la mémoire d'un mort et, même, une violation du secret de l'instruction, toujours ouverte au tribunal de Nice.

Dans son ordonnance, le juge des référés, M. Bernard Lathelier, justifie la mesure exceptionnelle que constitue la saisie d'un livre en déclarant que l'auteur *« s'est rendu coupable d'une intrusion grave et injustifiée dans la vie privée du couple Nut »* et qu'il a *« voulu jeter le discrédit sur le colonel Nut d'une façon si caractérisée que les demandeurs se trouvent gravement atteints dans l'honneur et la considération auxquels, jusqu'à preuve du contraire, ils ont toujours droit ».*

Le magistrat conclut en affirmant : *« Les manquements commis en la matière par des journalistes sont beaucoup plus graves lorsque les propos incriminés sont reproduits dans un livre que lorsqu'ils sont diffusés par la presse. Les journaux disparaissent et laissent tomber leur contenu dans l'oubli, tandis que les livres demeurent et peuvent être gardés indéfiniment et donnent aux intrusions fautives dans la vie privée des victimes un caractère permanent, définitif et indélébile ».*

M.P.

A la Cour de cassation

«Fast food» et langue française

Une société commerciale ne peut s'abriter derrière la volonté d'information exacte et complète de ses clients pour désigner ses produits par des termes étrangers. C'est en substance l'argument développé par la chambre criminelle de la Cour de cassation pour annuler un arrêt de la cour d'appel de Paris qui relaxait l'exploitant d'une chaîne de restaurants poursuivi pour avoir donné à certains plats et boissons, des appellations étrangères telles que *hamburger*.

L'Association générale des usagers de la langue française s'était constituée partie civile dans un procès engagé contre M. Daniel Jambon, gérant de la chaîne de restaurants France-Quick, en application de la loi du 31 décembre 1975, qui rend obligatoire l'usage de la langue française *« dans la désignation, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les garanties d'un bien ou d'un service ».*

Le tribunal de police l'avait condamné en attribuant des dommages et intérêts à l'association partie civile, mais la treizième chambre de la cour d'appel de Paris avait relaxé M. Jambon, faisant observer, dans son arrêt du 14 décembre 1984, que dans le dépliant remis à chaque client *« chacun des mots employés désigne une boisson ou un plat représenté par un dessin sous lequel figure, outre le prix, la composition très précise du produit ».*

La chambre criminelle de la Cour *de cassation a estimé, de son côté*, que les magistrats d'appel avaient *« méconnu le sens et la portée »* de la loi en la *« réduisant à la protection du consommateur »*, alors qu'elle *« ne comporte nullement une telle limitation »*, avant de souligner que le texte est *« d'un caractère général qui tend à sauvegarder la langue française »*.

La cour d'appel de Versailles devra statuer à nouveau et, s'il ne lui est pas interdit de débouter la partie civile, elle ne pourra le faire que sur d'autres arguments que ceux des magistrats parisiens. Son arrêt sera attendu avec intérêt, non seulement par les exploitants de « fast food », et de nombreux industriels et commerçants, mais aussi par les défenseurs de la langue française.

MARC PORTEY.

Le sort de Christine Villemin

La fin d'un labyrinthe judiciaire

(Suite de la première page.)

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, présidée par M. Antoine Vogtensperger, avait, dans une audience à huis clos, un débat sans fioritures entre professionnels de la chose, à entendre les différentes parties, parquet, partie civile et défense, et à disséquer le dossier. Et, après un délibéré de deux ou trois semaines, à rendre son arrêt, renvoi en cour d'assises ou non-lieu. Une procédure normale, obligatoire, une affaire de dissection froide, répétons-le, avec un seul objectif : vérifier s'il y a, à l'encontre de l'inculpée, dans le dossier instruit par M. Jean-Michel Lambert, des charges suffisamment graves et concordantes pour décider son renvoi devant une cour d'assises. Etablir, en somme, un constat méthodique et minutieux des présomptions de culpabilité avant que de laisser à d'autres magistrats et aux jurés le soin de dire si, oui ou non, *« selon leur intime conviction »*, ces présomptions sont convaincantes ou non.

Ce rappel, d'une banalité absolue, est devenu nécessaire dans une affaire assez spéciale pour que ce principe judiciaire français de l'*« intime conviction »* se trouve dévoyé. Car il n'est personne, enquêteurs, avocats, magistrats, journalistes, dans ce quadrille public d'une instruction à ciel ouvert, qui n'ait, d'une façon ou d'une autre, manifesté une conviction hors de propos.

Une nouvelle reconstitution ?

L'audience de la chambre d'accusation avait donc pour objet de mettre à plat le dossier. Et c'est ce qui s'est produit. Le procureur général, M. Jean Reygrobellet, a prononcé un long réquisitoire, trente-quatre pages, une synthèse minutieuse de l'affaire, l'énoncé méticuleux des charges pesant, selon lui, sur l'inculpée. On n'y reviendra pas, pour avoir évoqué ces charges en de multiples occasions. Le magistrat, en tout cas, a estimé que ces charges, et surtout leur accumulation, étaient suffisantes pour motiver un renvoi en cour d'assises. Les avocats des grands-parents Villemin, partie civile avec plusieurs de leurs enfants, ont, eux, plaidé dans ce sens. Me Lagrange s'est efforcé de mettre, une fois pour toutes, hors de propos *« l'hypothèse Bernard Laroche »* réactivée par la défense. Me Lombard a procédé à une plaidoirie, sorte de recensement implacable des *« trente-huit charges »* existant selon lui contre Christine Villemin, *« quels que soient, par ailleurs, la douleur et le regret que mes clients et moi-même puissent en éprouver ».*

Et la défense, Me Garraud en tête, a fait son métier. Tant dans la réaffirmation de la piste Laroche que dans l'entreprise de démolition des charges établies par l'instruction ou dans le constat de l'absence de preuves absolues et de mobile apparent. La défense avait élaboré un mémoire de près de trois cents pages.

Rien que de très classique, donc. Arrivée à ce point de procédure, l'affaire Villemin aurait donc dû suivre son chemin : un délibéré et la décision finale des trois magistrats de la chambre d'accusation. Seulement, comme dans toute cette histoire la forme n'est guère plus brillante que le fond, la défense, encore à son métier, a soulevé dans son mémoire-fleuve des cas multiples d'annulation d'actes de procédure : des procès-verbaux non signés, des désignations d'experts non agréés, des entorses à la procédure, bref, un véritable inventaire de charges pesant, si l'on ose dire, contre M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction. Le procureur général a réfuté plusieurs de ces demandes, mais il a admis que sept procès-verbaux ou expertises pourraient être effectivement annulés. Cela concerne, notamment, la procédure de reconstitution de l'emploi du temps de Christine Villemin le 16 octobre 1984. Le procureur général est convenu que cet acte était effectivement entaché de nullité et il a demandé à la cour de *« désigner un de ses membres dans le cadre d'un supplément d'information pour procéder à une nouvelle reconstitution »*, où, à défaut, de nommer un nouveau magistrat instructeur.

La partie civile, parlant de l'*« échec Lambert »*, ne s'y est pas opposée. Au contraire, elle a souhaité une reconstitution élargie à l'épisode le plus gênant pour Christine Villemin, son passage à la poste de Lépanges, le 16 octobre 1984, vers 16 h 50. Ce passage, Mme Villemin l'a toujours nié. Quatre témoins depuis le début de l'affaire, d'autres par la suite, ont, eux, attesté sa présence devant le bureau de poste.

En tout cas, cette demande commune à l'accusation et à la partie civile, si elle était acceptée par la cour, constituerait, dans une affaire qui n'en finit pas, un retour, même rapide, à la case départ. Et cela, plus de deux ans après la mort de l'enfant.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy se prononcera, sur ce point comme sur les autres, le 9 décembre prochain.

PIERRE GEORGES.

Anne Sainclair contre «Présent»

Trois mots pour une injure

Plusieurs substances apparemment banales peuvent, lorsqu'elles sont mélangées, constituer un produit explosif. Pour avoir appliqué ce principe à l'écriture, le journal *Présent* était poursuivi, mercredi 12 novembre, devant la première chambre civile du tribunal de Paris par la journaliste Anne Sinclair, qui anime l'émission «7 sur 7» le dimanche sur TF 1.

Le 5 avril 1986, *Présent*, journal proche du Front national, selon la formule de Me Georges Wagner, qui rejette le terme *d'«organe»*, évoquait la prochaine émission «7 sur 7» en qualifiant Anne Sainclair de *«pulpeuse charcutière casher»*. La locution dépassait les critiques parfois sévères auxquelles la journaliste est habituée. Aussi, son conseil, Me Bernard Jouhaneau, dénonçait le caractère injurieux d'une association de mots particulièrement perverse. *«L'antinomie entre la charcuterie et le rite casher révèle la volonté d'insulte»*, souligna l'avocat, en considérant que, si les mots, pris individuellement, pouvaient paraître insignifiants, le terme de *«charcutier»* adressé à un journaliste était quand même fort désobligeant. En outre, critiquer *les origines d'un adversaire politique* relève d'une certaine forme de racisme.

Selon Me Georges Wagner, défenseur de M. François Brigneau, à l'époque directeur de *Présent*, qui revendique la responsabilité du texte publié sous la signature d'une mystérieuse Mathilde de Cruz, ces interprétations sont le résultat d'une *«imagination ténébreuse»*, le qualificatif *«pulpeuse»* serait plutôt un compliment et *«charcutière»* est une métaphore pour illustrer la découpe de l'information de la semaine en sept jours, une sorte de *«saucissonnage»*. Quant à *«casher»*, c'est encore une métaphore, dans laquelle il ne fallait pas voir la moindre perversité.

En somme, trois mots pour rien. *Mais le tribunal, présidé par* M. Michel Guth, dira le 17 décembre si trois fois rien c'est quand même quelque chose.

M. P.

● **Me Jean-Marie Agnelet condamné.** – La cour d'appel de Lyon a condamné, jeudi 13 novembre, à trente mois de prison dont six avec sursis un ancien avocat niçois, Me Jean-Marie Agnelet, cinquante ans, pour *« achat de vote de conseil d'administration, recel et abus de confiance »* dans le cours de l'affaire – en 1977 – du casino niçois le Palais de la Méditerranée. L'accusé ne s'étant pas présenté devant le tribunal, un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

Me Agnelet était l'homme de confiance de Mme Agnès Le Roux, une des administratrices du Palais de la Méditerranée, mystérieusement disparue en 1977 après avoir vendu, pour trois millions de francs, son vote au conseil d'administration de l'établissement à M. Jean-Dominique Fratoni, propriétaire du casino rival le Ruhl. Me Agnelet, soupçonné d'être impliqué dans la disparition de sa cliente, avait bénéficié sur ce point d'un non-lieu, après six mois de détention.

Société

Après les expulsions du 18 octobre

Mᵉ Yves Baudelot au Mali

La Fédération internationale des droits de l'homme a décidé d'organiser une enquête sur les conditions dans lesquelles a eu lieu, le 18 octobre dernier, l'expulsion par la France de cent un ressortissants maliens. La Fédération qui s'interroge sur la régularité de ces expulsions au regard, tant du droit interne français, que des conventions internationales, a mandaté Mᵉ Yves Baudelot, avocat à Paris, pour se rendre au Mali, où il recueillera les témoignages des personnes expulsées.

Mᵉ Baudelot sera accompagné par un représentant de la Fédération des travailleurs africains en France, agence spécialisée de l'Organisation de l'unité syndicale africaine. Les conclusions de l'enquête seront rendues publiques.

La répression du terrorisme

La Grèce s'apprête à ratifier la convention européenne

La convention européenne pour la répression du terrorisme connaît un succès grandissant. Le ministre grec de l'ordre public vient d'annoncer qu'un projet de loi a été déposé devant le Parlement grec en vue de sa ratification. La Grèce, ainsi que la France et l'Irlande – qui ont récemment fait savoir qu'elles entendaient ratifier cette convention, – restait l'un des derniers pays à n'avoir pas adopté ce texte qui *« établit un mécanisme quasi automatique d'extradition »*, selon la formule de M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe (*le Monde* du 7 novembre).

Au cours de la dernière réunion des vingt et un ministres chargés de la sécurité, les 4 et 5 novembre à Strasbourg, Malte a signé la convention pour la répression contre le terrorisme, dernier stade avant la ratification. Dans ces conditions, ce texte des « 21 » pourrait être ratifié par l'ensemble des pays membres d'ici à un an.

● **Action directe : nouvelle incarcération à Lyon.** – Alain Eket, trente-huit ans, d'origine guadeloupéenne, vient d'être inculpé au début du mois de novembre d'*« association de malfaiteurs »* dans le cours de l'instruction du dossier sur le groupuscule lyonnais proche de la mouvance d'Action directe. Alain Eket a été placé sous mandat et écroué à Lyon. Il avait été arrêté le 29 octobre à Paris.

L'inculpation par le juge lyonnais, M. Marcel Lemonde, d'Alain Eket, porte à douze le nombre total d'inculpés, dont six sont actuellement sous les verrous.

Un projet de statut sur mesure pour la capitale

Les dépenses du Conseil de Paris contrôlées par la Cour des comptes

Les dépenses de la questure du Conseil de Paris, c'est-à-dire les indemnités des élus, les frais de fonctionnement de l'assemblée municipale et les débours dus aux réceptions n'échapperont plus au contrôle de la Cour des comptes, comme cela a été le cas depuis près d'un demi-siècle. Telle est la décision de la commission des lois de l'Assemblée nationale qui a examiné jeudi 13 novembre la proposition de loi réformant le régime administratif et financier de la Ville de Paris ; une première version de ce texte avait été votée par le Sénat le 29 octobre dernier (*le Monde* du 31 octobre).

Le problème était de savoir si les élus parisiens continueraient à se comporter comme les parlementaires qui votent et contrôlent eux-mêmes leur budget interne.

Se rangeant aux arguments du rapporteur, M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie et ancien conseiller d'Etat, la commission des lois a taillé pour Paris un régime sur mesure qui se situe à mi-chemin entre celui d'un conseil municipal ordinaire et celui du Parlement. Le texte, accepté par l'opposition communiste et socialiste, sera voté le 21 novembre. Il prévoit que l'examen des dépenses de la questure du Conseil de Paris relèvera de la Cour nationale des comptes. Cette dernière interviendra au moment du vote du budget. La commission *ad hoc* où tous les groupes politiques du Conseil seront représentés sera présidée par un membre de la Cour des comptes, mais en fin d'exercice, pour ménager les susceptibilités des élus parisiens, une commission de contrôle exclusivement municipale les réexaminera *a posteriori*. D'autre part, la Cour des comptes pourra demander à superviser le livre des dépenses si elle le juge utile.

Le texte réformant le statut de la capitale va également renforcer l'autorité du maire de Paris, en dotant quelques-uns de ses fonctionnaires du pouvoir de réprimer certaines infractions. Dans le domaine de l'hygiène, par exemple, les inspecteurs de la Ville pourront, si la proposition de loi est adoptée, bientôt sévir eux-mêmes et infliger des amendes dont le montant s'étage entre 300 et 1 200 F. Les deux cents inspecteurs des parcs et jardins auront les mêmes prérogatives. Carnet à souches en main, ils pourront mieux faire respecter les espaces verts publics et les jardins des cités HLM. D'autres agents municipaux surveilleront les foires, les marchés, les étalages, les terrasses de café et les marchands ambulants. Cette mission était répartie jusqu'ici entre la préfecture de police et l'Hôtel de Ville. Les choses seront plus claires.

Ces diverses mesures contenteront au moins partiellement les élus UDF de Paris qui, depuis des mois, harcelaient M. Jacques Chirac en réclamant la création d'une police municipale.

Le texte adopté par la commission des lois donne encore d'autres facilités au maire de Paris. Les fonctionnaires municipaux pourront être mutés dans les services du département, dans les établissements publics, les sociétés d'économie mixte ou les entreprises contrôlées par la Ville, sans perdre leurs droits. Voilà qui va lever l'un des obstacles à la privatisation des tâches municipales. La Ville pourra également, en toute légalité, organiser elle-même des expositions, ainsi que de grandes manifestations culturelles, sportives ou commerciales, ce qu'elle ne pouvait faire jusqu'ici sans en référer à l'Etat.

Un conseil sous surveillance, mais un maire disposant de nouveaux pouvoirs et d'une liberté d'action élargie, voilà une mini-réforme que M. Jacques Chirac devrait juger *« globalement positive »*.

MARC AMBROISE-RENDU.

REPÈRES

Nationalité

Cent organisations contre le projet de loi

Une centaine d'organisations viennent de signer un appel contre le projet de loi réformant le code de la nationalité. Elles mèneront campagne ensemble, notamment auprès des parlementaires. Parmi les signataires : PS, PCF, MRG, PSU, CFDT, FEN, CNAL, SOS-Racisme, Ligue des droits de l'homme, MRAP, JOC, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, UNEF-ID, UNEF, LCR, Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) et ATD Quart-Monde. Les organisations qui souhaitent s'associer à cette action sont invitées à adresser leurs signatures à la Ligue des droits de l'homme (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris).

Sciences

Rénovation du Palais de la découverte

Quelque 17 à 18 millions de francs vont être dégagés sur deux ans pour la rénovation interne du Palais de la découverte à Paris. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 13 novembre, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, lors d'une inauguration d'une nouvelle exposition organisée dans le Palais, « La danse de l'univers ».

Ces sommes devraient d'abord permettre de rétablir dans leur état d'origine des salles comptant parmi les plus belles de l'établissement, les halls de l'optique et l'ancienne salle de mécanique. En 1987, il est prévu de rénover d'autres pièces et de moderniser des locaux techniques ainsi que divers équipements.

Voile

Trafalgar sur la Route du rhum

Après Eric Tabarly et Dominique Marsaudon, obligés d'abandonner leurs bateaux, le Nantais Daniel Gilard, sur *Jet-Services*, a démâté, jeudi 13 novembre, et la Canadienne Louise Chambaz, sur *Avenir*, a dû renoncer à poursuivre la course en raison d'une blessure au bras gauche.

En tête de la course, Loïs Caradec, sur *Royale*, n'a pas été localisé, jeudi 13 novembre, bien que sa balise Argos continue à émettre un « avis de surveillance » a été lancé vendredi 14 novembre pour tenter de le repérer. Ayant considérablement réduit l'allure à cause d'ennuis techniques, il est menacé par Philippe Poupon, sur *Fleury-Michon-VIII*. Les deux leaders pouraient faire une escale technique aux Açores.

Derrière eux, les trimarans *Calcialiment* d'Olivier Moussy et *Ker-Cadelac*, de François Boucher, étaient bord à bord, vendredi 14 novembre, à l'approche d'une nouvelle dépression que la météo de la course annonce encore plus redoutable que les précédentes.

L'incendie des entrepôts Sandoz

Plusieurs personnes restent sous surveillance médicale

BALE
de notre correspondant

La firme Sandoz a consenti, jeudi 13 novembre, à sortir de sa réserve près de quinze jours après l'incendie qui a ravagé un de ses entrepôts de la banlieue de Bâle. Quelques précisions ont été apportées lors d'une conférence de presse, mais un certain flou subsiste, notamment au sujet des responsabilités, de l'étendue des dégâts ou des mesures à plus long terme pour prévenir le renouvellement de pareils sinistres.

Aujourd'hui, l'entreprise est amenée à reconnaître que l'entrepôt abritait 12 tonnes d'un concentré aqueux à base de mercure contenant 1,9 tonne de ce métal particulièrement toxique.

S'il est encore difficile de chiffrer exactement le volume des produits hautement nocifs éparpillés dans la nature, Sandoz a admis qu'une *« énorme quantité d'eau contenant des toxiques a directement été déversée dans le Rhin »*. La présence de mercure, en particulier, pose de graves problèmes pour l'avenir.

Nappe phréatique

Deux semaines de travaux seront probablement encore nécessaires pour éliminer toute trace de déchets sur les lieux de l'incendie.

L'entreprise chimique a également indiqué que des forages avaient été entrepris pour essayer d'évaluer les menaces qui pèseraient sur la nappe phréatique, mais, pour le moment, il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement.

Reconnaissant sa responsabilité morale et matérielle, la direction de Sandoz a réaffirmé son engagement à répondre *« à toutes les demandes de dédommagement juridiquement fondées »*. Ses représentants ont ajouté que des contacts seront pris directement avec les intéressés. Ils disent *« raisonnablement espérer aucune intoxication dans la population »*, mais précisent, tout de même, que plusieurs personnes restent sous surveillance médicale et seront attentivement suivies durant un certain temps.

Les autorités de Bâle se font l'écho des préoccupations de la population. Devant le Parlement cantonal, le président du gouvernement bâlois, M. Hans Striebel, a constaté que la confiance dans la sécurité que semblaient offrir les usines chimiques est désormais ébranlée et a reconnu qu'une page était tournée.

Le centenaire de la firme

La Bourse n'est pas restée insensible à cette grave affaire de pollution. Depuis l'incendie du 1ᵉʳ novembre, dans les douze premiers jours du mois, les pertes de Sandoz se sont chiffrées à 20 %, tandis que des groupes comme Roche et Ciba voyaient leurs actions baisser par ricochet respectivement de 5 % et 8 %.

Sandoz, qui vient de fêter son centenaire sous le slogan « Cent ans à la vie et à l'avenir », s'en tient désormais à un profil bas contrastant avec l'optimisme affiché naguère par ses dirigeants.

Dans un discours prononcé à l'occasion de cet anniversaire, M. Moret, président du conseil d'administration, ne se plaisait-il pas à vanter *« le sens de l'information et de la responsabilité écologique »* de l'entreprise ?

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **Marée noire sur l'Oder.** – Le quotidien tchécoslovaque *Rude Pravo* du 12 novembre annonce que les autorités de Prague ont informé la Pologne qu'au moins 20 tonnes de mazout à haute teneur en soufre se dirigent vers ce pays par le fleuve Oder, après avoir souillé la Lucina (Moravie) et l'Ostravice. Selon le quotidien de la jeunesse *Mlada Fronta*, il s'agit du *« désastre parmi les plus graves survenus dans la région ces dernières années »*. Le journal *Rude Pravo* souligne que la pollution a d'abord été *« minimisée »* et qu'il a fallu attendre la mort des premières poules d'eau pour que l'alerte soit donnée. – *(AP.)*

● **Lancement d'un satellite américain.** – L'armée de l'air américaine a procédé, jeudi 13 novembre, au lancement d'un satellite d'étude des aurores boréales, le Polar Bear, qui a été rénové après avoir passé huit ans au Musée de l'air et de l'espace de Washington. Le satellite, déployé par une fusée Scout, doit être placé sur une orbite polaire à environ 1 000 kilomètres de la Terre. – *(AFP)*.

ÉTATS-UNIS

« Fièvre bleue » à New-York

New-York *(AFP)*. – Les policiers new-yorkais travaillent ces jours-ci au ralenti. La loi leur interdit de se mettre en grève, mais ils ont décidé de déclencher un mouvement pour protester contre les mesures prises par les autorités municipales afin de lutter contre la corruption dans la police. Si les responsables de la police ont refusé de reconnaître l'existence de ce mouvement, surnommé « fièvre bleue » par les New-Yorkais en raison de la couleur des uniformes, ils ont finalement divulgué quelques chiffres illustrant ce mécontentement.

Le nombre des policiers qui ont demandé un congé maladie, depuis le samedi 8 novembre, est en hausse de 23 % par rapport à la normale. Le nombre des contraventions a baissé de 91 % et les arrestations sont inférieures de 27 % par rapport à la même période de l'année dernière. Les autorités policières ont cependant pris soin de préciser que ce mouvement ne mettait pas en danger la sécurité publique, les policiers n'ayant pas renoncé à poursuivre les auteurs des délits les plus graves.

Les mesures anticorruption qui ont provoqué le mécontentement des policiers ont été prises à la suite d'un scandale qui a éclaté en septembre dernier dans un commissariat de Brooklyn. Treize policiers ont été accusés d'avoir vendu de la drogue qu'ils confisquaient à des petits revendeurs. Cette pratique ne semblant pas être limitée à un seul commissariat, le chef de la police, M. Benjamin Ward, a décidé d'instaurer un système de rotation pour éviter que des clans ne se forment. Chaque année, 20 % des forces de police devront changer de commissariat. Une mesure ressentie comme une humiliation par les policiers de New-York.

Religions

Dans une lettre pastorale

Les évêques catholiques des Etats-Unis dénoncent le « scandale » de la pauvreté

L'assemblée plénière des évêques des Etats-Unis, qui s'est achevée le vendredi 14 novembre à Washington, a adopté, à une très large majorité (225 voix contre 9), une lettre pastorale sur la situation économique du pays, qui était en préparation depuis trois ans et avait été précédée de larges consultations dans tout le pays.

***« Qu'il y ait tant de gens aussi pauvres dans un pays aussi riche est un scandale moral et social qui ne doit pas être ignoré »*, dit ce document. Les évêques américains prennent acte des progrès que le système économique a permis pour le niveau de vie de millions d'Américains, mais ajoutent que *« soulager la pauvreté demandera des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui perpétuent des inégalités aveuglantes »*.**

Les propositions avancées visent directement la politique économique de l'administration Reagan, sur des sujets aussi importants que la création d'emploi, les dépenses de consommation et les dépenses militaires.

L'épiscopat américain estime que *« la concentration des privilèges résulte d'un système de relations qui distribue de manière inégale le pouvoir et la croissance, plus que des différences de talent et de capacité de travail »*.

Le document épiscopal appelle l'administration, l'industrie privée et toutes *« les personnes de bonne volonté »* à aider les pauvres et à offrir des emplois aux chômeurs.

L'affaire Hunthausen est close

WASHINGTON
correspondance

Après six heures d'une discussion à huis clos, les évêques catholiques américains se sont inclinés devant la décision du Vatican concernant l'archevêque Hunthausen de Seattle. Mais la déclaration préparée par Mgr Malone, président sortant de la conférence épiscopale est prudente. Elle ne se prononce pas sur le fond des reproches adressés à l'archevêque, auquel le Saint-Siège, en septembre dernier, avait enlevé une partie de ses responsabilités diocésaines (*le Monde* du 6 septembre et du 12 novembre).

Les évêques se limitent à dire qu'ils n'ont pas à juger un différend entre un évêque diocésain et le Saint-Siège : *« La conférence n'a pas autorité pour intervenir dans les affaires intérieures d'un diocèse ou dans les relations spéciales entre le pape et des évêques individuellement. »* Néanmoins, la déclaration de Mgr Malone souligne que les principes généraux et la procédure de l'Eglise ont été observés et que la décision de Rome *« mérite notre respect et notre confiance »*... Et, bien entendu, les évêques affirment leur *« loyauté sans réserve envers le Saint-Père »*.

Le malaise subsiste cependant au sein de la hiérarchie. Selon certaines indiscrétions, dans la déclaration Malone, la référence figurant dans la première version à une décision *« juste et raisonnable »* du Vatican a été supprimée, ainsi qu'une phrase spécifiant que le Vatican, dans son enquête, avait agi *« avec justice »*.

Le principal intéressé, Mgr Hunthausen, se déclare plutôt satisfait par la conclusion de la conférence épiscopale qui n'a pas désavoué son attitude sur le fond. Il admet que sa décision de permettre, en 1983, à une organisation de défense des homosexuels de célébrer la messe dans sa cathédrale était *« peut-être mal inspirée »*, mais rappelle que d'autres évêques avaient laissé les mêmes groupes célébrer la messe dans les églises de leur diocèse régulièrement. *« Je ne suis pas un dissident*, souligne Mgr Hunthausen, *mais ma conception de la vertu l'obéissance ne m'a jamais entraîné simplement à acquiescer, mais plutôt à engager un dialogue. »* Quant à la décision du Vatican de diviser les responsabilités de son diocèse entre son auxiliaire et lui-même, elle lui paraît *« impraticable »*.

HENRI PIERRE.

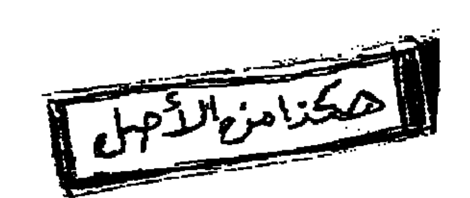
Les anglicans prêts à admettre l'autorité du pape

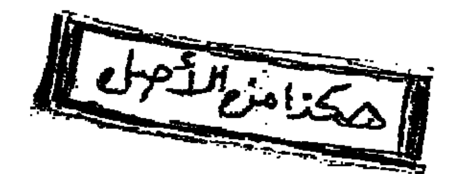
Au synode général de l'Eglise anglicane, qui a lieu trois fois par an à Londres, un vote obtenu le jeudi 13 novembre, à une écrasante majorité, représente un pas en avant sur la route de la réunification avec Rome.

Les 565 délégués, évêques, prêtres et laïcs, avaient à examiner un rapport de la Commission internationale anglicans-catholiques romains (ARCIC) suggérant que le pape jouerait un rôle de *« primat universel »* dans l'hypothèse d'une réunion des deux Eglises.

A une majorité de 344 voix contre 137, les responsables de la communion anglicane estiment que le dialogue entre les deux Eglises séparées depuis le schisme d'Henry VIII au seizième siècle, est parvenu à *« une convergence suffisante sur la nature de l'autorité dans l'Eglise pour que nos deux communions poursuivent ensemble l'exploration de nouvelles structures d'autorité et des questions posées par l'exercice de la collégialité et de la primauté dans l'Eglise »*.

● **Mgr Théoctiste, nouveau patriarche orthodoxe roumain.** – Métropolite de Moldavie, Mgr Théoctiste a été élu patriarche de l'Eglise orthodoxe roumaine (qui compte 17 millions de fidèles) et sera intronisé dimanche 16 novembre, à Bucarest. Il succède au patriarche Justin, mort le 31 juillet dernier. Mgr Théoctiste est connu pour son activité œcuménique au sein de la Conférence européenne des Eglises.





LES JOURNÉES DE L'IDATE

La communication du futur

COMME chaque année, l'IDATE réunira à Montpellier, du 17 au 19 novembre, des spécialistes internationaux de l'audiovisuel et des télécommunications. Centrées sur les « services de communication du futur », *ces huitièmes Journées internationales vont faire le point sur les avancées technologiques (télévision numérique et à haute définition, services interactifs, intelligence artificielle), les espaces d'applications (santé, habitat, éducation, médias), la demande du marché et les enjeux socio-économiques des nouveaux services.*

Il ne s'agit pas de dresser une panoplie futuriste des réseaux de communication mais d'analyser les retombées à court terme des bouleversements technologiques tant sur l'économie des médias que sur la qualité des services proposés au grand public comme aux entreprises. Le Monde *donne ici la parole à quelques-uns des chercheurs qui présentent des communications aux Journées de l'IDATE.*

Les lois du commerce

La multiplication des chaînes va-t-elle amener une diversification des programmes ? Les impératifs du financement publicitaire limitent singulièrement les chances d'un renouveau

CETTE fois, les dés paraissent avoir fini de rouler et à l'approche homéopathique de ces dernières années succède un traitement de choc : avec la privatisation prochaine de TF1, son exclusion dès le 1er janvier 1987 du bénéfice de la redevance et la relance de la cinquième chaîne dans un cadre institutionnel plus stable que celui qui a prévalu depuis sa naissance, le système audiovisuel français se transforme de façon décisive. La télévision commerciale financée exclusivement par la publicité et le principe de la concurrence acquièrent ainsi plein droit de cité. Un rapide tour d'Europe montre que, si une telle transformation est sur l'agenda dans de nombreux pays (Espagne, Belgique, Pays-Bas, Suisse), la démarche française s'impose, avec le passage dans le secteur privé d'un fleuron du secteur public, comme la plus radicale. Moment opportun pour s'interroger sur les lois qui président au fonctionnement économique de la télévision commerciale.

De nombreux économistes américains, de Steiner en 1954 à Owen, Bebe et Manning plus récemment, ont cherché à répondre à la question qui est au centre de la confrontation entre partisans d'un système fondé sur le monopole et apôtres de la concurrence. Cette dernière permet-elle d'accroître la satisfaction du téléspectateur ou ne conduit-elle pas plutôt à la multiplication de programmes similaires et donc à un gaspillage des ressources ?

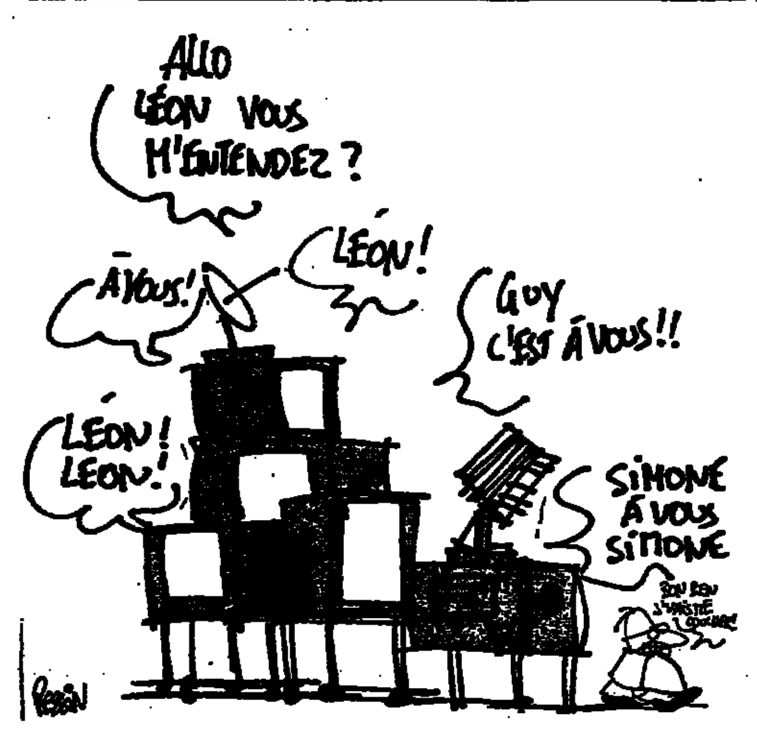
Il y a des réponses simples. Le célèbre théorème d'Hotelling montrait dès 1937 que deux offreurs en concurrence sur un même marché avaient intérêt à distribuer des produits quasi similaires pour maximiser leurs profits respectifs. Les travaux postérieurs ont cherché à construire des modèles fondés sur des hypothèses plus riches afin de mieux rendre compte des réactions de la demande et des stratégies des offreurs. Le nombre de canaux disponibles apparaît ainsi comme une contrainte importante, tout comme le comportement de la demande. Celle-ci se porte-t-elle massivement sur un seul type de programme ou se distribue-t-elle équitablement entre programmes de nature différente ? Si son premier choix n'est pas satisfait par l'offre existante, le téléspectateur accepte-t-il de se reporter sur un autre programme ou choisit-il de ne pas regarder la télévision ?

Ce dernier point est très discriminant : en effet, si le téléspectateur s'accroche à son choix minoritaire au point de refuser toute alternative, alors le monopole, qui cherche à maximiser son auditoire global, aura intérêt à offrir ce programme. Dans une situation de concurrence, une chaîne n'aura intérêt à le faire que si cette carte lui permet d'obtenir plus de téléspectateurs qu'en partageant avec les autres chaînes la masse de ceux qui se portent sur le programme le plus demandé.

Les téléspectateurs minoritaires sont donc d'autant plus forts, et donc l'offre plus diverse, qu'ils sont déterminés à faire valoir leurs choix jusqu'au bout. Il ne semble pas que cette condition soit souvent réalisée. De nombreuses études menées tant aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne ou en France indiquent une certaine résignation des téléspectateurs, soulignée par une remarque de Michel Souchon, directeur des études à TF1 : « *L'audience ne varie pas très fortement en fonction de la programmation : on a donc le sentiment que le public disponible – à peu près constant – s'arrange pour trouver de toute manière quelque émission à voir* » (1). Que cette passivité marque une homogénéisation accentuée des attentes ou l'accoutumance résignée à une offre peu différenciée, le résultat rend difficile, dans un système commercial où l'offreur cherche légitimement à maximiser son profit, l'apparition de programmes minoritaires aux heures de grande écoute. La quasi-totalité des programmes culturels et éducatifs des documentaire, et parfois même les fictions chères passent alors à la trappe au bénéfice de programmes dont le rapport coût/audience est plus performant.

Les obstacles à la diversité

Sauf, bien sûr, si les annonceurs publicitaires, financiers quasi exclusifs de la télévision commerciale, acceptent de payer un prix plus élevé pour ces télespectateurs rebelles aux choix moutonniers du plus grand nombre. Sauf si l'augmentation du nombre des canaux disponibles, grâce au câble et au satellite, rend l'offre d'une chaîne différente plus rentable que la cinquième version d'un même programme attrape-tout. On reconnaît



là l'ambition de segmentation et de ciblage chère notamment aux chaînes thématiques. Mais les obstacles ne manquent pas à une si séduisante adéquatiohn entre offre et demande minoritaires.

S'il est prêt à payer un prix supérieur pour certaines cibles, comme le montre la floraison de magazines qui visent des catégories socioprofessionnelles particulières ou des publics spécialisés, l'annonceur n'accepte pas d'amoindrir l'efficacité de son investissement en payant pour des contacts *a priori* peu rentables. L'annonceur local n'est guère séduit par la télévision régionale, le fabricant de biens de luxe par une audience dont les gros bataillons seront faits de téléspectateurs à revenus bas et moyens. Or la télévision reste le médium de masse par excellence, attirant à tout moment une proportion importante d'inactifs et de personnes âgées, quel que soit le programme offert.

Ces téléspectateurs minoritaires doivent, de plus, faire le choix des programmes qui leur sont destinés avec une régularité suffisante pour garantir à l'annonceur une audience relativement stable en nombre et en qualité. On peut ainsi expliquer le succès de MTV, la chaîne musicale américaine : les adolescents forment la partie du public la moins prête à se reporter au gré de la télécommande vers des programmes moins proches d'eux.

L'accroissement des canaux, la différenciation de l'offre, n'ont de sens que si les téléspectateurs minoritaires sont en mesure d'exercer leur choix. Or l'écoute de la télévision reste, surtout en France où le taux de pluri-équipements en récepteurs TV ne dépasse pas 15 %, une activité collective qui impose donc des négociations dont on peut penser qu'elles se résolvent généralement au bénéfice du programme le plus « généraliste ».

L'avenir des chaînes marginales à vocation commerciale repose également sur un affinement considérable de la mesure d'audience, aujourd'hui peu capable par exemple de rendre compte avec une précision suffisante de l'audience de chaînes comme Sky Channel, TV5 ou Europa, diffusées par satellite en Europe. Le coût de la précision statistique est tel que nombre d'annonceurs et d'agences restent dans l'expectative : un attentisme évidemment favorable aux grands réseaux.

Les publicitaires restent très sensibles à l'effet « leader » dans l'achat de l'espace, particulièrement quand le paysage audiovisuel est instable. On l'a vu avec NRJ dans la radio en 1984, en Italie avec Canale 5, et on le vérifie encore *a contrario* avec les difficultés que rencontrent FR3 et la « 5 » sur le marché publicitaire, en dépit de la pénurie relative de l'offre. Cette réticence a des conséquences très importantes, car l'économie de la télévision commerciale repose sur une *relation fondamentale* : l'offre des programmateurs cherche à satisfaire la demande des annonceurs pour une marchandise particulière, l'audience. Si le comportement des téléspectateurs est important, il l'est cependant moins, surtout en phase de transition, que la perception de ce comportement par les annonceurs et que l'appréciation qu'ont les chaînes de la perception des annonceurs. C'est ce que confirme une récente étude de Joseph Turow sur le fonctionnement des médias aux Etats-Unis, qui souligne le caractère structurant de la relation entre *producteur* et *prescripteur*, que celui-là soit l'annonceur dans le cas de la télévision ou du magazine, librairie, bibliothèque ou grande surface dans le cas du livre (2).

Les caractéristiques économiques d'une chaîne de télévision – chère à *produire mais dont le coût marginal* de distribution à un téléspectateur supplémentaire est quasi nul – et de la relation entre annonceur, programmateur et audience ne laissent pas supposer un effondrement de la télévision de masse. En dépit de leur net recul en 1986, ABC, NBC et CBS se partagent encore aujourd'hui 70 % de l'audience aux heures de forte écoute pendant lesquelles se réalise l'essentiel des recettes publicitaires. TF1 et A2 comme la BBC I et ITV en Grande-Bretagne obtiennent des pourcentages encore supérieurs.

BERNARD GUILLOU,
chargé de mission au service de prospective de la DGT.

(Lire la suite page 17.)

(1) *Réseaux*, n° 11, mars 1985.

(2) J. Turow : *Media Industries : the production of news and entertainment*, Annenberg/Longman, New-York, 1984.

L'enjeu européen

L'ANNÉE 1986 a été pour l'IDATE celle de l'affirmation de sa dimension européenne, à travers une mutation profonde de ses structures et une évolution de ses activités.

Un conseil scientifique composé d'experts européens a été créé ; il est impliqué de façon très active dans la vie de l'Institut, notamment dans la définition de son programme de recherche.

Une fondation associe à cette dynamique les entreprises du domaine de la communication ; les premiers membres en sont IBM et la Caisse des dépôts et consignations.

Un réseau de chercheurs a été constitué pour faire jouer toutes les synergies possibles entre les différentes équipes de l'Institut et celles des centres de recherche des divers pays européens.

Au moment où la Communauté soutient de grands projets techniques (ESPRIT, Race, Eurêka...) à l'utilité reconnue, il est essentiel que les contextes juridiques et réglementaires, les enjeux et les stratégies industriels, les incidences sociales et culturelles, soient enfin reconnus comme partie essentielle des décisions dans les politiques de communication de la Communauté européenne et des divers Etats. Nous connaissons déjà trop bien, et spécialement en France, l'histoire des rendez-vous manqués qui marquent les relations de la technique et de la société. Il est donc urgent que les instances européennes, et chaque Etat pour son compte, se dotent des moyens d'expertise qui leur permettent de mener à bien cette réflexion, sous peine de la voir confisquée, avec les risques que l'on peut imaginer, au seul profit d'intérêts extra-européens.

L'IDATE, pour sa part, fort de ses nouvelles structures, renforce son pôle d'expertises socio-économiques, le Centre d'études et de recherche, en collaboration étroite avec les équipes de chercheurs des autres pays européens, et développe un pôle de rencontre, le Forum, pour renforcer son activité de congrès, d'animation de réseaux et de publications. L'Institut fêtera en 1987 ses dix ans d'existence. Dix ans marqués par l'explosion des nouveaux moyens de communication : vidéotex, satellites, micro-informatique, câble... Il s'agit de réussir dans la prochaine décennie l'insertion sociale et économique de ces médias.

BERNARD BRABET,
directeur de l'IDATE.

Vidéotex et emploi

Concepteurs, graphistes, ingénieurs réseaux, spécialistes du marketing, la télématique a déjà créé une dizaine de milliers d'emplois.

LE vidéotex s'implante dans les entreprises françaises. Fin 1985, elles possédaient 45 % des minitels. Ils sont principalement installés dans les établissements de moins de vingt salariés. Mais la pénétration dans les grands établissements demeure faible du fait de l'absence de moyens de stockage local et de manque de puissance de traitement. Cette diffusion s'explique essentiellement par les possibilités d'interconnexion ouvertes aux applications dans une entreprise, aux applications inter-entreprises (entreprises-fournisseurs, entreprises-banques...), aux services professionnels destinés aux besoins fonctionnels d'une entreprise ou bien encore aux services auprès des ménages (vente par correspondance, télé-achat...).

Le développement des services vidéotex est en général pris en charge par les services commerciaux ou par une structure directement rattachée à la direction générale. Mais leur intervention repose plus sur la conception de services que sur l'exploitation de ces derniers. La diffusion de ces services s'accompagne d'une nouvelle approche. Priorité est donnée à la conception/élaboration du service, ce qui nécessite la mise en place d'une équipe de gens capables d'étudier à la fois les coûts, de définir les besoins, d'aider à la recherche de solutions adaptées et d'animer l'interface concepteur-usagers. Ce sont donc les services vidéotex qui ont été les plus pourvoyeurs d'emplois. La commission de la télématique indique que près de dix mille emplois sont liés directement au vidéotex, dont 55 % sont affectés au développement des services et 15 % aux activités des sociétés de services. Or, il existe actuellement une pénurie de concepteurs de services vidéotex chez les prestataires de services, ainsi que chez les entreprises et les sociétés de services. La situation est particulièrement tendue, ces entreprises étant obligées de recruter des professionnels qui viennent des médias (publicité, édition).

La répartition nette entre la partie conception/élaboration et la partie technique fait émerger des métiers spécifiques. Cette situation est difficile à appréhender compte tenu de la relative jeunesse des services vidéotex, mais les transformations de l'organisation du travail révèlent un certain nombre d'éléments :

– Selon la nature des produits et services proposés. Le développement d'une base de données nécessite le recours à des gens aptes à gérer le contenu aussi bien dans sa phase de conception que dans sa phase de commercialisation ; ainsi, les technico-commerciaux qui gèrent une clientèle sont de formation le plus souvent commerciale ou marketing, ou possèdent des connaissances approfondies dans un domaine particulier.

– Selon l'approche globale du média télématique. Il y a deux stratégies correspondant à la taille de l'entreprise. Dans le cas des grandes entreprises, les ingénieurs sont reconvertis aux techniques commerciales et proposent des solutions techniques parmi un catalogue fourni de produits et de services. Dans le cas des nouvelles entreprises créées avec la télématique, de nouveaux profils et des qualifications encore assez floues dans leur dénomination se dessinent. Ainsi parle-t-on d'ingénieurs en communication, non-informaticiens mais possédant un certain bagage technique, aptes à définir les besoins, un cahier des charges, l'ergonomie du système...

Animateur ou communicateur

Pour la réalisation technique, le recours à des informaticiens tend à se généraliser lors du développement de services télématiques. Parmi les compétences recherchées, se trouvent les ingénieurs systèmes et bases de données qui sont responsables de la mise en place, de l'utilisation effective, de la maintenance des systèmes d'exploitation ainsi que des logiciels de base. De même, pour les services internes, les ingénieurs réseaux, responsables de la mise en œuvre, de l'installation des terminaux et lignes PTT destinées à la transmission de données ainsi que de la connexion au réseau téléinformatique, et les administrateurs de bases de données, qui gèrent l'ensemble des ressources en informations de la société, correspondent à deux profils recherchés. Ils effectuent l'interface entre les services et réseaux de l'entreprise et ces services télématiques.

Enfin, l'interface entre le concepteur et l'utilisateur suppose une animation du système. Comme pour les messageries grand public, et particulièrement pour les services internes, de nouveaux postes sont créés, qui portent le nom de coach, d'animateur ou encore de communicateur. Ils ont pour rôle d'établir et de maintenir un dialogue entre toutes les personnes concernées. Bien souvent, ils participent à la formation des opérateurs pour améliorer l'utilisation du système.

Parallèlement, certains métiers, que l'on croyait porteurs d'emplois, ont du mal à se préciser. Ainsi le métier de graphiste demeure peu créateur d'emplois, compte tenu des spécificités « alpha-mosaïques » du minitel. Au départ, les services vidéotex ont connu des pages sophistiquées, mais aujourd'hui la contrainte principale réside dans le temps d'affichage. Ainsi, dans les grandes entreprises où l'informaticien intervient comme technico-commercial, sont recherchés des ergonomes vidéotex capables d'occuper pleinement l'écran, et le mieux possible.

Les services vidéotex, et plus généralement les services télématiques, en permettant l'intégration de fonctions auparavant éclatées, favorisent une recomposition des postes. La marginalisation de certains postes issus des activités informatiques traditionnelles nécessite une reconversion des salariés. La télématique, en introduisant de nouveaux rapports individuels et sociaux, est donc porteuse d'une nouvelle donne au sein de l'entreprise.

JEAN-PAUL JEANDON
IDATE.

L'IDATE en quelques chiffres

L'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) emploie cinquante collaborateurs à plein temps, dont trente-cinq chercheurs, économistes, ingénieurs, sociologues, urbanistes.

Son chiffre d'affaires pour 1986 est de 17 millions de francs, dont 6 millions de francs de programmes de recherche et d'investissement et 11 millions de francs de contrats d'études. Plus de cent quatre-vingts études ont été réalisées depuis 1977, dont trente en 1986.

★ IDATE : Bureaux du Polygone, 34000 Montpellier. Tél. : 67-65-48-48.

Le développement de l'intelligence artificielle

L'INTELLIGENCE artificielle (IA) connaît actuellement des développements industriels dans des domaines variés. Tous ces développements sont fondés sur la technique des systèmes à bases de connaissances *(knowledge engineer-ing)*. Le principe ? Permettre d'utiliser massivement et de façon raisonnée des connaissances dans un domaine précis et d'atteindre des performances proches de celles des experts humains. Mais le domaine en question doit être restreint, car la technique est encore « jeune » et nécessite donc beaucoup d'efforts de recherche.

Les communications en général constituent un champ important d'application de l'IA, que ce soit sous l'angle de la communication homme-machine ou sous celui du contrôle et de la gestion de systèmes automatiques complexes.

L'IA joue un double rôle dans le domaine de la communication homme-machine. Elle permet, d'une part, de mieux cerner les mécanismes de ce dialogue et d'en améliorer les conditions, d'autre part, d'élargir le champ des modes de communication avec une machine (interprétation de l'écriture manuscrite, compréhension du langage naturel, reconnaissance et compréhension de la parole).

Les applications grand public

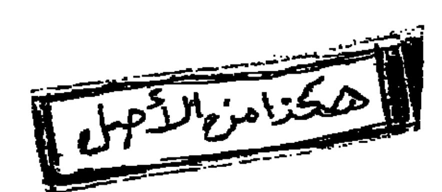
La diversification du terminal téléphonique et de ses fonctions représente une évolution importante des télécommunications. Les techniques de compréhension du langage (écrit et parlé) sont intéressantes. En ce qui concerne le langage écrit, l'utilisation du langage naturel (par exemple sur minitel) rend plus souple et plus aisé pour un non-spécialiste l'accès à un système automatique.

Il existe déjà des systèmes permettant d'exprimer une requête en langage quasi naturel. Le développement des travaux dans ce domaine permettra des applications grand public : accès à des centres de renseignements (voyage, banque, etc.), consultation de systèmes experts de conseil ou de diagnostic, traduction automatique. Quant au langage parlé, le traitement automatique de la parole comprend trois aspects intéressants pour la communication : la synthèse (« machines parlantes »), la reconnaissance (« machines qui comprennent ») et la vérification de l'identité d'un locuteur.

Ces techniques ont déjà fourni de nombreuses applications (notamment en synthèse de la parole), mais surtout leurs perspectives ouvrent sur une future reconnaissance de la parole multi-locuteurs, *via* le téléphone. Parmi les domaines potentiels figurent l'aide à la communication pour handicapés (mal-entendants, aveugles, handicapés moteurs), le contrôle de l'accès à des informations protégées (authentification d'identité), la messagerie vocale intelligente, l'accès grand public à différents services de télécommunications.

L'IA joue aussi un rôle dans le contrôle et la gestion de systèmes complexes. Les systèmes experts peuvent déjà aider les opérateurs humains dans leurs tâches techniques liées aux activités de communication. Deux axes principaux se dégagent : la gestion des réseaux de télécommunications (répartition de charge, « routage », reconfiguration en cas de panne) et le diagnostic de pannes et la maintenance, que ce soit dans les réseaux de télécommunications, les réseaux locaux ou les systèmes de commutation.

JEAN-PAUL HATON.



La haute définition peut-elle réduire les coûts?

Devant la hausse des coûts de production des programmes, les défenseurs de la haute définition proposent une solution technique : fabriquer des images pour le cinéma comme pour la télévision. Mais cette économie d'échelle se heurte au cloisonnement des marchés.

SI la programmation constitue aujourd'hui le moment-clé des chaînes de télévision, chacun sait les difficultés croissantes à organiser une grille de programmes qui soit attractive et de faible coût. Deux éléments expliquent cette situation problématique : une compétition accrue entre les programmateurs et une offre limitée de programmes.

L'arrivée des chaînes commerciales en Europe rend plus aiguë la compétition pour l'acquisition de programmes dans un marché où surenchères riment avec package. De même, la multiplication des réseaux de diffusion entraîne une forte décroissance des taux moyens d'audience. Pour répondre à ce nouvel état de fait, les chaînes augmentent leurs coûts de production dans la perspective de gagner un point d'audience supplémentaire. Ainsi, les coûts des programmes se seraient accrus à un taux de 17 % par an ces dernières années.

Compte tenu de cette évolution du marché des programmes, un même produit doit être diffusé ou *distribué sur différents canaux.* Ainsi, aux Etats-Unis, la pratique veut, à l'heure actuelle, que les productions télévisuelles soient réalisées en 35 mm, pour pouvoir être d'abord distribuées dans les salles cinématographiques. Mais le coût de production d'un film 35 mm est plus élevé que celui d'une production vidéo, et ce surcoût n'est que partiellement compensé par l'avantage d'un marché potentiel plus large.

Produire pour plusieurs médias

Dans ce contexte, les enjeux de l'introduction d'un standard de production vidéo haute définition apparaissent plus nettement. L'objectif est de produire des programmes à un coût de production inférieur au 35 mm, selon des normes de qualité permettant la distribution dans les circuits du cinéma ; et, grâce à un standard universel, d'éviter les surcoûts et les pertes de qualité dus au transcodage – actuellement nécessaire lors d'une distribution d'un produit vidéo dans plusieurs pays. Cependant, de la coupe aux lèvres, il y a un pas que certains franchissent peut-être trop vite. L'étude approfondie du cas français vient relativiser sérieusement la véracité de ce scénario. Elle montre que cette argumentation n'est valable que pour certains segments bien spécifiés du marché.

L'introduction d'un nouveau standard de production pose le problème de son environnement technique. Or, dans ce contexte, la haute définition apparaît comme une innovation parmi d'autres innovations.

Ainsi, la fabrication d'un film sur support celluloïdal connaît des améliorations notables. Le développement du «time code» constitue probablement une étape fondamentale dans l'évolution des techniques du film. Lors du tournage, un code horaire s'inscrit sur les négatifs, et de là, sur tous les tirages. Ce code se reporte sur la bande magnétique lorsque le négatif original est édité en vidéo, permettant ainsi le montage sur ce support avec la sécurité et les gains de temps correspondants. Si, pour une fiction télévisuelle en 16 mm, le temps de montage est aujourd'hui de dix à douze semaines, les spécialistes estiment que ce procédé peut ramener ce délai à trois ou quatre semaines, réduisant par là même les frais financiers. Ainsi l'argument avancé en faveur de la haute définition, reposant sur une baisse des coûts par rapport au film, est-il sérieusement battu en brèche.

Mais ces dernières années ont vu également des progrès considérables réalisés dans la vidéo. Les équipements de production en composantes, les caméscopes portables, les palettes graphiques et la numérisation du traitement de l'image en sont les plus significatifs. Nombre de ces améliorations techniques ont pour effet de diminuer les coûts de fabrication des programmes, certaines permettent de créer des effets spectaculaires inédits. Par rapport à la vidéo classique, la vidéo haute définition accroît les coûts selon les calculs même de CBS. Ainsi, ce procédé devrait se trouver sur des marchés où la notion de coût s'efface par rapport à celle de qualité.

L'analyse des conditions de production des programmes fait apparaître un lien très net, quoique évolutif, entre le type de programme (au sens à la fois de «genre» et de mode de valorisation) et le format utilisé pour sa fabrication.

Plusieurs familles des programmes peuvent ainsi être distinguées :

– la fiction commerciale : ce genre recouvre les films long métrage destinés prioritairement à une exploitation en salle. Bien que le 35 mm ait connu dans ce secteur des standards concurrents, ce format reste dominant puisque, d'une part, les salles sont équipées de projecteurs 35 mm et que, d'autre part, la valorisation du film résulte de son succès commercial sur grand écran.

– la fiction télévisuelle (téléfilms, séries, dramatiques) est le genre commercial qui connaît aujourd'hui la plus grande mutation. Deux tendances se font jour, toutes deux allant dans le même sens, à savoir la disparition progressive du 16 mm, jadis format privilégié. Cette distinction s'opère en fonction des budgets. Pour les fictions haut de gamme, les producteurs recourent de plus en plus souvent au super 16 et 35 mm afin de pouvoir valoriser le programme sur d'autres canaux de diffusion. Pour les fictions bas de gamme, le recours à la vidéo a tendance à se généraliser, cela d'autant plus que le besoin de diffuser un grand nombre de programmes entraîne une baisse de la qualité générale au profit d'une plus grande variété ;

– les productions télévisuelles (information, reportage, variétés...) : ce sont généralement des produits qui ne trouvent pas de valorisation en dehors de la télévision. *La vidéo reste le format dominant ;*

– les productions spécifiques (dessins animés, films publicitaires, génériques, bandes annonces...) : le format dépend principalement du budget alloué à la réalisation du programme. L'importance de la qualité de ces programmes qui sont relativement courts en durée nécessite le recours au support 35 mm ou aux images de synthèse.

Les tendances du marché

Pour les films publicitaires et les bandes annonces, aux motifs de qualité s'ajoutent des raisons historiques *puisque les films publicitaires* étaient produits pour être distribués dans les salles cinématographiques. Une des caractéristiques de ces programmes est leur degré d'ouverture aux nouvelles techniques de production, l'objectif étant de coupler une image de qualité au coût le moins élevé possible. D'aucuns pensent alors que la production numérique trouvera principalement des débouchés sur ce type de marché.

A partir de cette évolution du marché, quelques conclusions s'imposent :

– l'éclatement du système télévisuel et la multiplicité des moyens d'adressage devraient renforcer dans les prochaines années les tendances actuelles, à savoir une conception duale des programmes : d'un côté ceux destinés à une valorisation sur plusieurs canaux réclamant une qualité d'image supérieure, de l'autre ceux destinés à former le package de la grille de programmation ;

– pour les productions haut de gamme, la valorisation d'un film s'opère d'abord par son exploitation en salle. La notoriété du film, acquise en salle, constitue l'élément majeur de structuration de l'audience. Ces faits contraignent, à l'heure actuelle et sans doute pour longtemps encore, à recourir au support traditionnel et universel : le 35 mm ;

– la vidéo haute définition présagerait alors une nouvelle vidéo permettant d'élargir les débouchés de l'image électronique pour certains programmes haut de gamme – la publicité, les génériques – ou pour des effets spéciaux fort coûteux en 35 mm.

RENÉ MIRALLES
(IDATE).

Les lois du commerce

(Suite de la page 15.)

Les chances d'une diversité accrue résident-t-elles alors dans le développement du péage, et particulièrement du péage à l'émission? Sous l'angle strictement économique, il y a là une voie intéressante *pour l'audiovisuel, car en faisant* directement valoir ses préférences – le « vote du dollar », – le téléspectateur autorise en amont une allocation de ressources plus proche de l'optimum : comme dans le cinéma, un même programme peut par exemple être proposé à des prix différents en fonction de sa « fraîcheur ». Mais le système du paiement à l'acte, s'il approche la télévision des marchandises culturelles classiques comme le disque ou le livre, ne peut cependant qu'imparfaitement résoudre le dilemme des téléspectateurs minoritaires : ils devront accepter de payer très cher leurs programmes favoris, surtout si ces derniers ne peuvent être, comme c'est le cas pour les documentaires et reportages d'*actualité*, produits à très bas prix.

Une régulation à inventer

On saisit là l'intérêt de la péréquation offerte par le financement par la redevance dans le cas du service public ou de l'abonnement forfaitaire pour Canal Plus : la place du cinéma et du sport sur cette chaîne explique une grande part des abonnements mais les ressources ainsi dégagées permettent de subventionner une programmation destinée à des publics plus étroits mais très demandeurs. La prochaine diffusion du journal de CBS sur Canal Plus est un exemple de cette démarche.

Le maintien d'un service public significatif, l'émergence d'un secteur commercial dont la part de marché ne sera plus marginale et la place conquise par Canal Plus composent en France un paysage audiovisuel dont la régulation promet d'être plus complexe que dans le système américain où, depuis l'origine, en dépit des velléités manifestées de temps à autre par le FCC, le caractère fondamentalement commercial et publicitaire de la télévision n'a jamais été véritablement contesté.

En confirmant pour demain le poids de la télévision de masse, l'analyse économique confie indirectement à la CNCL une responsabilité considérable : sans méconnaître les objectifs légitimes de chacun des acteurs, elle devra rapidement forger une philosophie et des mécanismes souples de contrôle propres à assurer l'harmonie du système audiovisuel, la satisfaction des téléspectateurs dans leur diversité et la réalisation des objectifs ambitieux aujourd'hui assignés à l'industrie des programmes.

BERNARD GUILLOU.

Le Monde
SPORTS

CYCLISME : les neuf records de Jeannie Longo

Dans la roue de la gloire

Il n'y a qu'une femme actuellement pour battre Jeannie Longo, c'est... Jeannie Longo elle-même. Non contente de pulvériser les records de ses adversaires, elle améliore ses propres performances. Histoire de profiter d'une condition physique proche de la perfection, de pratiquer avec succès le sport qu'elle a choisi et d'œuvrer pour le cyclisme féminin.

INDEPENDAMMENT de ses deux médailles d'or obtenues sur la route et sur la piste à *Colorado-Springs, elle a totalisé* neuf records du monde, dont trois records de l'heure, depuis la fin du mois de septembre. C'est peu dire qu'elle est la sportive, ou mieux encore la championne de l'année. Elle vient de réussir un ensemble d'exploits sans précédent qui ont fait d'elle, en l'espace de quelques semaines, l'athlète la plus titrée de l'histoire du vélo. Cette série incomparable lui vaut d'être enfin considérée comme une vedette, certains diront comme une star. La grande presse la découvre, les magazines à fort tirage lui ouvrent largement leurs colonnes et la télévision lui accorde des émissions qui riment avec consécration.

Sa valeur n'a pourtant pas attendu l'été et l'automne 1986 pour s'exprimer. Formée à l'école du ski alpin, cette Grenobloise de vingt-huit ans, solide comme un roc sous des apparences presque graciles, pratique le cyclisme de longue date. En juin dernier, elle a remporté le championnat de France sur route pour la huitième fois consécutive. Mais il est vrai qu'elle a passé la vitesse supérieure la saison dernière et qu'elle évolue maintenant au plus haut niveau. Une connaissance exacte de ses possibilités ainsi *qu'une préparation méthodique*, refusant l'empirisme, lui garantissent une forme constante et une étonnante efficacité.



Jeannie Longo durant son effort au vélodrome d'hiver de Grenoble

Excellente sur tous les terrains, meilleure poursuiteuse du monde, irrésistible au sprint, elle n'a trouvé sur son chemin que Maria Canins pour la distancer dans les cols du Tour de France. Cependant, sa gloire soudaine a entouré l'Italienne d'une zone d'ombre. Etant donné qu'elle progresse régulièrement, elle espère prendre sa revanche l'an prochain et pense à une autre revanche en prévision, cette fois, des Jeux olympiques. Une course qu'elle avait perdue par la faute d'un incident mécanique quelques centaines de mètres avant l'arrivée, en 1984 à Los Angeles. Elle courra, par conséquent, jusqu'en 1988. Entre-temps, elle effectuera vraisemblablement une nouvelle tentative contre le record de l'heure en altitude, qui reste inférieur à ses moyens réels.

Tirant les conclusions du record « indoor » qu'elle a battu récemment à Grenoble, Patrice Ciprenni, son mari, qui est aussi son entraîneur, estime que ces 44,718 kilomètres-là représentent près de 46 kilomètres à Colorado-Springs. Cela veut dire qu'elle pourrait théoriquement dépasser le record de Fausto Coppi (45,847 km), son objectif initial.

Ses détracteurs, de moins en moins nombreux, affirment qu'elle a mauvais caractère. Elle a surtout du caractère. Et un humour parfois acide, surtout lorsqu'elle évoque ses problèmes avec la Fédération française de cyclisme (FFC). Celle-ci lui reproche d'être individualiste, alors qu'elle court... en individuelle par *nécessité. En* compétition, elle n'a pas véritablement trouvé d'équipe à sa dimension et, dans la coulisse, elle a démarché des commanditaires qui ne sont pas ceux de la fédération. D'où des litiges permanents pratiquement insolubles. *Lors de sa campagne américaine*, orientée en fonction du record de l'heure, elle a dû se débrouiller seule. Si elle a reçu après coup un chèque de 50 000 francs des hautes instances fédérales, elle a personnellement réglé les questions d'intendance avec le concours d'un mécène texan.

Lorsqu'elle remporta, au retour des Etats-Unis, le championnat de France de poursuite à Aire-sur-l'Adour (Landes) – une formalité, – le président Germain Simon lui donna l'accolade en l'interrogeant :

« Combien de maillots vous ai-je remis pour cette discipline, Jeannie ? Six, sept ?

– Sept, monsieur le président.

– Il vous va très bien.

– Objection, Votre Honneur : il n'est toujours pas à ma taille ! »

Réplique révélatrice de son style. Cette championne hors du commun, à la fois Mme Longo et Jeannie l'espiègle, a trop de personnalité pour ne pas déranger. Esprit frondeur et brave fille, elle ajoute à un charme certain une profonde sensibilité. Elle aime les animaux, la campagne à l'automne, la musique classique. Et si elle place la franchise au-dessus de toutes les qualités, elle apprécie les vertus du courage. C'est elle-même une travailleuse opiniâtre qui prépare actuellement un professorat de sport. Mais elle accorde toutes les priorités à sa vie privée, encore plus importante à ses yeux que la bicyclette. Elle fondera une famille après les jeux de Séoul.

JACQUES AUGENDRE.



CIBLES

AUTOMOBILISME : le retrait de Goodyear

Coup de gomme en formule 1

Le groupe américain Good year, premier fabricant mondial de pneumatiques, a annoncé, mercredi 12 novembre, qu'il cessait *son soutien financier direct* à la formule 1 dans le cadre de ses efforts de restructuration. Ces efforts visent à « décourager » l'OPA de Sir James Goldsmith, qui a déjà acquis depuis septembre 11,5 % du capital de Goodyear et a proposé le 6 novembre de racheter au comptant les 88,5 % restants pour 4,73 milliards de dollars.

Le directeur de Goodyear course, M. Leo Mehl, a fait part de cette décision à l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA) et à la Fédération internationale du sport automobile (FISA). Après le retrait de Michelin, fin 1984, et celui décidé par Pirelli pour la saison prochaine, Goodyear, qui devait se retrouver en situation de monopole en formule 1, serait toutefois disposé à négocier les conditions qui permettraient de poursuivre la fabrication de pneus de compétition en 1987 pour laisser le temps aux écuries concernées de trouver un autre fournisseur.

AVENTURE : le Camel Trophy

Le salaire de la boue

En mars dernier, elles roulaient sur les chemins poussiéreux du nord-est de l'Australie. Du 23 mars au 15 avril 1987, elles affronteront, en pleine période de mousson, la jungle malgache. Elles, ce sont les désormais célèbres Land-Rover qui, depuis 1979, participent au Camel Trophy : *« mille miles à travers les régions les plus inhospitalières du globe »*.

Un raid, non pas une course. *« Le courage et la solidarité entre les concurrents sont nécessaires pour triompher des pièges. Seul l'esprit d'équipe permet d'arriver à bon port »*, affirme Eric Marchin, responsable de l'épreuve en France. Une aventure réservée *aux amateurs. A tous ceux qui* rêvent de terres inhospitalières peuplées d'animaux encore sauvages ; ceux qui n'ont pas peur de se jeter à l'eau pour construire des ponts de fortune ou de « treuiller » pendant des heures pour gagner quelques mètres précieux.

Pour que le rêve devienne réalité, les candidats doivent affronter une sélection redoutable. Lors de la précédente épreuve, seulement soixante candidats avaient été retenus parmi les vingt-cinq mille postulants. Puis, au cours de quatre week-ends de présélection sous forme de stages d'entraînement, un seul équipage avait eu le droit de représenter la France dans le septième Camel Trophy. Sur les pistes marécageuses et accidentées, Jacques Mambré et Michel Courvallet se révélèrent les meilleurs des quatorze équipages. Leur succession est ouverte.

P. M.-F.

★ Les candidatures sont à envoyer sur carte postale à l'adresse suivante : Camel Trophy'87, BP 87, 78611 Le Perray Cedex. Inscription également sur minitel en composant le 36-15, et en tapant le code PL. L'organisation retourne un dossier qui doit être renvoyé avant le 26 novembre 1986.

SPORTS ÉQUESTRES : une nouvelle fédération

Les rênes dans une seule main

Président depuis deux ans de la Fédération équestre française (FEF), Jean-François Chary est en passe de réussir le pari, jugé impossible, de réunir sous une bannière unique toutes les disciplines équestres. Il y a quelques mois, le polo et le horse-ball avaient rejoint le giron de la FEF. Un nouveau pas sera franchi, le 14 décembre prochain à Paris, à l'occasion du Salon du cheval. Une assemblée générale constituante devrait entériner le regroupement de la FEF, de l'Association nationale du tourisme équestre (ANTE) et du Poney-club de France au sein d'une nouvelle Fédération française d'équitation (FFE).

Chaque discipline conserverait ses statuts et son autonomie à l'intérieur de la nouvelle structure de type confédératif, mais le sport équestre y gagnera en poids. Aux cent soixante mille licenciés de la FEF s'ajouteraient en effet les quarante mille membres de l'ANTE et du Poney-club, faisant passer la nouvelle fédération du septième au cinquième rang des fédérations sportives françaises. Seuls l'attelage et les raids équestres d'endurance continueraient, pour un temps, à faire... cavalier seul.

L'unité en voie de réalisation est une révolution dans un sport où, jusqu'à présent, il était de bon ton de cultiver ses différences. Pour l'usager, ce sera un soulagement : avec une licence unique, il pourra s'adonner indifféremment aux mille joies de l'équitation, de la compétition au tourisme, du poney au saut d'obstacles.

CIO : un entretien avec M. Samaranch

Le magot olympique

Un mois après l'attribution à Albertville et Barcelone de l'organisation des Jeux d'hiver et d'été 1992, M. Juan Antonio Samaranch, le Catalan qui préside depuis 1980 le CIO, doit passer deux jours en France : le 18 novembre, il s'entretiendra avec les responsables de la Savoie du futur comité d'organisation ; le 19, il sera reçu par le Comité national olympique, avant de déjeuner à l'Elysée puis de rencontrer le président de l'Assemblée nationale. Avant cette visite, il fait pour *le Monde* le point de la situation du mouvement olympique après les critiques qui lui ont été adressées lors de sa dernière session.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

LORS de la conférence de presse qui avait suivi, le 17 octobre, le vote désignant les villes olympiques de 1992, M. Samaranch était sur la défensive. Un journal espagnol – *la Vanguardia* daté du 6 octobre – avait affirmé que le patron d'Adidas, M. Dassler, avait assuré trente voix à Barcelone pour favoriser ses visées commerciales dans la péninsule Ibérique. Le résultat du vote, les conditions dans lesquelles les résultats avaient été proclamés avaient provoqué un certain malaise. Quatre semaines après, le président du CIO, qui nous reçoit dans son bureau du château de Vidy, sur les bords du Léman, est parfaitement détendu.

« Pourquoi dire que les Jeux étaient faits en faveur de Barcelone ? Je suis Catalan, certes, mais pas un seul membre du CIO ne peut dire que j'ai pris un contact, dit une parole pour favoriser ma ville. Je n'ai pas pris part au vote parce que depuis que je suis président je ne participe à aucun vote. Ce n'était pas un cas d'espèce pour me dédouaner. Quant au résultat, il n'a rien d'exceptionnel : par trois fois depuis la rénovation des Jeux, ceux-ci ont été organisés dans le pays du président en exercice. A mon avis, Barcelone, qui avait été quatre fois candidate auparavant et qui a fait une très bonne campagne, a bénéficié de la priorité accordée à un pays qui n'avait jamais accueilli les Jeux. Séoul en a profité aussi. C'est une règle non écrite. »

C'est une manière de voir les choses. Reste le problème des onze villes qui n'ont pas été choisies mais qui ont dépensé une fortune – plus de 1,5 milliard de francs selon certaines estimations – pour faire leur campagne : est-il raisonnable d'engager de tels frais ? *« Des dispositions ont été prises pour limiter à l'avenir les frais de candidature. Une seule exposition sera autorisée pendant la durée de la session électorale. Les réceptions seront interdites. Cela devrait déjà faire baisser les dépenses de 35 %. D'autres mesures sont à l'étude pour notre session d'Istanbul : la réduction des frais de candidature pourrait alors atteindre 50 %. Cela dit, les villes candidates n'ont pas jeté d'argent par les fenêtres. Leurs responsables ont dit eux-mêmes que c'était de bonne campagne de promotion. Tout le monde sait maintenant qu'on peut faire du ski à Anchorage et à Sofia... Seule Paris n'est pas dans ce cas. Mais cela n'empêche pas les candidatures d'être encore très nombreuses pour les Jeux d'hiver de 1994 et d'été de 1996. »*

Cela fait malgré tout beaucoup d'argent. Or tout l'argent est-il bon à prendre quand il s'agit d'olympisme ? *« Le CIO a un accord financier avec ISL – accord qui n'a rien à voir avec l'élection des villes olympiques – pour assurer son marketing jusqu'en 1988. ISL est une filiale d'Adidas et d'une compagnie japonaise. Elle a été préférée à deux autres agences qui nous avaient offert leurs services parce que nous connaissons très bien M. Dassler. Il a fait beaucoup pour le développement du sport, en particulier dans le tiers-monde. C'est un accord expérimental qui doit être renégocié à partir de l'année prochaine. Actuellement, il apporte des ressources financières supplémentaires aux comités olympiques nationaux et aux comités d'organisation des Jeux, le CIO recevant moins de 5 % des sommes. Cet accord a été pris avec ISL parce qu'il était dangereux pour le CIO de dépendre financièrement exclusivement des droits de télévision. »*

La lune de miel entre les chaînes de télé et les grandes manifestations sportives semble en effet terminée. La période des contrats négociés pied à pied a commencé. *« En Europe, les chaînes privées devraient permettre de nouveaux développements. Mais les droits des Jeux sont liés à la situation du marché américain. Les grands networks freinent les dépenses. En fait, notre situation sera indexée sur le résultat des négociations en cours entre les chaînes et la Ligue de football (NFL). Augmentation, baisse ou statu quo : les droits des JO suivront le même mouvement. »*

Quarante millions de dollars

Tant et si bien que, avec les fluctuations du dollar et des taux d'intérêt et les incertitudes politiques qui pèsent sur les Jeux de Séoul, il faudra attendre fin 1988 pour évaluer la fortune du CIO. *« Actuellement, le Comité international, qui vient de faire bâtir une annexe moderne au château de Vidy et qui envisage de fonder un musée olympique avec le concours financier des vingt plus grandes compagnies mondiales, dispose d'un « trésor » d'environ 40 millions de dollars. Ce pactole pourrait doubler si tout se passe bien à Séoul. Après ma récente visite à Moscou, je suis raisonnablement optimiste pour ce qui concerne la participation des pays de l'Est, bien que la situation soit extraordinairement complexe. Mais nous avons dû renoncer à intervenir auprès de l'ONU pour obtenir une protection internationale des Jeux. Un débat sur le CIO n'aurait pas été opportun. Pourtant, le Comité est de plus en plus fort et respecté. On peut critiquer notre mode de recrutement, mais peu d'organisations internationales subsistent comme la nôtre depuis quatre-vingt-dix ans. Alors, sans en arriver à un représentant par pays, nous élargissons notre assemblée pour dépasser les quatre-vingt-dix membres. Par exemple, une des dernières personnalités cooptées est M. Ganga, du Congo. Certains lui reprochent d'avoir été l'organisateur du boycottage africain aux Jeux de Montréal. M. Ganga connaît parfaitement le sport africain et les problèmes que pose l'Afrique du Sud. Il peut donc être très utile au CIO. »*

Contre les menaces de nature politique, l'unité du mouvement sportif mondial paraît alors être le meilleur atout : *« Le sport est le grand mouvement social de la fin de ce siècle. Et dans ce mouvement la règle d'or est l'unité des trois composantes, CIO, fédérations internationale et comités olympiques nationaux. Sans cette unité, qui n'exclut pas des points de vue différents – comme il en existe pour le football et le tennis à propos de la qualification des meilleurs athlètes pour les Jeux, – on perd notre force. »*

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnat du monde des rallyes. Rallye du RAC en Grande-Bretagne. Du 16 au 19 novembre.

Salon auto-moto de compétition. Du 19 au 23 novembre à Bordeaux.

Rugby

France-All Blacks (deuxième test). Samedi 15 novembre à Nantes. A2, à 14 h 55, direct.

Cyclisme

Les Six jours de Paris. Jusqu'au lundi 17 novembre au POPB. A2, tous les jours en fin de soirée et samedi 15 dans « Les jeux du stade ».

Sports équestres

Championnat de France du cavalier de randonnée. Samedi 15 et dimanche 16 novembre à Compiègne.

Sambo

Championnats du monde espoirs et seniors. Du 19 au 23 novembre à Lons, près de Pau.

Voile

La Route du rhum. FR3, mercredi 19 dans « Thalassa » de 21 h 45 à 22 h 30, et tous les jours à 12 h 15, 19 h et 22 h.

Lutte

Coupe du monde de gréco-romaine. Jusqu'au dimanche 16 novembre, à Oakdaron (Etats-Unis).

Patinage

Championnat de France de danse. Samedi 15 et dimanche 16 novembre à Dijon.

Hockey sur glace

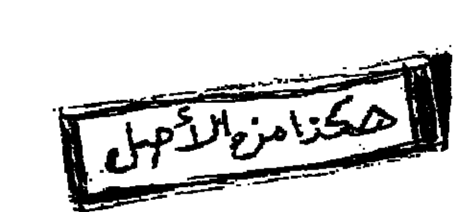
Championnat de France. Quatorzième journée. Samedi 15 novembre.

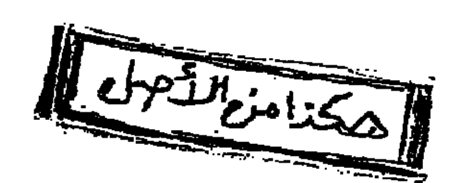
Aventure

La Nuit de la glisse. Du 19 au 25 novembre au Grand Rex à Paris. A 20 h 30, sauf dimanche 23 (16 h 30).

Football

Championnat d'Europe des nations. RDA-France : mercredi 19 novembre à Leipzig.

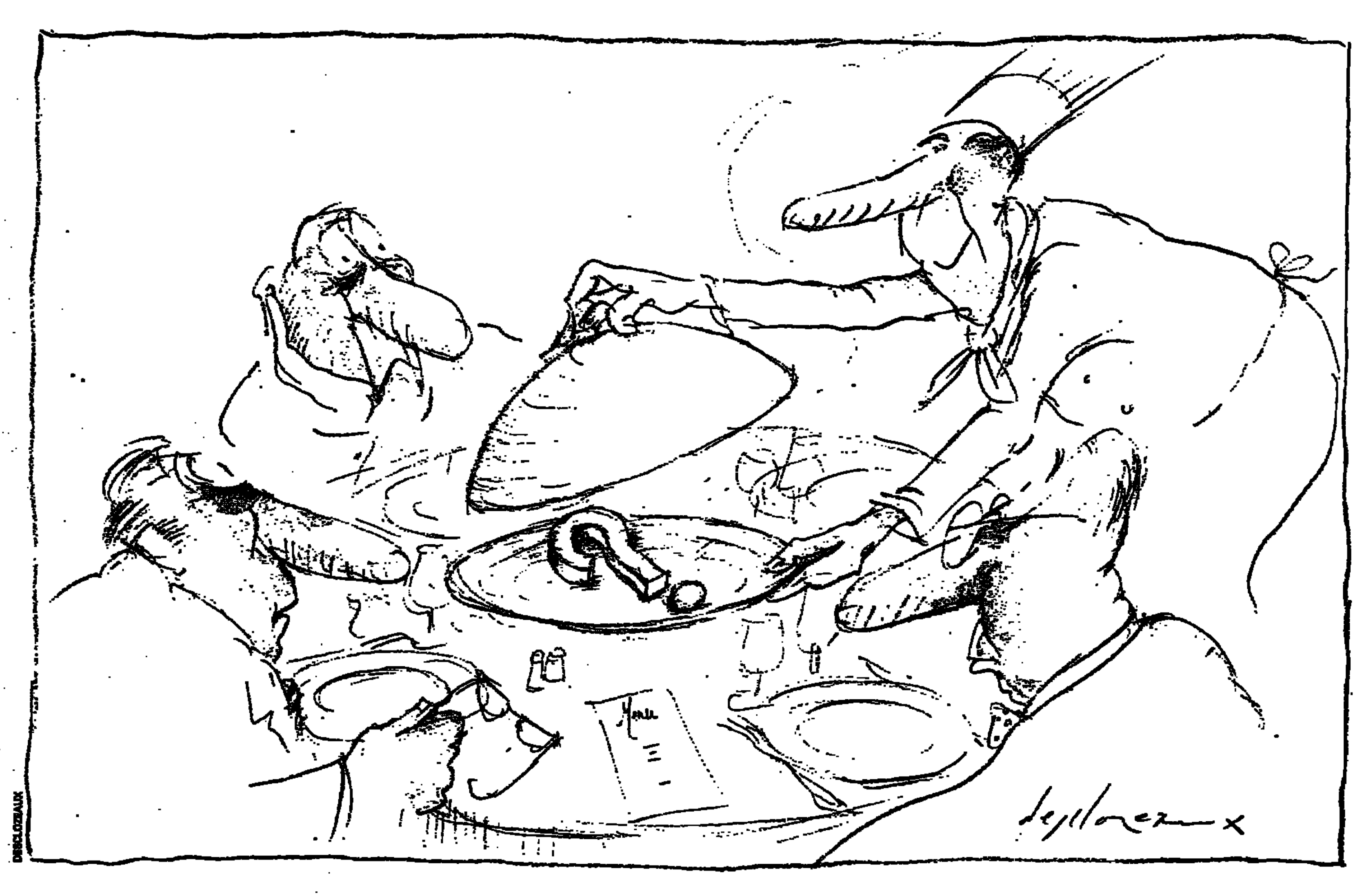




Le Monde
sans visa

NOUVELLE CUISINE : CUISINE NOUVELLE ?

La nouvelle cuisine était-elle une mode ou l'arrivée d'un mode de vie ? Après l'engouement suscité il y a une dizaine d'années par cette révolution dans les fourneaux français, voici venu le temps de la réflexion et, peut-être, d'un bilan.



L'ASSIETTE AUX LEURRES

Par Robert Courtine

LA grande restauration est un secteur fragile, aux charges excessives, alors qu'elle constitue un important et publicitaire apport de devises. Mais à Paris nombre de restaurants moyens sont aussi en difficulté, fermant les uns après les autres. Le passant ne s'en aperçoit pas parce qu'ils sont soit repris sous la même enseigne par des commerçants de la «bouffe industrielle» (souvent usiniers en vins ou en bières) ou soutenus en partie par des groupes bancaires, soit intégrés dans des chaînes de néfaste-food, soit encore remplacés par des restaurants étrangers. Cela de toutes façons aux dépens des modestes bistrots parisiens, style cocher-chauffeur, où, n'en déplaise, on s'alimentait souvent mieux que dans ces officines à allure diététique !

Tant pis pour le consommateur, direz-vous, s'il est assez bête pour s'y laisser prendre ? Mais faudrait-il encore que ce consommateur soit éduqué. J'y reviendrai.

Cette désolation, à tous les échelons, de la restauration de qualité, si beaucoup en souffrent, d'autres, certes, en profitent... Pour exagérer. Ou tricher. Ou pour chercher ailleurs un appoint de profit. D'où ces chefs commis-voyageurs de leur enseigne, de leurs produits, qui de ce fait négligent (pour ne pas dire méprisent) leur clientèle initiale, celle qui fit leur renommée.

D'autres encore s'appuient à outrance sur ce gadget, au début amusant, baptisé nouvelle cuisine, pour diminuer les portions et servir la carotte (en bâtonnets, il est vrai, voire en effeuillée, ou en sifflets – *sic* !) au prix du caviar. La cuisine allégée, susurrent-ils. Las ! plus elle est allégée, plus l'addition est lourde !

Ces chefs-là ne penseraient-ils plus qu'au fric ? A la parade ? A la «une» des journaux ? Si ce n'était bien triste, au fond, elles nous amuseraient fort, ces vedettes du « Bouf'show », *prime donne* des petits légumes ! Ne voilà-t-il pas qu'elles réclament une sorte de SACEM du miam-miam pour se défendre contre les plagiats confraternels !

«*Nous inventons des chefs-d'œuvre*, sont-ils allés dire à je ne sais quel ministre, *et n'importe qui nous copie. C'est honteux !* »

Comme si le cher homme n'avait rien d'autre à faire ! Et que ne leur a-t-il répondu qu'en cuisine, comme au théâtre, on n'invente plus : on retrouve ou on interprète !

Je sais bien que Jacques Maximin, incontestable bon cuisinier au demeurant, et qui a pris la tête de cette croisade, estime que trop de copains lui ont volé sa recette de fleurs de courgettes. Mais où est l'invention là-dedans ? Les vestales de la cuisine nissarde, si elles n'avaient point la préoccupation de les «distribuer» stratégiquement sur de grandes assiettes de façon à faire plus d'effet avec moins de produit, les savaient préparer de longtemps, les courgettes-fleurs !

C'est là en vérité où le bât blesse ces messieurs : ils ne créent point, quoi qu'ils en pensent ; ils présentent, enrubannent, escortent, enjolivent le produit principal. Ils jouent les «peintres sur assiette», comme dit M. Millau. Dans leurs cuisines, les petits marmitons-robots apprennent ainsi à peindre – pardon, à disposer – sur les assiettes, et comme l'a conçu le chef en sa géniale inspiration, les trois petits pois, le navet en dix rondelles et la sommité de cerfeuil.

Si vous leur demandiez de cuire un œuf à la coque, ils ne sauraient point ! Encore moins une bonne omelette, comme Balzac déjà en donnait recette dans sa *Rabouilleuse*. Comment s'étonner alors que, se mettant à leur compte, ces jeunes manipulateurs, ces manœuvres de la cuisine-décor, ne sachent que reproduire ce qu'il ont vu faire chez le maître ?

Ne leur demandez pas d'être de bons artisans, ils ne visent qu'à être des grossistes copieurs d'autres grossistes, quelquefois de talent, certes, mais se croyant des génies. Comme si le génie courait les rues ! Alors qu'il n'y a, en musique, en poésie, en littérature, en peinture, que quelques génies par siècle, ces messieurs du fourneau prétendent tous à l'être : car on peut plagier le génie, avec génie quelquefois, mais on copie toujours mal l'artisan de talent.

C'est peut-être pour cela que nos jeunes arrivistes ne s'intéressent qu'à la nouvelle cuisine : elle, on la peut imiter facilement, puisqu'elle n'est qu'industrie. Cette SACEM dont nous parlions fait sourire Paul Bocuse. Il sait, lui, qu'il y a plus de vérité dans son pot-au-feu à la jambe de bois ou dans le loup en croûte qu'il apprit chez Fernand Point que dans tous les baratins à la mode.

On peut plagier le génie, avec génie quelquefois, mais on copie toujours mal l'artisan de talent.

Tout de même, était-il stupide de vouloir former des « énarculinaires » ! Le Centre national des arts culinaires a vécu ce que vit la rose, et l'on s'en réjouit. Apprendre la « *géographie du goût* » *(sic)* à de futurs gâte-sauce est, sur le papier, bien joli. Qu'ils apprennent sur le tas, comme leurs aînés, le B.A.-Ba serait mieux.

L'éducation du client reste à faire qui a tendance à juger de la cuisine d'une maison à travers sa renommée, quelquefois, à travers ses prix, toujours. Or, répétons-le, si les prix sont, hélas ! élevés au restaurant, c'est en fonction, d'une part, des charges excessives dont il est assommé, d'autre part, quelquefois de l'origine et de la qualité du produit travaillé, que le client ne discerne pas toujours. A croire qu'il ne fait pas son marché ! A croire qu'il ne sait pas que le prix du poulet peut passer du simple au double ; que le gibier arrive le plus souvent, surgelé, de l'étranger, transformant en objet de luxe le frais et rare gibier de chez nous ; qu'il y a veau et veau, fromage et fromage, etc.

La race est éteinte de ces vieux restaurateurs qui n'hésitaient pas à « enguirlander » le client appréciant mal. Ils ne feraient plus recette ! Et pourtant, ne faudrait-il pas quelquefois le violenter, ce client ?

Lui expliquer que, s'il trouve au mois d'août des coquilles Saint-Jacques à la carte, ce ne peut être que du sous-vide ? Lui signaler, comme au *Restaurant du marché*, en apportant, avec le café, le miel liquide, que, s'il veut du sucre, on lui en fournira, mais que le miel est le seul hydrate de carbone préalablement digéré et, au contraire du sucre, un aliment de choix ? Refuser de lui servir de l'insipide baguette au profit du vrai pain, au levain et cuit au feu de bois ? Refuser de mettre à sa carte une bouillabaisse en filets en lui expliquant que le poisson cuit sur arêtes est autrement meilleur, de goût comme de richesse ?

« *Le client est moutonnier, avec des œillères*, m'a soufflé un chef que je ne nommerai pas ; *si j'inscris à ma carte « cabillaud à la ratatouille », je n'en vends pas. Si je dis « morue fraîche à la provençale », il se l'arrache.* » Alors que le vrai nom de la morue fraîche est cabillaud ! Il en est de même des poissons dits « nobles », coûteux mais bien moins goûteux que d'autres... que le client dédaigne.

Je me souviens, il y a de cela des années, de deux restaurants face à face dans la rue de Castellane et affichant tous deux un tournedos Rossini, le premier, je crois, à 6 francs, le second à 12 francs ! Et je voyais deux touristes, Michelin sous le bras, s'arrêter devant les deux menus, successivement. Pensèrent-ils que celui qui vendait le rossini 12 francs était un voleur ? Sans doute. Alors que le voleur était, au contraire, l'autre restaurateur, qui, pour ce prix-là, ne pouvait servir un vrai rossini : pointe épaisse de filet d'un bœuf de Bazas ou du Charolais et tranche de foie gras d'oie frais !

On use aujourd'hui d'appellations incontrôlées, qui permettent tous les excès, toutes les fraudes, et le client n'est pas informé, éduqué à les refuser. Trop de restaurateurs en profitent : ce n'est plus l'assiette au beurre, mais l'assiette aux leurres !

Ce qui fait un grand repas gastronomique, à mon goût, est, dans l'ordre : 1) l'extrême qualité du produit ; 2) la qualité de son apprêt ; 3) la générosité des portions ; 4) la gentillesse souriante et sincère du service ; 5) le confort autour de cette dégustation (ce que Gide appelait l'« *outillage des aises* ») et, enfin, loin derrière puisqu'en dernière position : le cadre.

Ce cadre, je n'en nie point l'importance, mais refuse de décider de mon plaisir gourmand à son aune. Ce peut être un « plus », mais, plus souvent, ce n'est qu'un écran cachant la médiocrité du reste. Et ce cadre, c'est le client qui le paye, en fin de compte. Combien sont-ils, ces jeunes patrons qui, poussés par de mauvais conseilleurs, dépensent des fortunes – qui ne sont point à eux mais d'emprunt – dans de démentiels appareillages qui n'apportent rien à la cuisine mais beaucoup à l'addition ? Alors, non, je vous en prie, restez modestes, messieurs !

Ajoutons à cette énumération le petit détail, pour chacun différent, qui séduit, agace ou agresse. C'est ainsi que je connais un ami qui « mange moins bon » si sa fourchette n'est pas posée « à la française », c'est-à-dire pointe en bas ! Pour moi, ce sont les fautes sur les cartes, fautes d'orthographe mais plus encore d'appellation.

Les appellations incontrôlées, les appellations ridicules. C'est là que le client doit intervenir, montrer qu'il n'est pas dupe des premières, enflant l'addition, des secondes, camouflant la banalité du plat. Le petit jeu des appellations ridicules semble amuser le lecteur, et un nombreux courrier m'en signale. Mais d'autres relèvent surtout du service des fraudes et de la législation de défense du consommateur.

Passe encore lorsqu'elles sont fautes de langage comme cette « poêlée de crevettes grises sautées au thym » (elles sont sautées dans une matière grasse et aromatisées au thym, nuance ou ce « gratin de pamplemousses au kiwi au sabayon d'orange » (alors que le sabayon ne peut être qu'à base de vin ou de liqueur), ou ce « turbotin grillé dans la tradition » (au lieu de « selon la tradition »). Et ces « pithiviers d'abats », ces « carpaccio de poisson », ces « papillons de langoustines » ?

Mais revenons à la défense des consommateurs. En matière de menu, les appellations farfelues permettent toutes les fraudes, tous les abus. Pourquoi ne pas obliger les restaurateurs, par exemple, à indiquer sur la carte si le produit est surgelé, sous vide, traité au diphényle, pasteurisé ?

Avouez qu'un menu ainsi rédigé :

Saint-jacques surgelées
à la mayonnaise en tube
Poulet de batterie
aux haricots verts de conserve
Camembert au lait pasteurisé
Tarte à la margarine
aux fraises de serre
Beaujolais chaptalisé

aurait moins de succès... et de clients. Mais, en tout cas, serait plus honnête que sa version actuelle :

Fraîcheur de saint-jacques
en coquille
Coquelet rôti à l'émincé
de haricots verts
Camembert de la ferme
Tarte aux fraises « maison »
La bouteille du patron

C'est pourtant des menus de ce genre qu'aujourd'hui nous rencontrons. ■

l'enquête

ÇA VA PAS LA TOQUE !

Les femmes-chefs ont mené un dur combat pour être reconnues en tant que telles. Ce qui les autorise à porter un œil assez critique sur les tentatives de certains de leurs confrères.

Par
Michel Castaing

ELLES sont unanimes, les quatre-vingt-dix adhérentes de l'Association des restauratrices-cuisinières (ARC) : c'est la simplicité qui caractérise avant tout la « cuisine de femme ». Noir sur blanc sur la carte de *l'Aquitaine*, son restaurant de la rue de Dantzig, dans le quinzième arrondissement de Paris, Christiane Massia donne ainsi l'origine des saveurs de sa table : *« Il nous a suffi de consulter nos grands-mères, quelques pêcheurs et de vieilles recettes. »* Simplicité et tradition.

C'est pourquoi la nouvelle cuisine n'a pas les faveurs des dames de l'ARC. *« Dévertébrée et esthétisante »*, tranche Simone Lemaire, membre fondateur et présidente d'honneur de l'association. Elle et ses amies ne la rejettent cependant pas en bloc : cuire à la vapeur, donner ou redonner leur place aux légumes, offrir une cuisine moins lourde, moins indigeste, soit... Mais elles n'apprécient pas sa sophistication, qui a pour cause, selon Simone Lemaire, la *« maladie de la création »* et qui a paradoxalement pour effet d'engendrer une certaine uniformisation.

« Que l'on s'arrête un peu de créer !, conjure la présidente d'honneur de l'ARC. *Avec cette funeste manie, tout le monde, aujourd'hui, en arrive à vouloir tout faire. Où est le temps où l'on allait spécialement chez Point pour déguster son foie gras en brioche ou chez la mère Brazier pour savourer sa poularde demi-deuil ? Créer quatre ou cinq plats dans sa vie, c'est très bien, très suffisant. Je suis contre les restaurateurs qui changent leur carte tous les ans. Le répertoire doit toujours comporter une base classique, avec des plats qui sont à sa main, que l'on réalise parfaitement bien. C'est ce que le client attend, c'est ce qui le fidélise. »*

« J'ai commencé, il y a vingt ans, avec trois plats, indique Christiane Massia. *Depuis, j'ai bien sûr élargi ma carte, mais je ne crée pas pour créer. Mes grillettes de canard au vinaigre de miel ont un air très nouvelle cuisine, en fait c'est une recette moyenâgeuse. » « La nouvelle cuisine*, poursuit-elle, *sent l'effort, par exemple quand vous découvrez dans votre assiette une pyramide de rondelles de légumes que surmonte un petit pois... Sans compter que cet échafaudage ne peut être construit qu'avec les doigts. Déjà, cela me coupe l'appétit. Chez moi, les produits une fois cuits, on ne les touche plus avec les mains. »*

Marie-Françoise Lachaud dénonce, elle, le côté « échantillon » de la nouvelle cuisine. La restauratrice du *Ty-Coz*, rue Saint-Georges, dans le neuvième arrondissement de Paris, apprécie, certes, la décoration culinaire d'une assiette, mais, dit-elle, *« encore faut-il que cette assiette soit pleine ; on ne doit pas prendre un dessert parce que l'on a encore faim »*.

« J'ose faire simple »

Les dames de l'ARC auraient, si l'association avait existé de son temps, coopté Erik Satie comme membre d'honneur, pour cette phrase du compositeur : *« En art, j'aime la simplicité ; de même en cuisine. »* Et comme la cuisine est un art... Mais il faut de l'audace, aujourd'hui, pour s'écarter des fourneaux-alambics de la mode culinaire. *« J'ose faire simple »*, affirme bien haut Christiane Massia, renforcée dans cette optique par une étoile et trois fourchettes au Michelin. *« Mon éthique,* renchérit Simone Lemaire, *c'est manger candide : un canard aux navets, une blanquette de lapin aux poireaux, une mousseline de brochet, un poulet normand à la crème... »*

D'abord, expliquent les dames de l'ARC, la cuisine de femme est plus douce : *« La femme chauffe moins, grille moins, flambe moins. »* A l'esthétique les restauratrices préfèrent la spontanéité, le naturel, justifiant ainsi l'hommage de Curnonsky, qui estimait, à voir à l'œuvre sa cuisinière angevine, que *« la femme cuisine comme l'oiseau chante »*. Ensuite, elles sont plus animées que les hommes du désir de convaincre et d'apporter *« du bonheur »* à leur clientèle. *« Elles ne sont pas figées dans leur béatitude de chef »*, estime Marie-Françoise Lachaud. *« En raccompagnant ses clients*, assure Simone Lemaire, *un homme se demandera : « Est-ce qu'ils pensent que je suis un bon cuisinier ? » Une femme s'interrogera : « Est-ce qu'ils sont satisfaits, heureux ? »*



DESCLOZEAUX

Et puis la femme a sauvé la cuisine régionale. C'est surtout vrai en province, bien sûr, où les « saintes mères » de Lyon ont toujours fait école, mais ce n'est pas inexact non plus à Paris. *L'Aquitaine* fleure bon les produits du Sud-Ouest, *Ty-Coz* signifie « vieille maison » en breton, et leurs propriétaires se déclarent l'une et l'autre *« très attachées à la terre »*. Marie-Françoise Lachaud fait venir, cela va sans dire, tous ses produits de l'Atlantique – *« jusqu'à la Vendée »*, précise-t-elle, – et elle représente, dans sa famille, la quatrième génération de cuisinières professionnelles, se transmettant, de mère en fille, les recettes du terroir. *« J'avais une arrière-grand-mère*, rapporte-t-elle, *qui se louait chez les notables de la région. A l'époque, on recevait chez soi, pas au restaurant. Et mon arrière-grand-mère faisait toute la cuisine pour d'immenses tablées... »*

Mots magiques et noms ronflants

Christiane Massia a, elle, un carnet d'adresses particulièrement fourni, et pas seulement dans le Sud-Ouest : petites lottes de Guilvinec (Finistère), minuscules asperges des Vosges et, ici et là, petits poireaux sauvages ou mousserons des prés. *« Pour ce qui concerne les légumes,* dit-elle, *ce sont là des produits que l'on ne trouve pas dans le commerce, mais qui permettent de perpétuer les vieilles recettes régionales, que dédaignent trop souvent les hommes : un chef se sentirait déshonoré s'il avait à faire un farci poitevin. »*

Simplicité et tradition n'empêchent pas la cuisinière d'être talentueuse, inventive, même si Paul Bocuse – qui, depuis, aurait changé d'avis – a cru pouvoir dire un jour que les femmes n'avaient *« aucune imagination devant les casseroles »*. Cette misogynie des milieux de la gastronomie a, du reste, été à l'origine de la fondation de l'ARC. *« La poêlée de Saint-Jacques aux bolets*, remarque Simone Lemaire, son « inventeur », *c'est une création, sans être une complication. » « C'est vrai,* reconnaît malicieusement Christiane Massia, *je ne parle pas à l'imagination, mais aux papilles et à l'estomac... Avec des mots simples, qui n'en sont pas moins des mots magiques : fricassée, blanquette, matelote, marmite, potée... Des mots du terroir. J'aime beaucoup. Ou, encore, quelque chose « en cocotte »... Ça donne de l'appétit, non ? »*

Coup de main et langage magiques : *« Si vous n'êtes pas capable d'un peu de sorcellerie, ce n'est pas la peine de vous mêler de cuisine »*, disait Colette. Mais point trop n'en faut, et, dans la rédaction des menus comme devant leurs fourneaux, les femmes font, là encore, preuve d'une plus grande sobriété. Simone Lemaire donne des exemples, qu'elle a notés au hasard : *« La femme propose une « salade aux croûtons ». L'homme : une « petite salade d'automne à l'huile de noisette, pain de campagne grillé ». La femme affiche : « salade de faisan aux lentilles ». L'homme : « lentilles en salade aux aiguillettes de faisan à l'huile d'olive vinaigrée ». On le sait qu'un croûton c'est du pain grillé, et que, dans une salade, il y a de l'huile et du vinaigre ! Bientôt on écrira la recette tout entière ; comme cela, il ne subsistera plus aucun brin de mystère. »* Christiane Massia a relevé un comble du ridicule dans l'intitulé d'un plat qui se terminait ainsi : *« ... avec toasts sous serviette »*.

Ou alors, c'est la tendance inverse : des appellations pédantes – une entrée devient une *« préface gustative »* – ou ésotériques à souhait, pour intriguer, épater le client. *« Au contraire, on le culpabilise*, estime Marie-Françoise Lachaud, *en lui faisant sentir son ignorance. Il peut y avoir des noms amusants : j'ai intitulé un plat « haddock du Capitaine ». Mais je n'aime pas les noms ronflants, sauf si c'est le prétexte pour expliquer immédiatement au client, avant même qu'il ne le demande, la composition d'un plat. C'est-à-dire dialoguer avec lui. Mais, le plus souvent, ces noms ronflants ne servent qu'à masquer la banalité des mets proposés. »*

Simone Lemaire va plus loin, et il revenait à la présidente d'honneur de l'ARC de décocher la flèche du Parthe : *« Aujourd'hui,* dit-elle, *beaucoup de jeunes restaurateurs libellent le menu avant de savoir faire la cuisine. »* ■

► ARC (Association des restauratrices-cuisinières). Tél. : (1) 45-55-15-29.

LES FEMMES DE L'ARC

Au dix-neuvième siècle, le *Bréviaire des gastronomes* conseillait : *« Vous ne prendrez votre cuisinière ni trop jeune ni trop vieille : trop vieille, elle dormirait ; trop jeune, elle penserait à autre chose. »* Depuis, cette mentalité a heureusement évolué, mais elle n'a pas radicalement changé : c'est un comportement misogyne, sexiste, qui est à l'origine de la création de l'Association des restauratrices-cuisinières (ARC).

Furieuse, en effet, de s'être vu fermer la porte de la Société des cuisiniers, au seul motif qu'elle était une femme, une restauratrice du Nord s'en indignait auprès de Robert Courtine, alors rédacteur en chef de *Cuisine et vins de France*. D'autres cuisinières de renom ayant subi le même affront, le critique gastronomique leur suggérait de fonder leur propre association. C'était chose faite en 1975, « année de la femme » mais les idées du MLF, très en pointe à l'époque, n'entraient pour rien dans cette initiative : il s'agissait, au contraire, de sublimer « la femme au fourneau ».

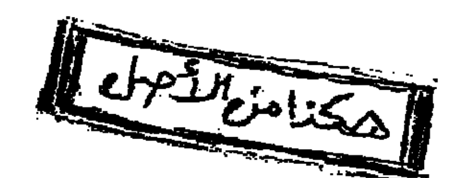
Aujourd'hui, l'ARC compte quatre-vingt-dix adhérentes en France et une dizaine à l'étranger. Pour en faire partie, indiquent ses statuts, *« il faut exercer activement la profession de cuisinière ou de chef de cuisine, en qualité de propriétaire, gérante ou directrice »* de l'établissement. Il faut, en outre, être parrainé par deux adhérentes ou posséder des références dans deux grands guides.

Présidée par Gisèle Crouzier (*la Croix blanche* à Chaumont-sur-Tharonne, dans le Loir-et-Cher), l'ARC, qui n'a pour ressources que la cotisation annuelle de ses membres (3 000 francs), œuvre pour *« la défense et la promotion de la cuisine de femme »* et fait connaître à l'étranger les traditions culinaires françaises, au cours de Quinzaines gastronomiques, dont la dernière a eu lieu en septembre au Japon. Plus discrètes que les hommes sur le plan médiatique, les dames de l'ARC ne sont pas moins réputées dans les cercles de la gastronomie mondiale.

En onze ans d'existence, l'association a renversé bien des barrières sexistes, dans les milieux généralement misogynes de la restauration, grâce, notamment, à ses adhérentes qui professent dans le cadre de la formation permanente. Mais elle constate que de nombreux hôteliers hésitent encore, sous les prétextes les plus divers, à embaucher des femmes, ou alors les emploient à des travaux d'exécution (nettoyage, rangement) ou au service. Certaines écoles hôtelières ont résolu ce problème des débouchés en n'admettant pas d'élèves de sexe féminin...

La dernière « bavure » date d'il y a quelques mois : un restaurateur breton avait accepté, sur dossier, de prendre en stage Dominique X... et Claude Y..., diplômées, elles, d'une école hôtelière. Les deux jeunes filles n'ont pas eu à défaire leurs valises : le restaurateur en question, qui avait « oublié » que Dominique et Claude sont *aussi* des prénoms féminins, ne recherchait que des stagiaires masculins.

M. C.



LE MANIFESTE D'ALAIN SENDERENS

Salon particulier chez Lucas-Carton, 13 h 30, mercredi 29 octobre. D'une voix haute et sans crainte, le maître d'hôtel fait entrer son monde dans le vif du sujet : *« Voici le turbot au curry ! »* Le poisson se pointe, encadré par un condrieu et un chablis Fourchaume, tous les deux conscrits de la classe 85.

Sur la table, un formulaire avec notée la recette du plat et de la place laissée libre où le commensal pourra indiquer lequel des deux vins lui a paru le plus apte à remplir sa mission et accessoirement, *expliquer pourquoi. Idem* pour le râble de lièvre, la tomme de brebis et la tarte Tatin aux mangues qui suivront.

Toutes choses égales par ailleurs, du cœur dans l'application qu'il met à veiller au « *manger* juste » de ses contemporains, en voilà un autre qui *n'en manque* pas. Coluche a ses pauvres, lui ses riches, mais le problème est le même : faut bouffer ! Alain Senderens, capitaine Nemo de la cuisine française en plongée profonde à la recherche de deux ou trois fortes vérités en possession desquelles le mangeur de demain pourrait fréquenter la gastronomie sans avoir à lui payer le tribut encore lourd qu'elle réclame.

Classé quatrième chef mondial par un jury international que constituait *Cuisine et vins de France* (1) à l'occasion du quarantième anniversaire de la revue, il passe pour l'un des principaux organisateurs de cette grande évasion que fomentait, il y a un peu plus d'une dizaine d'années, la branche émancipée des fils de Taillevent, de Carême et d'Escoffier.

Théoricien savant et enflammé, il a tenté dès 1973, en ouvrant son laboratoire d'essai de la rue de Varenne, « l'Archestrate », sinon de faire reculer les limites de l'art, du moins d'en inventer un autre, neuf, pur, clair. Mode immédiate, succès considérable. On lui reprochera deux choses : ses prix et ses portions qu'unanimement on trouvera d'une modestie exagérée.

Où en est rendu de ses réflexions celui qui peut dire que *« sans la nouvelle cuisine nous en serions toujours au cassoulet »*, et que lui inspire la direction de ce Lucas-Carton devenu, en un peu plus d'un an et demi, l'un des lieux phares de la planète gourmande ?

Ce jour-là autour de la table, avaient pris place un historien, un écrivain, un critique... et deux observateurs. Alain Senderens pouvait développer les grandes lignes de son manifeste.

J.-P. Q.

« LA nouvelle cuisine n'est pas arrivée par hasard. Les psychologues disent ceci : « Lorsqu'une idée nouvelle est acceptée par le public, c'est qu'elle apporte un concept que les gens, consciemment ou inconsciemment, avaient besoin de recevoir. » Appliqué à la cuisine, cela veut dire que la société avait besoin, consciemment ou inconsciemment, de manger différemment. On se pose alors la question : pourquoi ?

» Pour moi, il y a quatre raisons. L'éthique de la beauté : on fait attention aujourd'hui à son corps, à sa ligne. Deuxièmement, la notion de santé qui auparavant n'avait jamais existé dans le monde occidental. Troisièmement, l'évolution de la femme. Je m'explique. Jusqu'à présent, on vivait dans une société d'hommes pour l'homme, de cuisine d'homme pour les hommes. Aujourd'hui la femme travaille, elle ne peut plus cuisiner. Peut-être y a-t-il encore des femmes qui transmettent comme traditionnellement cela a toujours été leur rôle ; mais la petite fille d'aujourd'hui, dans vingt ans, ne transmettra plus rien. Il va vraiment y avoir une fracture.

» Quatrième raison : l'évolution de la notion de péché. Jusqu'à présent, le plaisir n'allait pas sans sa contrepartie, l'idée de culpabilité. Pour qu'il y ait du plaisir dans la cuisine, il fallait qu'il y ait destruction du corps. Aujourd'hui, la grande révolution, avec la nouvelle cuisine, c'est qu'un plat simple peut être pris comme un plaisir.

∴

» A chaque époque, des formes d'art sont à leur apogée, d'autres à leur déclin. Je ne dis pas ça parce que je suis cuisinier mais je crois sincèrement qu'actuellement la seule forme d'art qui soit à son zénith, c'est la cuisine. C'est la seule forme d'art qui corresponde vraiment aux besoins du temps. La seule en symbiose avec son époque. La cuisine aujourd'hui, peut-on dire, nous prépare au XXIe siècle.

∴

» Il y a des traditions qui sont bonnes. On n'a pas tout changé, vous savez, la cuisine, l'ABC de la cuisine, est toujours le même. La base technique n'a pas tellement évolué. Ou très peu. Sauf... sauf qu'avant, il y a des années et des années, quand je travaillais au Lucas-Carton, je prenais une cuillère de beurre, et je mettais dans la poêle une cuillère de beurre. Qu'est-ce que je fais désormais ? Je prends un pinceau, je le passe dans le beurre et le tour est joué.

» Cette méthode-là, je l'ai apprise au Japon. Cette cuisine simple, naturelle par opposition à celle du XIXe siècle, c'est notre recherche du paradis perdu. Aujourd'hui, c'est « le produit pour le produit ».

∴

» Je remarque ici, au nouveau Lucas-Carton, un phénomène extraordinaire. La moyenne des prix est de 650 F tout compris. Eh bien, maintenant, plus de 30 % de ma clientèle a entre trente et trente-cinq ans. Ces jeunes gens me disent : « Avant, on sortait souvent. Nous avons été déçus souvent. Alors, on sort une fois ou deux par trimestre, mais on sort bien. » Ils suppriment les restaurants entre 200 et 300 F. Plus jamais. La fête devient plus élégante, plus raffinée. Le phénomène est récent. J'essaie de comprendre. Ils veulent du beau, du bon et du très bien.

∴

» Un de mes dadas c'est la protection artistique en cuisine. Les premiers droits d'auteur ont été créés dans la Grèce antique tout spécialement pour les cuisiniers. Lorsqu'un cuisinier faisait un plat nouveau, durant plusieurs années personne n'avait le droit de le copier. Aujourd'hui, il suffit qu'un chroniqueur dise « j'ai pleuré de plaisir en goûtant tel ou tel plat » pour que, dans les huit jours qui suivent, la France culinaire se mette à fabriquer ce plat sans savoir comment il se fait.

» Est-ce normal ? Ne faut-il pas parler de parasitisme comme disent les juristes ? Il n'est pas question de toucher des royalties, mais plutôt de lutter contre une certaine forme de banalisation. Il faut créer un organisme qui protégerait l'auteur.

∴

» Ma passion, c'est le mariage des plats et des vins. La gastronomie, c'est le mariage du vin et de l'assiette. J'essaie de faire des menus tout compris où je peux faire découvrir des choses comme ça. J'ai aussi une carte des accords des fromages et des vins, parce qu'en France on a toujours cru que le vin rouge était l'ami du fromage. C'est une grande hérésie. Le plus grand mariage, c'est vin blanc et fromage. Ou alcool et fromage.

» Tout est à revoir dans la gastronomie. Avec des mythes et des tabous, avec des symboles qui changent. Je n'ai rien contre le cassoulet, mais si la cuisine n'avait pas évolué, on mangerait encore comme au temps de Rabelais. Revenons sur le vin. Un plat et un vin, ça se fout sur la gueule, ou ça s'entend. Quand ça s'entend, c'est extraordinaire.

» Quand je ne connaissais pas vraiment le vin, je disais que le vin rouge allait avec les huîtres, avec le poisson... Maintenant que je vois un peu plus clair dans ce domaine, où pourtant je reste très prudent, je dis que c'est une méconnaissance totale, pis, une faute de goût, que de systématiser ce genre de rencontre. Quand on parle d'art, il doit y avoir une certaine forme de rigueur. Je pense maintenant que deux verres de vin, un blanc et un rouge, un blanc sur le poisson et un rouge sur le plat de viande, feront beaucoup moins de mal que quatre verres de vin rouge durant tout le repas.

∴

» Nouvelle cuisine... Même s'il y a un semblant de retour en arrière, je pense que les acquis resteront. C'est-à-dire la cuisson, la légèreté, le cru, les apports de la cuisine du Pacifique... Enfin, tout ce métissage qui fait avancer une culture. Reparlons du Japon. C'est la pureté et la perfection. Le dépouillement. Ici aussi, le produit pour le produit. Cette primitivité est une grande chose, même si elle nous déboussole.

» On a beaucoup parlé de la cuisine chinoise. Moi, je dis que c'est une cuisine du passé. Un exemple. On essaie aujourd'hui de tuer les animaux de boucherie par surprise, pour qu'ils ne dégagent pas de toxines. Durant un voyage en Chine, en 1977, j'ai pu m'apercevoir que, pour eux, un animal qui ne souffre pas n'est pas comestible. C'est en cela que je dis que la cuisine chinoise est une cuisine du passé, même si elle plaît à notre goût, car elle est grasse et lourde. La cuisine japonaise, elle, a deux cents ans d'avance sur la nôtre...

∴

» La culture de tous ces nouveaux goûteurs passe impérativement par l'analyse journalistique. Mais je crois qu'il faut désormais élever le débat. Installer des chroniques plus sérieuses, plus profondes. L'analyse d'un repas ne peut plus être faite aujourd'hui comme elle l'a été jusqu'à présent. Un seul critique ne suffit plus. Il faudrait des rassemblements de personnes de haut niveau, des contradictions, davantage de travail. On est encore au ras de la nappe. La presse qui parlera d'une manière différente de la gastronomie gagnera. Il y a quinze ou vingt ans, Gault et Millau ont inventé un truc. Aujourd'hui, il y a un autre « truc » à trouver. » ■

---

(1) Le classement du jury (quarante-trois spécialistes de neuf pays) réuni par *Cuisine et vins de France* (nº 424, novembre 1986) est le suivant : Fredy Girardet, Crissier, Suisse ; Joël Robuchon, « Jamin », Paris ; Michel Guérard, Eugénie-les-Bains, Landes ; Alain Senderens, Lucas-Carton, Paris ; Georges Blanc, Vonnas, Ain. Alain Chapel, Mionnay, Ain ; Pierre et Michel Troisgros, Roanne, Loire ; Michel Bras, Laguiole, Aveyron ; Paul Bocuse, Collonges-au-Mont-d'Or, Rhône ; Dixièmes ex-aequo : Alice Waters, « le Panisse », Berkeley, Californie ; Paul et Marc Haeberlin, Illhaeusern, Haut-Rhin ; Jacques Pic, Valence, Drôme.

BEAUBOURG A TABLE

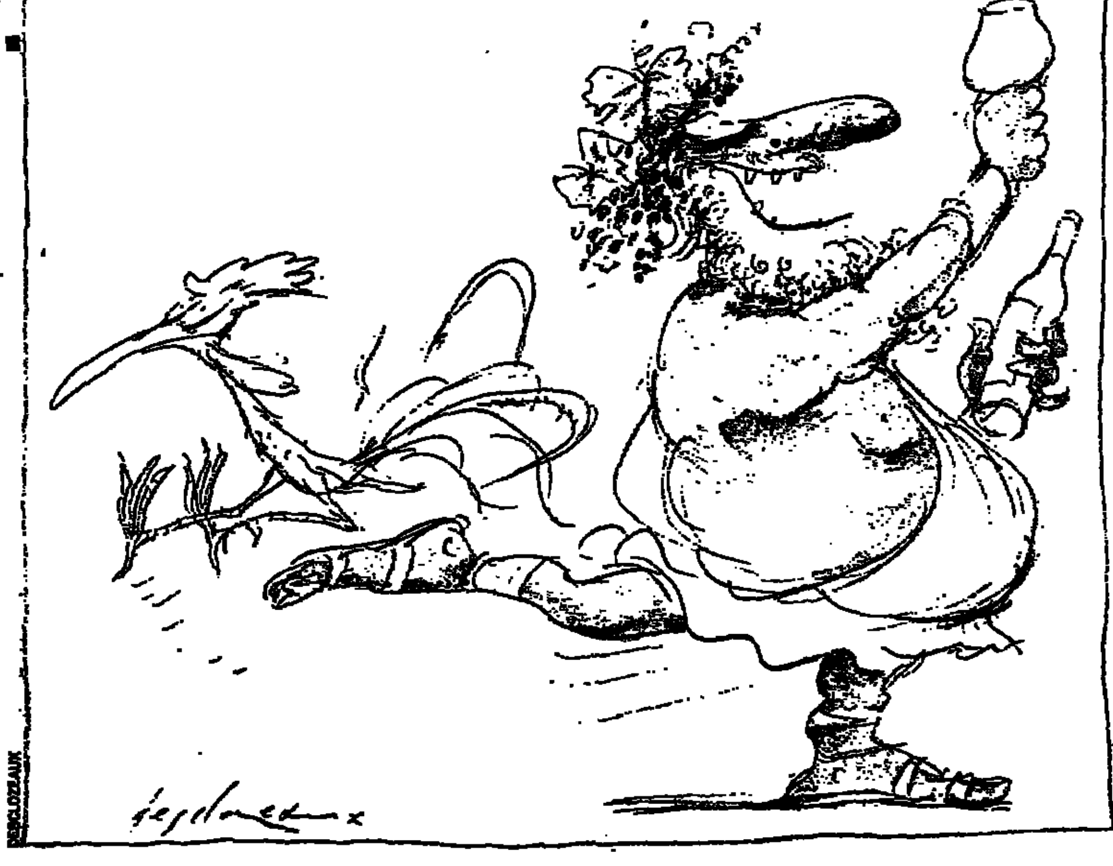
Une grande exposition, intitulée « A table », est organisée, du 27 novembre 1986 au 9 mars 1987, à la galerie du Centre de création industrielle (CCI), au Centre Georges-Pompidou. Couvrant une superficie de 700 mètres carrés, elle comprend trois parties : « Tradition-innovation » (avec, notamment, « les produits de l'an 2000 et leurs technologies », « Les lieux » (six vitrines « architecturales » : cuisines traditionnelle et moderne, salles à manger traditionnelle et moderne, restauration collective et restaurants), « Les objets » (outils de toujours et matériels nouveaux). Animations quotidiennes, colloques, librairie spécialisée (cinq mille titres) et montages vidéo sont également prévus.

Toujours au CCI, une autre exposition, « Les arts de la table », sera mise en place du 17 décembre 1986 au 19 janvier 1987.

CHATEAUX CALIFORNIENS...

Catastrophe ! Il y a quelques semaines à New-York, dans une dégustation à l'aveugle, les vins californiens ont battu plusieurs des grands châteaux du Médoc.

Par Jean-Yves Nau



LA France est-elle toujours la fille aînée de Bacchus ? Rien n'est moins sûr. Car le monde des vins hauts de gamme vit aujourd'hui une curieuse époque. C'est une sorte de révolution mondiale et non sanglante, de remise en question de tout ce que l'on pensait, il y a peu encore, acquis pour l'éternité. A commencer par l'absolue suprématie internationale de la France. C'est-à-dire, ici, du bordelais, le reste ne pouvant pour des raisons techniques (vins de cépage uniques) ou commerciales (faibles quantités produites) soutenir en toute rigueur la comparaison gustative et marchande.

On avait déjà certes, ici ou là, nourri quelques inquiétudes. L'ouverture des frontières du Marché commun, le nouvel engouement pour les choses de la vigne et la prétention de beaucoup des propriétaires bordelais avaient poussé amateurs — et depuis peu restaurateurs — à rechercher l'émotion sensorielle en dehors de l'Hexagone viticole. On manquait toutefois cruellement de références objectives. Ce n'est plus vraiment le cas : il y a quelques semaines à New-York, dans une prestigieuse dégustation à l'aveugle, les vins californiens ont très nettement battu plusieurs des plus grands châteaux du Médoc.

L'épreuve avait été — non sans mal — organisée par M. Steven Spurrier, l'un des meilleurs cavistes parisiens, par ailleurs fondateur de la déjà célèbre Académie du vin. La comparaison avait déjà été tentée en 1976 à Paris, les Français n'étant alors distancés que d'une courte tête par un Stag's Leap cabernet sauvignon millésimé 1973. L'affaire fut alors vivement critiquée, beaucoup accusant Steven Spurrier, citoyen britannique, de tout faire, consciemment ou non, pour nuire à la France.

« Plusieurs groupes de dégustateurs avaient ces derniers temps obtenu en Californie d'étranges résultats. J'ai jugé intéressant de refaire la même comparaison avec les mêmes vins à dix ans de distance », explique-t-il. Les résultats furent sans équivoque et le couteau fut retourné un peu plus dans la plaie. Le premier Français, château Montrose 1970, n'arrive que troisième derrière Clos du Val 1972 et Ridge Montebello 1971. Léoville Las Cases (1971) est quatrième devant Mouton Rotschild (1970). Quant au prestigieux Haut-Brion (1970), il finit étrangement bon dernier alors qu'il était classé troisième en 1976.

Tout cela, on l'imagine, vient de faire grand bruit dans la presse américaine. Comme il fallait s'y attendre, certains n'hésitent plus à voir là la preuve absolue de l'irrésistible avancée de la Californie vers la qualité et la suprématie internationales. En France, la chose est diversement interprétée. On critique notamment les conditions dans lesquelles le concours fut organisé. *« Les vins californiens*, explique Steven Spurrier, *provenaient des caves des producteurs. J'avais demandé aux Français de me vendre leurs bouteilles. Seul château Montrose fut d'accord. A Mouton Rotschild on n'avait pas le temps. J'ai donc pris le vin dans ma cave personnelle de Londres. Léoville Las Cases était plus ou moins d'accord mais en définitive c'est un ami qui m'apporta le vin. Quant à Haut Brion, il refusa. Je n'ai donc pu faire autrement qu'acheter ce vin à New-York. »* Ce qui, soit dit entre parenthèses, n'est sans doute pas sans expliquer la position de ce dernier.

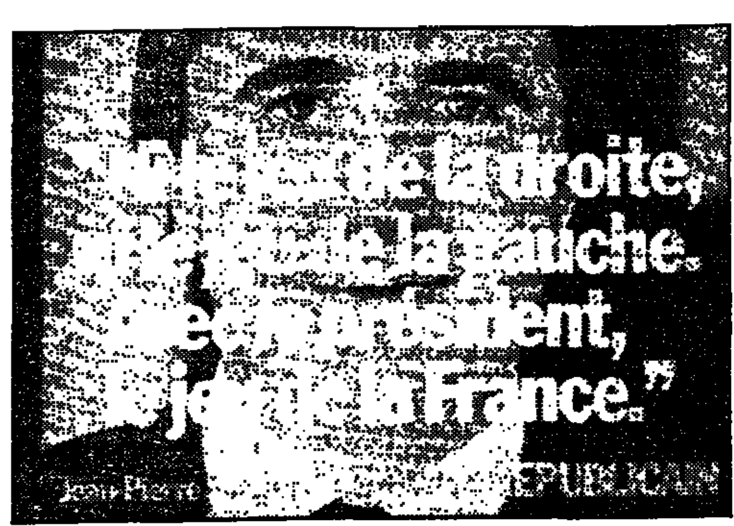
On pourrait aussi critiquer le jury, exclusivement nord-américain à l'exception de Georges Lepré, chef sommelier à l'Hôtel Ritz de Paris. *« Non,* assure l'organisateur, *les dégustateurs retenus n'ont pas par principe cherché à placer en tête les vins américains. Bien au contraire, il s'agissait d'un panel de dégustateurs au goût européen. »* Alors ? Papilles partisanes ou non ? Erreur de méthodologie ou pas ? Au-delà de cette casuistique viticole, l'affaire et ses résultats sont symptomatiques. En réalité, plus que la rivalité, c'est bien l'homogénéisation qui devient ici le trait dominant. On assiste en effet depuis quelques années à de bien curieuses manœuvres, chacun usant des nouvelles techniques de vinification pour s'éloigner de l'usage et de la tradition et pour mieux se rapprocher d'un vin imaginé. *« Les vins californiens ont évolué*, explique avec d'autres Spurrier. *Ils ont perdu leur côté massif, monstrueusement tanique, épais, pour une forme d'équilibre, pour une silhouette plus élégante. A l'inverse, les vins bordelais, dans le sillage de ceux de MM. Bruno Prats de Cos d'Estournel et Jean-Michel Cazes de Lynch Bages, ont perdu leur côté tanique et austère pour une silhouette plus ronde, plus fruitée. »*

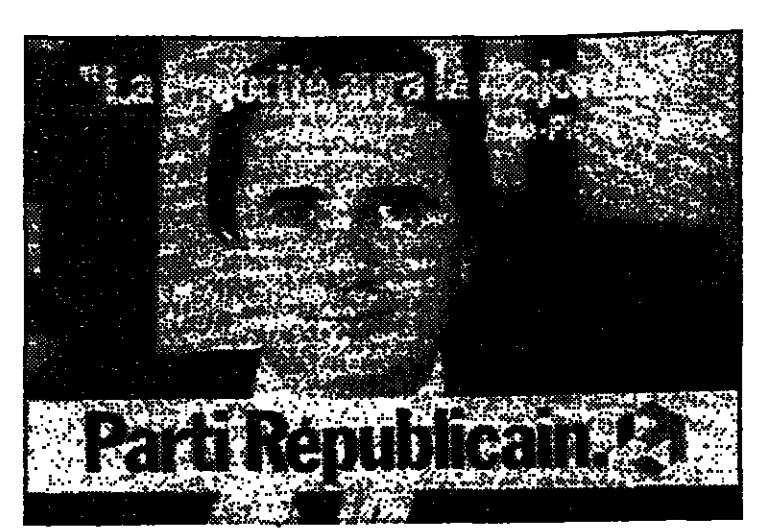
Comment, dès lors, s'y retrouver ? Une toute récente dégustation internationale à l'aveugle a vu un vin chilien atteindre un incroyable 20/20, le dégustateur ayant cru, a-t-il avoué, *« être en face d'un Léoville Las Cases »*.

C'est ainsi : en atteignant son heure de gloire — jamais dans l'histoire de l'humanité les vins n'ont atteint cette excellence, — l'œnologie se mondialise et les amateurs y perdent du même coup ces racines latines qui, il y a peu encore, constituaient l'absolue référence. Et dans ce paysage brusquement modifié, la suprématie ne sera plus seulement affaire de qualité mais aussi de prix. C'est malheureusement bien là que la France pourrait rapidement perdre sa position dominante. ■

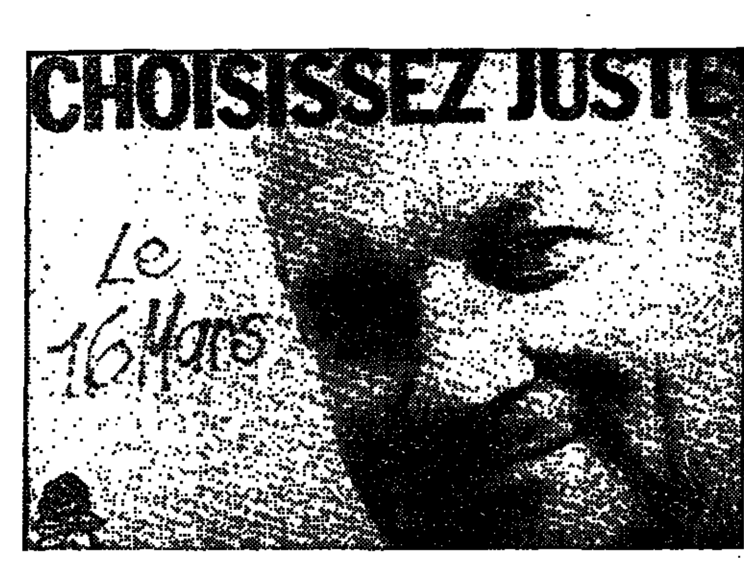
époque

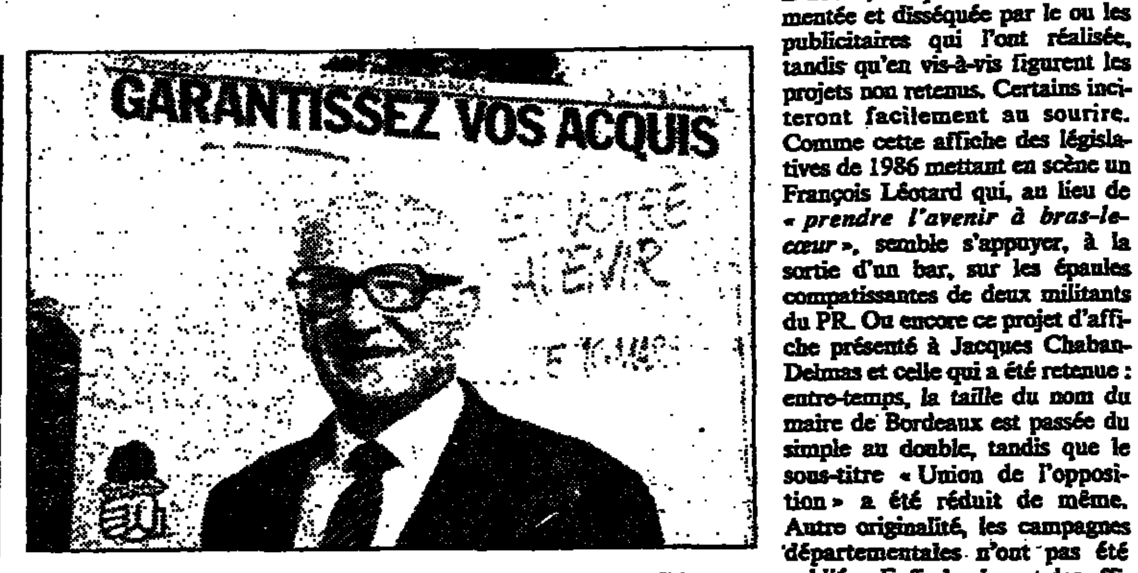
VINGT ANS DE PUBLICITÉ POLITIQUE





Législatives, 1978 : à force de vouloir être explicites, les publicitaires ont caché le visage de Jean-Pierre Soisson derrière un véritable rideau de mots. L'affiche retenue montre au moins le sourire...





Législatives, mars 1986 : Charles Hernu et Jean Poperen lancent dans le Rhône une campagne avec la même affiche. Sondage : 75 % des personnes interrogées reconnaissent le visage de l'ancien ministre de la défense tandis que celui de Jean Poperen, secrétaire national du Parti socialiste, n'est identifié que par 42 % des sondés. 72 % trouvent « agréable » l'affiche de Charles Hernu, mais seulement 29 % celle de Jean Poperen.



Législatives, mars 1986 : le futur ministre de la culture et de la communication, libéral en diable, a un geste du plus pur style « réaliste-socialiste ». Quant au projet évoquant une balade sur la plage à la sortie d'un night-club, il a été purement et simplement rejeté.

Depuis 1965, les hommes politiques n'imaginent plus pouvoir se passer des services des professionnels de la publicité pour mener leur campagne à bien. Un livre fait le bilan de cette collaboration.

Par Yves-Marie Labé

LA publicité politique est une idée neuve en France. Certes, les affiches politiques fleurissent au fil des pages de nombreux manuels d'histoire. Chacun a ainsi en mémoire l'image de cet homme hirsute, au couteau entre les dents, que fit réaliser, en 1919, l'Union des intérêts économiques afin de prévenir les masses des dangers du bolchevisme. Ou ces affiches que fit imprimer à l'usage des candidats anticollectivistes, de 1927 à 1936, le chroniqueur politique Henri de Kerillis. Mais la publicité politique contemporaine est généralement moins virulente. Quelle floraison pourtant et quelle évolution, ces vingt dernières années surtout ! Riche de 60 000 affiches collectées depuis 1914, le fonds du Musée d'histoire contemporaine a engrangé 7 300 nouvelles affiches politiques de plus pour la seule année 1985...

En sélectionnant et analysant sept cents affiches produites pendant les cinquante-cinq campagnes électorales (élections européennes, présidentielles, législatives, cantonales et municipales) qui ont jalonné la période 1965-1986, Jean-Marc Lech, directeur de l'institut de sondages IPSOS, Philippe Benoît, directeur d'Agora, agence de conseil marketing en communication de médias publicitaires, et Jean-Marc Benoît réparent cet oubli avec un ouvrage intitulé *la Politique à l'affiche, affiches électorales et publicité politique 1965-1986.*

Des professionnels s'adressent aux professionnels

Pourquoi avoir choisi pour ligne de départ 1965 ? Tout simplement parce que cette date, ainsi que le rappelle dans sa préface M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, correspond à la première élection du président de la République au suffrage universel, qui consacre la personnalisation des candidats et le souci de les présenter par un portrait. Quant au choix de l'étude des affiches, la réponse s'impose d'elle-même : pendant les deux dernières décennies, les dépenses publicitaires des candidats ont été essentiellement investies dans l'affichage, aux dépens de la radio – réservée à la publicité des ouvrages des personnalités ou des partis politiques, – de la télévision – où la publicité politique était interdite jusqu'à la loi sur l'audiovisuel de 1986 qui l'autorise selon certaines conditions (*le Monde* du 9 août) – et de la presse écrite – plus difficile à utiliser et surtout plus coûteuse.

Un principe a guidé les auteurs de *la Politique à l'affiche :* la publicité a réveillé la politique et incité les responsables de la majorité comme de l'opposition à confier leurs campagnes aux professionnels de la communication. La déclinaison des affiches politiques sélectionnées au gré de ces deux dernières décennies en témoigne. Après les balbutiements des affiches des années 1965 à 1970, dont la propension au seul portrait est grande et le graphisme comme les coloris encore peu aventureux, l'élection présidentielle de 1974 marque un tournant. C'est l'époque où, timidement, puis de manière de plus en plus affirmée, les hommes politiques s'entourent de professionnels de la communication : hommes de presse, du marketing, politiques ou publicitaires. Après Jean Lecanuet qui, dès la présidentielle de 1965, se forge grâce au « pape » du marketing politique, Michel Bongrand, une image de « Kennedy français », Valéry Giscard d'Estaing fait appel à Jacques Hintzy, de l'agence Havas, François Mitterrand à Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur*, et Jacques Chaban-Delmas à Pierre Charon.

Aux municipales de 1977 puis aux législatives de 1978, les grands noms de la communication et de la publicité flirtent ouvertement avec les candidats : Jean-Pierre Audour et Jacques Séguéla avec le PS et François Mitterrand, pour lesquels ils conçoivent la campagne « Le socialisme, une idée qui fait son chemin » ; Bernard Brochand, d'Eurocom, et Jean-Michel Goudard (RSCG) avec le RPR et Jacques Chirac, pour lesquels ils réalisent l'affiche « Oui à la France qui gagne » ; Jacques Séguéla, encore, qui concevra l'affiche du PR et de son secrétaire général d'alors, Jean-Pierre Soisson, « La majorité aura la majorité », etc.

Voilà la « force tranquille »

Mais la publicité politique évoluera encore. Lors de la présidentielle de 1981, qui bénéficie d'un climat de publiphilie montante et qui fait du slogan du candidat François Mitterrand, « La force tranquille », une phrase publicitaire *quasiment mythique. Mais* aussi lors des législatives de 1983, où Jacques Chirac et Paul Quilès renouent dans leur campagne avec un ton et une image intimistes destinés à rompre pour l'un avec son image de « Robespaul », pour l'autre avec son allure de carnassier de la politique.

Ce sont les législatives de 1986 qui permettent à l'affichage politique de « décoller ». Au « Vivement demain » du RPR répond l'écho d'« Au secours la droite *revient* » lancé par le PS. Aux douze apôtres du RPR photographiés plein champ, – Jacques Chirac épaulé par Alain Toubon, Michel Noir, Michèle Alliot-Marie, etc., cheveux et cravate au vent, – le PS rétorque par une affiche plus pondérée où Laurent Fabius pose en compagnie de ses ministres les plus populaires (Pierre Bérégovoy, Jack Lang, Edith Cresson, etc.) sur fond de Géode, tandis que Raymond Barre, décidément toujours en rupture, offre son seul visage nimbé d'un « Pour la France » du plus pur style gaullien.

Outre son intérêt historique et les incursions qu'il fait dans les courants graphiques et sémantiques de ces deux dernières décennies, *la Politique à l'affiche* présente au moins trois originalités. D'abord, chaque affiche est commentée et disséquée par le ou les publicitaires qui l'ont réalisée, tandis qu'en vis-à-vis figurent les projets non retenus. Certains inciteront facilement au sourire. Comme cette affiche des législatives de 1986 mettant en scène un François Léotard qui, au lieu de *« prendre l'avenir à bras-le-cœur »*, semble s'appuyer, à la sortie d'un bar, sur les épaules compatissantes de deux militants du PR. Ou encore ce projet d'affiche présenté à Jacques Chaban-Delmas et celle qui a été retenue : entre-temps, la taille du nom du maire de Bordeaux est passée du simple au double, tandis que le sous-titre « Union de l'opposition » a été réduit de même. Autre originalité, les campagnes départementales n'ont pas été oubliées. Enfin la plupart des affiches *sont* dotées d'un *score* – reconnaissance, attribution, agrément – qui permet de juger de leur impact et de leur créativité.

Soucieux de mener à bien leur voyage au sein de la politique et de la publicité, Jean-Marc Lech, Philippe et Jean-Marc Benoît envisagent de réaliser un prochain livre sur les films publicitaires avant de passer au peigne fin la campagne présidentielle de 1988 durant laquelle les spots télévisuels donneront pour la première fois la réplique politique à l'affichage.

Il restera peut-être à écrire la petite histoire de la publicité politique, celle des frustrations et des rancœurs qu'engendrent parfois les deux univers. Car, malgré leur mariage de raison sinon d'amour, les relations des hommes de communication et des personnalités politiques ne sont pas toujours sans nuages. ■

▶ *La Politique à l'affiche, affiches électorales et publicité politique 1965-1986,* de Jean-Marc Lech, Jean-Marc et Philippe Benoît. Préface de René Rémond, 244 p., 195 F.

courrier

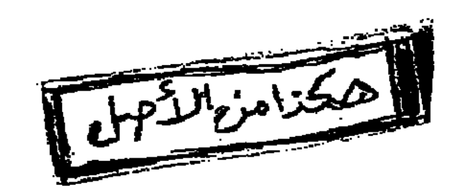
SAUVER CARTHAGE

Après la célébration du vingt-huitième centenaire de la fondation de Carthage et la publication dans le Monde *du 1er novembre d'un article qui dressait le bilan de l'activité archéologique sur le site ces dernières années, nous avons reçu une lettre de M. Serge Lancel qui souhaitait apporter les précisions suivantes :*

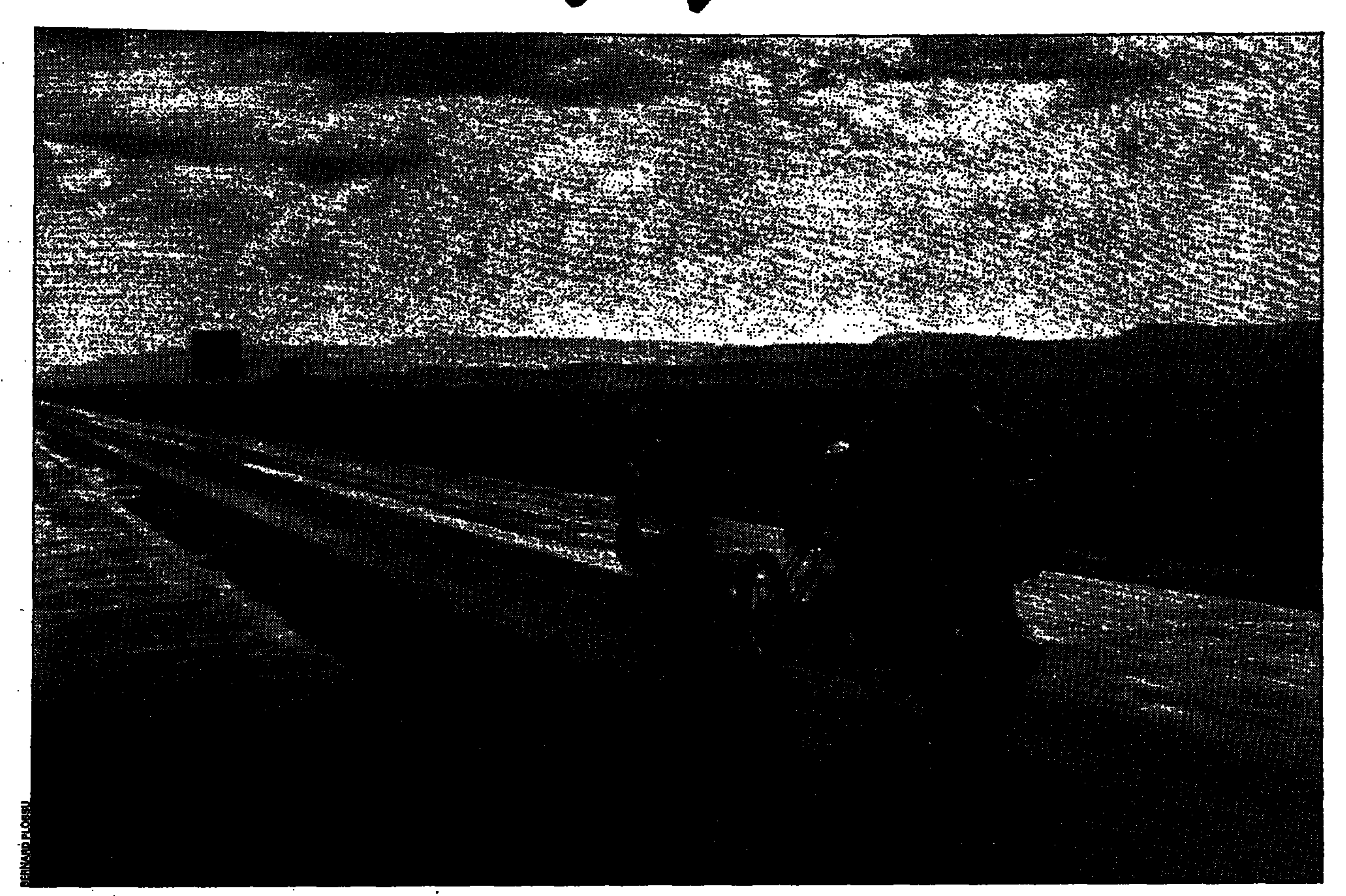
D'abord, on ne saurait trop dire que nos amis tunisiens de l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunis et de la Conservation du site de Carthage peuvent être légitimement fiers des résultats que la communauté archéologique internationale a obtenus grâce à leur incitation, à leur appui et à leur participation active en divers points du site. Si, dans les dix années qui viennent de s'écouler, on en a plus appris sur Carthage que dans les cinquante années précédentes, c'est d'abord à eux qu'on le doit.

Il est juste aussi d'ajouter qu'à cet effort, outre les équipes nationales citées qui ont surtout œuvré sur les vestiges puniques, se sont associées d'autres équipes dont les travaux ont principalement concerné la Carthage romaine : une seconde équipe américaine, de l'université du Michigan – qui a enrichi le site d'un remarquable *antiquarium*, – deux équipes canadiennes, une équipe danoise, une seconde équipe française, une équipe italienne, des Polonais, des Suédois. C'est grâce à toutes ces entreprises conjuguées que la campagne internationale a bien atteint son double objectif, qui était de rendre à la vieille cité non seulement sa mémoire mais aussi de larges pans de sa parure monumentale la plus ancienne.

SERGE LANCEL,
professeur à l'université Grenoble-III.



Voyages



CALIFORNIE : VERS L'OUEST, L'OCÉAN

Par Jean-Claude Charles

ASSIS sur son rocher, l'homme s'empare de ses jumelles et scrute l'horizon. Lentement, celui-ci se déplace : de l'étendue du Pacifique, étale aujourd'hui, à la côte où nous nous tenons. L'œil qui s'immiscerait dans l'appareil verrait sans doute en gros plan le corps du délit : une des nombreuses naïades qui bronzent sur les autres rochers. Le fantasme est *soft*. Les plages américaines, malgré l'idée qu'on a pu s'en faire, n'ont pas attendu le retour en force du puritanisme pour être sages. Même dans ces petites villes qui passent pour être les derniers retranchements d'ex-hippies des années 60-70. Un p'tit boulot, un p'tit vélo, les héros sont crevés.

J'aurais pu lancer à Sylvie la réplique gentiment bourrue de l'émigré grec dans *Le facteur sonne toujours deux fois*, le roman de James Cain. Lui dire : *« On va à Santa-Barbara demain, Cora et moi. Nom d'un chien, on a bien le droit de rigoler un peu, pas vrai ? On va à la fête et tu vas t'amener avec nous... »* Mais la vie n'est pas un roman. Sylvie n'est pas Frank Chambers, le vagabond du livre. Je ne suis pas Nick Papadakis. Et, de toute façon, on va au-delà de Santa-Barbara. On va remonter la côte californienne, jusqu'à San-Francisco.

Nous sommes à La Jolla, au nord de San-Diego, un dimanche. Nous sommes venus assister à une compétition de natation. Tandis que les concurrents se préparent à plonger de leurs bateaux, sévèrement alignés au large, je navigue dans la foule des badauds. Y a-t-il un Américain dans ce pays ? *« Jamais trop chaud, même l'été*, s'exclame Sylvie. *L'hiver, la température ne descend jamais au-dessous de 10 °C. »* La trentaine élégante et sportive, elle a vécu presque toute sa vie en Afrique. Quand il a fallu quitter le continent noir, elle a fait l'impasse sur l'Europe. *« Ici c'est l'Afrique sans l'palu »*, ajoute-t-elle. Temps sec, soleil frais et je te *salue* vieil Océan !

La convivialité et les mélanges. Le *nice to see you* et le melting-pot toujours recommencé. Une radieuse boulotte, dix-neuf ans à tout casser, nous aborde : *« Je suis de Paris quatorzième. »* Son père est chef dans un restaurant à San-Diego. Quant au Noir qui vient de nous adresser un large geste de la main... *« Zaïrois d'origine. J'étais fatigué de la Belgique. »*

Los Angeles. A la réception de l'hôtel s'agitent une Asiatique, une Noire, et deux Chicanos, tous souriants. Y a-t-il un Américain qui ne sourit pas ? *« Crispation sympathique des maxillaires sous l'effet de la chaleur humaine »*, écrit Jean Baudrillard, dans un livre tonique et drôle (*Amérique*, Grasset, 1986). Je sais, je sais, la Californie est une trop belle leçon de style pour s'enfermer dans les livres. N'empêche que ma valise devient lourde. J'ai la redoutable manie de ne pouvoir jeter les imprimés accumulés au cours d'un voyage. Mon bonheur est de ne pas craindre les voleurs : personne ne pique des livres. Sauf qui ?

Mon malheur est de ne pouvoir emporter les lieux. Ma tête aussi commence à se faire lourde. Routes et rues américaines sont de véritables pages d'écriture. De la *signalisation*, *précautionneuse* et redondante, à l'affichage publicitaire conçu pour la vitesse, avec un fragment du message tous les 200 mètres. *« Abortion kills »*, l'avortement tue, proclamait le panneau. Plus loin, même format, mêmes caractères : *« Jesus saves »*, Jésus sauve. D'accord ou pas d'accord, l'Amérique annonce toujours sa *couleur*. Il suffit de lire. Au risque de se perdre.

Je suis assis à un vingt et unième étage. Par la baie vitrée, entre l'énorme puzzle de Los Angeles. La toile de fond est le smog. La montagne se donne à lire sur le même plan que les gratte-ciel. A main gauche, devant moi, le toit conique et vert de l'immeuble de la Security Pacific Bank, prolongé par la perspective de la Highland Avenue (circulation nerveuse). Et le blanc lumineux, cube sur cube, de la Pacific Federal (logo bleu d'un oiseau stylisé, qui vole, fond marin, rayé).

A main droite, le toit en pagode du célèbre Chinese Theater, vert. Et la Crocker Bank sur Hollywood Boulevard (circulation nerveuse). Je vous fais grâce du centre : le terrain de foot, les maisons, le *cinéma*, les arbres (les palmiers, de cette race maigre qui s'étire à l'infini, avec le plumeau à la fin, bouquet de feuilles peu touffu). On peut visiter une ville ainsi de sa chambre. L'idéal, c'est encore de s'éjecter de sa flemme. Courage, descendons.

Qui a peur de la vérité des villes ? Les signes clairs de leur logique d'exclusion. Leur *lie*. Les vagabonds qui traînent sur le boulevard, dans les petites rues. Junkies, dealers, prostituées, la clientèle des cinémas pornos et des sex-shops. Les originaux qui se prennent pour des stars, définitivement contaminés par Hollywood. A minuit, plus de vie. Ils se sont tous dégonflés. Les restaurants ferment ou ont fermé. Punks, rockers, frimeurs, rouleurs de mécaniques, où êtes-vous ? Ils sont K.O. En boîte. Ailleurs. Informés avant tout le monde, les flics savent que cette « marge » ne représente pas le danger réel. Ils sont gentils, ça fait partie du paysage, dormez sur vos deux oreilles, attendez de nouveau le jour.

Si vous voulez savoir à quelle sauce nous allons être mangés en Europe, passez ici de temps en temps. Le cinéma joue un film qui s'appelle *Extremities*, avec Farrah Fawcett. Le Chinese Theater a toujours ses dalles de béton. Dans la boutique de cartes postales qui le jouxte, les valeurs éternelles ont la cote au beau fixe : James Dean, Shirley Temple, Clark Gable et Vivien Leigh dans *Autant en emporte le vent*, Laurel et Hardy, Humphrey Bogart, et Elvis, et Marilyn, encore ! Quelques barbares ont rejoint le panthéon, de quoi être furax. Eloignez de ma vue le tandem Sonny Crockett et Ricardo Tubbs dans *Miami Vice !*

« Jamais trop chaud, même l'été. En hiver, la température ne descend jamais au-dessous de 10 °C. Ici, c'est l'Afrique sans le palu. »

Lui il me tue, Sylvester Stallone, placé sur le parvis par le Hollywood Wax Museum : figure de cire dans une vitrine, Tarzan post-moderne harnaché de tout son attirail, lunettes noires, barbe de trois jours de l'homme d'action, une *allumette* en guise de cure-dents accrochée entre les lèvres, une chaînette couleur *argent* autour du cou, une mitraillette dans la main gantée de noir, montre-chrono au poignet, jeans bleu délavé, un revolver sous la ceinture, une grenade de chaque côté, Rambo devenu *Cobra* prêt à purifier le monde. Moi, voyez-vous, c'est les sentiments. Les baisers de Shirley me sont une bénédiction. *« Love to you all »*, a-t-elle tracé de sa main dans le ciment. Je suis jaloux de Sid, à qui tout le monde, d'Anne Baxter à je ne sais plus qui, envoie des déclarations de tendresse. Sid par ci, Sid par là, mais qu'est-ce qu'il a de plus que moi ?

Un jeune homme blond et... souriant (voir Baudrillard) est debout devant une presse métallique aux articulations hyperchromées. Profession : aplatisseur de pièces de monnaie. Vous lui donnez un penny et le gars – en avant la zizique, vlan ! – il vous compresse un médaillon à la gloire d'Hollywood. Par ici les gros sous...

Filer vers Venice. En passant devant le chef-d'œuvre architectural d'Arata Isozaki. New-York a son Moma, le Musée d'art moderne. Los Angeles a son MOCA, le Musée d'art contemporain. A partir du 10 décembre 1986, le MOCA se trouve à l'angle de la 3e Rue et de Grand Avenue. Un bâtiment de pierres rouges – *Indian red sandstone* (quelque chose entre l'ocre rouge et la terre de Sienne brûlée). La polémique fait rage autour de ces formes géométriques solides. Un assemblage de cubes, cylindres, pyramides. Le boom de l'architecture japonaise. Avec une belle entrée en granit, et tout. Horreur, protestent d'autres. Quant à moi, j'achète !

Enfin Venice. Grâce aux marchands de lunettes, vous pouvez vous faire un look d'enfer. Le vendeur de *fresh corn*, pas si frais, ça sent la conserve à vue de nez, vend des sandwiches dans des espèces de pain qui ressemblent à des croissants. J'aimerais m'acheter des fringues. Aujourd'hui, les tuniques coupe-vent portent toutes l'inscription *California*. J'ai beau aimer ce pays, ça n'est pas une raison.

(Lire la suite page 24.)

escales

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06500 MENTON
HOTEL DU PARC ***
Tél. : 93-57-66-66. Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuisine réputée. Dépliant sur demande.

Montagne

SPORTS D'HIVER EN QUEYRAS
Alt. 2000 m
Hôtel LE COGNAREL **NN
Logis de France.
05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. : (16) 92-45-81-03

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD
Chamb. et duplex + cuisinette, dep. 450 F pers./sem. Tél. 92-45-82-08.
BEAUREGARD
Pensions 1190/1680 F sem. Demi-pens. 910/1400. Tél. 92-45-82-62.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN ALPES VAUDOISES 1400 mètres
4 h 30 de Paris par TGV
HOTEL SYLVANA ***
Pour vos vac. d'hiver. Situat. except. à 50 m des pistes de ski. Chambres tout confort. Prix en demi-pens. selon saison 57 à 70 FS (env. 220 à 270 FF) tt compr. Fam. BONELLI, T. 19-41/25/34-11-36
CH-1854 LEYSIN

3920 ZERMATT-VALAIS
*HOTEL HOLIDAY****
Appart.-hôtel avec service d'hôtel, 60 lits. Situation tranquille, à proximité du funiculaire Sunnega. Tous les studios avec balcon, cuisinette, frigidaire, bains, w.-c., radio. hall d'accueil avec bar. Entrée grat. dans une piscine couverte. Restaurant. Prix spéciaux en janv. et du 22 mars au 12 avril. 70 FS (env. 290 FF) demi-pens. Tél. 1941/28/67-12-03 Fam. R. Perren.

TOURISME

Séjours enfants Haut-Jura
VACANCES NOËL 1986-1987 ET PAQUES 1987
Ski de fond, tennis, jeux pl.-air. jeux intér. Yves et Liliane (37 ans) réservent un acc. famil. et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assur. une qual. d'hébergement dans leur anc. ferme comtoise du XVIII[e] s., confortabl. aménagée.
Prix 1590 F sem./enfant.
Pour tous rens. 81-38-12-51.

PARC NATUREL DU QUEYRAS
Stages tennis. Randonnées et raids.
HOTEL GITE D'ÉTAPE
LA MAISON DE GAUDISSART
05390 MOLINES - Tél. (1) 92-45-83-29.

MASSIF DES BAUGES - SAVOIE
73630 LE CHATELARD
Tél. 79-54-84-28
1 h 15 de Lyon. 30 mn de Chambéry. Vous offre du ski de piste : station village Aillon-le-Jeune Margeriaz. Du ski de fond : St-François, la Feclaz, Le Revard (150 km de piste). Vallée nordique des Bauges-Devant et l'ambiance sympath. de ses petits villages. Gastron. savoyarde.

FERME DE LABESSE XV[e] S.
Séjours SKI DE FOND SUR LE HAUT PLATEAU ARDÉCHOIS
7 jours : pension + encadrement + matériel = 1 000 à 1 700 F
Mejean Gérard 07510 Usclades-Rieutord
Tél. 75-38-80-64 - *Doc. grat. s/dem.*



CALIFORNIE

(Suite de la page 23.)

Clic, clac, je mémorise, appareil-photo en sautoir. Il se produit un événement à chaque minute. Dans un club de plein air, entre la mer et la promenade des échoppes, des mecs s'époumonent au body-building. Une jeune fille, en maillot une pièce, juchée sur des patins à roulettes, pose. Le problème n'est pas de voler des images, mais d'empêcher les gens de poser. Demandez à ce roux barbu et à son compagnon à la bedaine imposante, Hell's Angels attardés, à califourchon sur leurs bécanes noires, d'interpréter le numéro de Narcisse. Sans leur expliquer que la flaque d'eau du mythe a été remplacée par votre objectif. Les voilà déjà en train de s'arranger. La barbe comme ci, la main par là...

Chez les Chinois, vendeurs de fast-food chinois, où nous reprenons des forces, l'oiseau qui vadrouillait sous la verrière ne se laisse pas faire. Il a suffi que je dégaine mon arme optique, clic, pour qu'il s'envole, pas de clac.

Nous allons à la librairie, plus loin. Un petit malin a écrit un *« poème graphique »*, dit-il. Intitulé *Marcel Proust*. Une longue phrase, il se gausse : *« la plus longue phrase »*. A l'intérieur, on trouve aussi bien *Penthouse* (revue devenue peut-être révolutionnaire depuis le recroquevillement généralisé des mœurs) que de belles publications littéraires confidentielles. Signes des temps, le rayon « gay » voisine avec le rayons *anthropology*. La pile du dernier roman de John Updike, *Roger's Version*, dépasse les autres de plusieurs têtes. On peut visiter un pays à partir d'une librairie. L'idéal, c'est encore de rencontrer de vraies gens.

Plus au nord, Santa-Monica. Puis Malibu. Je ne suis pas Nick Papadakis, mais quand même, ténor à quat' sous, j'essaie de faire sangloter ma voix comme un vieux 78 tours de Caruso : *« Il y a un air! C'est épatant ! Pas de brouillard comme à Los Angeles. »* C'était dans les années 30. Tout a changé. Rien n'a changé. Les baigneurs par petits groupes dans l'eau un peu fraîche. Beaucoup de maillots noirs. Est-ce la mode cette année ? La tendance dominante ? Qui se pose trop de questions dans cette Californie habitée par trop de légendes est condamné à mourir de froid. Rouler vers Santa-Barbara. Attention les détours : *« Un accident à cet endroit ne pouvait surprendre personne, pas même un flic. Il y fait sombre, il n'y a aucun trafic ou presque, aucune maison, rien, ce qui facilitait beaucoup ce que nous avions à faire. »* Cain, j'arrête le disque, rideau.

J'aime la force des paysages californiens. Quelque chose comme : frères humains qui après nous vivez, vous allez voir que je vais vous enterrer tous. Ça peut être le cyprès solitaire sur une falaise surplombant la mer. La réalité copie la fiction.

Arroyo-Grande, 9 heures du soir. Calme. Fatigue. Nous mangeons du poisson frais. James O'Keefe, la cinquantaine alerte et joviale, qui a préparé l'espadon, a vécu plusieurs années en Allemagne. Militaire... *« aux frais de l'Oncle Sam »* (il rit). Il venait souvent en France : *« Très peu à Paris. Deux, trois jours maximum. J'aimais surtout les petites villes de province. J'y mangeais merveilleusement. Et le vin, Grand Dieu, le vin ! »* Il nous sert un rosé. Un pour cent d'alcool, importé d'Allemagne : *« Le seul endroit où je puisse trouver ça »*, explique-t-il. C'est quand même bizarre, ça a un goût de cidre éventé, mais on s'habitue vite. James n'a pas la licence d'alcool. Le revoilà : *« Alors, ce vin ? »* Sa femme, Flo O'Keefe, d'origine italienne, nous demande un autographe, très sérieusement. Elle exige : *« En français. »*



Le lendemain, à San-Simeon, là où le milliardaire William Randolph Hearst, mort en 1951, a laissé des millions de dollars de tableaux et d'antiquités. On peut visiter. Ça prend pratiquement une journée. Humeur du jour, je préfère dévorer le journal régional. J'aime le scoop : un gars de l'armée de l'air, fils de gens de la localité, a réussi ses examens à la base de Lackland, au Texas. Le stage a duré six semaines, il a bossé comme un dingue, on nous montre sa photo. On peut aussi lire ou relire Jack Kerouac. Comme je le fais. Par petites lampées. Il parle des *Sons de l'océan Pacifique à Big-Sur*, où nous voici à présent, je traduis — c'était en 1962 :

La mer m'a largué
& crié : « Va vers
[ton désir »
— Comme je remontais
[la vallée
Elle a ajouté un
[dernier cri :
— « Et ris ! »

Pas de règle. S'arrêter n'importe où. Se contenter d'être là. Comment échapper à la littérature en des lieux si fréquentés par des écrivains ? L'homme rencontré en fin d'après-midi a connu Henry Miller. Il s'appelle Robert Blaisdell — je lui demande d'épeler. Il est cinéaste et veilleur de nuit *(« en fait, j'écris la nuit »)* à la Coast Gallery. Qui expose le Miller plasticien depuis 1958. Alors, évidemment, de quoi parlons-nous ? Dommage qu'il se fasse tard.

Il ne faut pas débarquer à San-Francisco sans avoir lu le polar désespéré et tordant de Richard Brautigan : *Un privé à Babylone*, « 10/18 ». L'histoire du détective qui venait de décrocher une affaire. Hélas! il lui fallait un pistolet. Il avait le pistolet, mais il n'avait plus une seule balle. *« Le client que je devais rencontrer plus tard ce jour-là pour la première fois voulait que je vienne au rendez-vous avec un pistolet et je savais que ça n'était pas un pistolet vide qui ferait l'affaire. »*

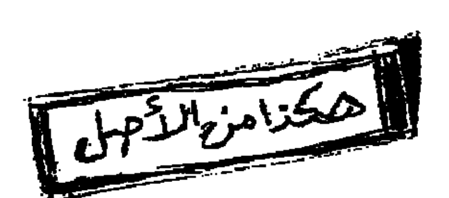
Je suis debout dans la librairie City Lights. Ce lieu animé par Lawrence Ferlinghetti, poète, éditeur, l'une des personnes qui ont le plus contribué à renouveler l'écriture américaine contemporaine. On peut visiter une ville en regardant, par-dessus les épaules des gens, la silhouette blanche et cassée de Ferlinghetti — les héros ne sont pas si fatigués — poser sur le trottoir des cartons pleins de livres. *Free books*. De rares passants s'arrêtent. Un pays où les gens s'agenouillent devant des livres ne peut pas être tout à fait mauvais.

Deux heures du matin, je me balade seul dans Chinatown. Je repense au vieux violoniste aperçu non loin d'un panier d'œufs centenaires. Un moment nous avions cru qu'il était aveugle, il ne l'était pas. Je repense à Eunice, de Hongkong — elle a émigré ici il y a trois ans, — Eunice qui disait désirer *« une ville où Hongkong serait pour de vrai à San-Francisco »*. Grondements et lumières d'un camion-benne. Le vent renverse une poubelle et fait s'envoler des pages de journaux.

JEAN-CLAUDE CHARLES.









SÉVILLE, 1492-1992

La cité andalouse qui, en 1492, vit partir Colomb le découvreur, prépare la prochaine exposition universelle de 1992.

SOIXANTE nations et douze organisations internationales devraient répondre favorablement à l'invitation qui va leur être lancée, dans les prochains jours, par le souverain espagnol pour participer à l'exposition universelle de *1992*, organisée à Séville. La vieille cité andalouse veut, en effet, célébrer avec faste le cinquième centenaire de la découverte – le 12 octobre 1492 exactement – du Nouveau Monde par Christophe Colomb.

Marqué par l'importance de l'événement, ou, plus prosaïquement, hésitant à choisir entre les candidatures de Séville et de Chicago, le Bureau international des expositions, dont le siège est à Paris, a annoncé *le 15 juin 1983* que ces deux villes organiseront conjointement l'Expo 92. C'est la première fois dans la petite histoire de ces manifestations internationales que deux cités se partagent une même exposition universelle. Mais il apparaît que Chicago a bien du mal à trouver ses marques pour célébrer l'épopée du Génois et tarde à se manifester. Séville, elle, est prête.

L'Expo s'étendra *sur 215 hectares* dans *l'île de la Cartuja*, située face à la vieille ville et enserrée par les deux bras du Guadalquivir. Ce n'est pas un hasard si ce site a été choisi. Sur cette île, entre les murs de la chartreuse de Santa-Maria-de-las-Cuevas, aujourd'hui monument historique, Colomb étudia, en compagnie du moine Gaspar Corricio, la route à suivre pour trouver, par l'ouest, un passage vers les Indes. C'est ici que le marin, alors moins bien en cour, prépara sa quatrième et dernière expédition.

Le thème de l'Expo 92, qui ouvrira le 20 avril pour s'achever le 12 octobre, sera celui de *« l'ère de la découverte »*. Trois étapes fondamentales seront présentées aux visiteurs : *« le monde avant 1492 »*, *« de 1492 à nos jours »* et *« l'avenir »*. On mêlera donc aux pieds de la Giralda le passé et le futur, la tradition et la nouveauté, le raisonnable et le spectaculaire. *« Plus que la dernière du vingtième siècle, l'exposition universelle de Séville sera, par ses caractéristiques, la première grande exposition du vingt et unième siècle »*, affirme M. Ignacio Jimenez, chargé de la préparation de la future manifestation des bords du Guadalquivir.

Le coût total de l'aménagement de la Cartuja serait de l'ordre de 3 milliards de francs. On commencera à bâtir en 1989. Chaque nation disposera de son pavillon (on sait déjà que tous les pays latino-américains, européens et la plupart des pays arabes seront présents), mais une large place sera également faite aux pavillons thématiques. Pour l'architecture, aucune directive. *« Liberté totale pour les maîtres d'œuvre »*, déclare M. Jimenez, qui ajoute : *« Place à la créativité. »*

Une fois les portes de l'exposition fermées, 30 % des bâtiments seront conservés. Une cité administrative s'installera alors dans leurs murs, ou bien une cité universitaire réservée aux étudiants latino-américains. Un vaste parc sera aménagé à l'emplacement des bâtiments rasés.



OLIVIER GARROS

Opéras en hommage

Un théâtre de deux mille places, créé pour l'occasion, permettra, notamment, la représentation de six opéras. Hommage à Séville, qui a *été* la patrie de grands artistes mais qui a aussi servi de décor à la création de nombreuses œuvres dramatiques ou romanesques espagnoles ou étrangères. C'est à Séville que se déroule le plus populaire des drames de la littérature hispanique, *Don Juan Tenorio*, à Séville que vit Carmen, imaginée par Mérimée et immortalisée par Bizet ; c'est à Séville, encore, que Beaumarchais et Rossini campent l'action de leur fameux « Barbier »...

Cette exposition sera également l'occasion pour l'Andalousie de moderniser ses infrastructures.

D'ici à 1989, date des premières constructions sur l'île de la Cartuja, la capacité hôtelière de Séville aura doublé, les possibilités d'accueil de l'aéroport auront été multipliées par cinq, et un grand palais des congrès ouvrira ses portes non loin des pistes d'envol des Boeing et des Airbus.

Le réseau routier sera, lui, profondément modifié. Une voie rapide reliera Huelva-Séville-Grenade pour rejoindre l'autoroute de la Méditerranée, liaison directe avec l'Europe. L'autoroute assurant la liaison Séville-Cordoue-Madrid aura doublé de largeur ; 10 milliards de francs seront investis pour la rénovation du réseau routier.

Le port de Cadix va être modernisé, et la voie ferrée reliant Séville à Madrid (550 kilomètres) sera aménagée. La durée du trajet ne devrait plus dépasser trois heures.

Naviguer sur le Guadalquivir

Un pont jeté au-dessus du Guadalquivir permettra aux visiteurs de se rendre à l'Expo, à pied, en un quart d'heure depuis le centre de Séville. Epuré, ses rives aménagées, le fleuve sera navigable jusqu'à l'île de la Cartuja, située à 105 kilomètres de son embouchure sur l'Atlantique. Le Guadalquivir retrouvera alors le rôle qui a *été* le sien à l'époque de Colomb et de Magellan : ce sera la grande voie d'accès à l'Expo. Au total, 25 milliards de francs seront nécessaires pour mener à bien ces projets.

On attend du côté de la Tour de l'or plus de dix-sept millions de visiteurs, dont neuf millions d'étrangers. Les autorités locales espèrent la création de sept mille emplois. Une manne pour l'Andalousie. Reste à savoir si ce « chambardement » ne défigurera pas Al-Andalus et ces cités magiques qui ont nom Jerez-de-la-Frontera, Puerto-Santa-Maria et Sanlucar-de-Barrameda, là où l'air est chaud et les ombres noires et nettes. Bref, entre Cadix et Ayamonte la vigilance s'impose. Les exemples de Malaga, Marbella et autre Torremolinos, sur la côte méditerranéenne, appellent à la prudence. *« Pas question de recommencer »*, dit-on à Séville. Les sceptiques brûlent un cierge à la Macarena.

On peut déjà avoir une idée de ce que fut la grande aventure maritime de l'Espagne en visitant à Séville la Casa Longa, où sont conservées *« les archives générales des Indes »*. Un bâtiment austère qui se trouve près de la cathédrale. Les plans de la Casa, dont la construction a été achevée à la fin du seizième siècle, sont de Juan Herrera, architecte de l'Escurial. Ici se trouvent tous les documents qui racontent la conquête et la colonisation de l'Amérique espagnole. Des maquettes de navires et le souvenir des grands navigateurs. Trente-cinq *mille* sept cent quatre-vingt-treize « dossiers », sans compter les cartes, la correspondance et les autographes. La mémoire d'une épopée.

C'est à Palos que, le 3 août 1492, Colomb lève la voile. Enfin. Ce fils d'un tisserand génois avait une chimère : découvrir une nouvelle route des Indes. Les souverains du Portugal, d'Angleterre et de France l'ont éconduit. Les rois catholiques, ou plutôt Isabelle, l'écoutent. Il a réussi, il est vrai, à gagner à sa cause Juan Perez, supérieur du monastère de la Rabida et confesseur de la reine de Castille. Il est *« amiral et gouverneur général des îles et continents à découvrir »*. Palos aujourd'hui n'est plus un port. La mer s'est retirée, et la rade est comblée par les alluvions. Seul le monastère de la Rabida, situé à quelques kilomètres de là, garde le souvenir du navigateur. Et pourtant, en cet été 1492, trois caravelles, la *Santa-Maria*, la *Nina* et la *Pinta*, ces deux dernières commandées par les frères Pinzon (Martin essaiera de « doubler » Colomb en revenant le premier à Palos), glissent vers le large, emportant les premiers gerfauts. Deux mois plus tard, Rodrigo de Triana (du nom d'un quartier populaire de Séville) crie : *« Terre en vue ! »* L'illuminé a gagné.

JEAN PERRIN.

guide

NOUVEAUTÉS DU PRÊT-A-GLISSER

Ceux qui s'ennuient sur deux planches ont largement de quoi pratiquer la neige sur d'autres engins.

MONOSKI, surf, ski-voile, swing-bo ou winterstick... Face à l'engouement pour les nouvelles façons de glisser, les stations de ski ont mis au point les propositions les plus variées, en combinant une ou plusieurs de ces disciplines acrobatiques.

EN STATION

Dans ce prêt-à-glisser tous azimuts, LES ARCS font l'événement avec « Apocalypse snow ». C'est un stage d'une semaine, où Alain Gaimard invite le skieur à être l'acteur d'une aventure à base de surf ou de monoski. Au bout d'une semaine, les nouvelles glisses n'auront plus de secrets pour lui ; on lui fera découvrir des inventions et des techniques spectaculaires ; et on lui remettra en fin de stage la cassette vidéo de ses exploits. Prix : 1 535 F comprenant les remontées mécaniques, le prêt du matériel, les transports inter-stations ; ou 2 575 F avec l'hébergement en demi-pension.

Derrière les pulls rouges d'ISOLA 2000, les skieurs confirmés suivront celui de Luc Morisset, champion du monde de slalom géant en 1980, pour un stage « grand ski » comprenant profonde, monoski, ski de couloir, slalom et disciplines de compétition. Durée : 5 jours. Prix : 835 F.

A LA PLAGNE, les champions sont là pour vous initier à toutes les disciplines de glisse avec Aude Pacalin (championne de France de monoski), pendant 6 matinées pour 630 F, ou avec Noël Grand, entraîneur de l'équipe de France pendant douze ans, qui propose des « modern-stages » avec un mélange de monoski, kilomètre lancé, descente tout schuss, tremplin, surf, pour découvrir la vitesse sous toutes ses formes. En prime un « test fusée » pour les plus rapides. Prix : 890 F pour 6 jours.

A VAL-D'ISÈRE, Emmanuel Be, champion du monde de vitesse 1984 et de monoski toutes catégories, propose, entre deux compétitions, des stages de perfectionnement sur piste et hors piste. 118 F l'heure.

A TIGNES, Henri Authier, pionnier du ski acrobatique, propose aux plus intrépides des stages de « ski d'action » combinant hors-piste, poudreuse, bosses, monoski, surf.

Pour les skieurs de haut niveau, ce ski d'action devient un véritable ski d'obstacles dans des stages « Cadre noir » avec saut de corniches, couloirs hors-piste. Prix : 1 200 F pour 6 jours avec essai du matériel.

Avec Pascal Bonnaire et son équipe d'anciens membres de l'équipe de France, ski en poudreuse, monoski, bosses et compétition seront à l'honneur par groupes de quatre personnes (900 F la semaine).

Pour les futurs champions, Serge Faure, Régis Picton, Jean-Louis Jarre, moniteurs, organisent des stages de slalom et de préparation au diplôme de moniteur de ski ou monoski (à partir de 1 500 F la semaine, remontées mécaniques incluses).

A FLAINE, le ski « grande forme » avec l'Ecole du ski français allie la découverte de ce sport sous tous ses aspects, de la poudreuse à la haute technique, en passant par le slalom mais en privilégiant la découverte du monoski (710 F la semaine). Avec Gilles Balthazard et René Roulet, des stages qui font marcher la tête et les jambes... Pour la tête, exercices de sophrologie de Luis Fernandez ; pour les jambes, perfectionnement du ski en neige profonde et découverte hors piste. De 2 286 F à 3 026 F tout compris (sauf le matériel).

A VALMOREL, les adeptes du fun board retrouveront dans les stages fun ski les joies de la planche à voile de saut, mais sur neige cette fois, combiné du surf et du monoski. Prix : 800 F le stage, ou 1 200 F avec les remontées mécaniques.

Aux CONTAMINES, glisse rime avec oxygène. Stages de 3 à 6 jours surf et monoski avec vidéo. Prix : 1 250 F pour 6 jours, prêt du matériel compris.

Aux GETS, « Ski plus » propose des stages de glisse (surf et monoski) comprenant forfait, prêt du matériel et encadrement pour 1 500 F, et des stages de superglisse (surf, monoski, aile delta et parapente) pour 2 800 F.

A LAFLOUX-D'ALLOZ, un stage de ski « new-look » de 6 jours combinant hors-piste, poudreuse, mono, surf, technique et vidéo permet de découvrir 500 hectares de terres vierges.

A LA CLUSAZ, Cathy Breyton propose des stages « nouvelles sensations » avec monoski, bosses, KL et télémark, cette forme de ski de la fin du siècle dernier. Prix : 1 800 F pour 6 jours.

SYLVIE CHAPPAZ/VANDYSTADT

CENTRES DE LOISIRS

Le Club Méditerranée a inclus le monoski dans ses forfaits à Avoriaz, à Tignes, aux Menuires et, aux Arcs, la possibilité de s'entraîner en plus au surf et au kilomètre lancé (2 720 F à 4 325 F). A signaler aussi, des stages de poudreuse et de compétition (L'Alpe-d'Huez, Menuires, Engelberg, Wengen, Sestrières).

A l'UCPA, si le maître mot est, cette année, le « ski variation », qui alterne cours en petits groupes, ski libre, grandes balades et ateliers optionnels de glisse, le monoski reste roi à Argentière (1 390 F à 1 850 F la semaine), Val-Thorens (1 850 F), aux Arcs (1 995 F) à Tignes, à Monestier, aux Orres. Monoski et ski alpin se combinent en stage à Flaine (1 995 F la semaine), ainsi que le surf aux Contamines (1 620 F la semaine).

Les Auberges de jeunesse proposent du monoski à Chamrousse à partir de 1 780 F et aux Arcs à partir de 1 995 F la semaine. « Ski plus » à Serre-Chevalier (monoski et slalom compétition) à partir de 1 650 F. Ski de compétition avec slalom et saut à ski à Val-Cenis à partir de 1 940 F.

A l'OCCAJ, on signale des stages de monoski et de surf pour les 15-17 ans à partir de 2 130 F, et à La Foux-d'Alloz pour les 13-17 ans à partir de 1 640 F.

Enfin, l'UFCV a inscrit le monoski au programme des centres de Crevaux et de Gresse-en-Vercors.

ISABELLE D'ERCEVILLE.

Repères

▶ SKI FRANCE INTERNATIONAL, 61, bd Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 47-42-23-32.

▶ UCPA, 62, rue de la Glacière, Paris cedex 13. Tél. : 43-36-05-20.

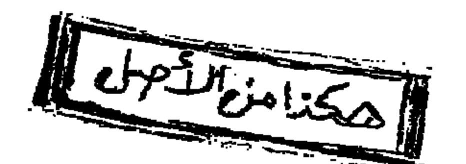
▶ FUAJ, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 45-05-13-14.

▶ CLUB MÉDITERRANÉE, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : 42-61-85-00.

▶ OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 46-26-21-21.

▶ UFCV, 71, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 45-78-27-45.

هكذا من الأصل



ARPÈGES

par
La Reynière

ARPÈGE : « accord dont on égrène rapidement les notes au lieu de les faire entendre toutes à la fois », dit le Petit Robert. Si l'on sait que le fourneau, en termes de métier, se dit un « piano », on peut imaginer la carte idéale qui, des entrées aux desserts, égrène *crescendo* de successives satisfactions gustatives. J'y songeais l'autre midi en retrouvant à la porte d'Orléans (à 100 mètres *extra-muros* à peine) M. Filoche (venu de Deauville en passant par la porte Champerret), maître ès marées, et en me régalant successivement d'huîtres chaudes aux blancs de poireaux et d'un saumon en papillote-purée de persil. Deux beaux plats. Et qui eussent été moins harmonieux si le premier (les huîtres) avaient été aux verts de poireaux, par exemple ! A la même carte, autre « arpège » : foie gras de canard et saint-jacques au noilly. Ou foie frais à l'ail et lotte à l'américaine. Ponctuation d'un chablis fourchaume 1983. Cadre gentiment cossu, inattendu ici, et addition de 250/300 F pour un excellent repas. *Filoche*, 54, avenue Aristide-Briand à Montrouge. Tél. : 46-56-72-80 (fermé samedi, dimanche, jours de fête).

∴

Le souvenir du cher Pierre Piontaire (à la retraite) flotte encore sur les cuisines levalloisiennes et, à son enseigne, Gilles, qui fut son second, avec la charmante Colette Debonne pour patronne, mitonne toujours la fameuse beuchelle à la tourangelle d'Edouard Nignon. On peut la faire précéder d'un sandre au beurre blanc, pour rester dans la note val de Loire (avec le sancerre rouge). Mais pour les gourmandes, c'est en cumulant les desserts que l'on atteindra l'arpège majestueux : île flottante aux pralines roses, tarte Tatin, sorbet à la poire et son eau-de-vie. Compter 300 F. *Chez Pointaire*, 46, rue de Villiers, à Levallois. Tél. : 47-57-44-77 (fermé samedi midi et dimanche).

∴

J'en étais là de mes recherches d'harmonies gustatives lorsque je passai rue de Varenne, m'apprêtant à jeter un pleur sur le défunt Archestrate d'Alain Senderens, devenu l'Argonne gargotière. Et je m'aperçois soudain que l'enseigne décevante est changée en... Arpège !

C'est Alain Passard, jeune cuisinier de talent que nous connûmes à Enghien-les-Bains et surtout à Bruxelles (Carlton), qui a repris cette illustre maison et lui a donné son enseigne.

Enseigne bien venue, car tout ici est harmonie, de la salle au service et, ce qui est mieux encore, de la cuisine aux assiettes. Avec des plats comme la dijonnaise de lapin fermier (terrine juste agaçant les papilles) avant, par exemple, le canard Louise Passard (la maman d'Alain), chef-d'œuvre de cuisine paysanne allégée avec doigté. Ou encore les *flans de foies blonds caramélisés* avant l'agneau aux épices légères. Ou enfin le saumon cru mariné à l'huile fumée avant la lotte au beurre de tomate à l'ail doux. Très beaux desserts. Deux menus (135 et 265 F), au premier comme au second fromage et dessert. A noter encore dans ces desserts, un irish coffee « givré » (en deux boules, glace café et glace whiskey) et surtout du pain « maison » très remarquable. A la carte, compter 300 F.

Trop souvent les cartes reflètent la cacophonie décevante des créations des jeunes cuisiniers voulant se faire connaître à tout prix. Saluons lorsqu'on les découvre les véritables harmonies. *Arpège*, 84, rue de Varenne. Tél. : 45-51-20-02 (fermé samedi midi et dimanche). ■

SEMAINE GOURMANDE

LAPÉROUSE

Nouvelle direction, travaux de rajeunissement (il en était besoin). Mais le « lifting » de la façade de clinquant étonnerait bien MM. de Vruillevert, dont ce fut ici l'hôtel, jadis ! Et la nouvelle salle n'est qu'un décor de méchant théâtre. Dommage ! Car l'accueil est aimable, la cuisine bonne, et il y a un menu (deux plats au choix, fromages et dessert à 200 F service compris) intéressant. Dommage aussi que les salons, conservés, n'aient plus de portes inviolables : cela doit contrister, aux paradis artificiels où elles sont sûrement, les belles aux prénoms gravés sur les glaces !

La carte (compter 300/350 F) est plaisante, avec en rappel, quelques plats qui firent « na-guerre » les beaux jours de la maison, le canard Colette et les crêpes Mona, le poulet Docteur (Paul, le célèbre médecin légiste). Malheureusement, cuisine new-style exige, il y est ajouté l'inévitable purée de carottes (cuisine du mâché !) qui gâche tout !

▶ *LAPÉROUSE, 51, quai des Grands-Augustins (6e). — Tél. : 43-26-68-04. Tous les jours et jusqu'à 1 heure du matin.*

TANNHAUSER

Petite auberge un peu anonyme qui vient d'être heureusement reprise par deux aimables associés. Le côté « enseigne » se retrouve dans les six choucroutes (de 58 à 75 F), dont la Tannhaüser, avec huit saucisses différentes, est bien « sympa », avec aussi le munster et bien entendu les demis et formidables de bière Spaten. Mais la terrine de lapereau aux pruneaux, les escargots (qui sont de Bourgogne et non d'Alsace), le pavé de bœuf (au roquefort, au poivre vert ou aux échalotes) et jusqu'aux desserts permettent de manger très honnêtement pour 150/175 F.

▶ *TANNHAUSER, 16, rue Saint-Augustin (2e). — Tél. : 42-46-82-70. Fermé samedi midi et dimanche. De 12 heures à 2 heures du matin. Parking Bourse.*

L'ISARD

Un mot pour rappeler que cette bonne maison pyrénéenne (avec une entrée neuve et plaisante vers son *sous-sol voûté*) propose en ce moment un râble de lièvre en croûte aux girolles (90 F) qui peut suivre la salade de truite de mer fumée aux pignons de pin (65 F), voire la terrine de raie aux piments doux (60 F), chefs-d'œuvre du chef Gilbert Lhuissier. Bonne tourtière gasconne, vins du pays et somptueux armagnacs.

▶ *L'ISARD, 17, rue Saint-Augustin (2e). — Tél. : 42-61-02-13. Fermé samedi midi et dimanche. Parking Bourse.*

LES TARTINES

En vérité cela devrait s'appeler les Tartines de Bigeard et non les Tartines de l'Hôtel de Neuville !

Eh oui ! le bon Bigeard qui avait fait le succès du Quai d'Orsay, un restaurant comme on les aimait, vient de transformer cet hôtel (★★★ NN) et propose aux gourmands pressés de l'extérieur une petite carte bien à lui (trio de harengs, omelette sèche au jambon, *gîte de bœuf en pot-au-feu*, andouillettes AAAAA aux pommes rissolées, *saucisse* au couteau à la vapeur, chaque plat avec « sa » salade. Desserts. Compter 150/200 F pour un vrai repas, moins pour des dînettes, avec des vins de 41 à 92 F la bouteille.

▶ *LES TARTINES DE L'HOTEL DE NEUVILLE, 86, bd Pereire (17e). — Tél. : 43-80-26-30. Fermé samedi et dimanche.*

L'ÉPICURIEN

Ce n'était peut-être pas le moment pour un grand-banlieusard, fût-il de talent, de se transporter à Paris dans un coin caché et de médiocre réputation. Encourageons donc Gérard Dreux, qui vient de s'installer dans le cadre élégamment insolite d'une vieille maison transformée, autour d'un mini-jardinet, en restaurant multisalles. *L'Epicurien*, avec ce nouveau chef, devrait vite devenir à la mode, la cuisine s'adaptant au cadre : foie gras aux saveurs d'automne, bisque de langoustine aux dés d'artichaut, turbot vapeur crème de basilic, saint-jacques à l'effilochée d'endive, civet de marcassin aux châtaignes, rognon de veau moutarde (entier comme le ris de veau aux girolles fraîches — foin des tranchettes microscopiques, ici les portions sont belles !), etc. A la carte, compter 250/300 F. Mais un très beau menu (choix de deux plats, fromages et dessert à 130 F sans service) est intéressant.

Il y a pour les repas d'affaires deux petits salons (six-douze couverts), et, le soir, les projecteurs caressant la verdure de ce jardin inattendu font du repas une sorte de rêve qu'Epicure n'eût pas désavoué en son « école du bouquet ».

▶ *L'ÉPICURIEN, 11, rue de Nesle (6e). — Tél. : 43-29-55-78. Fermé dimanche et lundi midi. Parking Mazarine.*

CHEZ FERNAND

Eh ! oui... le revoilà ! Après une longue maladie qui l'avait chassé de la rue Georges-Saché, nous retrouvons cet étonnant personnage qui fait toute sa charcuterie, son beurre, son pain, affine ses fromages, que sais-je encore !

Installé de bric et de broc, il ravit déjà les gourmands du coin, bons enfants comblés par ses filets de canards fumés (maison bien sûr !), ses filets de sardines marinés, sa raie au camembert, son agneau rôti au sel guérandais, son porcelet rôti à la crème d'ail, ses tartes et crêpes (aux pommes, au cidre ou au chocolat). Un surprenant menu de deux plats, camembert et dessert pour 85 F net. Des vins pas chers. Sacré Fernand !

▶ *CHEZ FERNAND*
17, rue de la Fontaine-au-Roi (11e).
Tél. : 43-57-46-25.
Fermé samedi et dimanche.

L. R.

jeux

échecs

Nº 1203

MINIATURES

(Mémorial Kotov, Tallinn, 1986)
Blancs : S. PALATNIK
Noirs : I. STOHL
Défense Grunfeld

1. d4	Cf6	11. Cd4	Td8
2. Cf3	g6	12. Fé3	Dxç3
3. ç4	Fg7	13. Cxç6!! (d)	Txd1
4. Cç3	d5	14. Taxd1	Ff6 (é)
5. çxd5	Cxd5	15. Td8+	Rg7
6. g3 (a)	ç5	16. Cxé7! (f)	Fxé7
7. Fg2	Cç6	17. Fd4+ (g)	Dxd4
8. 0-0	Cxç3 (b)	18. Txd4	Fxç5
9. bxç3	0-0 (c)	19. Td7! (h)	abandon (i)
10. dxç5!	Da5		

Partie nº 1202 bis
(Championnat de Hongrie, cat. Dames, 1986)
Blancs : CONKICS
Noirs : PORUBSZKY
Gambit D accepté

1. d4	d5	10. é5!	bxç4 (l)
2. Cf3	Cf6	11. éxf6	gxf6 (m)
3. ç4	dxç4	12. Dxç4	Db6
4. é3	é6	13. Cç3 (n)	Db4
5. Fxç4	ç5	14. Dé2! (o)	0-0 (p)
6. Dé2	a6	15. Cé4	Fé7
7. dxç5 (j)	Fxç5	16. Fh6 (q)	Td8 (r)
8. 0-0	Cç6	17. Cd4! (s)	Cé5 (t)
9. é4	b5 (k)	18. Cç6! (u)	abandon.

NOTES

a) Une suite rarement jouée. Smyslov a souvent essayé 6. Fd2 mais on trouve aussi 6. Da4+ et 6. Db3.

b) Le Cd5 est en l'air.

c) Si 9..., cxd4 ; 10. çxd4, Cxd4 ; 11. Cxd4, Dxd4 ; 12. Tb1. Les Noirs doivent veiller à leur développement.

d) Un sacrifice de D surprenant.

é) 14..., bxç6 n'est pas possible à cause du mat après 15. Td8+, Ff8 ; 16. Fh6 et les Noirs doivent donner la D par 16..., Dg7 ; après 17. Fxg7, Rxg7 les Noirs ont une T en moins. La défense du pion é7 semble inférieure à la sortie 14..., Fxé6 qui laissait sur l'échiquier, après 15. Cxé7+, Rf8, la D noire contre T+C+ un pion.

f) Un nouveau sacrifice qui menace clairement de mat.

g) La D ennemie tombe : les Blancs ont gagné, dans cette opération, une qualité et la partie.

h) Menaçant immédiatement 20. Tf-ç1.

i) Si 19..., Fb6 ; 20. Té8 et si 19..., Fé7 ; 20. Té8 aussi conservant la menace 21. Tf-ç1.

j) 7. 0-0 est usuel ; si 7..., çxd4 ; Td1.

k) Une contre-attaque, qui retarde le développement des Noirs.

l) Et non 10..., Cxé5? ; 11. Cxé5, bxç4 ; 12. Dxç4. Ni 10..., Cd5 ; 11. Fxd5, Dxd5 ; 12. Cç3.

m) Si 11..., Dxf6 ; 12. Dxç4.

n) Menace 14. Ca4.

o) Menace 15. Cd5.

p) Les Noirs ont roqué mais ont-ils mis leur R en sécurité, alors que la structure de pions de leur aile-D est affaiblie ?

q) Un développement du F-D efficace.

r) Tout semble rentré en ordre ou presque. Les Noirs contrôlent le centre et, notamment, la case d4.

s) Mais c'est justement sur cette case ultra-gardée que les Blancs passent, le C-R cédant l'accès de la case g4 à la D.

t) Le seul moyen d'empêcher le mat 19. Dg4+, Rg8 ; 20. Dg7 et de sauver le Cç6 menacé.

u) Mais ce très joli saut de C réduit à néant toutes les parades ; le C blanc menace 19. Cxé5 ; 19. Cxb4 ; 19. Cxd8 ; 19. Cxé7+, soit quatre pièces. C'en est trop.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1202

L. VANDECASTEL. 1967.

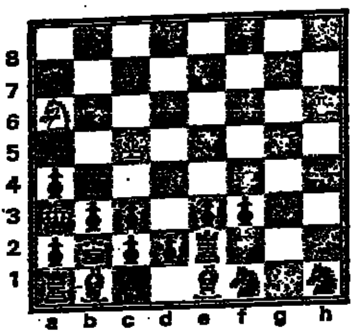
(Blancs : Rb2, Cb3, Fd4. Noirs : Rb4, Cb1, Pç4 et é4.)

1. Cç1, Ca3 ; 2. Ca2+, Ra4 ; 3. Cç3+, Rb4 ; 4. Cd5+, Ra4 ; 5. Cb6+ (5. Fç3 est insuffisant : 5..., é3 ; 6. Fé1, é2 ; 7. Cç3+, Rb4 ; 8. Cb1+, ç3 ; 9. Fxç3+, Ra4 ; 10. Cxa3, é1=D ; 11. Fxé1, pat), Rb4 ; 6. Fç3+, Rb5 (si 6..., Rç5 ; 7. Ca4+) ; 7. Cd7, Ra4 ; 8. Cç5+, Rb5 ; 9. Cxé4, Ra4 ; 10. Cç5+ (et non 10. Fé1, ç3+ ; 11. Cxç3+, Rb4 ; 12. Cb1+, Ra4 ; 13. Cxa3, pat), Rb5 ; 11. Cd7, Ra4 ; 12. Cb6+, Rb5 ; 13. Fd4, Rb4 ; 14. Cd5+, Ra4 ; 15. Fç3, Cb5 ; 16. Cb6 mat. Une étonnante miniature !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

T. GORGIEV
(1966)



BLANCS (3) : Rç5, Ca6, Ph6.

NOIRS (16) : Ra3, Db2, Ta1 et é2, Fb1 et é1, Cf1 et h1, Pa4, a2, b3, ç3, ç2, d2, é3, f3.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

Nº 1201

LES CHAMPIONS AMÉRICAINS

Les Etats-Unis sont un réservoir inépuisable de champions et la plus forte paire américaine est sans doute aujourd'hui celle de Meckstroth et Rodwell qui viennent de remporter les Olympiades par paires de Miami avec une énorme avance et qui ont également un brillant palmarès dans les tournois par équipes de quatre.

♠ A V 9 8 2
♡ A 7
◊ A D V 3
♣ V 8

Ouest		Est
♠ R D	N / O E / S	♠ 10 6 5 3
♡ R 8 5		♡ 9 6 4
◊ 6 5 2		◊ R 10 8 7
♣ A 7 6 3 2		♣ 10 4

♠ 7 4
♡ D V 10 3 2
◊ 9 4
♣ R D 9 5

Ann. : E. donn. N.-S. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rodwell	*Stansby*	*Meckst*	*Martel*
-	-	passe	passe
1 ◊	1 ♠	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé Carreau. Le déclarant a fait l'impasse et Est, après avoir pris avec le Roi de Carreau, a contre-attaqué le 10 de Trèfle. *Comment Sud qui a fourni le 5 aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense une fois que Ouest a laissé passer au premier tour à Trèfle ?

Réponse :

Le déclarant, qui a fait la levée avec le Valet de Trèfle, doit jouer le 7 de Cœur pour le 10 de sa main. Ouest prend avec le Roi de Cœur, puis il tire l'As de Trèfle et continue Trèfle. Le mort coupe avec l'As de Cœur (évitant ainsi la surcoupe), ensuite le déclarant défausse un Pique sur le troisième Carreau maître, tire l'As de Pique, coupe un Pique, bat atout et ne perd au total que le Roi de Carreau, le Roi de Cœur et l'As de Trèfle...

En fait le déclarant tira l'As de Carreau et rejoua Trèfle. Rodwell prit avec l'As de Trèfle et continua la couleur. Le mort coupa avec le 7 de Cœur et *EST surcoupa avec le 9 de Cœur*. Le Roi d'atout imprenable fit ensuite chuter le contrat.

A l'autre table où Ouest avait cru bon de prendre immédiatement avec l'As de Trèfle (Est pouvant avoir un singleton), le déclarant (Lair) a gagné 4 Cœurs de la façon suivante après le retour à Trèfle à la troisième levée : *il a pris le Valet de Trèfle du mort avec la Dame* et il a joué le 10 de Cœur resté maître, puis l'As de Cœur et As Dame de Carreau pour défausser un de ses deux Piques. Ensuite il a tiré l'As de Pique, il a coupé un Pique et il a rejoué atout. Les Cœurs étant partagés, il a fait dix levées.

Dans l'équipe américaine, qui a gagné à Miami le Championnat du monde open (Coupe Rosenblum), figure la paire composée de Kit Woolsey et Edward Manfield. Ces deux joueurs faisaient déjà partie de l'équipe finaliste contre les Français dans la Coupe Rosenblum de 1982 à Biarritz.

Cachez les mains adverses pour voir si vous auriez trouvé la ligne de jeu de Woolsey dans cette donne du même championnat.

♠ A R 9
♡ 8 6
◊ D V
♣ D 8 7 6 5 2

Ouest		Est
♠ V 7 6 4 2	N / O E / S	♠ 10 8 3
♡ D 10		♡ 9 7 4 2
◊ R 9 8 6 4		◊ A 7 2
♣ 3		♣ R 10 9

♠ D 5
♡ A R V 5 3
◊ 10 5 3
♣ A V 4

Ann. : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Manf.	Y...	Wools.
passe	passe	passe	1 ♡
1 SA	contre	2 ♣	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest a entamé le 6 de Carreau pris par l'As d'Est qui a rejoué son avant dernier Carreau (le 7), Ouest fournissant le 4. Le déclarant a alors joué la Dame de Trèfle pour le Roi, l'As et le 3, puis il a tiré le Valet de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé le 2 de Pique. *Comment Woolsey, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense?

Note sur les enchères :

La surenchère de « 1 SA » indiquait un bicolore, et « 2 Trèfles » demandait de choisir une des couleurs de ce bicolore. L'annonce de « 2 SA » par Sud montrait que l'ouverture était belle.

COURRIER DES LECTEURS

Un projecteur aveuglant (1186)

« Il me semble, écrit Albert Attia, qu'il y a une ligne de jeu plus rapide pour gagner : coupe des trois petits Trèfles et, après l'élimination des Piques, on termine en jouant Carreau du mort pour le 10 de la main... »

J'avais justement précisé dans la solution « qu'il avait d'autres lignes de jeu gagnantes. « Mais celle du Dr Hiraux n'est-elle pas plus rapide puisque, si le Valet de Carreau est en Est, il peut *abattre son jeu* dès la huitième levée ? Rappelons, cependant qu'en pareil cas le code (art. 69)est très strict : le déclarant doit notamment « laisser sa main sur la table face en l'air et faire immédiatement un exposé compréhensible de son plan de jeu, y compris l'ordre dans lequel il jouera le reste de ses cartes... S'il ne l'a pas indiqué, il ne peut pas faire d'impasse... »

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 289

A TOUTE ÉPREUVE

Championnat des maîtres des Pays-Bas, 1986

Blancs : J.-P. Hoeijberg
Noirs : R. Schippers
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	11. 37-31	1-6
2. 28x19	14x23	12. 41-37	13-18 (e)
3. 33-28 (a)	23x32	13. 37-32!	9-13
4. 37x28	10-14	14. 35-30! (f)	24x35
5. 39-33 (b)	16-21 (c)	15. 34-30	35x24
6. 44-39	20-24	16. 28-23 (g)	18x29
7. 31-26	11-16	17. 32-27	21x32
8. 41-37	18-22! (d)	18. 38x20	29x38
9. 50-44	5-10	19. 20x29!	12-18
10. 46-41	6-11	20. 43x32	abandon

NOTES

a) 3. 37-32 (10-14) ; 4. 41-37 (14-19) ; 5. 46-41 (5-10) ; 6. 32-28 (23x32) ; 7. 37x28 (9-14) a1 ; 8. 42-37 (17-22) ; 9. 28x17 (12x21) ; 10. 34-30 (21-26) ; 11. 30-25 (7-12) ; 12. 40-34 (11-17) ; 13. 47-42 (6-11) ; 14. 45-40 (18-23) ; 15. 34-30 (12-18) ; 16. 31-27 (8-12) ; 17. 37-32 (2-8) ; 18. 41-37 (1-6) ; 19. 40-34 (4-9) ; 20. 50-45 (17-21) ; 21. 44-40 (12-17), début très classique recherché en général quand on se fixe comme objectif réciproque de parvenir, suivant ce sentier entre des milliers, à la nulle comme dans la partie Bies-Vernin, championnat des maîtres des Pays-Bas, 1986.

a1) Le même objectif a paru prévaloir également, lors de la même compétition, dans la partie Westerloo-B. Eggens qui se termina par la nulle après le début classique 7. ... (16-21) ; 8. 31-26 (18-22) ; 9. 38-32 (11-16) ; 10. 41-37 (10-14) ; 11. 43-38 (6-11) ; 12. 28-23 (19-28) ; 13. 32x23 (12-18) ; 14. 23x12 (7x18) ; 15. 37-32 (8-12) ; 16. 35-30 (21-27) ; 17. 32x21 (16x27) ; 18. 48-43 (13-19) ; 19. 30-24 (20x29) ; 20. 33x13 (3-8) ; 21. 39-33 (8x19) ; 22. 44-39 (9-13), etc.

Autre sentier classique de début emprunté, avec le même dessein, lors de cette même compétition, dans la partie H. Wiersma-H. Meijer : 3. 34-30 (18-22) ; 4. 40-34 (12-18) ; 5. 31-27 (22x31) ; 6. 36x27 (7-12) ; 7. 41-36 (10-14) ; 8. 30-25 (14-19) ; 9. 25x14 (9x20) ; 10. 45-40 (5-10) ; 11. 35-30 (20-25) ; 12. 40-35 (10-14) ; 13. 33-29 (1-7) ; 14. 46-41 (4-9) ; 15. 39-33 (14-20) ; 16. 44-39 (17-21) ; 17. 37-32 (12-17) ; 18. 49-44 (18-22) ; 19. 27x18 (23x12) ; 20. 41-37 (21-27) ; 21. 32x21 (17x26) ; 22. 37-32 (11-17) ; 23. 32-28 (17-22) ; 24. 28x17 (12x21), etc., partie nulle au quarante-huitième temps.

Autre sentier classique retenu, lors de cette même compétition, dans la partie Leeuwen-Vermeer, qui ne se termina pas par la nulle, mais par la victoire de Leeuwen : 3. 37-32 (10-14) ; 4. 41-37 (14-19) ; 5. 46-41 (5-10) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 40-35 (15-20) ; 8. 44-40 (10-15) ; 9. 50-44 (17-21) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28 (21-26) ; 12. 41-37 (18-23) ; 13. 38-32 (12-18) ; 14. 42-38 (20-24) ; 15. 47-42 (7-12) ; 16. 34-29 (23x34) ; 17. 40x20 (25x34) ; 18. 39x30 (15x24) ; 19. 43-39 (18-23) ; 20. 44-40 (12-17) ; 21. 38-33 (1-7) ; 22. 49-43 (7-12), etc.

Autre sentier classique donnant un jeu plus actif : 3. 37-32 (10-14) ; 4. 41-37 (16-21) ; 5. 47-41 (21-26) ; 6. 34-29 (23x34) ; 7. 40x29 (14-19) ; 8. 33-28 (17-22)! ; 9. 28x17 (11x22) ; 10. 39-34 (20-25) ; 11. 44-39 (15-20) ; 12. 39-33 (20-24) ; 13. 29x20 (25x14) ; 14. 43-39 (5-10) ; 15. 50-44 (7-11) ; 16. 48-43 (1-7) ; 17. 44-40 (19-23) ; 18. 49-44 (14-19) ; 19. 33-28 (22x33) ; 20. 38x29 (11-17) ; 21. 35-30 (7-11) ; 22. 42-38 (2-7) ; 23. 39-33 (10-14) ; 24. 44-39 (17-22) ; 25. 40-35 (11-17) ; 26. 30-24 (19x30) ; 27. 34x25 (23x34) ; 28. 39x30 (18-23) ; 29. 33-29 (23x34) ; 30. 30x39 (14-19) ; 31. 25-20 (6-11) ; 32. 35-30 (19-23)! ; 33. 30-25 (12-18)! ; 34. 32-27 (7-12) ; 35. 45-40 (23-28)!! [Belle agressivité consistant à donner la pleine mesure à la domination au centre en vue du gain du pion] ; 36. 38-33 (11-16)! ; 37. 20-15 (17-21), etc., +1 et + au cinquante-septième temps [Traore-R. Delhom, championnat de France, 1975].

b) Ou, parmi de multiples suites immédiates, 5. 41-37 (14-19) comme dans la partie Bruno Ferret-Emmanuel Tuaz du championnat de France juniors 1980. La continuation fut 6. 37-32 (5-10) ; 7. 46-41 (10-14) ; 8. 41-37 (18-23) ; 9. 39-33 (17-21) ; 10. 34-30 (20-24) ; 11. 44-39 (12-18) ; 12. 31-27 (21-26) ; 13. 30-25 (7-12) ; 14. 40-34 (2-7) ; 15. 50-44 (11-17) ; 16. 35-30! [premier temps d'une combinaison classique en 7 temps] (24x35) ; 17. 34-29 (23x34) ; 18. 39x30 (35x24) ; 19. 27-22 (18x27) ; 20. 32x21 (16x27) ; 21. 37-31 (26x37) ; 22. 42x2!!, etc., + sur ce coup de dame [*le Monde* du 21 juin 1980].

c) 5. ... (5-10) ; 6. 44-39 (16-21) ; 7. 50-44 (14-19) ; 8. 38-32 (9-14) ; 9. 41-37 (21-26) ; 10. 43-38 (18-23) ; 11. 49-43 (12-18) ; 12. 34-29 (23x34) ; 13. 39x30 (20-25)! ; 14. 44-39 (25x34) ; 15. 40x29 (7-12)! ; 16. 28-22 (17x28) ; 17. 33x22 (18x27) ; 18. 31x22 (15-20) ; 19. 47-41 (20-25) !) ; 20. 38-33 (14-20) ; 21. 42-38 (1-7) ; 22. 32-28 (10-15) ; 23. 37-31 (26x37) ; 24. 41x32 (20-24) ; 25. 29x20 (15x24)! ; 26. 46-41 (12-17)! ; 27. 41-37 (3-9) ; 28. 36-31 (7-12) ; 29. 31-26 (4-10) ; 30. 32-27 (12-18)!! ; 31. 45-40 (8-12)!! [brillant tenté de faute] ; 32. 40-34 (25-30)! [les Noirs exécutent une jolie combinaison gagnante en 6 temps] ; 33. 34x25 (24-29) ; 34. 33x24 (19x30) ; 35. 35x24 (18-23) ; 36. 28x8 (17x28) ; 37. 8x17 (11x44)!,+ [H. Otten-Wiersma, tournoi d'Amsterdam, juillet 1979, *le Monde* du 5 janvier 1980].

d) Après ce retour à l'une des variantes Chefnœux, à l'honneur dans les années 20, le jeu s'engage, de la part des Noirs essentiellement, dans des ramifications actuelles.

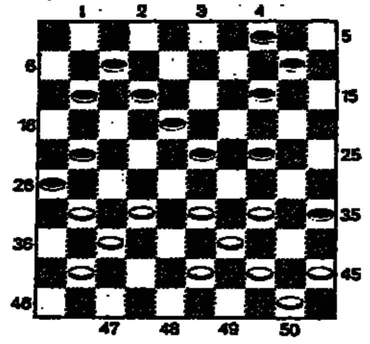
e) Interdisant 34-30 et 34-29.

f) Une combinaison en 7 temps, elle aussi inédite, par son final, dans la rubrique.

g) Car B+1 dans une position à toute épreuve.

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

Problème
M. NICOLAS
(1955)



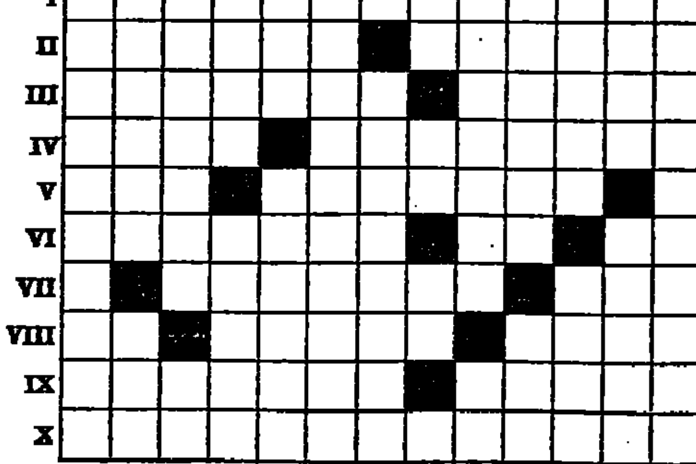
Les Blancs jouent et gagnent. Application percutante d'un mécanisme assez sophistiqué, connu des spécialistes du problémisme.

● SOLUTION : 44-40! (35x44) 34-30! (24x35) 32-27! [nous entrons dans le cœur du mécanisme] (21x32) 37x19 (26x46) 43-38! [temps de repos] (14x23) 38-32 (46x28) 33x13 libère le pion noir à 44 (44x33) 13-9! (4x13) [un immense boulevard s'ouvre devant le pion à 50] 45-40 (35x44) 50x6!!, rafle six pions, etc., +. Mention « bien » pour cette combinaison en 10 temps de cet ancien maître problémiste.

JEAN CHAZE.

Mots croisés

Nº 432



Horizontalement

I. Ne sauraient suffire à François Mitterrand. – II. Voltaire n'est sûrement pas content de lui. Andalouse. – III. Lyonnaise. Tourmentes. – IV. Fraternel, dans les mémoires. Elles sont menacées des pires châtiments. – V. Soit chez les latins, soit dans le désordre. On ne l'a plus. – VI. Il est préférable de ne pas en trouver. Préposition. Haut lieu de l'écrit. – VII. Preniez tout ou juste un peu d'eau. Ouvrit le bec. – VIII. Note inversée. Faits. Bande. – IX. A perdu du monde. Invitée. – X. Quand on fait particulièrement attention.

Verticalement

1. Se prépare à un avatar. – 2. Il fut président. Fils aîné. – 3. Elle a plus d'un tour dans son sac. Pour un paiement. – 4. Dans le Cantal. Quand Circé est un peu bouleversée. – 5. Il a peu de possibilités. Vraiment très grand. – 6. Viennent avant l'heure. – 7. Ont petite mine. – 8. En petite estime. Un parti. Préposition. – 9. Avez de quoi vous réfugier. En prime ou en poste. – 10. Attachées. Contentement. – 11. C'est un ordre. Etre dedans donne toute satisfaction à moins qu'on ne vous y mette, ce qui n'est guère agréable. – 12. C'est toujours la mer. Il a peu de possibilités. – 13. Fromages.

SOLUTION DU Nº 431

Horizontalement

I. Dissimulateur. – II. Empilera. Ebre. – III. Maori. Guinées. – IV. Ogre. Perdants. – V. Lit. Tire. Cère. – VI. Initia. Ede. En. – VII. Taverne. Est. T. – VIII. Ibis. Olof. Oui. – IX. Olt. Italienne. – X. Néerlandaises.

Verticalement

1. Démolition. – 2. Imaginable. – 3. Sportivité. – 4. Sire. Tes. R. – 5. Ili. Tir. Il. – 6. Me. Pianota. – 7. Urger. Elan. – 8. Lauree. Old. – 9. A. Id. Défia. – 10. Tenaces. Ei. – 11. Ebène. Tons. – 12. Urètre. Une. – 13. Ressenties.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 432

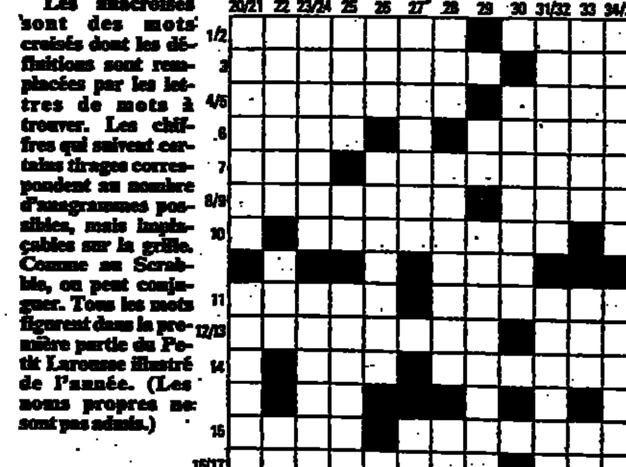
Horizontalement

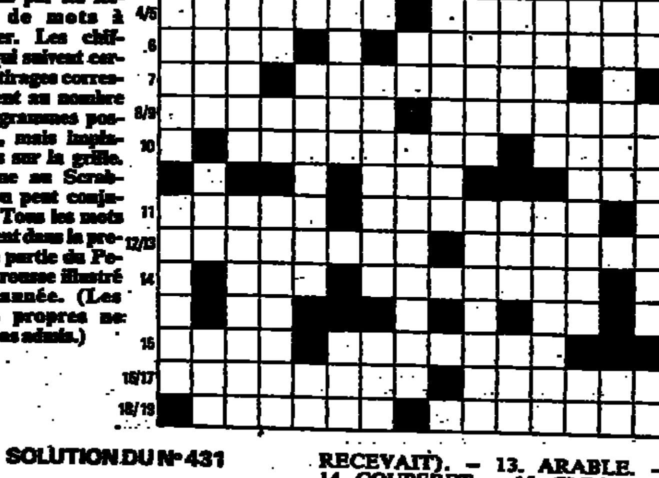
1. AABLOSV. – 2. ACEEFFT. – 3. AAEILMNO. – 4. EIMOSSU (+ 1). – 5. AAADMRS (+ 1). – 6. CEGNOOOT. – 7. CDEEIIRR. – 8. AABEIKN. – 9. AEERRST (+ 6). – 10. EEMNPRSU. – 11. AEIRRSU (+ 1). – 12. ABCEIINS. – 13. ACEPRS (+ 4). – 14. AIORST (+ 1). – 15. AEEENRY. – 16. EEINNORS. – 17. EEMTTU. – 18. CEEESS. – 19. EEFSSSU.

Verticalement

20. ABIILMRS. – 21. BEIRSS (+ 2). – 22. AAKNOR. – 23. AEOSTUV. – 24. BEEGINS (+ 1). – 25. ACELNOS. – 26. ACCINPT. – 27. EEFILNO (+ 1). – 28. ADERRST (+ 1). – 29. EEEIMNRU (+ 1). – 30. ACEEERS (+ 2). – 31. AFNORRT. – 32. EEMNOPY. – 33. FIMORU (+ 1). – 34. AEEEGST. – 35. AAEERSS (+ 1). – 36. AEIOSTT. – 37. AENPRSTT (+ 1). – 38. ACEENSS.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





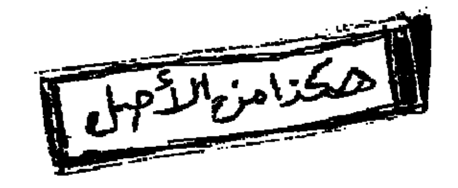
SOLUTION DU Nº 431

Horizontalement

1. ENTOLAGE. – 2. ADONIS (AIDONS, DANOIS, SONDAI). – 3. EROGENE. – 4. HEPARINE, substance anticoagulante. – 5. FRETTER, cercler. – 6. TANNANTE. – 7. EMMURAS (MURAMES). – 8. LUGERAI (LIGUERA, REGULAI). – 9. SOVKHOZE. – 10. ELAVES (LAVEES, ELEVAS, VALSEE). – 11. NUNATAK, saillie rocheuse esquimaude. – 12. VERACITE (CREATIVE, REACTIVITE, RECEVAIT). – 13. ARABLE. – 14. COUPERET. – 15. CLINFOCS, petite voile. – 16. EGEENS (GENEES, GENESE). – 17. ERSATZ.

Verticalement

18. ECHOTIER (COHERITE). – 19. MIJOTER. – 20. TOPONYME (MONOTYPE). – 21. VORACE. – 22. SKIABLE. – 23. LARVAIRE. – 24. IONIENS. – 25. GENATES (GEANTES, GANTEES). – 26. SENEÇON, plante (ENONCES). – 27. AGERATUM (MAUGREAT). – 28. ETHUSE. – 29. DETELAGE. – 30. SAKIEHS, noria mue par des bœufs. – 31. NECTAIRE (CENTIARE...). – 32. FERVENT. – 33. SARRASIN. – 34. SAUTEZ.



MUSIQUE

« L'Amour vient du destin », à Rochefort

Steffani, entre Monteverdi et Haendel

Le résurrection, réservée à la province, d'un chaînon manquant dans l'histoire de l'opéra.

Si vous habitez près de Grenoble, Esch-sur-Alzette ou Aix-en-Provence, ne manquez pas la semaine prochaine *« L'amor vien dal destino »*, même si vous n'avez jamais entendu parler de son auteur, Agostino Steffani. Car ce délicieux spectacle d'opéra baroque n'est donné, on ne sais pourquoi, que dans ces villes, alors qu'il n'y a rien à voir de ce genre à Paris.

Honneur donc au Centre lyrique et culturel de Rochefort, *qui*, dans son ravissant théâtre de la Coupe d'or, un des plus vieux de France (1766), salle à l'italienne tendue de velours bleu, a monté cette résurrection avec le CIRMAR de Saintes et la Chapelle royale, sous la direction de Philippe Herreweghe (1).

Steffani, qui vécut de 1654 à 1728, n'a pas écrit moins de dix-huit opéras pour les cours de Hanovre, de Munich et de Düsseldorf, avant de mourir à Londres, et c'est un chaînon important dans l'histoire du genre qui nous fait vivre en quelque sorte le passage du style vocal très libre de Monteverdi, ou plutôt de Cavalli et Rossi, à l'opéra seria du dix-huitième siècle, d'une étiquette plus compassée. L'*amor*, composé en 1694, fut certainement représenté en 1709, c'est-à-dire à l'époque où le jeune Haendel (qui admirait fort Steffani) écrivait ses premiers opéras.

L'amour vient du destin, ou plutôt des dieux : Vénus a décidé qu'Enée devait venir s'installer en Italie, dans le Latium ; elle obtient donc de Jupiter l'autorisation d'enflammer d'amour le chef troyen et la fille du roi Latino, qui ne se sont jamais vus ; mais Lavinia a été promise à Turno, un autre roi, et tout l'opéra se passera à démêler cette situation embrouillée, Turno finissant par épouser la sœur de Lavinia qui se meurt d'amour pour lui.

Ce n'est pas un petit maître qui peut ainsi nous tenir en haleine pendant quelque trois heures, avec des récitatifs très prenants qui se développent en airs d'une grande beauté, tantôt simplement modelés par les mots, tantôt éclatant en vocalises triomphantes et terribles. Les duos d'amour ont un charme exceptionnel, brodés avec infiniment de tendresse, chacun se renvoyant doucement les mots en une sorte d'inlassable contrepoint contemplatif. Et le commentaire orchestral varie sans cesse dans les couleurs, tantôt la simple basse continue, tantôt des effluves de cordes, la voix tendre du hautbois ou moqueuse du basson, et puis ce luth merveilleux qui, tout seul, enjolive la voix de Lavinia.

Un drame éclairé de sourires

Mais Steffani a bien de la chance d'être aussi joliment servi, avec d'abord une superbe toile de nuages aux couleurs de Tiepolo, de très simples éléments de décor romain de Michel Boermans, et une mise en scène délicate, discrète, d'Isabelle Pousseur, mais juste ce qu'il faut pour nous faire entrer dans ce drame éclairé de sourires ; poésie et grâce à la mesure de la musique, et puis truculence pour les deux serviteurs comiques dont la tradition remonte au moins à Monteverdi.

Quant aux chanteurs regroupés dans le centre de recherche et de pratique lyrique, créé par Philippe Herreweghe à Saintes, ils confirment la floraison de l'école de chant baroque qui se développe en France avec des troupes comme l'Atelier lyrique de Tourcoing, les Arts florissants ou l'ARCAL. L'alto si profond et grave de Sharon Cooper pour la mélancolique Lavinia, le vibrant et chatoyant mezzo de Camille Crèvecoeur pour le roi Turno, et le soprano rayonnant de Monique Zanetti pour la petite sœur composent une gamme de couleurs idéales pour cette musique avec, chez les hommes, le fin et sensible Enée de Jean Ian Honeyman, Christian Tréguier. *Deus ex machina*, impressionnant, et Jean-Louis Paya, sans oublier le duo éblouissant des comiques, Michel Verschaeve et Gilles Ragon.

Une réalisation aussi sensible que de haute précision.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaine représentation : Grenoble, le 17 ; Esch-sur-Alzette, le 19, et Aix-en-Provence, le 21 novembre.

(1) Celui-ci en avait donné une première audition légèrement théâtralisée par Pierre Barrat, à Saintes, il y a deux ans (*le Monde*, du 11 juillet 1984).

La mort de Thierry Le Luron

Pourquoi pas le Panthéon ?

On devrait avoir une mort assortie à son existence. Ce serait décent, confortable, légitime. Le pingre mourrait d'un coup de Bourse, l'amoureux d'un coup de cœur. Rien ne prédisposait Thierry Le Luron à cette agonie stoïcienne, à ce combat exemplaire, solitaire, qu'il a mené contre le nom même de sa maladie. Rien ne laissait présager la dichotomie tragique qui, ces derniers mois, s'établirait entre le passé désinvolte et triomphant de ce baladin surdoué et son présent soudain sans avenir.

Et c'est sans doute à ce divorce choquant entre ce qu'on aimait de lui, une acerbe irrévérence, et ce que, désormais, on devinait de lui, un corps livré à la souffrance, que l'on doit ce déferlement de messages superfétatoires et de chagrins excédentaires. *« Il était le sel de la terre »* (Denis Baudoin, porte-parole du gouvernement). *« Il a rejoint le général de Gaulle »* (André Arnaud à Europe 1)... Funérarium du mont Valérien, catafalque exposé trois jours durant en l'église de la Madeleine, pourquoi pas le Panthéon ?

Au cours de fausses noces d'un mauvais goût provocant, Thierry Le Luron avait épousé Coluche « pour le meilleur et pour le rire ». Que le pire soit toujours possible, que les champions de la dérision — le poids lourd et le poids plume — soient partis tous les deux en moins de six mois, voilà l'ironie terrible de la réalité, la grossièreté du destin.

C'est vrai que Thierry Le Luron manquera. Bien qu'il dispensât ses coups avec équité, les appuyant surtout contre le pouvoir en place, il était de droite quoi qu'il dise, tout comme Bedos est de gauche quoi qu'il arrive, mais, son espiègle férocité se nourrissait d'une observation sans faille et d'un don d'imitation souvent génial. Il était suffoquant hier que deux hommes politiques importants, un ancien premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, et un ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, avouent sur toutes les antennes s'être corrigés de leurs défauts de prononciation, nasillement pour l'un, chuintement pour l'autre, grâce à lui, Thierry, lorsqu'ils l'eurent entendu les parodier...

Un grand petit clown est mort bravement, à trente-quatre ans. Il mérita notre respect pour ce qu'il a enduré, et notre gratitude pour ce qu'il nous a donné. Les grandes eaux des larmes médiatiques, les grandes orgues des hommages cathodiques n'ajoutent rien à son talent qui reste vivant. Ni à sa vie, qui est finie.

DANIÈLE HEYMANN.

★ Les obsèques de Thierry-le-Luron auront lieu mardi 18 novembre, à 11 heures, en l'église de La Madeleine, à Paris. Le corps du fantaisiste, qui repose au funérarium du Mont-Valérien, sera transporté dans la crypte de l'église samedi 15 novembre.

Tournée américaine des Arts florissants

Le défi de William Christie

Pour un ensemble vocal et instrumental français, venir à Boston afin d'y faire apprécier la musique des dix-septième et dix-huitième siècles est un défi comparable à celui des constructeurs français se risquant sur le marché de l'automobile de Detroit. Grand centre de musique baroque, Boston abrite en effet le conservatoire de la Nouvelle-Angleterre et organise des festivals qui attirent les exécutants et les animateurs de musique ancienne.

Les Arts florissants ont relevé le défi. Pour sa première tournée aux Etats-Unis, l'ensemble a conquis un public de connaisseurs. Malgré la concurrence de World Series, la grande finale de base-ball — événement sportif de l'année, captivant tous les publics, — les amateurs *entassés dans* Jordan Hall *ont fait* un chaleureux accueil au groupe franco-américain, car, le créateur et l'animateur des Arts florissants est William Christie, un Américain installé à Paris, professeur aux conservatoires de Paris et de Lyon, où il forme des chanteurs et des instrumentistes à la musique baroque.

William Christie, chef d'orchestre et claveciniste, est d'abord un musicologue qui a fait des recherches, notamment dans les collections de la Bibliothèque nationale, sur des œuvres non publiées, plus particulièrement des contemporains moins connus comme Rossi, Bouzignac, Lambert, Moulinié, pour les faire connaître au grand public. Sans oublier, bien sûr, Charpentier. L'ensemble (désormais basé à Bordeaux, et financé par la région Aquitaine), a emprunté, en effet, son nom à l'opéra de Charpentier : *les Arts florissants*.

Dès le premier concert donné à New-York, au Metropolitan Museum of Art, la critique a *été* élogieuse : *« Un son splendide. Par ses recherches, Christie rend un grand service »*, écrit le *New-York Times*. A Boston, les journaux ont également rendu hommage au groupe : *« Chaleureux, précis, plein de couleurs et parfaitement à l'aise dans une variété de styles »*, écrit le *Boston Globe*, ajoutant : *« Il produit un son glorieux mais jamais abstrait, associant le sens de la phrase musicale aux paroles. »* Pour le *Boston Herald* : *« Ce merveilleux ensemble présente le mélange le plus authentique d'érudition, de style, d'humour et de pur plaisir de l'exécution. »*

HENRI PIERRE.

Au Théâtre de la Bastille

La mémoire yiddish

Un violoniste, un accordéoniste, un guitariste qui chante retrouvent les accents qui ont bercé leur enfance.

Kafka avait raison. Le yiddish, né dans les communautés juives d'Europe orientale, est un langage que chacun ressent à sa manière, comprend toujours plus qu'il ne le croit. Surtout lorsqu'il est chanté. Cet univers, à la tristesse si dense qu'il mènerait au désespoir s'il ne fleurissait d'humour, se dévoile parfois, revit pour le public le temps de rares soirées surgies au hasard des programmations. Ben Zimet, Talila sont les plus connus des artistes qui, ces dernières années, ont tenté l'ouverture au-delà de la communauté juive. Ils ne seront plus les seuls.

Un nouveau trio de musiciens jette aujourd'hui une lumière bouleversante sur la mémoire yiddish. Trois hommes séparés par la vie professionnelle et réunis un jour avec enthousiasme autour de quelques notes d'une chanson yiddish distraitement jouées par l'un d'eux sur son instrument. Ami Flammer est violoniste, Bach et Cage n'ont presque plus de secrets pour lui. Gérard Barraux, vrai Parigot du faubourg, promène son accordéon dans les bals populaires, participe à des expériences insolites quand il n'accompagne pas Michel Hermon ou Annick Nozati. Moshe Leiser avait assisté Georges Lavandant, Ken Russel et Pierre Strosser avant de signer ses propres mises en scène de théâtre et d'opéra.

Dans le trio, c'est lui qui tient la guitare et chante, retrouvant naturellement sa voix d'adolescent choriste à la synagogue d'Anvers et les accents qui ont bercé son enfance. C'est lui qui, debout entre ses deux formidables complices assis, esquisse un jeu, un geste, mime à peine, avec distance mesurée, les histoires toutes de tendresse ou d'amertume, de rage ou de causticité. Des histoires qui rapprochent si souvent le fils et la mère, la voix de la maison qui fredonnait les refrains et berçait les enfants avant leur sommeil.

Tout est si simple, si vrai sur la scène, que le spectacle cesse d'en être un. La salle retient son souffle, sous le charme d'un magique partage de la mémoire. Emotion fragile, intense, qui *se* prolonge encore lorsqu'une vieille femme traverse à pas lents la scène désertée et rejoint les musiciens en coulisses pour les embrasser. Dernière image forte d'une soirée réellement authentique.

JEN-LOUIS MINGALON

● Théâtre de la Bastille, 19 h 30, jusqu'au 16 novembre.

PHOTO

Wols, au Goethe Institut

« Voir, c'est fermer les yeux »



Wols, c'est l'homme d'une blessure qui ne cicatrise pas, d'un autoportrait marqué par une croix de sparadrap, d'un visage sans yeux (ou d'yeux sans visage) plaqué d'ombre, qui fait du tirage un négatif. C'est un photographe, on ne le sait pas tellement, qui signait Schulze. Mais la photographie n'est pour lui qu'un moyen de traverser l'existence, au propre et au figuré. Au propre, elle lui permet de gagner quelque argent, dans les années 30, à Paris. Il justifie ainsi son intérêt pour la « pellicule » qui est bien plus que cela pour lui : l'épreuve du réel. Qui renvoie au figuré.

Avec la photographie, il casse l'image, dépèce, désarticule le paraître. Ce qu'il s'emploie visiblement à faire au pavillon de l'élégance de l'Exposition universelle de 1937, avec les mannequins nus, dont il montre les membres étiquetés en pièces détachées.

Photographier, c'est regarder, *accuser les apparences*. Son Paris est peuplé de fauteuils vides alignés le long d'un trottoir, d'un arrêt d'autobus balisé comme une horloge, de clochards allongés au sol dont les vêtements font corps avec les pavés — l'image d'une condition, de déchets, de grilles d'arbre et de caniveaux. L'objectif scrute les limites du dessous et du dessus, là où les racines s'enfoncent, la ligne de partage du trottoir là où les eaux s'infiltrent. Il montre les palissades, la peau des murs, les déchirures d'affiches, bien avant que les nouveaux réalistes n'en fassent un des sujets de leur peinture. L'inventaire est probant, jusqu'au lapin écorché qui pend comme une loque à un projecteur éteint. Image de mort, insupportable viscéralement, crue, où la trivialité est montrée comme une donnée de la vie, image de décomposition, ou de choses composées qui montrent les textures, les plis où la lumière implacable opère comme un scalpel. Seuls quelques portraits échappent à cette règle de décomposition. Ils doivent leur intégrité aux paupières baissées, au regard du dedans. Le flou les enveloppe d'émotion ; ils planent dans l'irréel et, à cette condition, échappent à l'usure. Paradoxalement comme tout ce que produit Wols. Sa peinture aussi, magma de couleurs, de tracés embrouillés de piqués, de points, fragile, qui, elle, est le positif du négatif : la plaie à nu, l'image vraie du dedans, l'accomplissement du parcours. « Voir, c'est fermer les yeux », dit Wols.

Wols, qui ne voulait être ni peintre ni photographe aura été les deux, complémentairement, en une même démarche, destructrice de formes, confondue en l'homme, autodestructeur. Mort à trente-neuf ans, en 1951, alcoolique profond qui hantait les bars du Saint-Germain-des-Prés des existentialistes, qui a pris l'habitude de boire dans les camps d'internement français où il est envoyé en 1939, Berlinois émigré. Une ombre dans le Paris de l'entre-deux-guerres. Projeté sur le devant de la scène après guerre, autre paradoxe : il est reconnu comme celui qui aura dépassé la dimension formelle de la peinture, au même titre que Pollock ; il est porté aux nues par les abstraits lyriques comme Georges Mathieu. Lyrique, le terme ne lui va pas, il est trop frelaté.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, à Paris (16e). Jusqu'au 21 novembre.





Culture

DANSE

« Ma Pavlova », de Roland Petit, à Marseille

Portrait de Khalfouni en superstar

Entre une créature mythique, la Pavlova, et une danseuse bien réelle, Dominique Khalfouni, Roland Petit tisse les fils d'un agréable divertissement.

La légendaire Anna Pavlova vient d'inspirer un nouveau ballet à Roland Petit, projet excitant lorsqu'on sait qu'il possède dans sa compagnie marseillaise Dominique Khalfouni, seule ballerine capable d'affronter cette ombre intouchable.

Elle a comme elle *« un visage candide de petite Espanole »*, une résistance de fer, une souplesse de liane, l'exigence, la ferveur, le don de transcender la technique. On attendait que son chorégraphe lui offre l'occasion d'atteindre cet état limite où – comme le suggère Michel Tournier en exergue au programme *« l'infini se déploie dans le fini »*.

Il ne semble pas que Roland Petit, très occupé par la création de *l'Ange bleu*, ait eu le temps de travailler en profondeur « sa » Pavlova. Seul le dernier tableau, où la danseuse, tel un oiseau blessé, a la prémonition de la mort, atteint une dimension dramatique. Rappelant le finale expressionniste des *Intermittences du cœur*, il donne à Dominique Khalfouni l'occasion d'affirmer des dons de comédienne.

Ma Pavlova c'est plutôt son portrait vu à travers le désir masculin. Cheveux courts, parure de strass, sourire éclatant, elle s'identifie à cette image, ingénue libertine d'abord, pathétique, mutine et coquette, mais aussi mère comblée d'un petit Mathieu de deux ans et demi qui fait le fou sur la scène comme un oiseau ivre.

Dans ce show, ce sont surtout les garçons qui ont inspiré Roland Petit. Il les utilise à la manière de Béjart dans une version mâle du *Lac des cygnes*. Il a même trouvé son Eric Vu An en la personne de Rodolphe Cassand, un Antillais de vingt et un ans, superbe, pour qui il a composé un solo, mi-faune mi-cygne, très plastique.

Construit à *partir* de *musiques* diverses empruntées aux ballets de Pavlova, le spectacle enchaîne des tableaux colorés avec des filles en long tutu blanc et gants noirs évoquant l'époque des Champs-Elysées, un *Don Quichotte* en blues enlevé par Sylviane Bayard, une évolution de filles-fleurs « modern style », un bataillon d'Isadora Duncan d'opérette menées par Pascale Doye ou encore trois *Gymnopédies* de Satie traitées dans un graphisme à la Cocteau.

Roland Petit n'est jamais meilleur que dans ces divertissements brillants un peu kitsch où il retrouve l'inspiration et la verve d'antan.

MARCELLE MICHEL.

★ Quatre représentations de *Ma Pavlova* seront données fin décembre à Paris au Palais des Sports au cours d'une tournée parisienne du Ballet national de Marseille. *L'Ange bleu* sera également présenté avec dans les rôles principaux Dominique Khalfouni et Roland Petit puis Maximova et Vassiliev.

NOTES

Le colloque des « Cahiers de la photographie »

Comme ils l'avaient fait précédemment à la Sorbonne avec « L'acte photographique » et « L'œuvre photographique », les *Cahiers de la photographie*, animés par Gilles Mora et édités par Claude Nori, organisent sous la houlette d'Anne Baldassari un colloque intitulé « De l'instrument à la trace ».

Traitant des rapports du peintre, du sculpteur et de la photographie, cette rencontre réunira des historiens d'art, des critiques et des artistes afin d'examiner les rôles joués par la photographie – document, processus, médium, archives – dans la création plastique du vingtième siècle. Abordant la question du mouvement dans le futurisme, la pictorialisme en Europe et aux USA, le passage à l'abstraction, l'art conceptuel, la première journée réunira entre autres Bernard Marcade, Pierre Restany et Barbara Rose, critique new-yorkaise. Consacrée aux artistes dont l'œuvre intègre la photographie comme instrument nécessaire ou comme trace constitutive, la deuxième journée fera se rencontrer J.-M. Albérola, T. Drahos, D. Buren, H. Fulton, G. Paolini, J.-P. Pincemin et R. Prince.

L'ensemble des contributions au Colloque fera l'objet d'un numéro spécial des *Cahiers de la photographie*, auquel s'ajoutera une série de portfolios *laissés à l'initiative des* artistes invités.

P. R.

★ « De l'instrument à la trace : le peintre, le sculpteur, et la photographie », colloque organisé par les *Cahiers de la photographie*, les 15 et 16 novembre, galerie Colbert, auditorium de la Bibliothèque nationale, à partir de 10 h 30, 4, rue Vivienne, Paris-2e.
Tous renseignements : *Cahiers de la photographie*, 32, rue Saint-Marc, Paris-2e. Tél. : 42-60-61-51.

★ Contrairement à ce qui est annoncé, le Studio 666, qui présente au 6, rue Maître-Albert, Paris-5e, l'exposition « Travaux récents » de Dieter Appelt, jusqu'au 22 novembre, sera exceptionnellement ouverte les 16, 17 et 18 novembre.

« Mars », de Fritz Zorn

C'est un texte coup de poing, arrogant de lucidité. Un homme, jeune, va mourir. Mais il est, presque, soulagé. Sa maladie porte, enfin, un nom : le cancer. Et ces premiers ganglions, là, dans le cou, il l'a su d'emblée, ce sont des larmes non versées, *qui se sont amassées dans sa* gorge de jeune homme suisse riche et tranquille. La surface se craquelle, parce qu'à l'intérieur tout bouillonne, trop, depuis trente ans. Sans jamais crever l'abcès, à défaut de l'admettre.

« C'est compliqué », disait-on dans sa famille de grands bourgeois zurichois, dès lors que se profilait un peu de la vie, avec ses zones d'ombres. Et lui, il va mourir, du cancer sans doute, mais d'abord de n'avoir pas su aimer, désirer, une femme, ou un homme. Fritz Zorn est mort, d'un cancer. Il a laissé un livre, un seul, paru en 1979 en français, aux éditions Gallimard. Il l'a baptisé *Mars*, du nom du dieu de la guerre et du mois du printemps. Un nom qui flamboie, pour dire, au bord du grand trou noir, cet état de guerre, et de désir, qu'il n'a pas connu, lui, l'amuseur public qui jamais n'a ri. Jouer ce texte d'une écriture fine, nerveuse, où le pouls de la vie lutte avec celui de la douleur est un exercice périlleux. Jean-Quentin Chatelain le scande, le parle, avec une urgence très juste. Il a une vitalité rageuse et élégante. C'est un parti pris, qu'il tient crânement. Tout le reste du spectacle, décor, mise en scène, musique, lui sert de bouée – il en a parfois besoin – mais fait scorie.

O. Qt.

★ Centre culturel suisse, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 16 novembre.

L'Opéra de Paris sur minitel

En composant le 36-15, suivi du code d'accès COM 21, il est désormais possible d'obtenir sur minitel divers renseignements sur l'Opéra de Paris : calendrier des spectacles ; horaires des représentations ; places disponibles ; distribution au jour le jour ; manifestations annexes. Une bourse d'échanges des places est également ouverte.

POINT DE VUE

Mécénat : An VII

Le Sponcom, 1er Salon du mécénat se tient à Cannes. Jacques Rigaud, président de l'Admical, une association pionnière précise ici le rôle des entreprises face à la création culturelle.

par Jacques Rigaud

DEPUIS quelque temps, les signatures d'entreprises, naguère incongrues, prolifèrent au bas des affiches de spectacles, de festivals ou d'expositions. C'est l'un des signes les plus concrets qui marquent l'intérêt croissant de l'entreprise pour des activités culturelles dont elle s'était – dont on l'avait – longtemps éloignée.

Les idées semées par quelques pionniers sont maintenant partagées par beaucoup et bénéficient de soutiens plus nombreux. Comme souvent, les néophytes croient avoir inventé la religion : peu importe, l'essentiel est que le message passe.

Mais il serait dommage de restreindre le mécénat à une simple transaction « bénéfice d'image/moyens monétaires ». On a beaucoup écrit sur le mécénat comme outil de communication privilégié de l'entreprise. Les résultats les plus rapidement tangibles d'une stratégie de mécénat sont en effet de cet ordre. Et ils sont la justification première de tels actes envers les actionnaires et ceux qui sont comptables des budgets. Mais nous sommes nombreux à croire qu'un mécénat intelligent peut apporter infiniment plus que quelques dizaines d'articles dans la presse.

La fameuse signature en bas de l'affiche ne répond pas seulement au légitime impératif de visibilité. (Elle ne devient « visible », d'ailleurs, que si elle est mise en valeur par les techniques éprouvées de relations publiques et de relations presse.) Signer, ou co-signer, correspond autant au souci d'associer son nom à un événement que l'on juge intéressant qu'au désir de l'entreprise de revendiquer une responsabilité dans l'acte culturel choisi.

Si Hewlett Packard expose Gilles Roussi, c'est qu'il s'est déjà tissé entre le sculpteur et l'informaticien de nombreux liens relatifs à la manière dont l'entreprise conçoit le produit « ordinateur ». En finançant le lancement d'une collection de catalogues muséographiques de qualité, Paribas cherche à doter des musées de notoriété moyenne d'outils de communication plus larges et plus sophistiqués.

Quand une PME de la région lyonnaise – Monin SA – achète des œuvres d'art contemporain pour le compte des musées de sa région, c'est qu'elle estime possible d'influencer favorablement le développement des arts plastiques en Rhône-Alpes. En exerçant sa créativité propre dans un domaine qui jusqu'ici ne la concernait pas, l'entreprise enrichit sa communication mais élargit aussi sa légitimité. Plus qu'un bailleur de fonds en quête d'image, elle est un partenaire à part entière du développement artistique.

Au service du public

Au-delà encore, il arrive que l'entreprise conçoive et mène à bien la totalité d'un projet culturel. ELF, Aquitaine était seule signataire de l'affiche du symposium de sculpture contemporaine qu'elle a organisé en novembre 1983 ; nulle autre institution que l'ensemble des entreprises de l'AME (Association de mécénat d'Evry et de sa région) n'est à l'origine du premier tremplin-rock réellement professionnel de l'Essonne, en 1986.

On n'écrit pas cela pour le simple plaisir de constater que, vu sous cet angle, le mécénat contribue largement au pluralisme culturel dont ce pays a besoin. Mais il semble que l'entreprise a tout à gagner à développer vette vision « légitimiste » des choses. Et sous plusieurs aspects.

En apportant à un projet culturel une plus-value autre que simplement financière, c'est-à-dire en mettant à son service ses capacités d'organisation, de conception et de communication, l'entreprise ne peut que rendre plus authentique le bénéfice d'image qu'elle en retirera. La SARI/SEERI ne s'est pas contentée d'accrocher son nom à l'une des expositions de préfiguration du musée d'Orsay. Elle a véritablement co-organisé l'événement, en le faisant profiter non seulement de ses moyens budgétaires (ce qui est à la portée de la première multinationale venue) mais aussi de sa logistique. Et si la presse a si largement rendu compte de ce partenariat, c'est parce qu'elle a senti que l'entreprise avait tout mis en œuvre pour que l'opération soit une réussite au service de la culture et du public.

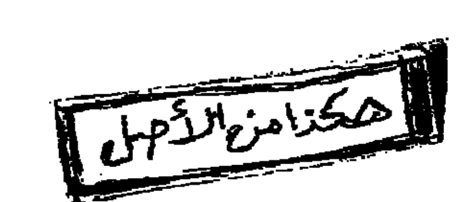
En deuxième lieu, même si on en parle moins souvent, le mécénat est aussi un puissant vecteur de cohésion interne. Parce que la culture est une haute valeur, elle est capable de valoriser les métiers et les hommes. Et plus l'entreprise est impliquée dans une opération artistique, plus ses salariés se sentiront dépositaires de cette parcelle de transcendance qu'est l'œuvre d'art. Depuis que Johnson a lancé sa Fondation pour le théâtre, l'art de la scène est devenu la passion de ses six cents employés.

Enfin, l'entreprise, par nature, est créatrice. Et sa créativité a tout à gagner à s'associer à celle des artistes. Cela va de soi dans des secteurs liés au design ou à l'esthétique des objets. Mais au-delà, quand le Crédit général industriel décide d'aider Jacques Monestier à réaliser son projet démesuré de théâtre d'automates, il cherche à se projeter dans l'avenir. Ce défi est de même nature que ceux que son environnement lui propose presque chaque jour.

Un « modèle français »

Depuis plusieurs années, les entreprises françaises ont multiplié ce genre d'initiatives. Et s'il existe un « modèle français » du mécénat, c'est bien autour de ce supplément de créativité qu'il faudrait le rechercher.

Le mécénat d'entreprise est l'affaire des entreprises et des gens de culture qui se rencontrent pour créer des événements ou des œuvres. Là est la vérité du mécénat, qui n'attend de l'Etat ni tutelle ni directives mais seulement une fiscalité adaptée et la renonciation claire à la tentation chronique de faire assumer par les entreprises ce qui est et demeure la responsabilité publique en matière de culture.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BALLADE A MARIE-MADELEINE, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.
LABICHE, Champigny, Boucles de Marne (48-80-90-90), 21 h.
TANT D'AMOUR, Deutsch de la Meurthe (47-37-53-31), 20 h 45.
L'HOMME PRUDENT, Antony, Firmin Gémier (46-66-02-74), 21 h.
LES SALONS, Rond-Point (42-56-60-70), 20 h 30.
L'INVASION COMIQUE, La Courneuve, Centre dramatique (48-36-11-44), 20 h 45.
LE MARIAGE DES MORTS, Escalier d'or (43-27-95-94), 20 h 45.
ÉTATS D'AMOUR, Paris-Villette (42-03-02-55), 21 h.
MAISON DE POUPÉE, Boulogne, TBB (46-03-64-41), 20 h 30.
LA CHARRUE ET LES ÉTOILES, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h.
DORMIR LA LUNE DANS UN ŒIL ET LE SOLEIL DANS L'AUTRE, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 : soirées jeunes chorégraphes de l'opéra de Paris.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : 20 h 30 ; chant : Paco Ibanez ; de 14 h 30 à 19 h, Le livre d'enfants à la télévision ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h, l'Art au monde des ténèbres, de M. Ruspoli ; 19 h, Rock around the Kremlin, de J. Pradel, Y. Billon et A. Guérin ; Vidéo-musique : 16 h, La country music ou la nostalgie de l'Ouest, de R. Manthoulis ; 19 h, Othello, de Verdi ; Cinéma du musée : 18 h, Vers un cinéma intégral ? De la peinture au cinéma dans les années vingt ; Hommage à la fédération Jean-Vigo voir cinémathèque, rubrique cinémas.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos ; 18 h 30 : Jean-Louis Mahjun ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : 20 h 45 : le Mariage des morts, de J.-P. Sarrazac.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : Passure à tes risques ; 23 h, mar. 22 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84) 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi quasi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud...
CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
PROLOGUE (45-75-33-15) 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 22 h : Alea jacta est.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : Tom Novembre.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) 20 h 30 : Circuits clandestins.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) : A. Swanson.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 18 h : Sumako Koseki.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD 20 h 30 : les Petits Pas.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Des aveugles.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (D. soir, L.), 20 h 30 : le Drame de la vie.

Festival Jazz Valley 1986

(30-31-12-79)

ARGENTEUIL, Salle J.-Vilar (39-61-51-43), 21 h : Luther Allison Blues Band.

Festival théâtral du Val-d'Oise

(34-12-40-50)

BEAUCHAMP, BLC, 21 h : Camping sauvage.
BOUFFEMONT, Centre de loisirs, 21 h : Sorcières.
CERGY-PONTOISE, CC, 21 h : On ne badine pas avec l'amour.
ENGHIEN, Théâtre du Hall Garnier, 21 h : la Petite Apocalypse.
FRANCONVILLE, CC Saint-Exupéry, 21 h : le Petit Prince.
TAVERNY, Salle des fêtes, 21 h : le Fil bleu ; le 16 à 16 h : l'Aube lunaire.

Vendredi 14 novembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, l'Amour, Madame, de G. Grangier ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : le Pur amour de Carmen (V.o. st anglais) ; 21 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : Barrabas, de L. Feuillade.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 17 h 30, les Enfants perdus, de A. Makovec ; 20 h 30, la Plaisanterie, de Jaromil Jires.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, le Salaire de la haine, de P. Wendkos (v.o. st français) ; 19 h, Filmoteca Unam : al Puno de hierro, de G. G. Moreno.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ANGEL H, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Le Club, 9e (47-70-81-47).
ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES BATISSEURS DU DESERT (Tun.) : Utopia, 5e (43-26-84-65), horaires spéciaux.
CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).
COBRA (*) (A., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 13e (43-27-95-94).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (II) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e, (43-35-30-40).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
OTELLO (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RUE DU DÉPART (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO BLUES (Jap., v.o.) Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BANCO, film américain de Richard Richards (*) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
CAP SUR LES ÉTOILES, film américain de Harry Winer (v.o.) : Forum Oreint Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COUREUR, film iranien de Amir Naderi (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DÉSORDRE, film français de Olivier Assayas : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
DOWN BY LAW, film américain de Jim Jarmusch (v.o.) : Gaumont Halles, 2e (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'ESQUIMAUDE A FROID, film hongrois de Janos Xantus (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*), film américain de Hal Ashby (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE, film américain de Chris Cain (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RATBOY, film américain de Sondra Locke (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA VÉRIFICATION, film soviétique de Alexei Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée de bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 14 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Avec Joël Bats, Bernard Lavilliers, Pierre Bachelet, Guy Marchand, Kim Wilde, Marc Lavoine, Whitney Houston, Francis Lalanne, Douchka, Elsa.
A 22 h 00, la séance de 10 heures, avec Jean Poiret pour la pièce « Les clients », qu'il joue avec Françoise Fabian au Théâtre Edouard-VII.
22 h 30 Feuilleton : Shôgun.
23 h 30 Journal.
23 h 50 Magazine : Premier Balcon.
0 h 5 TSF (Télévision sans frontière).

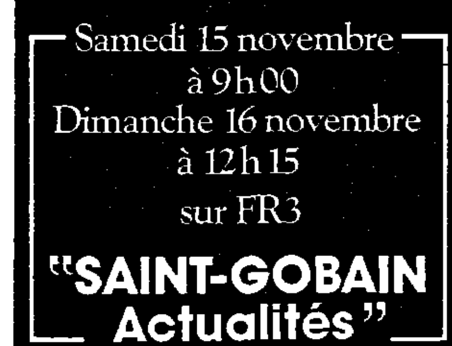
DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Deux flics à Miami.
21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : Les livres du mois, sont invités : Françoise Dolto (Enfances) ; Serge Moati (La saison des palais) ; George Steiner (Les Antigones) ; Jack Ralite parlera de La défense de l'infini, suivi des Aventures de Jean Foutre la Bite, de Louis Aragon ; Albert du Roy parlera de l'Identité de la France (tomes II et III), de Fernand Braudel.
22 h 40 Journal et cyclisme à Bercy.
22 h 55 Ciné-club : Le cave se rebiffe. □
Film français de Gilles Grangier (1961), avec J. Gabin, M. Carol, F. Villard, M. Birand, B. Blier.
Des truands parisiens, préparant un trafic de faux billets hollandais, font appel à un vieux caïd retiré des affaires.

TROISIÈME CHAINE : FR3



20 h 35 Feuilleton : Cinq filles à Paris.
(4e épisode.)
21 h 30 Magazine : Taxi.
Présenté par Anne Macina et Gérard Gil, réalisé par Guy Seligmann.
Lettre de nulle part : Gaza, reportage d'Annette Lévy-Willard ; Privés ou publics, les placards débordent, reportage de Bernard Olivier ; Zorro, Henri-François Rey ; Reporter, Jean-Jacques de Castelbajac ; Rétroviseur, Michel Naudy.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Cadence 3/Ring parade.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Invité d'honneur : Thierry Le Luron, qui interprète plu-



sieurs sketches de son spectacle et de son dernier album, dont un en compagnie de Bernard Mabille..

CANAL PLUS

21 h, Cinéma : Le diable boiteux. ■■ Film français de Sacha Guitry (1948), avec Sacha Guitry, Lana Marconi, Renée Devillers, Jeanne Fusier-Gir... ; 23 h 5, Flash d'informations ; 23 h 15, Cinéma : L'homme dans l'ombre. ■■ Film américain de Jack Fisk (1982), avec Sissy Spacek, Eric Roberts, Sam Shepard... ; 0 h 45, Cinéma : To be or not to be. ■ Film américain d'Alan Johnson (1983), en v.o., avec Mel Brooks, Anne Bancroft, Tim Matheson... ; 2 h 30, Cinéma : Le lit d'Elodie. ■ Film français classé X, de J. Helbie (1983), avec Yves Callas, Alban Ceray... ; 3 h 40, Documentaire : Les reines du striptease ; 4 h 20, Cinéma : Inferno. □ Film italien de Dario Argento (1979), avec Leigh McCloskey, Irène Miracle, Sacha Pitoëff... ; 6 h, Série : Comics.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Dynastie 2 ; 21 h 20, Série : Kojak ; 22 h 10, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 10, Feuilleton : Dynastie 2 ; 0 h 05, Série : Kojak ; 0 h 55, Série : Star Trek ; 1 h 50, Série : K 2000.

TV 6

20 h 10, Live 6 ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert émis de Stuttgart. Marche symphonique, de Uhl ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol mineur, op. 22, de Saint-Saëns ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, op. 55, de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia Navarro, soliste : Shura Cherkassky, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique. A 22 h 30, Les pêcheurs de perles, avec des œuvres de Saint-Saëns, Chopin, Debussy, Villa-Lobos ; à 0 h 30, Méli-Mélodame, par Claude Hermann.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Turbulences. Les psychiatres sont-ils malades ?
21 h 30 Musique : Black and blue. Nouvelles musiques du Brésil.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment : Renée Vivien.
0 h 10 Du jour au lendemain.

Samedi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13 h 50 La séquence du spectateur.
14 h 20 Série : La croisière s'amuse.
15 h 15 Dessin animé : Astro le petit robot.
15 h 45 Tiercé à Enghien.
16 h Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanov.
La quatrième dimension ; dossier : Un monde en apparence.
16 h 55 Mini-Mag.
De Patrice Drevet et Denis Vincenti.
17 h 30 Série : Agence tous risques.
Détournement.
Avec George Peppard, Dwight Schultz...
18 h 20 Trente millions d'amis.
19 h Magazine : Auto-moto.
19 h 40 Cocoricocoboy.



20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Docteur Teyran.
De Jean Chapot (2e épisode).
Avec Michel Piccoli, Pascale Bardet, Nadine Alari, Jean-Marc Thibault, Raymond Pellegrin.
22 h 10 Droit de réponse.
De Michel Polac. Revue de presse.
0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit. Série : Le prisonnier.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 25 Emission pour la jeunesse.
14 h 50 Les Jeux du stade.
Rugby : France-Nouvelle-Zélande ; cyclisme : Les Six Jours de Paris.
17 h Magazine : Modes in France.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 40 Affaire suivante...
20 h Journal.
20 h 30 « Salut Thierry », en hommage à Thierry

Le Luron (extraits tirés des « Rendez-vous des dimanches » et de « Champs-Elysées ».
21 h 05 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec Chantal Goya, Sylvie Vartan, Nana Mouskouri, Daniel Lavoie, Annie Cordy, les Five Stars, Isabelle Adjani, Jean-Pierre Mader, Michel Lagueyrie, le ballet polonais Slask, Madonna.
21 h 55 Série : Le voyageur.
22 h 25 Les enfants du rock.
Les clips de la semaine ; Rock Report, le magazine du rock ; Flash back : chansons des années 60 ; Alain Chamfort ; Interview du groupe Rita Mitsouko, Jean-Baptiste Mondino, Françoise Hardy.
23 h 55 Cyclisme.
0 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 15 Espace 3 : Ensemble.
15 h 10 Théâtre : Henri IV (2e partie).
Cycle William Shakespeare.
19 h Flash info.
19 h 53 Dessin animé : La panthère rose.
20 h 4 Disney Channel, pour les tout-petits.



20 h 35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes :
21 h 55 Journal.
22 h 25 Série : Mission casse-cou.
23 h 20 Série rose : A la feuille de rose, maison turque.

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : Meurtres dans l'espace ; 15 h, 25 Cabou Cadin ; 16 h, 20 Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 16 h, 35. Série : Hollywood Blues ; 17 h, 25 Documentaire : Les animaux du soleil ; 17 h, 50 Téléfilm : Attention à la peinture ; 19 h, 35 Top 50 ; 20 h, Téléfilm : Deux amies ; 22 h 10 Les superstars du catch ; 23 h, Flash d'informations ; 23 h 10 Cinéma : Exterminator II. □ Film américain de Mark Buntzman et William Sachs (1984), avec Robert Ginty, Mario Van Peebles, Deborah Geffner... ; 0 h 40, Cinéma : Conte de la folie ordinaire. ■■ Film franco-italien de Marco Ferreri (1981), avec Ben Gazzara, Ornella Muti, Tanya Lopert... ; 2 h, 15, Cinéma : Inferno. □ Film italien de Dario Argento (1979), avec Leigh McCloskey, Irène Miracle, Sacha Pitoëff... ; 3 h, 55, Documentaire : J'ai deux amours. Portrait de Josephine Baker ; 4 h, 45, Cinéma : L'homme dans l'ombre. ■■ Film américain de Jack Fisk (1982), avec Sissy Spacek, Eric Roberts, Sam Shepard...

LA « 5 »

13 h 55, Feuilleton : Flamingo Road ; 14 h 40, Feuilleton : Dynasti 2 ; 15 h 35, Série : Kojak ; 16 h 30, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 25, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 20, Série : Chips ; 19 h 10, Série : Happy Days ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller (Double meurtre) ; 21 h 40, Série : Arabesque ; 22 h 30, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 25, Football américain.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h, Variétés : Show ; 19 h 35, Une page de pub ; 20 h 10, Série : Insiders ; 21 h 15, Série : No Soap Radio ; 21 h 45, Série : A. Hitchcock ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Abélard, toujours.
22 h 10 Démarches.
Un auteur sous influence, de Jean-François Bory.
22 h 30 Musique : Semaine Festival d'automne.
La Chine : l'opéra chinois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert.
En direct de la salle Pleyel à Paris. L'ouverture d'Euryanthe, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi mineur, op. 11, de Chopin ; Concerto pour orchestre de Lutoslawski, par l'Orchestre national de France, dir. David Zinman, soliste : Krystian Zimerman, piano.
23 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à Chevilly-Larue (Val-de-Marne).
12 h Télé foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sport dimanche.
14 h 25 Variétés : A la folie pas du tout.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Dalida, Juliette Binoche.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 5 Série : Pour l'amour du risque.
19 h Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Michel Baroin, PDG de la GMF et de la FNAC.
20 h Journal.



20 h 35 Cinéma :
Une femme à sa fenêtre ■
Film français de Pierre Granier-Deferre (1976), d'après le roman de Drieu La Rochelle.
Avec Romy Schneider, Philippe Noiret, Victor Lanoux, Umberto Orsini, Gastone Moschin, Martine Brochard...
En 1936, à Athènes, une grande bourgeoise, femme d'un diplomate italien, s'éprend d'un militant communiste traqué par la police. Romy Schneider brille de tout son éclat, de toute sa force émotionnelle, dans une adaptation contestable d'un roman de Drieu La Rochelle. La mise en scène est un bel exemple de « qualité française ».
22 h 20 Sport dimanche soir.
23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Informations et météo.
9 h 35 Les chevaux du Tiercé.
10 h Récré A 2 dimanche.
11 h 30 Dimanche Martin.
13 h Journal.
13 h 20 Tout le monde le sait.
Invités : grand concert Arban, Enrico Macias, François Feldman, Nicoletta, Charlélie Couture.
14 h 30 Série : Magnum.
15 h 30 L'école des fans.
Invité : Enrico Macias.
16 h 25 Le kiosque à musique.
17 h 00 Série : Christophe Colomb.
▶ Réal. Alberto Lattuada.
Avec Gabriel Byrne, Mark Buffery, Audrey Matson, Virna Lisi... (premier épisode).
18 h 40 Stade 2.
Cyclisme ; haltérophilie ; rugby ; patinage artistique ; voile ; automobile ; football ; karaté.

19 h 30 Série : Maguy.
En avant l'amnésique.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
D'après Georges Simenon.
Maigret et M. Charles.
Avec Jean Richard, Betty Beckers, Danièle Croisy, Jean-François Devaux, François Cadet.
Coutumier des fugues, M. Sabin-Levesque, l'un des plus importants notaires de Rouen, a disparu, mais cette fois sans donner signe de vie...
22 h 10 Projection privée.
Emission de Marcel Jullian.
Invité : le professeur Laborit.
23 h 10 Cyclisme.
Les Six Jours de Paris.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Debout, les enfants.
10 h Magazine : Mosaïque.
De 12 h à 13 h Espace 3.
13 h 30 Forum RMC-FR 3.
15 h 30 Sports loisirs.
17 h Amuse 3.
17 h 55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18 h 55 Amuse 3. (suite).
19 h 45 Jeu : Cherchez la France.
20 h 4 Série : Benny Hill.
20 h 35 Les géants de la musique.
Cycle Arthur Rubinstein, à l'occasion du centenaire de sa naissance.
Concerto pour piano nº 2 en sol mineur, op. 22, de Saint-Saëns ; Concerto pour piano en la mineur, op. 16, de Grieg, par le London Symphony Orchestra, dir. André Prévin. (Retransmis simultanément sur France Musique.)
21 h 35 Aspect du court métrage français.
21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit :
Femme ou maîtresse. ■■
Film d'Otto Preminger (1947), en v.o. et en noir et blanc, avec Joan Crawford, Dana Andrews, Henry Fonda...
Une dessinatrice de presse, maîtresse d'un avocat marié, qu'elle aime passionnément, souffre de la situation fausse dans laquelle ils se trouvent tous deux. Drame sentimental à trois personnages, débat psychologique d'une femme partagée entre ses sentiments et le souci de sa dignité.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Adagio rondo de Webern, par A. Navarra, violoncelle et E. Kochler, piano.

CANAL PLUS

8 h, Cinéma : Les hommes de Las Vegas. Film franco-germano-hispano-italien (1969), avec Gary Lockwood, Jean Servais, Elke Sommer... ; 10 h, Cinéma : Partir, revenir. ■■ Film français de Claude Lelouch (1984), avec Annie Girardot, Jean-Louis Trintignant, Richard Anconina... ; 12 h, Le croc-note show ; 12 h 5, Canaille Plus ; 12 h 30, Hollywood star ; 13 h, Flash d'informations ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre. Le visiteur de Gondal, de P. Reumaux ; 13 h 9, Série : Rawhide ; 14 h, Téléfilm : Maman sur ordinateur ; 15 h 30, Documentaire : Animaux d'Australie ; 15 h 55, Série : Les monstres ; 16 h 20, Série : Cisco Kid ; 16 h 55, Football américain ; 18 h, Cinéma : Jackie Chan, le magnifique. Film chinois de Chen Chi (1980). Avec Jackie Chan, Nora Miao... ; 19 h 30, Flash d'informations ; 19 h 35, Ça cartoon ! ; 20 h 30, Cinéma : La castagne. ■ Film américain de George Roy Hill (1976), avec Paul Newman, Strother Martin, Michael Ontkean ; 22 h 25, Cinéma : Le secret derrière la porte. ■■ Film américain de Fritz Lang (1946), en v.o., avec John Bennet, Michael Redgrave, Anne Revere... ; 0 h 10, Cinéma : L'arbalète. ■ Film français de Sergio Gobbi (1984), avec Daniel Auteuil, Marisa Berenson, Marcel Bozzuffi... ; 1 h 40, Série : Hollywood blues.

LA « 5 »

7 h 40, 13 h 40 Série : Happy Days ; 8 h 10, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 9 h, Série : Shérif, fais-moi peur ; 9 h 50, Série : Star Trek ; 10 h 40, Football américain ; 12 h, Série : Tonnerre mécanique ; 14 h 5, Feuilleton : Flamingo Road ; 15 h, Série : Arabesque ; 15 h 50, Série : Baretta ; 16 h 40, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 30, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 25, Série : K 2000 ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Mike Hammer ; 21 h 25, Série : Supercopter ; 22 h 15, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 10, Série : Mike Hammer ; 0 h, Série : Supercopter ; 0 h 50, Star Trek ; 1 h 45, Série : K 2000.

TV 6

De 14 h à 17 h Rediffusions : Les envahisseurs ; Au cœur du temps ; La grande vallée ; 17 h, Clips ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h 10, Série : Les globe-trotters. 20 h 30, Cinéma : La chose d'un autre monde. ■ 22 h, 6 Tonic.

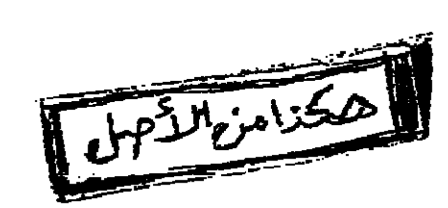
FRANCE-CULTURE

20 h Musique : Repérages.
Philippe Barraqué, auteur, compositeur, interprète.
20 h 30 Atelier de création radiophonique.
Interventions Québec avec trois créateurs du Québec.
22 h 30 Musique : Semaine Festival d'automne.
La Chine : Le rêve dans le pavillon rouge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert retransmis en simultané sur FR3.
Cycle Arthur Rubinstein.
23 h Les soirées de France-Musique.
A 23 h 5, Climats : Les magams du Moyen-Orient ; à 1 h, Champ d'étoiles : Voyage à travers la chanson.

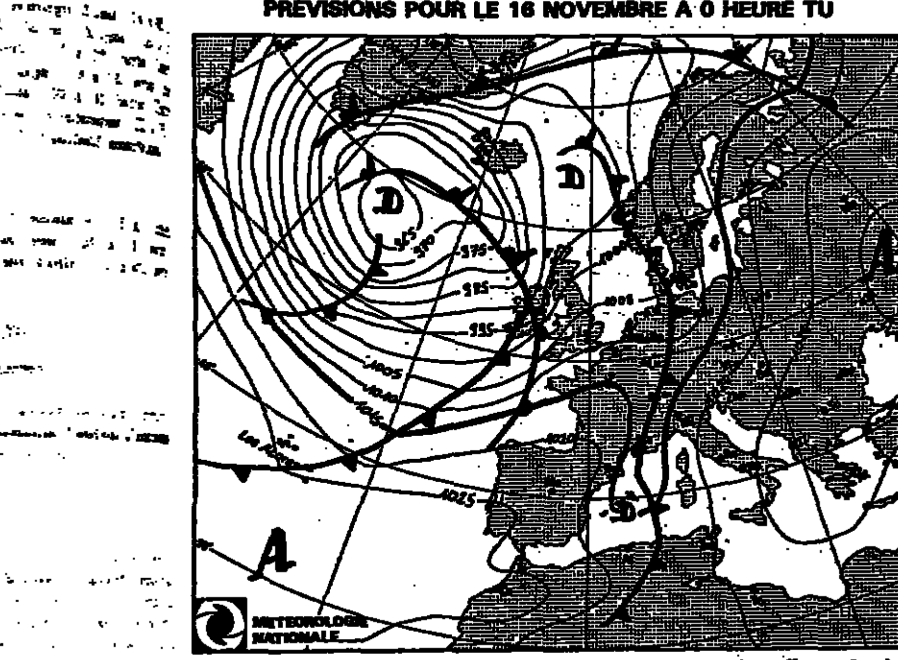
● ***Pas de recours contre la loi limitant la concentration des médias.*** — Les députés socialistes ont décidé de ne pas saisir le Conseil constitutionnel de la loi limitant la concentration dans les médias écrits et audiovisuels, qui vient d'être définitivement adoptée. Mais s'ils affirment, selon M. Jean-Jacques Queyranne, qu'elle reste en grande partie « inefficace » ; ils constatent que la commission nationale de la communication et des libertés a en charge de *« faire respecter le pluralisme ». « Nous verrons si elle peut le faire »,* déclare M. Queyranne. *« C'est à elle de jouer ».*



Météorologie

SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 à 0 heure et le dimanche 16 novembre à 24 heures.

Deux perturbations actives traverseront le pays dans un flux rapide de Sud-Sud-Ouest à Sud-Ouest.

La première sera particulièrement active sur les contreforts sud du Massif Central, où des pluies orageuses très abondantes se déclencheront. La seconde pénétrera dimanche sur la moitié Nord-Ouest du pays, épargnant encore le Sud-Est qui bénéficiera ainsi d'une accalmie.

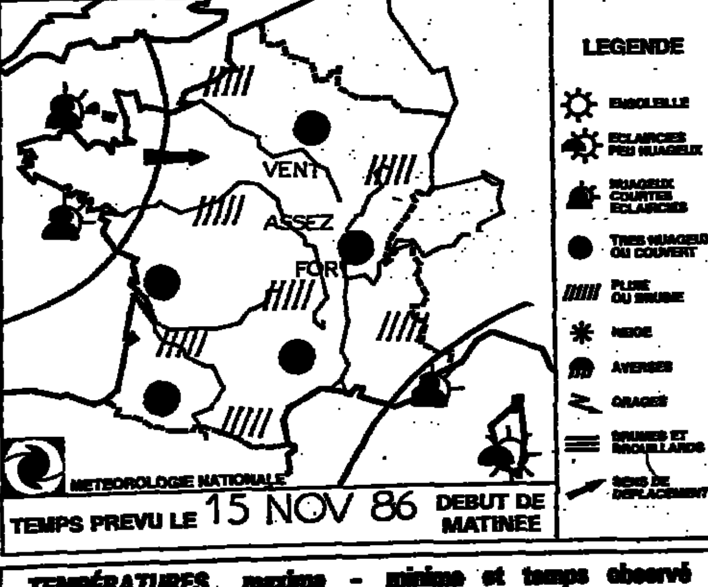
Samedi : c'est un temps couvert et pluvieux qui prédominera le matin sur la majeure partie du pays. Des précipitations particulièrement abondantes s'abattront sur les Cévennes. Elles seront assez fortes de la Méditerranée au Lyonnais, modérées ailleurs. Elles s'accompagneront d'un vent de sud assez fort au voisinage de la vallée du Rhône. Seuls la Bretagne et le Cotentin bénéficieront de quelques éclaircies matinales parfois entrecoupées d'averses. En cours de journée, des éclaircies apparaîtront sur les Pays de Loire, puis l'Aquitaine, le Centre, le Bassin Parisien et le Nord, où l'on observera de rares averses tandis que le ciel breton se couvrira. Des pluies affecteront les régions s'étendant du golfe de Lion au Massif Central, au Lyonnais, au nord-est et aux Alpes. Elles seront souvent orageuses et toujours très abondantes sur les Cévennes et le littoral du golfe du Lion.

La Corse sera épargnée : seule une aggravation nuageuse et un renforcement du vent de sud y seront observés.

Dimanche : des Pyrénées occidentales aux Pays de Loire, à la Bretagne et à la Normandie, le temps gris et pluvieux du matin laissera place à une alternance d'averses et d'éclaircies. Le vent de sud-ouest se renforcera sur la pointe de Bretagne.

De l'Aquitaine au Centre, au Bassin Parisien et aux Ardennes, la matinée sera assez belle : éclaircies et passages nuageux se succéderont. Mais une aggravation pluvieuse se produira en cours d'après-midi.

Partout ailleurs, le ciel sera nuageux. Quelques orages résiduels éclateront encore le matin de la Corse à la Côte d'Azur et au sud des Alpes, mais ils laisseront place à des éclaircies.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-11-1986

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-11 à 6 h TU et le 14-11-1986 à 6 h TU

FRANCE			
AJACCIO	20	10	P
BIARRITZ	17	17	D
BORDEAUX	14	7	D
BOURGES	17	7	C
BREST	13	9	A
CAEN	15	7	D
CHERBOURG	13	7	N
CLERMONT-FERR.	18	5	P
DIJON	17	10	P
GRENOBLE St-M-H	18	9	P
LILLE	16	9	P
LIMOGES	16	7	P
LYON	18	13	P
MARSEILLE-MAR.	19	14	A
NANCY	19	8	P
NANTES	14	9	C
NICE	16	15	P
PARIS-MONTS.	17	8	N
PAU	14	6	D
PERPIGNAN	19	15	N
RENNES	14	8	C
ST-ÉTIENNE	16	11	P
STRASBOURG	13	2	C
TOURS	16	7	D
TOULOUSE	20	7	N
POINTE-A-P.	2	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	22	9	C
AMSTERDAM	15	10	P
ATHÈNES	16	7	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	20	11	C
BELGRADE	5	-1	D
BERLIN	9	4	N
BRUXELLES	16	10	P
LE CAIRE	21	16	D
COPENHAGUE	9	6	N
DAKAR	30	24	N
DELHI	30	17	D
DJERBA	24	16	O
GENÈVE	8	2	A
HONGKONG	23	22	C
ISTANBUL	13	7	D
JÉRUSALEM	12	6	D
LISBONNE	16	13	C
LONDRES	14	8	D
LOS ANGELES	29	10	N
LUXEMBOURG	13	7	P
MADRID	11	9	P
MARRAKECH	19	8	D
MEXICO	20	12	B
MILAN	9	8	P
MONTRÉAL	4	-11	D
MOSCOU	3	-3	N
NAIROBI	24	13	C
NEW-YORK	9	-2	D
OSLO	3	3	P
PALMA-DE-MAL.	21	16	P
PÉKIN	14	-2	D
RIO-DE-JANEIRO	21	18	C
ROME	19	14	P
SINGAPOUR	31	25	O
STOCKHOLM	3	-1	N
SYDNEY	22	15	C
TOKYO	15	10	N
TUNIS	21	9	N
VARSOVIE	6	0	N
VENISE	12	8	C
VIENNE	5	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Nathalie et Jean-Louis DOUBLET-LABOURDETTE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 4 novembre 1986.

68, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

Mariages

– Yvonne FATTAL et Jérôme BOURDON

sont heureux de faire part de leur mariage, *célébré dans l'intimité,* le 14 octobre 1986, à Paris.

87, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– M. et Mme François-Henri de VIRIEU

sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille,

Isabelle
avec
M. Patrick Le Méléo.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 15 novembre 1986, à 15 heures, *en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi* (Yvelines).

28, chemin de l'Auberderie,
78160 Marly-le-Roi.

Décès

– Les ami(e)s de

Michelle ABOUHADANA,

décédée à Paris le 17 octobre 1986, remercient tous ceux qui ont apporté leur témoignage d'affection, d'amitié et de sympathie.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de *Thiais,* le *12 novembre, dans* la plus stricte intimité.

Claude Bonian,
15, rue Cave,
92300 Levallois.
Chantal Vallot-Jacob,
14, rue des Moines,
75017 Paris.

– Lyon. Paris. Tarare.

M. et Mme Pierre Blanc,
M. et Mme Henry Blanc,
M. et Mme Antoine Blanc,
M. et Mme Pierre Thivel,
MM. Patrice et Xavier Blanc,
M. et Mme Emmanuel Jullien de Pommerol
et leur fils,
Mlle Christine Blanc,
Mlle Marie Blanc,
M. et Mme Bruno Vial,
Mlles Pauline et Régine Thivel,
Les familles Blanc et Monard,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne BLANC,

survenu à Lyon le 12 novembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 novembre, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception (Lyon-3e), 5, quai Victor-Augagneur, 69003 Lyon.

– Lyon. Paris. Marseille. Lorient.

Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel des établissements Michel Blanc et fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne BLANC,
président d'honneur,

survenu à Lyon le 12 novembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 novembre, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, Lyon-3e.

– Lyon. Rotterdam.

La direction,
Le personnel de la Société hollandaise Michel Blanc,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne BLANC,
président d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 novembre 1986, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, Lyon-3e.

– **Alain BOURGEOIS,**
1906-1986

Ici, Alain Romée,
en son heure dernière,
dit adieu à jamais
aux fleurs, à la lumière,
à ce cœur que charmait
son rêve ou sa chimère,
à tous ceux qu'il aimait
à tous ceux qui l'aimèrent.

Ginette,
son épouse,
Ariane,
Hélène,
Raoul, Marie, Raphaël et Sandrine,
Denis,
Florence, Michel et Lucas,
Sylvie et Fabrice,
ses enfants, belle-fille, gendre et petits-enfants.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu le samedi 15 novembre, à Saint-Jean-d'Alcas.

5, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne-Billancourt.
Saint-Jean-d'Alcas,
12250 Roquefort.

– Le président et le conseil d'administration de la Société de géographie commerciale de Paris

ont la tristesse de faire part du décès du

sénateur Julien BRUNHES,
son président d'honneur,

survenu à Paris, le 11 novembre 1986.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e, le mardi 18 novembre, à 10 h 30.

[Né le 25 novembre 1900 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Julien Brunhes, ancien élève de l'Ecole navale, lieutenant de vaisseau, ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, a été secrétaire de la Fédération nationale des transporteurs routiers de 1932 à 1937. Secrétaire général des Groupements professionnels industriels coloniaux de 1940 à 1944, il était entré au lendemain de la seconde guerre mondiale dans la société d'aviation Breguet, dont il est resté secrétaire général jusqu'en 1946. La même année, il était élu conseiller municipal de Viry-sur-Seine et député de la Seine à la deuxième Assemblée nationale constituante avant de siéger au premier Conseil de la République. Réélu sénateur indépendant en 1952, 1958 et 1959, membre du comité directeur du Centre national des indépendants et paysans, Julien Brunhes n'avait pas retrouvé son siège au Palais du Luxembourg en 1968, car la liste centriste sur laquelle il figurait en deuxième position derrière M. Dominique Pado n'avait obtenu qu'un élu. Au cours de son mandat *législatif,* il avait siégé au Conseil de l'Europe, dont il avait été vice-président en 1964.]

– Mme Charles Doubinski-Duchene,
M. et Mme Marcel Doubinski-Duchene
et leurs enfants,
Mme Simone Rubenstein,
Les familles Doubinski, Jakubowski, Steinberg, Segal,
Les familles parentes et alliées,
M. et Mme Kung,
ses dévoués serviteurs,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles DOUBINSKI-DUCHENE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, à Cannes, le 12 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 18 novembre, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Réunion à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond FURON,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Paris,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
ancien président
de la Société géologique de France,

survenu en son domicile, 87, boulevard du Général-Leclerc, à Clichy, le 12 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 novembre 1986, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, 96, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy, où l'on se réunira à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Pont-Audemer, vers 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jeannine Yon-Kahn,
son épouse,
Pierre et Eve Bollack,
Jean et Mayotte Bollack,
leurs enfants et petits-enfants,
Maurice et Michelle Crignon
et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
qui l'ont entouré,

ont la douleur de faire part du décès de

Théophile KAHN,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,
directeur honoraire à l'École pratique des hautes études,

survenu le 3 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Châtenay,
92160 Antony.

[Théophile Kahn (dit Cahn) est né le 11 août 1896 à Guebwiller. Docteur en médecine, docteur ès sciences, il a été le collaborateur de Georges Schaeffer, à Strasbourg, avant de diriger, de 1928 jusqu'à sa retraite, le service de physiologie à l'Institut de biologie physico-chimique à Paris, avec une interruption entre 1942 et 1945, où, réfugié aux Etats-Unis, il a été « fellow » de la Fondation Rockefeller, puis « lecturer » à la New York University. Ses travaux de physiologie ont porté principalement sur le métabolisme. On lui doit aussi une série de travaux dans le domaine de la philosophie et de l'histoire des sciences. Parmi les titres de ses ouvrages, on retiendra en premier lieu *la Régulation des processus métaboliques dans l'organisme, la Vie et l'Œuvre d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire.*]

– M. et Mme Gérard Sitbon
et leur fils, Eric,
Les familles Maarek, Bismuth, Bonan, Coen, Samama, Scialom, Cohen et Levy,

font part du décès de

Mme Hélène MAAREK,
née Bonan,

survenu le 12 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

16, résidence Les Gros-Chênes,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Martinot-Lagarde,
Ses enfants :
L'ingénieur général du *GREF* et Mme Pierre Martinot-Lagarde,
Le général et Mme Jacques Martinot-Lagarde,
M. et Mme Etienne Martinot-Lagarde,
M. et Mme Pierre Periac,
Mme Jean Siavy,
M. et Mme Philippe Martinot-Lagarde,
M. et Mme Jean-Louis Martinot-Lagarde,
M. et Mme André de Pompery,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part de la mort subite du

professeur André MARTINOT-LAGARDE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 novembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 novembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, à Paris-12e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être faits au *monastère de Saint-Thierry, 51220* Saint-Thierry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147, rue de Bercy,
75012 Paris.

– Saigon. Nice. Castres.

M. André Michel,
son époux,
M. et Mme Jean-Luc Michel et Anh-Andrey,
M. et Mme Gérard Michel,
M. et Mme Alain Deprez et Marie-Lise,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Gressier,
sa mère,
Mme René Michel,
sa belle-mère,
Les familles Leprovost, Dubost, *Faure, Heuzé, Gressier et Michel,*
ses frères, sœurs, neveux et nièces, parents et alliés,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme André MICHEL,
née Nicole Gressier,

survenu le 5 novembre 1986, après une longue et cruelle maladie, à l'âge de cinquante ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux a eu lieu le 7 novembre, en l'église de Saint-Antoine-Ginestière, à Nice, et l'inhumation, le même jour, dans le caveau de famille, à Castres-Les Salvages.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villa Monica,
366, avenue de Fabron,
06200 Nice.

– Mme Antoine Niedergang,
M. et Mme Pierre Libaud,
M. et Mme François Niedergang,
M. et Mme Michel Arnaud,
M. et Mme Max Clicquot de Mentque,
M. et Mme Alain Neveux,
M. et Mme Jacques de Lanversin,
Mlle Florence Niedergang,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Pierre Niedergang, Cordebas, Mercier, Giboin,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Antoine NIEDERGANG,
ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu le 7 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-un ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 10 novembre, *en l'église* de Saint-Savinien-sur-Charente.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La Pépinière,
17350 Saint-Savinien.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général de l'Assistance publique, hôpitaux de Paris,
Le président de la commission de surveillance,
Le président du comité consultatif médical,
L'équipe de direction et le personnel du groupe hospitalier Saint-Vincent-de-Paul - *La Roche-Guyon.*

ont le regret de faire part du décès, survenu le 11 novembre 1986, de

Mme Michèle RAPINE,
directeur du groupe hospitalier
Saint-Vincent-de-Paul
La Roche-Guyon.

Les obsèques ont été célébrées le 14 novembre.



– M. et Mme Claude Hess,
Le docteur et Mme Otto Edelstein,
M. et Mme Jean-Marcel Bouvat-Martin,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Mme Jacqueline Haymann,
Sa belle-sœur et ses neveux,
Les familles Simon, Cerf, Rueff, Justitz, Samuel-Delahaye, Hess,
Et ses amis,
M. Fernand Mouren,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Germaine SAMUEL,

survenu le 6 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Il est rappelé le souvenir de ses parents,

Maurice et Andrée SAMUEL,
déportés à Auschwitz,

et de son frère,

Jean SAMUEL,
fusillé à Châtillon-sur-Azergue,
morts pour la France.

L'inhumation a eu lieu dans l'inti*mité,* à Lyon.

1, avenue Théodore-Rousseau,
75016 Paris.
28, avenue de la Cadenelle,
13008 Marseille.
Château de la Preugne-Preveranges,
18370 Châteaumeillant.

– Mme Michèle Tran-Thong,
son épouse,
M. et Mme Thiercelin,
Mme Bridier,
M. et Mme J. Bridier,
M. le docteur Jaquet et son épouse,
Christophe et Alexandre,
Mme Ludovicy et M. Pierre Ludovicy,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le professeur François TRAN-THONG,
ancien directeur de l'UER
du département de psychologie
de l'université Paris-VIII.

entré dans la lumière du Seigneur, le 11 novembre 1986, muni des derniers sacrements de la sainte-Eglise.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, à Paris-20e.

« Heureux ceux qui ont un cœur de pauvre : le royaume des cieux est à eux. »

(Matthieu-V, 13.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Yves Martinais,
Eric et Anne Martinais,
Et toute leur famille,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Françoise MARTINAIS,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– Mme Bertrand Pineau et son fils,
Mme de Guermarquer,
M. Christian Pineau,
Et toute sa famille,

ne pouvant répondre à toutes les marques de sympathie que leur ont témoignées leurs amis à la suite du décès accidentel de

Bertrand PINEAU,

leur adressent leurs très vifs remerciements.

Anniversaires

– A l'occasion du neuvième anniversaire du décès du

professeur Georges FRIEDMANN,

son épouse prie tous ceux qui l'ont connu et estimé de se joindre à elle pour une pensée émue.

Messes anniversaires

– *A l'occasion du centenaire de la* naissance de

Henri MASSIS,
de l'Académie française.

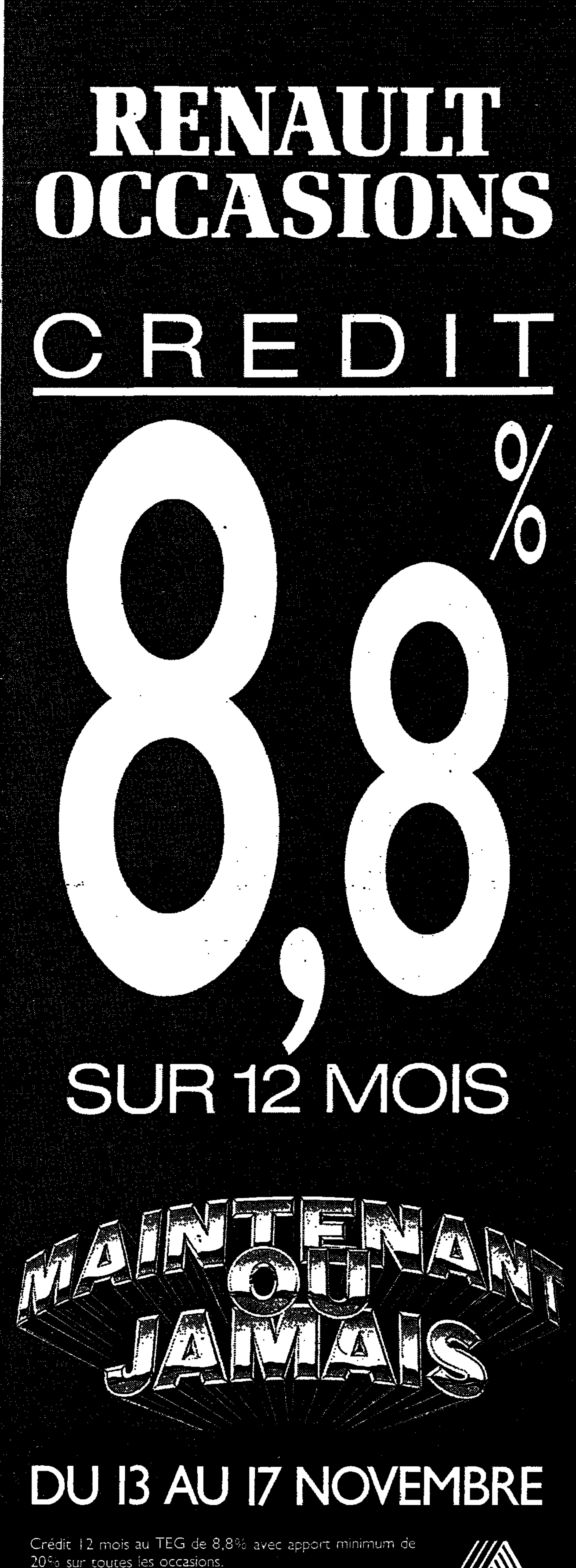
une messe sera concélébrée sous la présidence de Mgr Daniel Pezeril, ancien évêque auxiliaire de Paris, le samedi 15 novembre 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, samedi 15 novembre, à 15 heures, salle des Conseils, M. Philippe Cocatre-Zilgien : « Les controverses juridiques relatives à la propriété Ecclésiastique en France à la fin de l'Ancien Régime. »

– Université Paris-I, mercredi 19 novembre, à 15 heures, 3, rue Michelet, Mlle Olga Psychoyos : « Milieu naturel et sites archéologiques dans les régions côtières de la mer Egée au néolithique et à l'âge du bronze. »



Informations « services »

PHILATÉLIE

Emission Croix-Rouge

Vitrail de Vieira da Silva

L'émission traditionnelle Croix-Rouge a, cette année, pour sujet le détail d'un vitrail de l'église Saint-Jacques de Reims réalisé par Vieira da Silva. D'une valeur faciale de 2,20 F et affecté d'une surcharge de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge, ce timbre est également présenté en carnets de dix. Il sera mis en vente générale le 24 novembre.

Terminée au début du treizième siècle, en partie reconstruite aux



quatorzième et seizième siècles, l'église Saint-Jacques possède deux chapelles édifiées en 1548, qui auraient eu pour architecte un certain Colbert, membre de la famille du ministre du Roi-Soleil.

La guerre de 1914-1918 fut fatale aux vitraux Renaissance de l'église. C'est à une artiste d'origine portugaise, Vieira da Silva, née à Lisbonne en 1908 et installée à Paris en 1928, que fut confiée la tâche de les remplacer. Influencée par des personnalités aussi différentes que celles de Waroquier, Friesz, Dufrene, Fernand Léger, elle joue avec la couleur et transpose l'espace démultiplié découvert par les cubistes.

Le timbre, au format vertical 27 × 32,75 mm (nº PTT 1986-42), est imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

★ Vente anticipée à Reims les 22 et 23 novembre de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel des Comtes de Champagne, rue de Tambour ; le 22 novembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Reims principal. Les oblitérations « premier jour » seront réalisées à l'encre rouge.

★ Vieira da Silva expose plusieurs de ses œuvres à la galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine à Paris 6e, jusqu'au 22 novembre. Lire l'article de Jean-Marie Dunoyer dans *le Monde* du 12 novembre.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Lumières d'encre.** – L'Association des peintres, graveurs, dessinateurs, créateurs de timbres-poste (Del. et Sc.) exposera du samedi 21 février au samedi 7 mars 1987, à la galerie du Messager au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, deux cents œuvres non philatéliques, inédites, gravées et dessinées par ses membres. A l'occasion de cette exposition baptisée « Lumières d'encre », les graveurs et dessinateurs de l'association dédicaceront leurs œuvres philatéliques lors de séances de signatures.

● **L'Argentine et Maradona.** – L'équipe d'Argentine de football, vainqueur de la treizième Coupe du monde, a droit aux honneurs du timbre-poste. Le 8 novembre, seize timbres d'une valeur de 0,75 austral chacun ont été émis en feuillets de quatre, reproduisant : la sélection nationale argentine, une phase des matches Argentine-Angleterre et Argentine-RFA et, enfin, Diego Maradona sur les épaules de ses supporters, brandissant le trophée (tirage : 254 000 séries).



● **Administrations postales étrangères.** – Suite de la liste des adresses d'administrations postales étrangères.

Afrique du Sud, Ciskei, Bophuthatswana, Transkei et Venda : Philatelic Services and Intersapa, Private Bag X 505, Pretoria 0001, Afrique du Sud.

Iles Cook : Philatelic Bureau, Post Office, Rarotonga, îles Cook (océan Pacifique).

Indonésie : Philatelic Section, Postal Services, Jl. Jakarta 34 Bandung 40272, Indonésie.

Turquie : PTT Filateli Servisi, PK. 900, 06045 Ulus-Ankara, Turquie.

ÉCHECS

A Dubaï (Emirats arabes unis)

Ouverture des vingt-septièmes Jeux olympiques

Les vingt-septièmes Jeux olympiques d'échecs s'ouvrent le vendredi 14 novembre à Dubaï (Emirats arabes unis). Jusqu'au 2 décembre, une centaine de pays, représentés chacun par une équipe de quatre joueurs, plus deux remplaçants, s'affronteront pour essayer d'empocher la prestigieuse médaille d'or attribuée tous les deux ans.

Au vrai, cette médaille a déjà, ou presque, son destinataire, l'URSS. Vainqueur seize fois sur dix-sept participations, l'Union soviétique aligne cette année une formidable équipe : Kasparov, champion du monde, Karpov, son prédécesseur, Sokolov, vainqueur du Tournoi des candidats, Youssoupov, l'autre finaliste, Vaganian et Tsetchkovski, le moins connu des six. Qui peut menacer une telle armada ? Les « restes », argent et bronze, seront laissés à l'Angleterre, à la Yougoslavie, à la Hongrie ou aux Etats-Unis.

La France, surprenante septième à Thessalonique en 1984, sera cette fois encore, conduite par l'ancien champion du monde franco-russe Spassky, qui mène au combat Haïki, Miralès, Renet, Kouatly et Sharif. Son équipe peut, en raison notamment du forfait de la Norvège, de la Suède, du Danemark et des Pays-Bas (1), être classée dans les dix premières places. Résultat flatteur pour un pays qui n'a toujours pas de grand-maître.

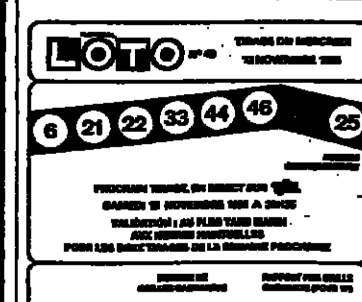
Le second événement, mais le premier peut-être en importance, à Dubaï, sera le congrès de la Fédération internationale des échecs (FIDE). Ce congrès doit procéder à l'élection du président de la FIDE. On sait que le Philippin Florencio Campomanes se représente et que le Brésilien Lincoln Lucena se présente contre lui. On sait aussi que Kasparov, bien assis maintenant sur son trône, s'est engagé derrière M. Lucena. On a appris récemment que M. Tchikvaïdzé avait été élu nouveau président de la Fédération soviétique des échecs (*le Monde* du 1er novembre). Première victoire de Kasparov ? Sans doute. Pour autant, le déboulonnage de M. Campomanes n'apparaît pas évident sauf si, bien entendu, M. Tchikvaïdzé « lâchait » l'ennemi juré de Kasparov, ce que rien jusqu'ici ne permet de supposer.

Une seule – et peu glorieuse – certitude : le président de la Fédération française, M. Lambert, votera Campomanes.

B. de C.

(1) Ces quatre pays ont décidé de ne pas participer aux JO en raison du refus des autorités de Dubaï d'accorder un visa d'entrée à l'équipe d'Israël. En 1976, les JO eurent lieu en Israël et furent boycottés par l'URSS et les pays du bloc soviétique, ainsi que par les pays arabes.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 28



WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 15 novembre

Auxerre, 14 heures : vins fins Bourgogne et Bordelais; Bergerac, 14 heures : armes, souvenirs historiques, chasse; Marseille, (H. Le Prado Bordes), 14 h 30 : meubles, sièges et objets d'art, 17e, 18e et 19e siècles, armes, tapisseries d'Aubusson et des Gobelins.

Dimanche 16 novembre

Versailles (Palais des congrès), 14 heures : « Les années 60 », objets et œuvres d'art de l'exposition sur cette époque à la Fondation Cartier, bel ameublement 17e, 18e et 19e siècles; Versailles (hôtel Rameau), 14 heures : tableaux modernes; Chartres, 8 heures : vins fins; 14 heures : art nègre; Provins, 14 heures : archéologie.

PLUS LOIN

Auxerre, 14 heures : armes anciennes, militaria, armes de chasse; Bergerac, 14 heures : tableaux anciens et modernes; Béthunes, 10 heures et 14 h 30 : sièges, meubles et objets d'art, 18e et 19e siècles, bijoux, argenterie, tableaux anciens et modernes et mille bouteilles de vins millésimés; Marseille (hôtel Prado Bordes), 14 h 30 : tableaux anciens, 19e et 20e siècles; Pont-Audemer, 14 heures : tableaux flamands 17e et 18e siècles, école française 19e et 20e siècles, objets d'art, mobilier 18e, 19e et 20e siècles; Vernon, 14 h 30 : argenterie 18e, 19e siècles et moderne.

FOIRES ET SALONS

Le Mans, Paris (jardins du Ranelagh), Boulogne-sur-Seine, Toulouse (jusqu'à dimanche soir). Vigneux (91), Saint-Ouen-l'Aumône (95) (jusqu'à lundi soir). Evry II (91) et Rouen-Saint-Sever (76) (jusqu'au 22 novembre).

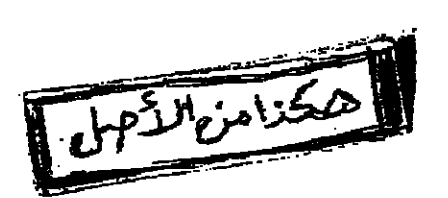
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 novembre 1986 :

DES ARRETÉS

● Du 12 novembre 1986 relatif à l'émission de deux séries novembre 1986 d'obligations assimilées aux obligations de la première tranche de l'emprunt d'Etat juillet 1986 et aux obligations de la deuxième tranche de l'emprunt d'Etat juin 1985.

● Du 4 novembre 1986 complétant l'arrêté du 4 novembre 1976 fixant la liste des titres ou diplômes exigés des personnes employées en qualité de technicien dans un laboratoire d'analyses de biologie médicale.



AFFAIRES

Rhône-Poulenc rachète les activités agrochimiques d'Union Carbide

Rhône-Poulenc, numéro un de la *chimie française, a gagné* la course qui l'opposait au géant allemand BASF et au groupe suisse Ciba-Geigy pour le rachat de la division « agrochimie » d'Union Carbide (États-Unis). La firme de Danbury (Connecticut) a finalement retenu son offre, dont le montant est *évalué* à 575 millions de dollars (3,85 milliards de francs). L'accord prendra effet au 1er janvier 1987. Il ne comprend *pas les* intérêts possédés en Inde par Union Carbide, c'est-à-dire la tristement célèbre usine de Bhopal. Rhône-Poulenc, qui avait obtenu l'aval des pouvoirs publics pour se lancer dans cette vaste opération, pourrait financer ce nouvel *investissement* en utilisant pour partie sa capacité d'émettre encore une nouvelle tranche de certificats d'investissements. Mais le groupe se servira sans doute aussi aux États-Unis des possibilités qui lui sont encore ouvertes de recourir au papier commercial. M. Jean-René Fourton, PDG, a précisé que son groupe disposait de lignes de crédits supérieures à la somme nécessaire.

Assurément, le groupe français a réussi un « joli coup ». Ses deux grands concurrents, Ciba-Geigy et BASF, respectivement numéro deux et numéro six mondiaux dans l'agrochimie, étaient fermement décidés à renforcer leur suprématie. En réussissant, *Ciba-Geigy serait arrivé* à la première place côte à côte avec Bayer (21,2 milliards de francs de chiffre d'affaires dans cette branche). BASF, lui, serait monté au deuxième rang. Chacun en plus y trouvait une belle occasion d'élargir outre-Atlantique des bases industrielles déjà solides.

Pour Rhône-Poulenc, cette acquisition était vitale. Contrairement à ses grands rivaux, le groupe ne disposait aux Etats-Unis que d'une implantation très modeste (5 % de son chiffre d'affaires consolidé). Depuis dix ans, il avait déployé de grands efforts pour renforcer ses assises, mais en vain. Les échecs furent nombreux, notamment dans la pharmacie et les médias magnétiques. L'argent aussi avait fait cruellement défaut. D'un seul coup *l'entreprise française double* sa surface industrielle de l'autre côté de l'eau avec les actifs d'Union Carbide dont les ventes atteignent 450 millions de dollars (3 milliards de francs). Surtout, il acquiert une part de 9,3 % environ du marché américain de l'agrochimie, le plus grand du monde (30 % du total, contre 22 % pour l'Europe, soit environ 32 milliards de francs).

D'une façon plus générale, la division agrochimique de la firme française change de taille et croît de 50 %. Son chiffre d'affaires passera dès l'an prochain de 7 milliards à plus de 10 milliards de francs. Et, de la septième place dans l'agrochimie mondiale, Rhône-Poulenc accédera à la troisième, devançant ainsi Royal Dutch Shell (ex-numéro trois), ICI (Grande-Bretagne), Hoechst (RFA) et *bien sûr BASF*.

Au-delà des chiffres, le rachat d'Union Carbide Agricultural Products Cy va permettre à Rhône-Poulenc de compléter sa gamme de produits. Très orienté sur les herbicides et les fongicides, la division du groupe aura à sa disposition une nouvelle gamme d'insecticides et de régulateurs de croissance. Sur un plan géographique, la complémentarité *n'est pas moins importante*. Renforcée en Europe, la position du groupe sera très sensiblement améliorée en Amérique du Sud, en Amérique centrale, également dans les pays de l'Asie du Sud-Est (hors Japon). Enfin, Rhône-Poulenc va prendre pied au Canada.

Reste que tous les présents apportés dans la corbeille de mariage ne sont pas de la meilleure qualité. Union Carbide cède à Rhône-Poulenc quatorze unités de formulation (cinq aux Etats-Unis), mais aussi trois usines de matières actives à Woodbine (Géorgie), Ambler (Pennsylvanie) et Institute (Virginie). Cette dernière, en particulier, est obsolète et a procuré bien des soucis à Union Carbide, qui s'est vu infligé, en 1985, plus de mille trois cents amendes pour défauts de sécurité et pour infraction aux règles sur la protection de l'environnement. L'administration américaine est tatillonne *et très sensible* à ce type de problème. A telle enseigne qu'Union Carbide a dû constituer très vite des commissions spéciales chargées de négocier directement avec les autorités américaines dont le coût est astronomique (150 millions de dollars pour 1986). Rhône-Poulenc héritera ces difficultés. Une façon pour la nouvelle direction d'administrer la preuve de ses *talents à les traiter*.

ANDRÉ DESSOT.

La peau de chagrin

Deux ans après, Union Carbide continue de subir le contrecoup de la catastrophe de Bhopal, qui avait fait deux mille morts en *décembre* 1984. Cet accident, l'un des plus meurtriers de l'histoire de la chimie mondiale, aura porté un coup sévère au géant américain : à son image d'abord, mais aussi à ses finances, puisque l'explosion de son usine indienne risque de lui coûter une fortune.

La situation du groupe a été *aggravée par une tentative* d'OPA lancée il y a un an par un concurrent beaucoup plus petit que lui : GAF. Si Goliath a cette *fois battu David, l'attaque lui* a coûté cher : Union Carbide a dû mobiliser 3,3 milliards de dollars pour racheter ses propres actions. *Endetté, obligé* de constituer des provisions pour le dédommagement des victimes de Bhopal, la multinationale doit trouver de l'argent. Elle a d'abord commencé par « dégraisser » en supprimant neuf mille emplois et en ramenant *les effectifs à quatre-vingt*-dix mille salariés. Ensuite, elle s'est mise à élaguer, se séparant de toutes les activités périphériques à la chimie pour se recentrer sur la pétrochimie, les spécialités chimiques et les produits siliconés.

Le dernier épisode en date de cette politique — la vente de l'agrochimie à Rhône-Poulenc — a *été précédé par* tout un train de cessions : les emballages plastiques (pour 230 millions de dollars), l'ingénierie dans les *plastiques techniques* (210 millions de dollars), les métaux stratégiques (83 millions de dollars), les piles (1,42 milliard de dollars)... la liste des désinvestissements est longue. Tout récemment, après avoir vendu ses produits d'entretien pour la maison et l'automobile, le groupe décidait de se séparer de sa division de produits carbonés à usage électrique.

Même s'il maigrit sauvagement — son chiffre d'affaires va être *réduit* d'environ 40 % — Union Carbide *pèsera* encore *lourd dans le paysage chimique* mondial, avec un chiffre d'affaires d'environ 6 à 6,5 milliards de dollars. Mais la cure *n'est pas finie, selon les spécialistes*. Il lui faudrait encore trouver, après l'accord avec Rhône-Poulenc, environ 1,75 milliard *de dollars d'ici à la fin de* l'année.

La privatisation de Saint-Gobain

M. Balladur fait la cour aux petits porteurs

Dans moins de dix jours — la date prévue est le 24 novembre — la privatisation prônée par le gouvernement entrera dans les faits avec le retour au privé de Saint-Gobain. L'enjeu est de taille pour la majorité bien sûr, mais aussi pour l'avenir économique de la France et pour la place financière de Paris, qui pourrait y *trouver l'occasion de reconquérir* la dimension internationale qu'elle a perdue il y a trente ans.

« Nous devons nous fixer en priorité, grâce à la privatisation, l'objectif d'accroître très sensiblement le nombre actuel de Français propriétaires directs d'actions », a affirmé M. Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, lors d'un colloque organisé le jeudi 13 novembre par l'Association française des établissements de crédit (AFEC) et la Compagnie des agents de change (CAC). M. Balladur déplore en effet que, sur 4,5 millions de Français propriétaires d'actions, 3 millions le soient au travers d'instruments collectifs (SICAV, fonds communs) et 1,5 seulement en direct.

Constituer un noyau dur

Saint-Gobain retrouvera-t-il à la fin de cette année l'actionnariat de deux cent cinquante mille petits porteurs qu'il connaissait avant sa nationalisation en 1982 ? Voire... Le ministre d'Etat aura tout fait pour. Ainsi a-t-il choisi de faire bénéficier cette première privatisation des avantages maximum prévus par la loi. Les salariés auront le choix entre un rabais de 5 %, qui leur laissera la disponibilité immédiate de leurs titres, et un rabais de 20 % accompagné d'un délai de paiement de deux ans, mais qui les obligera à conserver leurs titres pendant cette période. Il sera également attribué une action gratuite pour une acquise, à *concurrence* de la moitié du plafond mensuel de la Sécurité sociale (actuellement 4 740 F).

Un fonds commun de salariés conservera la part des 10 % du capital réservé au personnel qui n'aura pas été souscrite immédiatement. Les salariés auront alors deux ans pour acheter ces actions avec 20 % de rabais, mais par rapport au cours de la Bourse le jour de leur souscription. Afin de pénaliser quelque peu les vocations tardives. Si l'on en croit M. Balladur, ces mécanismes devraient permettre d'atteindre cet objectif de cession de 10 % du capital de Saint-Gobain à ses salariés, actuels ou anciens, en France et à l'étranger, soit potentiellement entre 200 000 et 250 000 personnes.

Hormis les salariés, les autres petits investisseurs seront aussi privilégiés, puisque la loi prévoit que toute demande jusqu'à dix titres sera obligatoirement servie. Au bout de dix-huit mois, ces actionnaires auront droit à une action gratuite pour dix (dans la limite de cinquante actions et de 25 000 F). En revanche, pour ces petits acquéreurs, aucun délai de paiement n'est prévu. Il est vrai que le prix de l'action, qui pourrait s'établir autour *de 310 F, ne devrait pas poser problème* et que la possibilité de payer jusqu'à la moitié de son achat par échange de titres d'Etat devrait faciliter la tâche.

D'autant que le volume d'actions mises sur le marché n'est pas démesuré : il ne représente que 57,5 % du capital de Saint-Gobain. Il faut, en effet, retirer les 20 % du capital vendus à l'étranger, les 10 % réservés au personnel et les 12,5 %, qui se retrouvent entre les mains des banques par dissolution de la Société française de participations industrielles (SFPI). Cette société-holding créée lors de la nationalisation et détenue à 50/50 par l'Etat et les banques, possédait 25 % de Saint-Gobain.

La priorité donnée au petit porteur n'empêche cependant pas d'envisager la constitution d'un noyau dur pour stabiliser, au moins au départ, l'actionnariat de Saint-Gobain. Un élément en sera la Compagnie générale des eaux, conformément à l'accord passé en juillet dernier qui prévoyait une participation mutuelle de chacun des groupes dans le capital de l'autre à hauteur de 5 %. Les banques détentrices des 12,5 % du capital de Saint-Gobain et qui souhaitent s'en désengager permettraient de mettre en œuvre cet accord.

Si tout est prévu pour conquérir le petit porteur, restera ensuite à le garder. Là, l'Etat passe le relais aux banquiers qui devront s'adapter à ce *nouveau type de client*.

C. B.

RECTIFICATIF. — *Dans l'article* « Le gouvernement désigne M. Serge Tchuruk à la présidence de CdF-Chimie », *paru dans nos éditions datées du vendredi 14 novembre*, une erreur nous a fait écrire les pertes du groupe chimique français. CdF-Chimie, en 1985, avaient été de 1,7 million de francs. Il s'agit en fait de 1,7 milliard de francs.

SOCIAL

Relèvement des cotisations de retraites complémentaires

Les négociations engagées depuis le printemps dernier entre le patronat et les syndicats sur les retraites complémentaires (*le Monde* du 23 septembre) ont finalement abouti, le mercredi 12 novembre, à quatre accords sur le financement et le niveau des pensions pour les trois prochaines années, et, d'autre part, sur une relative *« harmonisation »* de l'évolution des retraites dans les différentes caisses affiliées à l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO : non cadres), CNPF et CGPME d'un côté, CFDT et CGC de l'autre, ont signé l'ensemble des accords ainsi que la CFTC (mitigée), ce vendredi 14 novembre après consultation de son bureau confédéral. Celui de Force ouvrière — qui a signé cependant une partie des textes, se réunit ce vendredi.

Pour assurer l'équilibre de l'ARRCO, le « taux d'appel » des cotisations obligatoires, actuellement de 115 %, sera porté à 117,5 % au 1er janvier 1987 et à 120 % dès le 1er janvier 1988 ; pour la part facultative des cotisations, il sera porté à *105 % au 1er janvier 1987*, à 108 % au 1er janvier 1988, et à 112 % au 1er janvier 1989. Le *« rendement »* des retraites, c'est-à-dire la somme *obtenue* par franc de cotisation, actuellement de 14,7 %, ne devrait pas descendre au-dessous de 14,45 % en 1987, 14,35 % en 1988 et *14,20 % en 1989*, sans prendre sur les réserves, selon les études faites par l'ARRCO à la demande de la CFDT, même dans l'hypothèse où la population *salariée n'augmenterait* pas pendant cette période. Ainsi, les revalorisations des retraites, quoique ralenties, permettront, selon la CFDT, de *« maintenir leur pouvoir d'achat »*, ce qui n'aurait pas été le cas si l'on descendait au-dessous de 14 %.

Les partenaires ont aussi admis le principe de financer l'augmentation des cotisations à partir de 1990 en prélevant 0,2 % sur la cotisation de deux points versée aujourd'hui pour les garanties de ressources et la retraite à soixante ans.

Le second point litigieux concernait l'évolution du *« salaire de référence »*, qui détermine l'évolution des retraites dans chaque caisse. Les syndicats souhaitaient que l'on aille vers une référence unique pour les opérations de compensation entre les caisses, afin de réduire les inégalités. Le patronat n'a consenti qu'une « fourchette » de 7,5 % de part et d'autre de l'évolution moyenne des salaires de l'ARRCO : les caisses qui se situent au-dessus revaloriseront les retraites « à leurs frais » au-delà de cette limite ; celles qui se trouvent au-dessous bénéficieront de la compensation pour arriver au minimum. Une aide sera apportée aux caisses qui ont, en raison de la population couverte, des frais de gestion plus élevés.

Les syndicats ont accepté cette *« fourchette »* encore trop large à leurs yeux — les trois quarts des caisses se situant à l'intérieur, — considérant qu'elle constitue *« un premier pas »* dans l'harmonisation, bien que le CNPF ait signifié qu'il ne s'agissait pour lui que d'un *« compromis »* provisoire.

FO a réservé sa signature pour le texte fixant les cotisations et les *« rendements »*, bien qu'on lui ait promis d'étudier pour la suite le remplacement de l'augmentation du « taux d'appel » par un relèvement pur et simple de la cotisation, plus avantageux pour les retraités. La CGT a condamné la plupart des dispositions de l'accord, qui *« vont augmenter de 5 % les cotisations et diminuer de 4 % les retraites »* (par rapport au salaire), approuvant toutefois l'augmentation du « taux d'appel » pour la part facultative des cotisations.

G. H.

REPÈRES

Automobile

Renault profite d'un bon mois d'octobre

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, le *marché* français en octobre a enregistré, avec 188 011 immatriculations, une hausse de 8,3 % sur octobre 1985. Du coup, le *résultat des dix premiers* mois de 1986 s'en trouve nettement amélioré, avec 1,551 million de voitures immatriculées, en progression de 6 % *sur la même période* de 1985. Renault profite à plein de ce redressement confirmé. Le constructeur nationalisé progresse de 24,7 %, avec 34,4 % du marché en octobre, et de 12,5 % sur dix mois avec une pénétration de 30,7 %.

PSA, en revanche, enregistre des résultats médiocres : – 5,1 % en octobre avec 31 % de part de marché, – 0,7 % *sur dix mois* avec une part de 32,2 %. Le fléchissement est plus accentué chez Citroën que chez Peugeot. Le groupe explique ces *mauvais chiffres* en France par la priorité donnée à l'exportation, notamment en Europe, où les ventes des deux marques ont augmenté de 28,9 % sur les dix premiers mois de 1986. La pénétration étrangère se stabilise sur le marché français, où *elle représente 34,6 % en octobre* et 37,1 % sur les dix premiers mois.

Transports

Tunnel sous la Manche : deux projets de loi

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a confirmé, jeudi 13 novembre, que le gouvernement français déposerait, avant la fin de la présente session parlementaire, deux projets de loi concernant le tunnel *sous la Manche. Le premier portera* ratification du traité de Cantorbery signé à son sujet entre la France et la Grande-Bretagne. Le second portera approbation de la concession de l'ouvrage. Selon le ministre, *« les diverses procédures administratives et juridiques suivent, pour ce qui touche le territoire français, le calendrier prévu »*. Du côté britannique, la Chambre des communes devrait se *prononcer d'ici deux mois, en troisième* lecture, en faveur du lien fixe trans-Manche.

Pétrole

L'industrie demande l'aide du gouvernement américain

M. George Keller, président de *l'Institut américain du pétrole* et directeur général de la compagnie Chevron, a *réclamé* la fixation d'un prix-plancher du pétrole brut, assorti d'une taxe sur les importations, afin de permettre à l'industrie nationale, vivement affectée par la chute des *cours, de survivre. C'est la première* fois que les grandes compagnies joignent leurs voix aux nombreux petits producteurs indépendants qui demandent en vain, depuis un an, protection à l'administration américaine.

La démarche des compagnies renforce les chances de voir les Etats-Unis imposer une taxe à l'importation, alors que deux des principaux avocats du « lobby » pétrolier au Parlement, MM. Lloyd Bensten (Texas) et J. Bennet Johnston (Louisiane), *sénateurs démocrates*, sont *sur le* point d'obtenir les directions respectivement de la commission des finances et de la commission de l'énergie au Sénat.

Chômage

Amélioration en Grande-Bretagne

La série d'indicateurs économiques, publiée jeudi 13 novembre par *l'administration britannique, confirme* l'amélioration de la conjoncture annoncée par le gouvernement. Pour le troisième mois consécutif, le chômage a diminué passant, en octobre, de 3,27 millions de sans-emploi officiellement recensés à 3,16 millions *en données brutes, soit 11,7 % de la* population active. La production industrielle, pour sa part, a progressé de 0,7 % en septembre, cette hausse mensuelle atteignant 1,2 % hors énergie et matières premières. Mais si le nombre de journées de travail perdues du fait de grèves a été, en septembre, le plus bas depuis vingt ans, pour s'inscrire à 286 000, un fait reste préoccupant : la *poussée salariale reste de 7,5 % en* rythme annuel, alors que l'inflation tourne autour de 3 %.

Economie

Un sondage IPSOS pour «le Monde» et France-Inter

MM. Balladur, Bouygues et Périgot, vedettes des patrons

(Suite de la première page.)

Les redresseurs de comptes d'exploitations comme Jacques Calvet (PSA), Jean-Luc Lagardère (Matra) et Georges Besse (Renault), ont également la cote.

En revanche, les chefs d'entreprise boudent ceux des leurs qui se mêlent de politique. Jean-Maxime Lévêque (récemment nommé à la tête du Crédit lyonnais) et même Alain Chevalier (malgré les très bons résultats de Moët-Hennessy) se retrouvent, ainsi, en queue de peloton. Pas de pitié non plus pour ceux qui font plus de show-biz que de cash-flow. Bernard Tapie, premier patron dans le cœur des Français, n'est cité parmi les meilleurs que par deux chefs d'entreprise sur dix, et Serge Crasnianski (PDG de Kiss) par un sur dix seulement. Bref, le patronat, aujourd'hui, est prêt à tirer son chapeau à ceux qui communiquent (c'est déjà nouveau), mais à condition qu'ils aient des résultats.

Dans cette évolution (qui prône la réussite aidée par le libéralisme, le tout enveloppé dans le médiatique!), que devient le CNPF? Le bilan n'est pas brillant. Certes, Yvon Gattaz part avec les honneurs dus à son rang. 75 % des chefs d'entreprise jugent que son action a été positive. Pourtant, son successeur aura de sérieuses raisons de s'inquiéter.

Les patrons ont, en effet, à l'égard de leur instance représentative exactement la même attitude que les salariés vis-à-vis des syndicats ouvriers : ils approuvent l'institution, mais ils ne voient pas à quoi elle leur sert à eux personnellement. Sur les principes, pas de problèmes. Les deux tiers des dirigeants ont une opinion favorable du CNPF. Quand on les interroge sur ce sujet, ils estiment qu'il est attentif aux problèmes sociaux, tout en étant suffisamment conservateur et libéral. Pas de critique, non plus, sur le plan politique. 37 % des patrons seulement jugent le CNPF *« trop proche du pouvoir »*. Mais tout se gâte, quand ils jugent son efficacité : plus de la moitié considèrent que son fonctionnement est bureaucratique. On lui reproche son manque de dynamisme et de vues prospectives. Certes, on n'ose pas le qualifier de *« rétrograde »*, mais seulement de *« vieillot »*. Les règles de la bienséance pèsent sans doute lourd dans ce dosage de critique.

L'establishment ne veut pas tirer à vue sur un symbole, mais son utilité semble loin d'être prouvée. Les trois quarts des dirigeants estiment que l'institution, censée les défendre et les représenter, ne reflète pas leurs préoccupations. Tout le problème est là : le CNPF semble « débranché », au moment où le patronat, lui, devient presque « chébran ».

CHRISTINE MITAL.

Le tableau d'honneur

Voulez-vous classer, dans la liste suivante de patrons, les cinq qui vous paraissent les meilleurs ?

(Résultats présentés dans l'ordre décroissant en %)

1. Francis Bouygues	58
2. Jacques Calvet (Peugeot SA)	36
3. Jean-Luc Lagardère (Matra-Hachette)	35
4. Georges Besse (Renault)	34
5. Antoine Riboud (BSN)	29
6. Vincent Bollore	28
7. Serge Dassault	25
7. Gilbert Trigano (Club Méditerranée)	25
7. François Michelin	25
10. Jean-Claude Decaux	23
11. Robert Hersant	22
12. Bernard Tapie	21
13. Edouard Leclerc	17
14. Alain Gomez (Thomson)	15
14. Jean-Maxime Lévêque (Crédit lyonnais)	15
14. Marcel Bich (Bic)	15
17. Alain Chevalier (Moët-Hennessy)	12
18. Serge Crasnianski (Kiss)	11
19. Maurice Biderman	8
20. Serge Kampf (Cap. Gemini-Sogeti)	7
21. Jacques Maillot (Nouvelles frontières)	4
21. Michel Albert (AGF)	4
23. Michel Baroin (FNAC)	3

Les patrons jugent les patrons. Vainqueur toute catégorie, Francis Bouygues. Plus de la moitié de ses pairs l'ont cité comme étant parmi les cinq meilleurs gestionnaires. De façon générale, les chefs d'entreprise apprécient surtout les « redresseurs » et les « conquérants ». Ils boudent, en revanche, ceux qu'ils jugent trop politiques et ceux qui apparaissent plus comme des vedettes du show-bizz ou des hommes d'appareil que comme des gestionnaires de terrain.

Bonne opinion du CNPF

Avez-vous une très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou très mauvaise opinion du CNPF ?

Très bonne opinion	5
Assez bonne opinion	66
Assez mauvaise opinion	19
Très mauvaise opinion	4
Ne se prononcent pas	6
	100

A priori, tout va bien pour le CNPF. Près des deux tiers des dirigeants en ont une opinion favorable. Pourtant, le bilan est moins brillant lorsqu'on entre dans le détail. Une majorité des patrons interrogés le jugent efficace, et surtout éloigné de leurs préoccupations.

Bilan positif pour M. Gattaz

Jugez-vous très positif, assez positif, assez négatif ou très négatif le bilan d'Yvon Gattaz à la tête du CNPF ?

Très positif	5
Assez positif	70
Assez négatif	15
Très négatif	2
Ne se prononcent pas	8
	100

Jolie sortie pour Yvon Gattaz, qui va quitter son poste à la tête du CNPF le 15 décembre prochain. 75 % de ses mandataires se déclarent satisfaits de sa gestion.

Vive la PME !

Etiriez-vous à la tête du CNPF, de préférence...

Le patron d'une PME française	46
Le patron d'une entreprise multinationale d'origine française	29
Le patron d'une entreprise multinationale d'origine européenne	11
Le patron d'une entreprise multinationale d'origine américaine	3
Le patron d'une grande entreprise française nationalisée	2
Ne se prononcent pas	9
	100

Dans l'absolu, les dirigeants souhaiteraient mettre à la tête du CNPF le patron d'une PME française. Ils ne sont que 11 % à opter pour le patron d'une multinationale d'origine européenne. Comment expliquer, dans ces conditions, que François Périgot l'emporte sur Yvon Chotard ? En réalité, les dirigeants interrogés ont voulu donner la priorité au gestionnaire sur l'homme d'appareil.

M. François Périgot favori

Des deux candidats actuels à la succession d'Yvon Gattaz au CNPF, quel est celui que vous préféreriez voir à la tête du CNPF ?

	ENSEMBLE %	TAILLE DE L'ENTREPRISE: 50 à 99 salariés %	TAILLE DE L'ENTREPRISE: 100 salariés et plus %
● François Périgot	37	28	47
● Yvon Chotard	32	35	29
– Ne se prononcent pas	31	37	24
	100	100	100

François Périgot coiffe au poteau Yvon Chotard. Si l'on en croit notre sondage, c'est le PDG d'Unilever France qui devrait prendre la succession d'Yvon Gattaz.

Oui massif au gouvernement

En tant que chef d'entreprise, soutenez-vous, ou non, l'action du gouvernement ?

Oui	71
Non	15
Ne se prononcent pas	14
	100

Et diriez-vous, ou non, que la politique économique du gouvernement a des chances de réussir ?

Oui	85
Non	12
Ne se prononcent pas	3
	100

La confiance est-elle enfin au rendez-vous ? Apparemment oui. Une très forte majorité des chefs d'entreprise soutient l'action du gouvernement. Ils sont même encore plus nombreux à penser que sa politique économique va réussir. On a rarement vu un tel optimisme dans le monde patronal.

Deux cents chefs d'entreprise (président-directeur général, directeur général, gérant), constituant un échantillon national représentatif par la méthode des quotas (taille de l'entreprise, secteur d'activité, région) de patrons d'entreprises de plus de cinquante salariés, ont été interrogés du 10 au 13 novembre 1986.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

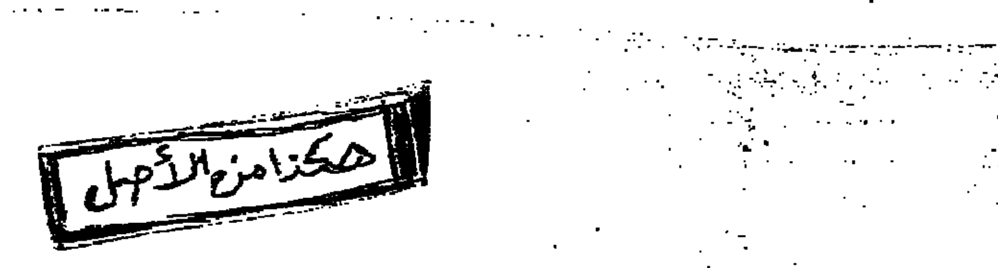
NASA-Electronique : plusieurs repreneurs en lice

Plusieurs groupes se sont portés candidats à la reprise de NASA-Electronique, mis en redressement judiciaire le 21 octobre dernier. Le vendredi 14 novembre, M. Pascal Pluchard (qui avait racheté l'entreprise avant son dépôt de bilan) a déposé auprès de l'administrateur provisoire une proposition conjointe de reprise avec le groupe Lévitan-Granada. L'offre du tandem Lévitan (ameublement)-Granada (distributeur anglais de vidéo et de produits grand public) porte sur les magasins NASA et celle de M. Pascal Pluchard sur les filiales. Cette proposition permettrait de sauver 1 000 emplois et plus de 100 points de vente (sur 1 850 et 137 magasins actuellement). D'autre noms avaient circulé pour la reprise de NASA, notamment ceux de M. Friedman (qui avait racheté Singer) et celui d'un soldeur du quartier du Sentier à Paris, M. Aouizerade.

Elitair Maxim's International pourrait racheter Climat de France

Le groupe de restauration Elitair Maxim's International pourrait reprendre la chaîne hôtelière Climat de France (deux étoiles). La chaîne, qui a déposé son bilan en juillet dernier, a été créée en 1979 et s'est développée presque exclusivement en franchise (110 hôtels sur 125). Elitair Maxim's International, qui a un mandat d'assistance technique depuis le dépôt de bilan, détient déjà 34 % du capital de la chaîne. Le 4 octobre, les franchisés ont décidé de soutenir son projet de reprise, basé sur le maintien de leur activité. La chaîne Accor et la Compagnie internationale des wagons-lits sont également sur les rangs. Le tribunal de commerce d'Evry devrait prendre sa décision au début de l'année prochaine.

● ERRATUM. — Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré aux conflits entre les compagnies aériennes françaises et leurs personnels navigants (*le Monde* du 14 novembre), ce ne sont pas les hôtesses et stewards d'Air France qui se mettront en grève du 16 au 20 novembre mais les hôtesses et stewards du réseau Pacifique d'UTA.



Economie

Entreprenant une tournée européenne

Le patronat japonais tente de rassurer ses partenaires

Tenter de *rassurer ses partenaires sur* les intentions des exportateurs et industriels japonais, telle est la difficile mission impartie au Keidanren, dont la tournée européenne a commencé le 12 novembre à Bruxelles. Auprès de la Commission de la CEE, les représentants de la fédération patronale nipponne ont *testé* un *discours* appelé à être repris à Vienne, à Paris à partir du 17 novembre, puis à Londres : les hommes d'affaires japonais sont persuadés de la nécessité d'internationaliser l'économie japonaise. Selon eux, les succès remportés à l'exportation reflètent plus le phénomène monétaire de la flambée du yen *qu'une nouvelle percée, en volume, des* ventes de l'empire du Soleil-Levant. Cet argument a été renforcé par les derniers résultats du commerce extérieur du Japon. En octobre, le déficit européen a été ramené à 985 millions de dollars, soit moitié moins qu'en septembre. Il en faudrait plus pour calmer l'irritation de la CEE, qui voit s'accumuler les dossiers alimentant un contentieux *sur les* restrictions non tarifaires à l'entrée des produits européens.

Le principal groupe de pression économique

TOKYO
de notre correspondant

C'est sans soute l'une de ces institutions à laquelle on attribue un pouvoir à la fois énorme et quelque peu mystérieux. Considéré comme *le rouage essentiel* de ce que *les* Occidentaux ont baptisé inopinément *« Japan Inc. »* (l'entreprise Japon) pour stigmatiser la supposée « complicité » entre l'Etat, les milieux d'affaires et les organisations syndicales face à l'étranger, le Keidanren (1), qui regroupe une centaine d'associations professionnelles patronales, serait ainsi une sorte de gouvernement de l'ombre et son président aussi influent que le premier ministre.

S'il est vrai que M. Ishizaka, l'un des prédécesseurs de l'actuel président, fut l'artisan de la chute du cabinet Hatoyama à la fin des années 50, il y a dans la vision du *Keidanren comme puissance* régnante sur le Japon une bonne part d'exagération : on voit mal, malgré l'influence dont il dispose, M. Saito, son président en exercice, faire tomber M. Nakasone.

Depuis les années 50-60, période de la haute croissance économique, le Japon a changé. Et le Keidanren, au demeurant une des organisations créées en août 1946 par l'occupant américain dans le cadre de sa politique de démantèlement des trusts d'avant-guerre, a également évolué. Il a certes conservé son prestige comme porte-parole du monde des affaires alors que d'autres organisations patronales ont des tâches différentes – Nikkeiren négocie avec les syndicats, la Chambre de commerce représente les PME, – mais il n'en a pas moins perdu une partie de son influence.

Pour plusieurs raisons. D'abord parce que les intérêts du monde des affaires sont devenus plus complexes et surtout plus diversifiés que lorsqu'il *s'agissait de redresser* le pays et de serrer les rangs. Lorsqu'il s'est agi de décider des restrictions volontaires des exportations vers les *Etats-Unis*, politique à laquelle M. Inayama, prédécesseur de M. Saito, était favorable, il fut impossible de parvenir à un consensus, ce qui était impensable il y a vingt ans.

Différents facteurs se sont ajoutés à cet *affaiblissement* de la cohésion du Keidanren. Le premier tient au changement intervenu dans la structure industrielle du Japon et en particulier au déclin de certains secteurs qui constituaient le cœur de l'organisation patronale, l'acier et l'industrie électrique. Les secteurs des technologies de pointe et du tertiaire en général pèsent d'un poids toujours plus grand dans l'économie *nationale, mais ils* sont encore relativement peu représentés au sein du Keidanren. Un deuxième facteur est l'âge vénérable des membres du bureau directeur du Keidanren. La vie semble y commencer après soixante-dix ans, alors que dans le Japon de cette fin de siècle est apparue une génération relativement plus jeune d'hommes d'affaires dont le dynamisme n'a pas forcément un écho dans la gérontocratie de l'organisation patronale.

Le Keidanren reste assurément le plus puissant lobby économique du Japon, ne serait-ce, parce que les organisations qui le composent financent le Parti libéral démocrate (PLD) : leurs contributions annuelles se chiffrent par dizaines de milliards de yens. Les membres du Parlement et les ministres ne peuvent dans ces conditions que veiller à conserver les faveurs de ce groupe de pression qui, avec celui des agriculteurs, constitue la base financière de leur pouvoir.

Un homme de transition

*L'*actuel président du Keidanren, M. Eishiro Saito, qui a été désigné à ces fonctions en mai dernier, sera sans doute l'homme qui fera la transition entre l'ancien style de la fédération et celui, plus moderne et adapté aux évolutions de l'économie *japonaise, des prochaines années.*

Agé de soixante-quatorze ans, M. Saito assumait déjà, ces dernières années, les fonctions de vice-président du Keidanren. Comme son prédécesseur, M. Inayama, c'est un « homme » de Nippon Steel.

M. Saito, qui commença sa carrière, en 1941, à Yawata Steel (qui fusionna avec Fuji Steel pour donner naissance à Nippon Steel), devint *président de cette dernière société* en 1981. Il a la réputation d'être un « lucky boy », un chanceux, car il fut propulsé à la tête de Nippon Steel par la mort de son prédécesseur. C'est aussi un homme actif, allant de l'avant : ainsi fut-il l'un des premiers avocats de la privatisation et un fervent défenseur des grands projets de travaux publics, comme le pont au-dessus de la baie de Tokyo. Membre de la Japan-US Business Conference, il est en outre particulièrement bien placé pour être un interlocuteur auprès des Américains.

Homme ouvert, connu pour «aimer la *vie*», M. Saito est parfois critiqué pour son trop grand pragmatisme : *«Il n'a pas de philosophie»*, dit-on dans les milieux d'affaires traditionalistes. N'ayant pas l'ascendant de ses prédécesseurs, quelque peu en porte à faux en raison d'une accession à la présidence qui a été plus imposée par M. Inayama que le fruit d'un consensus, M. Saito ne sera appelé à assumer qu'un seul mandat, de deux ans.

Par son dynamisme personnel, il constitue pourtant un élément de renouveau au sein de la gérontocratie patronale, et il s'est entouré de vice-présidents plus jeunes qu'à l'habitude, issus de secteurs jusqu'à présent peu représentés au sommet et surtout connus pour être des «internationalistes», c'est-à-dire des hommes rôdés à la communauté d'affaires internationale : c'est le cas par exemple de M. Akio Morita, président de Sony. Comme ses prédécesseurs, M. Saito ne se départira pas de deux grands principes : consolider l'économie de marché et promouvoir la coopération industrielle internationale, mais avec une nette priorité aux relations avec les Etats-Unis. Confronté aux problèmes *conjoncturels montée du yen* et restructuration de la machine productive, M. Saito a créé six nouvelles commissions (le Keidanren en compte ainsi cinquante-deux), dont une est particulièrement chargée d'étudier les moyens de relancer la demande intérieure.

M. Saito poursuivra en outre la politique à long terme de déréglementation du système économique nippon, *lancée par M. Doko à la fin* de son mandat, en 1979.

Pour les milieux d'affaires japonais, la politique de réformes administratives vise désormais moins à remédier au déficit de l'Etat qu'à donner de l'oxygène au secteur privé par la promotion de grandes opérations permettant une sorte de partage du secteur public entre les grands groupes : les télécommunications passant à Mitsui, ou les chemins de fer à Sumitomo. Le Keidanren pousse en fait le gouvernement à renoncer à sa politique d'austérité et à lancer des grands travaux en recourant à l'emprunt.

Les intérêts du Keidanren et de l'Etat ne sont plus aussi convergents que par le passé mais aucun des deux protagonistes n'est en mesure d'imposer sa volonté à l'autre : le patronat est relativement affaibli par une perte de sa cohésion mais le gouvernement est toujours trop dépendant des milieux d'affaires pour *les financements de sa majorité* pour aller contre leur volonté. Une neutralisation mutuelle qui se traduit par un apparent immobilisme face aux problèmes à affronter.

PHILIPPE PONS.

(1) Abréviation de *Keizai Dantai Rengokai*, la Fédération des organisations économiques.

AGRICULTURE

Le Parlement européen réclame une baisse sévère de la production laitière

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le Parlement européen souhaite donner l'exemple en matière de lutte contre les excédents agricoles. A l'occasion de l'adoption de son projet de budget pour 1987, l'assemblée de la CEE a voté le 13 novembre un amendement créant un fonds spécial destiné à alléger les stocks publics. Par 301 voix contre 41 (RPR, PCF, *quelques* centristes français et un élu irlandais), les parlementaires recommandent, en outre, aux Douze de prendre des mesures radicales pour réduire *la* production laitière.

En demandant que les quotas laitiers soient réduits au cours de la prochaine campagne de 5 % (auxquels il faut ajouter une baisse de 2 % décidée en mai par les ministres de l'agriculture), l'hémicycle *européen a pris parti, ni* plus ni moins, pour un « matraquage » des producteurs de lait.

Curieusement, la majorité des avocats traditionnels de l'Europe verte, à savoir les chrétiens-démocrates ouest-allemands et surtout les centristes et les socialistes français, à quelques exceptions près, ont approuvé une pénalisation encore plus forte que celle proposée par la Commission de Bruxelles (4 % + 2 %) (*le Monde* du 14 novembre).

Paradoxalement, seule la surproduction laitière est visée par la résolution. Pourtant, le chiffrage de l'assemblée elle-même fait apparaître que les frais de stockage des céréales (16,4 millions de tonnes entreposées dans les organismes d'intervention) et de viande bovine (590 000 tonnes) sont comparables à ceux occasionnés par les achats publics de beurre (1,4 million de tonnes).

Personne ne conteste aujourd'hui que les ressources disponibles en 1987 seront insuffisantes d'au moins 2 milliards d'ECU, de sorte que la nécessité d'un budget supplémentaire pour boucler le prochain exercice est d'ores et déjà admise.

Par rapport au schéma élaboré par le conseil des ministres, le Parlement *a augmenté les crédits de* 540 millions d'ECU – au bénéfice des activités de recherche et des aides sociales et régionales de la CEE – pour atteindre un total de 36 milliards d'ECU. Les gouvernements membres se prononceront le 26 novembre sur le projet des députés européens.

M. S.

PRESSE

L'avenir de l'AFP

Cacophonie libérale

Installés au chevet de l'Agence France Presse (AFP), en proie, depuis plusieurs mois, à une crise financière et politique grave, députés et ministres de la majorité veulent lui administrer des remèdes dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont de nature radicalement différente. Ainsi, M. Michel Pelchat, député UDF-PR (Essonne) et rapporteur du budget 1987 de la culture et de la communication, a indiqué, le jeudi 13 novembre, à l'Assemblée nationale, que *« le statut de l'AFP est devenu inadapté à ses exigences d'entreprise »*. *« Il est indispensable de donner à l'AFP des structures plus en rapport avec la logique d'entreprise concurrentielle qui est déjà la sienne »*, a précisé ce député, qui confie être *« très proche »* de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. En guise de remèdes, il propose *« l'établissement de la liberté tarifaire qui obligerait l'AFP à assurer elle-même son équilibre »*, *« l'entrée de capitaux privés qui transformerait l'agence en société anonyme »* et la suppression de l'aide de l'Etat.

Ce n'est là que l'antienne du projet de privatisation de l'AFP, déjà évoqué cet été, à la suite de la grève de l'Agence, par M. Yvon Briant, député non inscrit (Val-d'Oise) (*le Monde* du 7 août) – qui, à nouveau, l'a défendu devant l'Assemblée nationale. Et ce n'est que l'écho de la déclaration faite il y a peu par M. Léotard, selon lequel *« l'AFP avait besoin d'un régime juridique actualisé »* (*le Monde* du 18 octobre), déclaration timidement démentie ensuite.

Mais la privatisation de l'AFP ne fait pas l'unanimité, même au sein du courant libéral. Ainsi, M. Gérard Longuet, ministre des P et T, en soulignant qu'il répondait à la place du ministre de la culture et de la communication et que l'Agence est *« un excellent client des télécommunications »*, a indiqué que *« l'AFP avait besoin d'être soutenue par les pouvoirs publics »*, qui lui avaient consenti une *« augmentation des crédits habituels et une hausse supplémentaire de 1 million de francs d'abonnements »*.

YVES-MARIE LABÉ.

Pour la première fois depuis 1955

Hausse du prix du pain en URSS

Moscou *(AFP)*. – La *Pravda* a annoncé, le jeudi 13 novembre, que le bureau politique avait adopté des mesures visant à améliorer la qualité du pain et des pâtes alimentaires, pour en accroître la valeur nutritive. Selon M. G. Zolotoukhine, ministre des produits *planifiés*, ces mesures vont se traduire *« naturellement par une élévation de 4,5 kopecks (0,50 F) du prix au kilogramme »*. Cette augmentation du prix du pain est la première depuis 1955. D'ici à 1990, il est prévu de doubler la production *de pain à base de froment* et de seigle de qualité. Dès 1987, la production de petits pains et de brioches sera accru de 20 %. Le prix des produits panés de la qualité actuellement en vente restera inchangé.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BONGRAIN SA

Chiffre d'affaires 3e trimestre 1986

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé, au cours du troisième trimestre de l'exercice 1986, à 1 408 millions contre 1 361 millions en 1985, soit une évolution de + 3,4 %. A taux de change comparables, pour la conversion du chiffre d'affaires réalisé sur les marchés étrangers, la progression de l'ensemble s'est élevée à 9,7 %.

Sur le marché français, le chiffre d'affaires s'est élevé à 759 millions de francs contre 691 millions de francs, soit une évolution de + 9,8%. Sur les marchés étrangers, le chiffre d'affaires s'est élevé à 648 millions de francs contre 670 millions de francs, soit une évolution de – 3,2% (+ 9,5 % à taux de change comparables).

Neuf premiers mois de l'exercice 1986

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1986, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 4 135 millions de francs contre 4 044 millions en 1985, soit une évolution de + 2,3 % (+ 8 % à taux de changes comparables).

Sur le marché français, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 259 millions de francs contre 2 058 millions de francs, soit une évolution de 9,8 %. Sur les marchés étrangers, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 876 millions de francs contre 1 986 millions de francs, soit une évolution de – 5,5 % (+ 6,3 % à taux de change comparables).

PORTUGAL

BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA B.N.P. RENFORCE SON IMPLANTATION AU PORTUGAL

Au cours d'une visite de deux jours au Portugal, M. René THOMAS, Président de la Banque Nationale de Paris, a annoncé le renforcement de l'implantation de la banque dans ce pays.

Depuis Novembre 1985, la B.N.P. dispose d'une succursale de plein exercice à Lisbonne. Elle participe également à une société financière, Eurofinanceira, en association avec le Banco De Fomento Nacional, et à une société de leasing, Leasinvest, avec le Banco Borges E Irmao. C'est ce dispositif qui sera complété par l'ouverture, au début de 1987, d'une nouvelle succursale à Porto.

Ainsi, depuis l'entrée du Portugal dans la Communauté Economique Européenne, la B.N.P. est-elle en mesure de mettre à la disposition de sa clientèle portugaise et internationale une gamme étendue de services.

Au cours de son voyage, M. THOMAS a été reçu par le Président de la République, M. Mario SOARES et a rencontré M. Miguel CADILHE, Ministre des Finances et M. TAVARES MOREIRA, Gouverneur de la Banque du Portugal.

BANQUE NATIONALE DE PARIS
Avenida da Liberdade, 56 a 72 - 6º
1200 LISBOA
Tél. 36 57 04/36 57 15
Telex 12958 BNPLIS/12960 BANPAR
Directeur : Guy SANCERRES.

BNP. la banque est notre métier

MANUTAN

Le chiffre d'affaires consolidé estimé du groupe Manutan au 30 septembre 1986 devrait être de l'ordre de 450 millions de francs. Le résultat net s'établirait à 18,6 millions de francs dont 16,6 millions pour la part groupe.

Le léger décalage avec le budget initialement prévu (CA 460 millions de francs résultat net par groupe 17,2 millions de francs) provient de la chute du cours de la livre sterling qui est passé de 11,57 au 30/9/85 à 9,60 au 30/9/86,soit moins 17 %, et qui pénalise de ce fait la part contributive des filiales anglaises aux résultats consolidés.

Le budget pour l'exercice 86-87 prévoit un chiffre d'affaires de 480 millions de francs avec une augmentation du résultat net par groupe supérieur à + 15 %.

SAINT LOUIS-BOUCHON LESIEUR SA

Par un communiqué du 7 novembre 1986, la Chambre syndicale des agents de change a informé le public qu'elle avait été saisie d'un projet d'offre publique d'échange des actions de la société LESIEUR SA, projet déposé par la BANQUE DEMACHY et ASSOCIES et par la BANQUE NATIONALE DE PARIS agissant pour le compte de la Société SAINT LOUIS-BOUCHON, qui dispose à l'heure actuelle de 24 % du capital de Lesieur SA.

Ce projet, approuvé par le Conseil de SAINT LOUIS-BOUCHON tenu le 7 novembre, a été, à son tour, approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration de LESIEUR SA réuni le 10 novembre.

Ses modalités, en cours d'examen par les instances habilitées, seront exposées dans une note d'information établie conjointement par les deux sociétés.

Les avantages économiques de ce rapprochement sont claires ; rappelons que la collaboration entre LESIEUR et SAINT LOUIS-BOUCHON a commencé en 1982 par une prise de participation croisée et une recherche commune d'opportunités d'investissements qui s'est concrétisée en 1985 par la prise de contrôle de ROYAL CHAMPIGNON.

L'opération proposée permettra à SAINT LOUIS-BOUCHON, par l'intermédiaire de ses filiales LESIEUR et GÉNÉRALE SUCRIÈRE, de devenir le deuxième groupe français de l'agro-alimentaire avec un chiffre d'affaires de près de 14 milliards et une présence comme nº 1 ou 2 dans les secteurs des corps gras végétaux, des sauces et condiments en France et en Espagne, du sucre, des plats cuisinés et des champignons. Le groupe aura également une position forte et rentable dans le domaine des produits d'entretien.

La taille de l'entreprise ainsi constituée lui permettra d'aborder de façon plus efficace les problèmes posés par la nécessaire internationalisation de l'industrie agro-alimentaire française.



ANHEUSER-BUSCH COMPANIES, INC.

Introduction à la Bourse de Paris

Banque Introductrice
Banque Nationale de Paris

La Commission des Opérations en Bourse vient de donner son accord pour l'introduction en bourse des actions de ANHEUSER-BUSCH Companies, Inc. premier brasseur mondial et deuxième producteur de boulangerie industrielle des Etats-Unis avec un chiffre d'affaires consolidé de USD 7,7 milliards.

Les actions ordinaires de la Société seront cotées en bourse à partir du 17 Novembre 1986. Celles-ci sont déjà cotées en Bourse de New-York et négociées sur d'autres bourses américaines.

L'admission aux Bourses de Londres, Francfort, Zurich, Bâle et Genève est en cours de réalisation.

Une note d'information (visa COB nº 86-342 du 14.10.86) sur la société, destinée au public, est disponible auprès de la Banque Nationale de Paris, banque introductrice de cette valeur, et auprès de l'agent de change coteur, la charge Ducatel-Duval.

Banque Nationale de Paris
1, boulevard Haussmann
75009 Paris
42.44.50.44

Ducatel-Duval
4, place de la Bourse
75002 Paris
42.61.81.28

BALO du 27.10.86

Marchés financiers

PARIS, 14 novembre ↓

Léger fléchissement

La Bourse de Paris n'a pas vendredi pleinement tenu ses promesses. Quand beaucoup, au vu du résultat de la veille, tablaient sur une amélioration, même minime, le marché au contraire a fléchi. Dans la matinée sa perte avait été insignifiante (– 0,11 %). Elle devait être un peu plus sensible à l'issue de la grande séance. De fait, l'indicateur instantané s'inscrivait en clôture à 0,30 % en dessous de son niveau précédent.

« Pas de quoi fouetter un chat », assurait un professionnel, qui, d'autre part, se disait satisfait de la résistance dont la Bourse faisait preuve, selon lui, après la rechute de Wall Street jeudi. A l'évidence, Peugeot, en léger repli le matin, a bien remonté le courant. Compagnie bancaire, Midi, L'Oréal, Béghin, Printemps, Pernod-Ricard, notamment, ont été soutenus. Mais Schneider, Nord-Est, Carrefour, Total, Sanofi, CSF, Radiotechnique, se sont alourdis. Pour tout dire, le marché est resté égal à lui-même. Il tourne en rond avec des volumes de transactions moyens (863 millions de francs la veille). Londres continue à faire de l'ombre aux diverses places européennes et, rue Vivienne, les investisseurs gardent des munitions pour la privatisation de Saint-Gobain. L'opération a toutes les chances de débuter le 24 novembre. D'après certaines informations, le retour du premier des grands mammouths chassés par la grande vague de nationalisations de 1982, pourrait se faire le 23 décembre prochain, premier jour de la liquidation à fin janvier 1987.

D'après M. E. Balladur, « la privatisation va relancer la Bourse ». « Attendons », grognait un fondé de pouvoir.

Sur le marché obligataire, l'annonce d'une hausse des prix pour octobre de 0,2 %, soit dans la fourchette basse des prévisions, a fait plutôt bonne impression. Mais les opérateurs sont restés prudents, attendant de voir comment allait se placer outre-Rhin l'emprunt d'Etat allemand. Question de taux. Avec une inflation négative en RFA, le loyer de l'argent est attrayant chez nos voisins. La tendance a donc été à l'effritement et sur le MATIF aussi.

NEW-YORK, 13 novembre ↓

Vif repli

La Bourse de New-York a enregistré un vif repli le 13 novembre, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles cédant 31,5 points, à 1 862,20. Le marché est demeuré actif, puisque 165 millions d'actions ont été échangées, contre 162,19 millions la veille.

On notait 1 076 baisses, 473 hausses et 445 valeurs inchangées. Wall Street a ainsi confirmé sa mauvaise orientation de la veille, en l'accentuant, s'éloignant plus nettement de la barre des 1 900. Autour du Big Board, les opérateurs attribuaient ces dégagements aux inquiétudes liées à la publication prochaine de statistiques sur les prix de gros, les prix de détail et la production industrielle. Les craintes de voir les taux remonter sur le marché du crédit, en raison d'une reprise toujours possible de l'inflation, ont pesé sur la tendance.

Les investisseurs ont, semble-t-il, commencé leurs ajustements de portefeuilles de fin d'année pour tenir compte de la nouvelle législation fiscale qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Parmi les mouvements les plus significatifs, on notait les baisses de Digital Equipment (– 3 3/8 à 98 5/8) et de Textron (– 4 à 67 7/8). Cockheed gagnait 2 1/8 à 47.

VALEURS	Cours du 12 nov.	Cours du 13 nov.
Alcoa	35 1/2	35 1/2
A.T.T.	25 3/4	26
Boeing	59 5/8	59 3/8
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 1/2
Du Pont de Nemours	88 3/4	84 1/4
Eastman Kodak	65 3/8	66
Exxon	69 5/8	69
Ford	57 1/8	56
General Electric	78 1/4	76 3/8
General Motors	72 1/4	70 5/8
Goodyear	47 3/4	47 1/2
I.B.M.	122 7/8	120
I.T.T.	54 5/8	53 1/4
Mobil Oil	39 3/8	39 5/8
Pfizer	61	60
Schlumberger	34 1/4	33 3/8
Texaco	36 1/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	57 1/2	57
Union Carbide	23 1/4	23 1/2
U.S. X.	24 1/8	23 3/8
Westinghouse	58 3/4	57 1/4
Xerox Corp.	58	58 7/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,59 F ↓

Le repli du dollar s'est poursuivi sur tous les marchés des changes, excepté celui de Tokyo où le cours de la devise américaine s'est maintenu. A la veille du week-end le billet vert s'inscrivait à 6,598 F à Paris. Les opérateurs attendaient la publication d'indicateurs économiques aux Etats-Unis, susceptibles d'influencer les cours.

FRANCFORT	13 nov.	14 nov.
Dollar (en DM)	2,0220	2,0128
TOKYO	**13 nov.**	**14 nov.**
Dollar (en yens)	161,65	161,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 nov.)	7 1/2 %
New-York (13 nov.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 nov.	13 nov.
Valeurs françaises	144,8	145,1
Valeurs étrangères	110,6	110,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	379,9	379,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	12 nov.	13 nov.
Industrielles	1 893,70	1 862,20

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	12 nov.	13 nov.
Industrielles	1 305,1	1 295,7
Mines d'or	316,6	328,5
Fonds d'Etat	81,70	81,04

TOKYO

	13 nov.	14 nov.
Nikkeï	17 438,5	17 384,60
Indice général	1 435,75	1 428,83

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 novembre
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	105,90	106,40	106,30	106,15
Précédent	–	105,75	106,70	106,70	106,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AMAX : AMÉLIORATION DES RÉSULTATS AU TROISIÈME TRIMESTRE. – Le groupe minier Amax a annoncé, pour le troisième trimestre 1986, un bénéfice net de 2,6 millions de dollars, contre une perte de 88,2 millions de dollars au troisième trimestre de 1985. Pour les neuf premiers mois de l'année en cours, Amax a déclaré un bénéfice net de 64 millions de dollars, à comparer avec une perte nette de 518,4 millions de dollars à l'issue des neuf premiers mois de 1985. « *La situation des principaux secteurs d'activité de la société continue à s'améliorer*, a déclaré son président, M. Allen Born. *Nos secteurs molybdène et charbon profitent d'une baisse des coûts de revient, et notre secteur or produit davantage de métal jaune que prévu, et à des coûts inférieurs.* »

EXERCICE BÉNÉFICIAIRE POUR FININVEST. – L'exercice 1985-1986 de Fininvest, clos le 30 juin 1986, fait apparaître un bénéfice net de 22 369 205,38 F. Un dividende de 32,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 16,25 F.

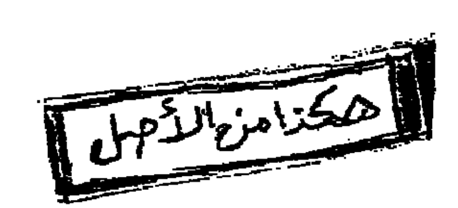
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

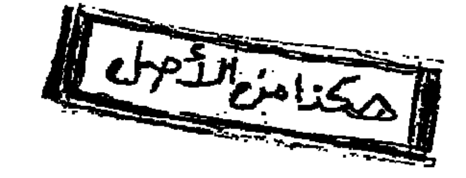
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	6,5940	6,5970	+ 72	+ 84	+ 160	+ 185	+ 520	+ 620
$ can.	4,7869	4,7943	– 45	– 29	– 85	– 57	– 235	– 147
Yen (100)	4,0804	4,0848	+ 100	+ 113	+ 198	+ 219	+ 46	+ 672
DM	3,2721	3,2752	+ 72	+ 86	+ 150	+ 170	+ 467	+ 534
Florin	2,8968	2,8991	+ 42	+ 58	+ 97	+ 111	+ 306	+ 356
F.B. (100)	15,7393	15,7521	+ 3	+ 69	– 13	+ 141	+ 76	+ 499
F.S.	3,9367	3,9409	+ 137	+ 157	+ 242	+ 269	+ 717	+ 803
L (1 000)	4,7262	4,7307	– 134	– 109	– 281	– 239	– 712	– 594
£	9,3866	9,3974	– 280	– 244	– 585	– 524	– 1619	– 1414

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	7	7 1/4	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8
F.S.	3/4	1 1/4	3	3 1/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	8 1/2	10	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11	10 1/2	11
£	10	10 1/4	10 13/16	11 15/16	11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8
F. franç.	7 3/8	7 7/8	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 14 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1708	4,5 % 1973	1615	1620	1631	+ 0 99
4445	C.N.E. 3%	4500	4460	4500	....
1185	B.N.P. T.P.	1186	1186	1186	....
1200	C.C.F. T.P.	1240	1240	1240	....
1146	Créd. Lyon. T.P.	1150	1147	1147	– 0 26
2555	Electricité T.P.	2590	2580	2580	– 0 38
2160	Renault T.P.	2128	2130	2130	+ 0 09
2085	Rhone-Poul. T.P.	2105	2105	2105	....
1420	St-Gobain T.P.	1365	1368	1368	+ 0 21
1370	Thomson T.P.	1385	1380	1380	– 0 36
410	Accor	455	469	470	+ 3 29
1970	Agence Havas	2015	2002	2003	– 0 59
1720	Ag. Havas C. I.	1860	1930	1930	+ 3 76
735	Air Liquide	673	669	669	– 0 59
1880	Alcatel	2175	2175	2180	+ 0 22
1810	Als. Superm.	1900	1910	1910	+ 0 52
390	A.L.S.P.I.	361	358	358	– 0 83
320	Alsthom ★	310 50	309	307 10	– 1 09
2050	Arjom. Prioux	2030	2017	2029	– 0 04
275	Aussedat-Rey	290	290	290	....
1540	Aux. Entrepr.	1289	1300	1313	+ 1 86
1200	Avions Dassault	1190	1190	1160	– 2 52
430	Bail-Equipem.	482	480	480	– 0 41
1070	Bail-Investiss.	1060	1050	1050	– 0 94
1080	Cie Bancaire	1055	1060	1062	+ 0 66
500	Bazar H.-V.	510	501	501	– 1 76
495	Béghin-Say	511	518	518	+ 1 36
425	Berger (Mé)	521	521	521	....
600	Bic	622	619	620	– 0 32
1460	B.I.S.	1405	1388	1392	– 0 92
2330	Bicourt (Génl.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2245	2260	2260	+ 0 66
1380	Bouygues	1265	1270	1270	+ 0 39
4170	B.S.N.	4249	4250	4250	+ 0 02
1100	Carnaud	1084	1062	1066	– 1 66
3600	Carrefour	3520	3450	3450	– 1 98
2200	Casino	2505	2500	2500	– 0 19
1660	Casino A.D.P.	1825	1834	1834	+ 0 49
840	C.C.M.C.	800	795	795	– 0 62
1270	Cetelem	1181	1178	1178	– 0 25
1710	C.F.A.O.	1913	1889	1895	– 0 94
460	C.F.D.E.	463 50	461 10	460	– 0 75
1190	C.G.I.P.	1172	1150	1159	– 1 10
1290	Chargeurs S.A.	1335	1321	1330	– 0 37
60	Chiers-Châtill.	58 50	57 30	57 80	– 1 19
690	Ciments franç.	702	700	697	– 0 71
595	Club Méditerr.	625	623	623	– 0 32
235	Codetel	234	234	234 90	+ 0 38
405	Cofimeg	408	408	408	....
980	Colas	1159	1160	1160	+ 0 08
210	Compt. Entrepr.	195 50	200 50	199	+ 1 79
660	Compt. Mod.	675	680	680	+ 0 74
1250	Créd. Foncier	1180	1167	1167	– 1 10
500	Crédit F. Imm.	540	525	526	– 2 59
1550	Crédit Nat.	1455	1430	1430	– 1 71
275	Crouzet ★	278	281	276	– 0 71

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8980	..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caston. Blanzy	2850	2880
Centenat (Ny)	230	230
Cerabati	65 10	67 80
CERUS	775	750
Chambourcy (M.)	1010	1010
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Fin.c. de)	278 50	274
C.I. Maritime	490	475
Cimeo-Sintra	1124	....
Citram (B)	278 50	279 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	870	[illegible]
Cofradel (Ly)	1445	[illegible]
Cogif	518	[illegible]
Comiphos	470	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Loca-Expansion	370	365
Locafinancière	480	480
Locatel	385	385
Louvre (S.A.)	1785	1788
Machines Bull	46	46 50
Magasins Uniprix	199 50	199
Magnant S.A.	130	136 20 d
Maritime Part.	351	365
Métal Déployé	480	480

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ufinor S.M.D.	530	530
U.A.P.	2755	2750
Unimer	6 10	....
U.T.A.	2139	2139
Vicat	648	656
Vetipaix	1600	1620
Viniprix	188	188
Wassermann S.A.	700	....
Brass. du Maroc	122	122

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hoogovens	250	....
Metra Hosl. (échan.)	....	....
Nicolas	780	802
Révillon	236 50	....
Rorento N.V.	142	142
Sopidex	85 70	....
S.P.R.	234	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	117	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 13/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifrance	458 20	437 42
Unifoncier	1291 12	1232 57
Uni-Garantie	1424 84	1395 87
Unigestion	870 58	831 10
Uni-Japon	1381 35	1318 72
Uni-Régions	2793 64	2666 96
Univers	2260 70	2166 35
Uniste	172 09	172 09
Univers-Obligations	1580 76	1509 44
Valorem	499 44	487 26
Valobliq	59494 53	59305 48
Valorg	1452 21	1450 76
Valrex	77120 57	77082 03

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	69 10	72
Casino	240	240
Créd. Foncier France	232	228
Pernod Ricard	258	238
Total	8 40	8 20
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 622	6 598	6 300	6 850
ECU	6 824	6 824	....	....
Allemagne (100 DM)	327 380	327 580	317	337
Belgique (100 F)	15 760	15 752	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 800	289 870	278	298
Danemark (100 krd)	86 840	86 790	82 500	90
Norvège (100 k)	88 300	87 960	85 500	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 407	9 412	9 100	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 785	4 779	4	4 800
Italie (1 000 lires)	4 730	4 731	4 500	5
Suisse (100 fr.)	394 400	394 800	382	402
Suède (100 krs)	95 330	95 200	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 540	46 520	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 870	4 889	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 439	4 436	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 790	4 775	4 600	5
Japon (100 yens)	4 120	4 085	3 930	4 130

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	86700	86500
Or fin (en lingot)	86750	86960
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	540
Pièce latine (20 fr)	495	499
Souverain	625	629
Pièce de 20 dollars	3120	3060
Pièce de 10 dollars	1580	1580
Pièce de 5 dollars	1070	.....
Pièce de 50 pesos	3270	3265
Pièce de 10 florins	516	518
Or Londres	406 85	409
Or Zurich	405 50	408 50
Or Hongkong	407 25	407 50
Argent Londres	5 78	5 82

Le Monde

PHILIPPINES : la rébellion communiste

Suspension de la négociation d'une trêve à la suite de l'assassinat d'un syndicaliste

Les représentants du Front démocratique national (NDF), qui négocient au nom de l'insurrection communiste, ont boycotté, le vendredi 14 novembre, une réunion avec les négociateurs du gouvernement et exprimé leur pessimisme quant aux perspectives d'un accord à la suite du meurtre de Rolando Olalia, chef du plus influent syndicat de gauche. De leur côté, les partis de gauche ont appelé à la grève générale et réclamé le renvoi du ministre de la défense, M. Enrile.

Le corps de Rolando Olalia a été retrouvé, dans la soirée de jeudi, criblé de balles, les yeux crevés, la bouche bourrée de papier journal. Olalia, qui était âgé de cinquante-deux ans, présidait le Mouvement du premier mai, un syndicat qui compte environ cinq cent mille adhérents, ainsi que le Parti du peuple, récemment formé avec d'anciens dirigeants de la guérilla communiste. Selon ses proches, il avait disparu la veille alors qu'il se rendait à une réunion syndicale en compagnie de son chauffeur, dont le cadavre a été également retrouvé.

Les auteurs de l'assassinat semblent avoir agi de façon à faire coïncider la découverte de la dépouille mutilée avec le retour de la présidente Aquino à Manille, à l'issue de son voyage officiel au Japon. Mme Aquino a aussitôt condamné le meurtre et promis de faire *« toute la lumière »* sur cette affaire.

Le fondateur du Parti communiste philippin clandestin, M. José-Maria Sison, qui se trouve à Tokyo, a accusé vendredi M. Enrile d'être *« directement et personnellement responsable »* de l'assassinat et affirmé qu'il faisait partie d'une *« opération de déstabilisation »* du gouvernement de Mme Aquino menée par un certain capitaine Turingan, proche collaborateur du ministre. Celui-ci a démenti toute participation à l'assassinat.

La guerre du Golfe

Un missile iranien s'écrase sur Bagdad

L'Iran a annoncé qu'un de ses missiles sol-sol avait touché, ce vendredi 14 novembre, le ministère irakien de la défense, à Bagdad. Une déclaration du corps des Gardiens de la révolution précise que le missile a été tiré dans la nuit en représailles à des attaques aériennes lancées par l'Irak contre des quartiers résidentiels et ouvriers et des zones économiques d'Iran. Un porte-parole militaire irakien a indiqué pour sa part que l'explosion avait provoqué la mort de sept personnes et que l'on comptait en outre soixante-trois blessés.

Au cours des vingt derniers mois, Bagdad – qui compte plus de quatre millions d'habitants – a été touchée par quatorze missiles sol-sol iraniens. Ces attaques – la dernière remontant au 16 octobre – ont fait des centaines de morts dans la population civile.

Par mesure de sécurité, les autorités irakiennes n'indiquent jamais le lieu précis où sont tombés les missiles ennemis. – *(AFP, Reuter.)*

Hausse des prix de 0,2 % en octobre

Les prix de détail ont progressé de 0,2 % durant le mois d'octobre, selon *l'indice provisoire publié*, vendredi 14 novembre, par l'INSEE.

En septembre, la hausse avait été de 0,4 %, après 0,1 % en août, comme en juillet. En rythme annuel sur les trois derniers mois, l'augmentation est de 2,8 %, mais le bon résultat d'octobre, jamais réalisé pour ce mois sur les quinze dernières années, rend possible la réalisation de l'objectif gouvernemental d'une hausse des prix de 2,3 % en 1986.

La cession de la CGCT à ATT

La mauvaise humeur monte aux Etats-Unis

La mauvaise humeur monte aux Etats-Unis devant les retards pris par la cession de la CGCT à la firme américaine ATT associée à Philips. Le président de la Federal Communication Commission (FCC), organisme d'Etat, M. Mark Fowler, vient d'annoncer qu'il proposerait d'ici à la fin de l'année une réglementation visant à empêcher les entreprises américaines de télécommunications d'acheter des centraux téléphoniques étrangers, en raison des risques encourus... par la sécurité nationale.

Cette démarche vise tout particulièrement la RFA, et surtout Siemens, qui a pris pied sur le marché américain en 1984 et se trouve être concurrente d'ATT par le rachat de la CGCT.

M. Fowler estime qu'il est anormal que les entreprises étrangères puissent opérer sans restriction aux Etats-Unis alors que les autorités ouest-allemandes tentent d'empêcher les groupes américains de vendre leurs matériels en dehors des Etats-Unis.

Il a donc choisi de jouer la carte de la sécurité nationale pour lutter contre ces manœuvres : *« Si des sociétés étrangères savent comment sont installés les centraux téléphoniques, elles savent également où ils se trouvent, et de quelle manière ils sont protégés »*, a-t-il souligné. La menace est on ne peut plus claire.

Sur le vif

Saignant

Vous avez vu dans *le Monde* d'hier, ce copain à mon Jacquot, son frère, il est député RPR de la Corrèze, lui aussi, et secrétaire de la commission de la défense à l'Assemblée, un certain Bechter, il a tiré la sonnette d'alarme. Ça va mal, ça va très mal, on n'exporte pas assez d'armes. Moi, ce papier, je l'ai découpé et je l'ai scotché dans mon bureau. Enfin, un type courageux, lucide, sincère !

Il a cent fois raison, on va pas se laisser bouffer bêtement par la concurrence dans un domaine où on est vachement performant. Il y en a marre de se cacher, de vendre nos Exocet et nos chars sous le manteau, comme s'il s'agissait de photos pornos. Enfin, quoi, il y a pas de honte à ça. C'est bien les guerres, c'est super. Ces jeunes Anglais qui se tapent dessus dans les stades de foot, si on les renvoyait se battre pour les Malouines, ça leur calmerait les nerfs. Et puis une bonne saignée – rappelez-vous celle de 14-18 – c'est bon pour la santé d'un pays.

Et ne venez pas me faire de la morale en vous récriant : non, c'est pas vrai, c'est méchant les guerres, ça tue les gens. Et alors ? Ça en fait vivre d'autres. On va pas laisser crever un tiers des Français – paraît que si on vendait pas de canons, ils auraient pas de beurre – pour pas faire couler le sang de nos clients. On s'en fout, on les connaît même pas.

On devrait d'ailleurs pas en rester là. Le Chanel nº 5 et la bombe atomique – qu'est-ce qu'on attend pour la solder ? – ça suffit pas à assurer le prestige de notre pays à l'étranger. Faut développer la culture du pavot dans les plaines de la Beauce et implanter des usines à poudre à Marseille. On va pas continuer à se laisser griller par ces salauds de Turcs et de Thaïlandais.

Sur ces bonnes et fortes paroles, je vous dis bye-bye, tchao, salut. Je pars pour une dizaine de jours. Je vais chercher des boutures au Boutan. Je vous raconterai ça à mon retour.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● *Conflit PS-PCF à Clichy.* – M. Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy (Hauts-de-Seine), a retiré sa délégation à l'un de ses adjoints communistes, M. Richard Mass, à qui il reproche d'avoir signé une lettre adressée au personnel communal, dans laquelle il était question de détournement de fonds destinés à l'achat de jouets. Les quatorze élus communistes et apparentés, dont le groupe est présidé par M. Mass, observent que le successeur de M. Jacques Delors à la tête de la municipalité a déjà été mis en minorité par son conseil, notamment depuis l'entrée en dissidence de quatre des dix-neuf élus socialistes en avril dernier (*le Monde* daté 13-14 avril). Les conseillers communistes demandent la réintégration dans ses fonctions de leur président de groupe et dénoncent ce *« nouveau coup contre l'union de la gauche municipale, qui ne peut que donner des espérances aux prétentions de la droite »*.

● **M. Tjibaou sera reçu par M. Chirac.** – M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, qui doit être reçu, le lundi 17 novembre par M. Jacques Chirac, a indiqué, jeudi, qu'il s'entretiendrait avec le premier ministre de l'*« établissement d'un calendrier »* en vue du référendum d'autodétermination qui devrait avoir lieu en 1987. *« A ce stade, nos discussions ne vont pas porter sur le contenu ou la forme du référendum »*, a précise M. Tjibaou, lors d'une conférence de presse tenue au Parlement européen à Strasbourg.

● **MOZAMBIQUE : cinq étrangers enlevés par le RNM.** – Un Britannique, un Portugais, un Allemand de l'Ouest, l'épouse péruvienne de ce dernier et leur fille auraient été faits prisonniers par les guérilleros de la RNM (opposition armée mozambicaine), le 8 novembre, lors de la prise de la localité d'Ulongwe (nord-ouest du pays) par ce mouvement, a-t-on appris de source diplomatique, jeudi 13 novembre, à Harare. D'autre part, le président Chissano a confirmé dans ses fonctions de chef du gouvernement, M. Mario Machungo.

Les nouveaux projets de la chaîne culturelle

Les trois missions de la SEPT

Trois fois... SEPT ! Le jeudi 13 novembre était placé pour la Société d'édition de programmes de télévision, sous le signe d'un triple rendez-vous : la première réunion de son nouveau conseil d'administration, la première réunion de son nouveau comité de programmes (où figurent les représentants de télévisions européennes) et la première conférence de presse de son nouveau président, l'historien et professeur au Collège de France, M. Georges Duby. Avec, au terme de ce marathon, une nouvelle définition du projet de chaîne culturelle à vocation européenne.

A nouvelle équipe, nouveau projet en effet, malgré la filiation affichée avec un passé, déjà long : le rapport demandé au Collège de France, le rapport de M. Pierre Desgraupes auquel hommage fut rendu, l'action de M. Bernard Faivre d'Arcier enfin, même si le minimum de références y furent faites.

« Chaîne des audiences attentives », la SEPT ne devra pas seulement, selon M. Duby, donner satisfaction à la frange du public qui souhaite se cultiver à la télévision, mais *« le surprendre, outrepasser ses désirs (...), l'honorer en lui demandant sans complaisance l'effort qu'il est prêt à faire, l'appeler à se hausser, se dépasser lui-même »*. Pour y parvenir, pour mieux saisir les attentes sans tomber dans le piège de *« l'élitisme »*, une nouvelle enquête sera prochainement commandée sur les téléspectateurs potentiels pour établir des *« esquisses de grilles »*. Sans attendre, M. Duby a assigné trois missions à la SEPT :

– *« Faire fructifier le patrimoine culturel national »* en présentant aux *« Français et aux autres »* Molière, Racine, bref le théâtre classique, en constituant en liaison avec l'Institut national de l'audiovisuel des collections d'archives télévisées, en saisissant les événements culturels en direct et en suscitant d'autres par ses commandes ;

– *« Aider à apprendre et à comprendre »*, puisque la télévision est un *« outil efficace d'éducation permanente »* ;

– *« Favoriser la communication culturelle »* en tissant des liens avec les grandes institutions françaises et européennes.

Reste pour la nouvelle équipe le même défi à relever depuis la création de la société. Dotée d'un confortable budget de 600 millions de francs (60 seulement ont été dépensés), elle ne dispose pas de moyens de diffusion. Pour en obtenir un – probablement un canal sur le satellite français TDF 1 –, il lui faut convaincre de son utilité et de son succès. Pour ce faire, M. Duby a demandé à FR 3, principal actionnaire de la SEPT, d'accueillir une fois par mois dès janvier prochain une boucle de huit heures de programmes répétés trois fois en vingt-quatre heures. Est-ce réaliste ? Pour l'heure, FR 3 souhaite, elle, se mettre d'accord sur les événements culturel, qu'elle serait prête à rediffuser.

P.-A. G.

M. Foyer (RPR) poursuit sa campagne contre l'Acte unique européen

M. Jean Foyer n'est pas homme à changer ses positions. Lors de la réunion, le jeudi 13 novembre, de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui examinait l'Acte unique européen, le député RPR du Maine-et-Loire a redit que celui-ci introduit *« une mutation profonde »* de la répartition des compétences entre les Etats membres et la Communauté européenne, alors que M. Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime), rapporteur du projet, a affirmé, lui, que ce texte *« n'entraîne aucun transfert de souveraineté supplémentaire »*.

Pour éviter que ce projet ne soit contraire à la Constitution, M. Foyer a une solution : il propose qu'il soit amendé de façon que le gouvernement français ne puisse, à Bruxelles, donner son accord à des règlements européens *« qui modifieraient des dispositions de nature législative à moins d'en avoir fait approuver au préalable le principe par une loi »*. Mais la possibilité pour les parlementaires d'amender un projet de loi de ratification d'un traité international est sujette à discussion. Constatant qu'il avait là un problème interne à la majorité, le président de la commission, le socialiste Roland Dumas, a renvoyé la suite de ses travaux au mardi 18 novembre.

Le RPR paraît en effet divisé, puisque M. de Lipkowski a estimé que *« refuser l'Acte unique serait tourner le dos à toute évolution du Marché commun »*, alors que la France *« doit être grande en restant elle-même, mais en tirant parti de cette évolution »*. L'UDF a, elle aussi, confirmé son intention de voter la ratification ; M. Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin) a même constaté que *« l'Acte unique n'était pas le grand virage que l'on pouvait espérer, mais l'adaptation aux évolutions intervenues »*. Il a aussi profité de l'occasion pour juger *« assez décevant »* que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun puisse être considérée *« comme pouvant poser des problèmes »*. D'ailleurs, à l'initiative de M. Dumas, la commission des affaires étrangères va donner son avis sur la création de la commission d'enquête parlementaire sur ce sujet souhaitée par le RPR.

M. CHARLES PASQUA invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 16 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président du groupe RPR du Sénat répondra aux questions d'André Passeron et de Georges Marion, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et d'Alain Hamon, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1986 a été tiré à 492 356 exemplaires





A B C D E F G

